

BMO Groupe financier

Rapport annuel aux actionnaires 2019

BMO



202^e Rapport annuel - 2019

Revue des activités

Deuxième de couverture

À propos de nous

- 1 Notre présence stratégique
- 2 Aperçu financier
- 3 Notre performance en bref
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du chef de la direction
- 8 Avoir le cran de faire une différence
- 9 Nos engagements audacieux
- 10 Notre raison d'être en action
- 12 Conseil d'administration et Comité de direction

Rétrospective financière

- 13 Rapport de gestion
- 116 Données complémentaires
- 130 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 131 Rapport des auditeurs indépendants
- 134 Rapports du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 137 États financiers consolidés
- 142 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 208 Glossaire de termes financiers
- 210 Où trouver plus d'information

Troisième de couverture

Information à l'intention des actionnaires

À propos de nous

Huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, BMO sert plus de 12 millions de clients par l'intermédiaire de trois groupes d'exploitation intégrés qui offrent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Partout où nous exerçons nos activités, nous sommes déterminés à bâtir, à investir et à transformer notre façon de travailler pour accroître la performance et continuer à faire une différence.

Fort de 202 années d'expérience (et toujours là), BMO est doté d'une marque réputée et de capacités distinctes qui s'harmonisent à une stratégie bien définie. À mesure que nous mettons en œuvre nos priorités stratégiques, trouvant l'équilibre entre nos engagements envers les différentes parties prenantes de la Banque, nous visons à atteindre nos objectifs financiers à moyen terme tout en créant une valeur durable pour les actionnaires.

Nous sommes fiers de notre effectif hautement mobilisé et de notre culture primée. Les employés de BMO ont à cœur la transparence, la saine gouvernance et le respect des normes les plus élevées en matière de comportement éthique – des valeurs qui constituent le fondement de la confiance que nous entretenons avec nos clients, les collectivités et nos collègues. Ouverts sur le monde et socialement responsables, nous nous efforçons de donner l'exemple en visant constamment plus haut, inspirés par notre raison d'être et motivés par la possibilité d'être les champions d'un progrès audacieux qui fait une différence.

Nous sommes conscients que les changements climatiques sont l'un des enjeux déterminants de notre époque. C'est pourquoi BMO a été l'une des premières banques à annoncer publiquement son appui envers le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière, qui a élaboré un ensemble uniforme d'informations à fournir à titre volontaire relativement aux risques financiers liés au climat, que les entreprises peuvent communiquer à leurs parties prenantes. C'est aussi pourquoi nous mobilisons 400 milliards de dollars pour la finance durable d'ici 2025. Pour en savoir plus, consultez notre premier *Rapport climatique* indépendant dans le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2019* de BMO.

Mobiliser

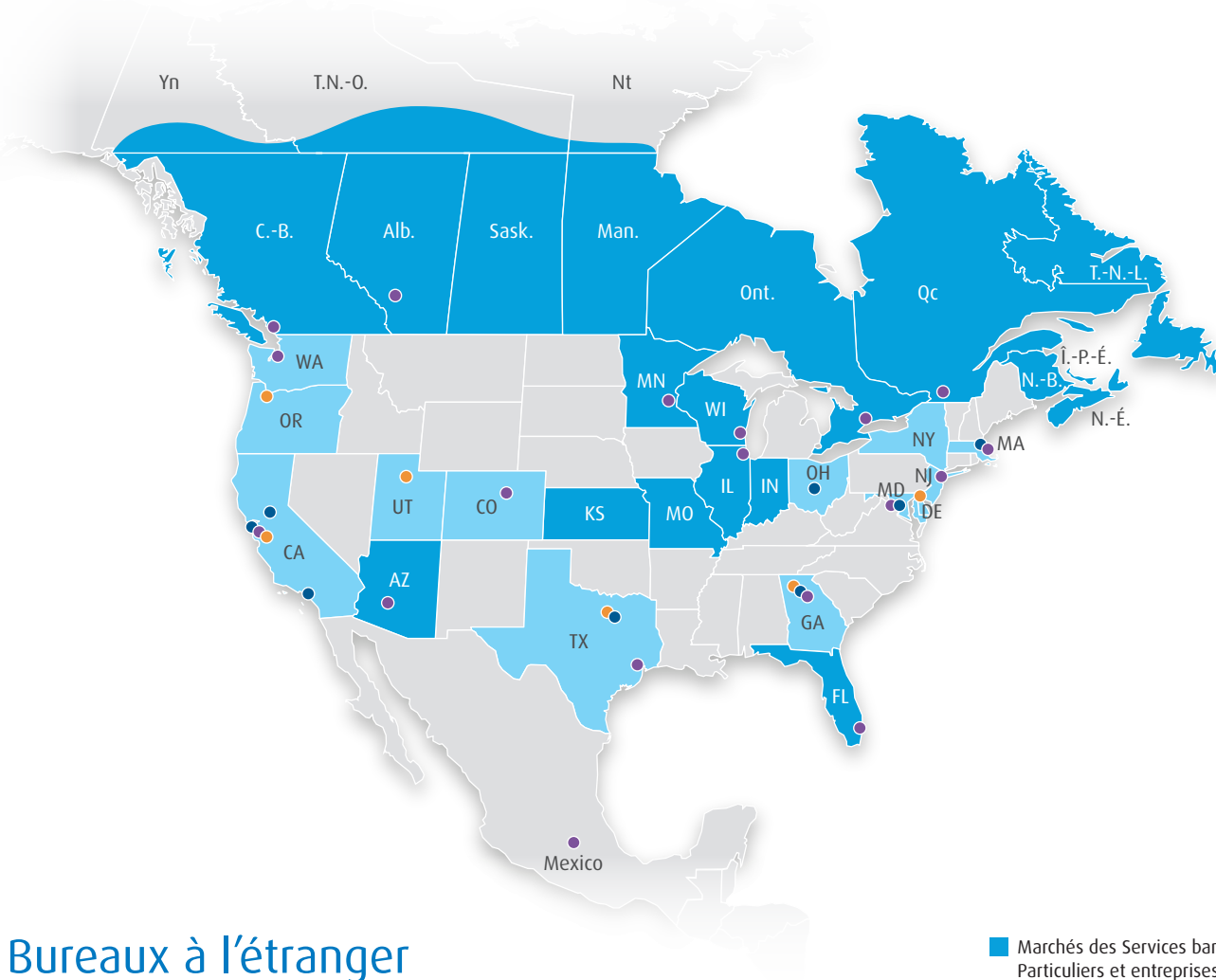
400 milliards
de dollars

pour la finance durable d'ici 2025



Notre présence stratégique

La présence stratégique de BMO est concentrée dans des régions solides sur le plan économique. Nos trois groupes d'exploitation – Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Marchés des capitaux et BMO Gestion de patrimoine – servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, d'administrations publiques et de sociétés à l'échelle du Canada et aux États-Unis, notamment dans six États du Midwest – Illinois, Indiana, Wisconsin, Minnesota, Missouri et Kansas. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans des marchés mondiaux ciblés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, ce qui nous permet d'offrir à l'ensemble de nos clients un accès aux économies et aux marchés du monde entier.



Bureaux à l'étranger

BMO Marchés des capitaux

Amériques centrale et du Sud

Rio de Janeiro

Europe et Moyen-Orient

Abu Dhabi
Dublin
Londres
Paris
Zurich

Asie-Pacifique

Beijing
Guangzhou
Hong Kong
Melbourne
Mumbai
Shanghai
Singapour
Taipei

BMO Gestion de patrimoine

Europe et Moyen-Orient

Abu Dhabi
Amsterdam
Édimbourg
Francfort
Genève
Lisbonne
Londres
Madrid
Milan
Munich
Paris
Stockholm
Zurich

Asie-Pacifique

Beijing
Guangzhou
Hong Kong
Shanghai
Singapour
Sydney

- Marchés des Services bancaires Particuliers et entreprises et de la Gestion de patrimoine
- Marchés additionnels desservis par les Services bancaires aux entreprises, la Gestion de patrimoine et les Marchés des capitaux
- Bureaux additionnels de services bancaires aux entreprises
- Bureaux additionnels de la Gestion de patrimoine
- Bureaux de BMO Marchés des capitaux

Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Résultats comptables		Résultats ajustés ¹	
	2019	2018	2019	2018
Revenus, déduction faite des SCVPI ²	22 774	21 553	22 799	21 553
Dotations à la provision pour pertes sur créances	872	662	872	662
Charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	14 005	13 344
Bénéfice net	5 758	5 453	6 249	5 982
Bénéfice dilué par action (\$)	8,66	8,17	9,43	8,99
Rendement des capitaux propres (%)	12,6 %	13,3 %	13,7 %	14,6 %
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(2,9 %)	2,6 %	0,8 %	1,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	11,4 %	11,3 %	s. o.	s. o.
Bénéfice net par groupe³				
PE Canada	2 626	2 549	2 628	2 551
PE États-Unis	1 611	1 394	1 654	1 439
Gestion de patrimoine	1 060	1 072	1 122	1 113
BMO Marchés des capitaux	1 086	1 156	1 113	1 169
Services d'entreprise ⁴	(625)	(718)	(268)	(290)
Bénéfice net	5 758	5 453	6 249	5 982
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	1 212	1 082	1 244	1 117

¹ Les résultats et les mesures sont présentés conformément aux PCGR. Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

² Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

³ Voir la page 33 pour une analyse des résultats financiers de nos groupes d'exploitation.

⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

s.o. - sans objet

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 26 afférente aux états financiers, à la page 203, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Dividendes versés depuis 191 ans

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 191 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 4,2 % au 31 octobre 2019.

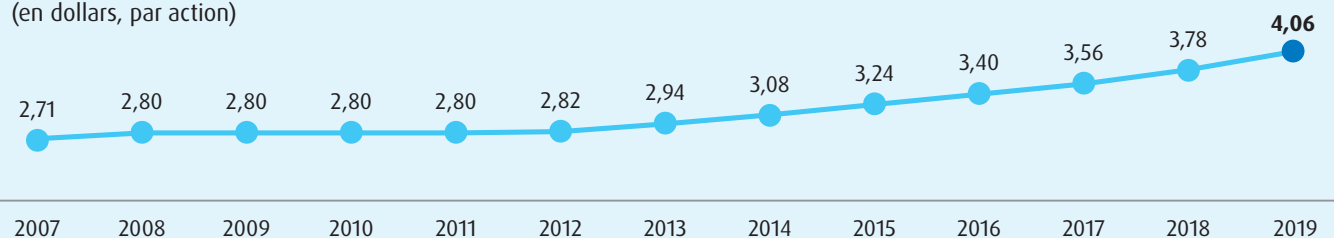
Taux de croissance annuel composé

6,4 % BMO 15 ans

5,7 % BMO 5 ans

Dividendes déclarés

(en dollars, par action)

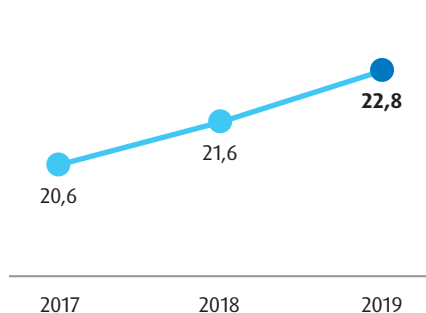


Notre performance en bref

Revenus nets

(en milliards de dollars canadiens)

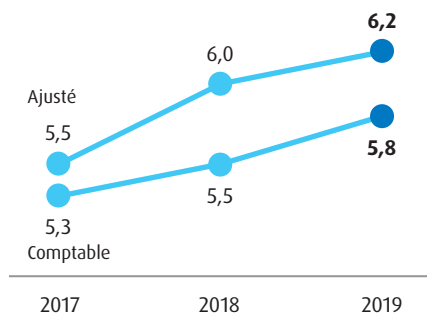
Comptables / Ajustés



Bénéfice net

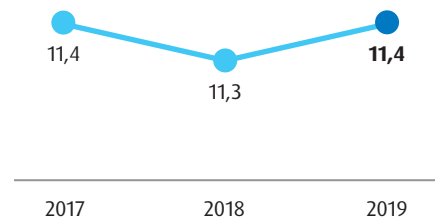
(en milliards de dollars canadiens)

Comptables et ajustés



Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)

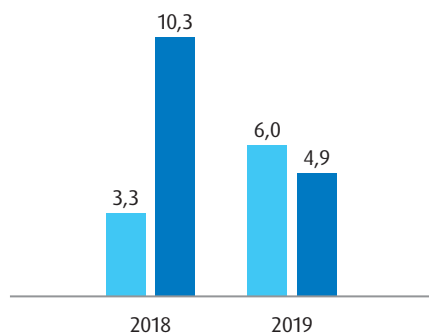
Comptable



Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

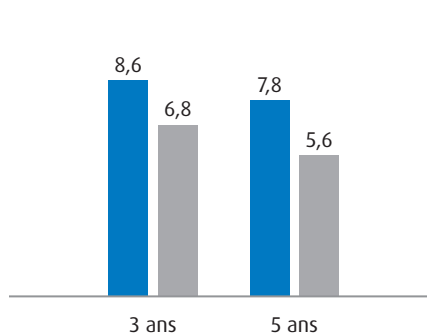
Croissance du bénéfice par action (%)

- BMO (base comptable)
- BMO (après ajustement)



Rendement total des capitaux propres (%)

- BMO
- Indice composé S&P/TSX



Objectifs financiers à moyen terme	Résultats financiers de 2019
Croissance du BPA ajusté de 7 % à 10 %	4,9 %
RCP ajusté d'au moins 15 %	13,7 %
Lever d'exploitation net ajusté d'au moins 2 %	0,8 %
Ratios de fonds propres excédant les exigences réglementaires	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,4 %

12 millions

de clients dans le monde

8^e banque

en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif

Actif total de

852 milliards de dollars



Vers l'avant

Bonjour,

La présente lettre est la huitième et dernière que je vous écris à titre de président du conseil d'administration. Mes mandats à titre de président et d'administrateur prendront tous deux fin lors de l'assemblée générale annuelle. Vous servir à ces rôles fut l'un des grands privilèges de ma vie.

Alors que je quitte mes fonctions, la Banque et son Conseil d'administration sont en excellente position. Comme le message du chef de la direction l'indique clairement, nous avons offert cette année encore une très bonne performance dans une conjoncture économique difficile. La direction a visé à la fois à produire de bons résultats d'exploitation et à faire les investissements nécessaires pour assurer un avenir prometteur.

Nous avons une équipe de direction extraordinaire dirigée par Darryl White, notre remarquable chef de la direction. Toute l'équipe est déterminée à offrir une performance de premier ordre sur le marché, et a un plan solide pour y arriver.

Nous avons investi massivement dans la technologie et les solutions numériques pour répondre aux besoins de nos clients, innovant constamment afin d'être un chef de file partout où nous livrons concurrence. Nous sommes à l'avant-garde de l'évolution des services bancaires.

Nous avons créé une plateforme nord-américaine qui nous permet désormais de tirer plus du tiers de notre bénéfice net aux États-Unis. Grâce aux circuits numériques, nous exerçons maintenant nos activités dans les 50 États américains et partout au Canada.

Nous avons fait croître la Banque, qui est maintenant la huitième plus importante en Amérique du Nord. Et nous comptons poursuivre ce chemin, car l'élargissement de notre portée renforce notre avantage concurrentiel.

Nous avons à BMO une culture remarquable de mobilisation et d'engagement au sein de nos employés, qui rendent possible tout ce que nous faisons. Ils sont animés par notre raison d'être – Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires – et sont déterminés à l'incarner. C'est un réel privilège que de travailler à leurs côtés.

Malgré toutes nos réalisations, le meilleur reste à venir. D'autres occasions de croissance et d'affaires nous attendent et nous allons accroître notre

< J. Robert S. Prichard (à droite), qui quittera son poste de président du conseil en mars 2020, en compagnie de son successeur désigné, George A. Cope, qui siège au Conseil depuis 2006.

performance pour les saisir. Alors que nous entamons notre 203^e année d'exploitation, nous sommes plus forts que jamais et nos ambitions n'ont jamais été aussi audacieuses.

Votre Conseil d'administration est bien placé pour diriger tout ce travail. Cette année marque le départ de deux de nos plus anciens administrateurs, Phil Orsino et Don Wilson, qui ont atteint la limite de leur mandat. Ils ont tous deux servi la Banque remarquablement. Phil s'est joint au Conseil d'administration en 1999 et a toujours été un véritable pilier depuis. En plus de fournir de judicieux conseils d'affaires, il a présidé le Comité d'audit et de révision pendant douze ans et a grandement contribué avec la direction à établir la réputation enviable de BMO à l'égard de la communication de l'information financière. Nous avons recruté Don Wilson au Conseil d'administration en 2008 pour qu'il dirige notre Comité d'évaluation des risques, tirant parti du fait qu'il s'agissait d'un des meilleurs chefs de la gestion des risques du secteur bancaire et qu'il possédait une vaste expérience des services bancaires à l'international. Don a fait preuve d'un leadership exceptionnel dans le mandat de surveillance des risques du Conseil d'administration et renforcé nos normes et notre vigilance. Au nom du Conseil d'administration et de tous les actionnaires, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à Phil et à Don pour leur service.

Après l'assemblée annuelle, avec votre appui, notre Conseil d'administration sera constitué de onze administrateurs indépendants. Il s'agira d'un Conseil d'administration fort composé de cinq femmes et de six hommes possédant un éventail diversifié d'expériences et d'expertises. Nous avons anticipé les départs de cette année et recruté d'excellents remplaçants au cours des trois dernières années pour que le Conseil demeure solide. Trois des quatre comités permanents du Conseil d'administration seront dirigés par des femmes. Cette forte représentation de femmes dirigeantes au sein du Conseil témoigne des engagements pris par la Banque dans leur ensemble. Nous nous sommes fixé l'objectif qu'au moins 40 % des postes de haute direction soient occupés par des femmes et nous l'avons atteint – il s'agit d'un avantage concurrentiel pour la Banque.

George Cope sera le prochain président du conseil d'administration. Nous n'aurions pu faire un meilleur choix. George est l'un des chefs d'entreprise les plus accomplis et respectés du Canada, ayant offert une performance supérieure partout où il est passé. Il connaît bien la Banque, puisqu'il y siège à titre d'administrateur depuis 13 ans, et il se réjouit du soutien unanime du Conseil d'administration. Il sera un leader brillant pour le Conseil d'administration et un excellent partenaire et conseiller pour notre chef de la direction. Je suis convaincu que le Conseil, sous la direction de George, servira tous les actionnaires de façon exemplaire.

BMO Groupe financier sert le Canada depuis plus de deux siècles. L'avenir de cette excellente institution au passé remarquable s'annonce prometteur. Je quitte la Banque en me sentant plus confiant que jamais à l'égard du Conseil d'administration, de l'équipe de direction – et de nos perspectives d'avenir. Je vous remercie tous de votre soutien dans notre travail et du sentiment de fierté que vous m'avez permis de ressentir ces 20 dernières années en faisant partie de BMO. Je vous en serai toujours reconnaissant.

J. Robert S. Prichard



Portés par notre raison d'être

Darryl White

Chef de la direction

En mettant davantage l'accent sur nos atouts concurrentiels, nous continuons d'accroître la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes de BMO. C'est ainsi que nous faisons avancer la Banque.

En 2019, BMO a réalisé de nets progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie. Nous avons enregistré une bonne croissance des revenus et du bénéfice, ce qui reflète la force et la qualité de nos activités diversifiées. Nous avons terminé l'exercice avec de très bons résultats et sommes bien positionnés pour accélérer tout au long de l'année à venir.

Le bénéfice net ajusté a atteint 6,2 milliards de dollars, une hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent, et le rendement des capitaux propres a été de 13,7 %. Le bénéfice par action ajusté a augmenté de 5 % et s'établit à 9,43 \$. Nous avons augmenté le dividende déclaré de 7 % – nous versons des dividendes chaque année depuis 1829, un record inégalé.

L'assise financière de la Banque demeure solide. Avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,4 %, nous sommes bien positionnés pour maintenir une performance à long terme dans une conjoncture changeante, tout en demeurant à l'affût des occasions de croissance.

Au cours du dernier exercice, nous avons priorisé davantage les clients, enregistrant une croissance des prêts et des dépôts de particuliers et d'entreprises supérieure à celle du marché partout où nous sommes présents. Aux États-Unis, nous avons connu une croissance à deux chiffres, générant un bénéfice net après impôts de 2,1 milliards de dollars. BMO fait partie des 15 plus importantes banques américaines selon la valeur de l'actif et des 10 premiers prêteurs commerciaux. En 2019, près de 50 % de la croissance des dépôts provenait de l'extérieur des marchés de l'Illinois et du Wisconsin, où BMO a une forte présence; c'est 10 points de pourcentage de plus qu'à l'exercice précédent.

Nos activités aux États-Unis représentent maintenant 34 % du bénéfice net total de la Banque; nous y sommes arrivés plus rapidement que prévu en faisant de bons choix stratégiques dans un contexte favorable. Après une décennie de croissance au chapitre du bilan et de gains constants en matière de fidélisation de la clientèle dans chacun de nos groupes, nous avons consolidé notre position de véritable banque nord-américaine – la huitième du continent selon la valeur de l'actif.

À l'échelle de l'organisation, nous investissons dans des secteurs à fort potentiel de croissance qui favorisent des expériences clients de premier ordre, l'approfondissement des connaissances sur les clients et le maintien de la sécurité des données de calibre mondial. Parallèlement, nous prenons des décisions soigneusement réfléchies pour assurer l'excellence opérationnelle dans tous les aspects de nos activités.

Les excellents résultats de notre groupe phare au Canada en témoignent. Chaque changement que nous apportons vise à nous permettre de rester agiles et d'être plus aptes à réaliser nos priorités.

En mettant davantage l'accent sur nos atouts concurrentiels, nous continuons d'accroître la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes de BMO.

C'est ainsi que nous faisons avancer la Banque.

Notre raison d'être nous inspire à agir de manière résolue face au changement. Elle lie une intention à nos priorités stratégiques, nous permet de fonder nos actions sur un ensemble de valeurs communes et oriente notre croissance.

AVOIR LE CRAN DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE COMME EN AFFAIRES

Nos priorités stratégiques

1. Assurer une croissance de premier plan dans nos activités prioritaires en fidélisant la clientèle.
2. Simplifier, gagner en vitesse et améliorer la productivité.
3. Exploiter le pouvoir du numérique et des données pour avancer.
4. Être des leaders dans la prise et la gestion de risques, conformément à notre appétit global pour le risque.
5. Activer une culture de haute performance.

Faire une différence

Nos progrès dans la mise en œuvre de cette stratégie témoignent de la conviction qui la sous-tend. Au cours des 12 derniers mois, nous avons examiné à l'échelle de l'organisation les principes fondamentaux qui contribuent à la réussite de la Banque depuis ses tout débuts. De multiples voix ont participé à la formulation d'un énoncé simple, mais puissant de notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires.

Cet énoncé est nouveau, mais l'esprit qu'il reflète ne l'est pas. À vrai dire, tout ce que BMO fait repose sur notre raison d'être, qui lie une intention à nos priorités et oriente notre croissance. Elle influence tous nos efforts visant à accélérer le changement positif – pour nos clients, nos employés et les collectivités où nous exerçons nos activités – et décuple nos forces uniques pour créer une valeur commune avec nos parties prenantes.

Dans cette optique, nous avons pris des engagements audacieux afin de faire une différence dans trois domaines : un avenir durable, une économie florissante et une société inclusive. Nous avons notamment entrepris de mobiliser des capitaux pour l'investissement durable, de doubler notre soutien aux petites entreprises – et particulièrement aux entreprises détenues par des femmes – et de promouvoir une diversité encore plus grande dans notre organisation. Beaucoup d'autres choses sont à venir.

Mettre l'accent sur les gains d'efficacité

Notre raison d'être nous oblige également à faire preuve de rigueur à mesure que nous faisons progresser BMO et que nous développons sa force concurrentielle en favorisant l'excellence opérationnelle pour offrir une plus grande valeur à nos clients.

Nous orientons les ressources de la Banque par des choix clairs afin d'accélérer la mise en œuvre de notre stratégie, de générer des bénéfices durables dans divers contextes et de continuer à faire croître notre clientèle. Et alors que nous continuons d'améliorer de façon constante l'efficacité de nos processus et de nos systèmes, nous maintenons les contrôles rigoureux du risque qui ont toujours été essentiels à la croissance continue de BMO.

La Banque est en mouvement et s'adapte proactivement aux réalités changeantes du marché – ce qui signifie que nous travaillons plus fort que jamais pour tirer pleinement parti de notre architecture technologique. Il en résulte, notamment, des histoires de réussite comme Affaires express BMO, notre plateforme d'octroi de crédit aux petites entreprises qui a fait passer de 30 jours à 30 minutes le processus d'approbation, ou le programme de prêts hypothécaires que nous avons lancé en partenariat avec Blend, qui offre une plateforme de prêt numérique, et qui nous a aidés à doubler le nombre de demandes de crédit sur valeur domiciliaire et à réduire de 100 000 heures les délais de traitement annuellement. Le fait que nous avons maintenant des clients qui ouvrent des comptes en ligne dans l'ensemble des 50 États américains en est une autre; nous tirons à la fois parti de nos capacités numériques et de notre capacité à attirer de nouveaux clients grâce à notre envergure en Amérique du Nord et à la force de la marque BMO.

Ce ne sont là que trois exemples de nouvelles initiatives à l'échelle de BMO qui, par leurs résultats significatifs, améliorent la productivité et contribuent à la fidélisation de la clientèle – et, ainsi, à l'augmentation des revenus.



^ Juanita Hardin, Solutions de trésorerie et de paiement (STP). Nos STP offrent des solutions primées qui s'intègrent à la vie et au travail quotidiens de nos clients. Les STP exploitent les principaux systèmes de paiement de la Banque, ce qui rend leur travail essentiel pour nos clients – et BMO.

Nous nous sommes engagés à réduire le ratio net ajusté des charges aux revenus de la Banque, une mesure clé de l'efficacité. Les progrès ont été constants, l'amélioration cumulative étant supérieure à la moyenne depuis 2015. Au dernier trimestre de l'exercice 2019, nous avons atteint un ratio de 60 % – et nous accélérons.

L'efficacité n'est qu'un des indicateurs d'une stratégie qui exige que nous fassions preuve de rigueur dans tous les aspects du développement de notre force concurrentielle. Notre capacité à tirer parti de notre plateforme nord-américaine des deux côtés de la frontière en est un autre. BMO est reconnu comme une banque nord-américaine chef de file pour les entreprises – la deuxième au Canada et parmi les dix meilleures aux États-Unis – et c'est un véritable facteur de différenciation. Nous avons une vaste portée et une expérience incomparable pour ce qui est de servir les sociétés nord-américaines, et notre envergure nous permet d'être un acteur dominant dans les deux pays.

Numérisation de BMO

Notre investissement dans la technologie fait partie intégrante des objectifs d'efficacité et des ambitions de croissance générales de BMO. La plateforme puissante que nous avons créée nous fournit la résilience et l'extensibilité nécessaires pour maintenir les services essentiels et évoluer au rythme des besoins changeants de nos clients. Et nous sommes prêts à réagir rapidement à mesure que de nouvelles occasions se présentent en tirant parti de l'intelligence artificielle, de la robotique et de l'infonuagique.

Il est gratifiant de savoir que les offres numériques et mobiles de BMO sont prisées par les clients et reconnues par des entreprises de référence comme Gartner et Forrester. Et au fur et à mesure que nos clients nous confient les données dont nous avons besoin pour simplifier les services bancaires et les personnaliser davantage, nous redoublons de vigilance au chapitre de la cybersécurité et de la protection contre la fraude. En 2019, nous avons intégré les capacités défensives de la Banque dans une fonction centrale, l'Unité Crime financier, dont le mandat est d'assurer une protection contre les menaces et de renforcer la confiance des clients envers nous.

Le Centre de fusion des données de BMO, notre centre de gestion de sécurité à la fine pointe de la technologie, réunit des spécialistes de la sécurité, des secteurs d'activité et des services d'entreprise, ce qui le rend unique dans notre secteur.

Créer une valeur commune

Les réalisations que je viens de mentionner, et celles décrites dans le Rapport annuel, contribuent à la poursuite de notre lancée. Mais pour une banque portée par une raison d'être, la véritable question est de savoir comment ces efforts s'imbriquent et se traduisent par quelque chose de plus grand. C'est là que les employés de BMO nous permettent de nous distinguer.

Ensemble, nous avons bâti une culture d'inclusion et de collaboration basée sur des valeurs communes et un niveau de mobilisation qui nous classe parmi les meilleures organisations du monde. Nous célébrons la diversité et sa capacité à inspirer une pensée novatrice et une prise de décisions plus audacieuse, et nous respectons les normes éthiques les plus élevées, parce que faire ce qui est bien – toujours, même quand ce n'est pas facile – favorise la fidélisation des clients, renforce les collectivités et crée une société plus équitable. Le succès peut – et doit – être mutuel.

Robert Prichard, qui prendra sa retraite le 31 mars 2020 après avoir été président du conseil d'administration depuis 2012, incarne ces valeurs de façon exemplaire. Au cours des 20 dernières années, Robert, à titre d'administrateur indépendant, a aidé BMO à traverser une période de croissance et de changements extraordinaires marquée par la crise financière de 2008, la révolution des technologies numériques, de multiples acquisitions et les changements économiques nous ayant permis d'accélérer notre croissance et de devenir une banque nord-américaine de premier plan. Au nom de l'équipe de direction et de tous les employés de BMO, je tiens à le remercier pour son jugement éclairé, ses judicieux conseils et sa gouvernance efficace. J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à son successeur au poste de président du conseil, George Cope, qui siège à notre Conseil d'administration depuis 2006. George est l'un des chefs d'entreprise les plus respectés au Canada – notamment à titre de président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada – et il comprend clairement comment BMO peut tirer parti des occasions à venir pour poursuivre sa croissance.

Nous avons établi nos priorités. Nous sommes dynamiques et résilients. Nous ciblons nos actions et voyons un potentiel de croissance dans tous nos secteurs. Nous savons où nous allons et accélérons pour y arriver. Mais surtout, nous savons *pourquoi* nous venons travailler chaque jour. Nos clients et toutes nos parties prenantes comptent sur nous pour agir de manière résolue face au changement et s'attendent à ce que nous nous surpassions. Alors que nous contribuons à faire avancer les choses, la raison d'être bien ancrée de BMO alimente notre ambition collective – et favorise notre réussite commune.

Darryl White

A photograph of two men standing in a modern office with large windows. The man on the left is wearing a blue polo shirt and khaki pants, looking towards the right. The man on the right is wearing a dark long-sleeved shirt and dark pants, gesturing with his hands as if in conversation. The windows offer a view of a cityscape under a clear blue sky.

L'argent permet de réaliser
de grandes choses.

Mais il faut encore plus pour
faire une différence.

La valeur commune que notre Banque crée va bien au-delà du profit. En collaboration avec nos clients, nos employés et les collectivités, nous cherchons à accélérer le changement positif, unis par notre conviction que le succès peut être mutuel.

Nous savons plus que jamais pourquoi nous faisons ce que nous faisons. À mesure que nous allons de l'avant, faisant face au changement avec assurance, nous avons exprimé nos convictions en un énoncé simple qui reflète notre raison d'être :

AVOIR LE CRAN DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE COMME EN AFFAIRES

> Doug Bourque, vice-président, Services bancaires aux Autochtones, C.-B. et Yukon, et Ouray Crowfoot, chef des finances de la nation des Siksika, au parc historique de Blackfoot Crossing en Alberta, au Canada.

Nos engagements audacieux

DOUBLER LES BONNES ACTIONS

Chaque jour, nous travaillons à amplifier l'impact de la raison d'être de BMO, tirant parti de la force de nos employés, de nos plateformes et de nos partenariats. Au cours de la dernière année, nous avons annoncé des engagements audacieux dans trois domaines clés :

UN AVENIR DURABLE

400 milliards de dollars

Nous mobilisons **400 milliards de dollars** en capital et en investissements de clients, offrons des produits financiers et des services-conseils novateurs et dotons un fonds d'impact d'un capital initial de **250 millions de dollars** – le tout pour aider les entreprises à obtenir des résultats durables.

UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE

Doubler notre apport

Nous doublons les prêts aux petites entreprises, augmentons le nombre de nos clients aux États-Unis et faisons passer notre portefeuille de prêts au Canada à **10 milliards de dollars** – tout en doublant notre soutien aux entreprises détenues par des femmes grâce à une équipe attirée de directeurs responsables de l'expansion des affaires.

UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Élimination des obstacles

Nous augmentons la diversité à l'échelle de la Banque et investissons simultanément dans le perfectionnement des compétences afin de préparer les employés de BMO au milieu de travail de l'avenir. Et nous collaborons avec des organismes du secteur public et sans but lucratif pour favoriser le développement économique inclusif.

Par exemple, nous nous sommes engagés à verser à United Way of Metro Chicago et à United Way Greater Toronto **10 millions de dollars** chacun pour les aider à réduire les disparités économiques et à créer des occasions durables dans tous les quartiers de Chicago et de Toronto.

Notre raison d'être en action

La raison d'être de BMO oriente tout ce que nous faisons. En plus des mesures de la performance de l'organisation, nous avons fait le suivi de nombreuses autres mesures de nos progrès tout au long de l'exercice 2019. Voici quelques exemples :

Conduite

Sociétés les plus éthiques du monde en 2019

Pour une deuxième année d'affilée, BMO a été mis à l'honneur par l'Ethisphere Institute, un leader mondial au chapitre de la définition et de l'avancement des normes liées aux pratiques commerciales éthiques. Nous sommes l'une des trois entreprises canadiennes – et la seule banque au Canada et l'une des cinq seules banques au monde – à figurer sur la liste de 2019.

Meilleurs employeurs pour les femmes aux États-Unis en 2019

Nous avons été reconnus par le magazine *Forbes* comme un leader du secteur bancaire en matière de diversité et d'inclusion. Le classement est basé sur un sondage indépendant mené à l'échelle nationale auprès de 60 000 employés qui travaillent pour des entreprises employant au moins 1 000 personnes pour effectuer leurs activités aux États-Unis.

Indice Bloomberg d'égalité des sexes 2019

Pour la quatrième année d'affilée, BMO figure à cet indice global phare qui fait le suivi de la façon dont les sociétés ouvertes font progresser l'égalité des femmes en milieu de travail.

Productivité

De 30 jours à 30 minutes : l'évaluation des demandes de prêt repensée

Affaires express BMO, notre nouvelle plateforme d'octroi de crédit aux petites entreprises, simplifie considérablement le processus d'approbation. Il en découle des clients plus satisfaits, ce qui fait augmenter nos revenus et notre part de marché.

Deux fois plus de demandes de crédit sur valeur domiciliaire grâce au traitement par voie numérique

Le nouveau programme de prêts hypothécaires de BMO offert aux États-Unis en partenariat avec Blend, qui dispose d'une plateforme de prêt numérique, a permis de doubler le nombre de demandes de crédit sur valeur domiciliaire et de réduire de 100 000 heures les délais de traitement annuellement.

Temps d'intégration réduit de moitié pour les clients de BMO Ligne d'action

Des améliorations apportées à BMO Ligne d'action, notre plateforme de négociation en ligne primée, ont permis de réduire de 50 % le processus d'intégration – et de doubler le nombre de clients qui s'inscrivent en ligne.



Données et numérique

Prix de la meilleure innovation numérique

La fonction QuickPay de BMO, une nouvelle façon simple de payer des factures, a remporté le prix de la meilleure innovation numérique aux Banking Technology Awards 2018. QuickPay utilise l'apprentissage machine et la reconnaissance optique pour faciliter et accélérer les paiements de facture par courriel.

Deux prix Celent Model Bank 2019

Dans le cadre des prix Celent 2019, le prix de mise en œuvre d'un centre de services de paiement nous a été décerné pour la plateforme de paiements de BMO, qui tire parti de nos capacités bancaires transfrontalières de haut calibre pour soutenir les solutions de paiement émergentes. Nous avons aussi remporté le prix de mise en œuvre d'une innovation pour InnoV8 de BMO, une initiative d'accélération numérique qui développe et met à l'essai des idées visant à transformer le parcours financier des clients.

Leader dans la détection des cybermenaces

En 2019, nous avons mis sur pied l'Unité Crime financier (UCF) de BMO, une entité centrale qui regroupe en une équipe unifiée les fonctions de cybersécurité, de gestion du risque de fraude et de sécurité physique ainsi que des experts de nos secteurs d'activité. Cette équipe qui travaille en étroite collaboration peut repérer et prévenir les menaces à la sécurité et y réagir plus rapidement et plus efficacement que jamais. L'UCF est située dans notre nouveau Centre de fusion des données, un centre de sécurité de pointe unique, qui réunit des spécialistes de la sécurité, des secteurs d'activité et des services d'entreprise.

Expérience client

Meilleure banque commerciale au Canada en 2019

Pour la cinquième année d'affilée, le magazine *World Finance* a mis à l'honneur notre équipe Services bancaires aux grandes entreprises lors de sa remise de prix pour le secteur bancaire, soulignant la forte orientation régionale et sectorielle de BMO et notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices.

Parmi les dix premiers prêteurs commerciaux aux États-Unis¹

En 2019, nous avons consolidé notre place parmi les plus importants prêteurs commerciaux aux États-Unis – une position qui témoigne de notre grande expertise dans des secteurs d'activité clés. Environ les deux tiers de nos nouveaux prêts aux États-Unis proviennent de segments que nous servons à l'échelle nationale.

Meilleure banque privée au Canada en 2019

BMO Banque privée s'est classée au premier rang pour la neuvième année d'affilée dans le classement annuel du magazine *World Finance*.

Plateforme unique de rétroaction des clients

Au cours de la dernière année, nous avons mis en œuvre un solide programme de rétroaction et de rappel des clients qui fournit des données en temps réel, contribuant à favoriser l'excellence du service et à renforcer la fidélité à long terme.

¹D'après les documents déposés auprès des organismes de réglementation américains, accessibles publiquement (FR Y-9Cs et FFIEC 002s) et l'analyse interne.

Conseil d'administration¹

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.), CA (R.-U.), CISM, CISA
Administratrice
Conseils ou comités : Audit et révision (présidente), Gouvernance et mise en candidature
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, c.m.
Présidente et chef de la direction, Énergir
Conseils ou comités : Audit et révision
Administratrice depuis : 2011

Craig W. Broderick
Administrateur
Conseils ou comités : Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2018

George A. Cope, c.m.
Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines
Administrateur depuis : 2006

Christine A. Edwards
Associée, Winston & Strawn LLP
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente), Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum
Professeur titulaire de la chaire d'économique Charles Moskos, Université Northwestern
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2015

Ronald H. Farmer
Directeur général, Mosaic Capital Partners
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président), Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2003

David Harquail
Chef de la direction, Franco-Nevada Corporation
Conseils ou comités : Audit et révision
Administrateur depuis : 2018

Linda S. Huber
Chef des finances, MSCI Inc.
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2017

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction, Metro Inc.
Conseils ou comités : Ressources humaines
Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore
Administratrice
Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2015

Philip S. Orsino, O.C., F.C.P.A., F.C.A.
Administrateur
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 1999

J. Robert S. Prichard, o.c., o.ont., FRSC, F.I.C.D.
Président du conseil non membre de la direction de Torys LLP
Conseils ou comités : Président du conseil, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2000

Darryl White
Chef de la direction, BMO Groupe financier
Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
Administrateur depuis : 2017

Don M. Wilson III
Administrateur
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président)
Administrateur depuis : 2008

¹ Au 1^{er} novembre 2019.

Comité de direction²

Darryl White
Chef de la direction
BMO Groupe financier

Daniel Barclay
Chef, BMO Marchés des capitaux

David Casper
Chef de la direction
BMO Financial Corp.
et chef, Services bancaires aux grandes entreprises
Amérique du Nord

Patrick Cronin
Chef, Gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Simon Fish
Conseiller général
BMO Groupe financier

Thomas Flynn
Chef des finances
BMO Groupe financier

Cameron Fowler
Président, Services bancaires Particuliers et entreprises
Amérique du Nord

Ernie (Erminia) Johansson
Chef, Services bancaires aux particuliers Amérique du Nord et Services bancaires aux entreprises aux États-Unis

Mona Malone
Chef des ressources humaines et chef, Talent et culture
BMO Groupe financier

Catherine Roche
Chef, Marketing et stratégies
BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg
Chef, BMO Gestion de patrimoine

Richard Rudderham
Chef, Intégration de la technologie aux secteurs et chef par intérim, Initiatives stratégiques, infrastructure et innovation

Luke Seabrook³
Chef, Initiatives stratégiques, infrastructure et innovation

Steve Tennyson
Chef, Technologie et opérations
BMO Groupe financier

² Au 1^{er} novembre 2019.

³ En congé pour raisons personnelles depuis le 1^{er} juin 2019.

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 130, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2019. Le commentaire a été établi en date du 3 décembre 2019. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Au premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15) et nous avons décidé de présenter rétrospectivement les périodes antérieures comme si nous avions toujours appliqué cette norme. Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées. Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour cette raison, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir la page 33.

Table des matières

<p>14 L'encadré Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p>15 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier, nos objectifs et les données importantes sur notre performance.</p> <p>16 Faits saillants financiers</p> <p>17 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>18 La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2019 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2020.</p> <p>20 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent.</p> <p>21 La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres.</p> <p>21 Rendement total des capitaux propres</p> <p>21 Croissance du bénéfice par action</p> <p>22 Rendement des capitaux propres</p> <p>22 Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p> <p>23 L'Analyse des résultats financiers de 2019 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des cours de change.</p> <p>32 L'Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation, ainsi que les défis auxquels ils font face. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2019 et des éléments sur lesquels ils mettront l'accent en 2020, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.</p> <p>32 Sommaire</p> <p>33 Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p>34 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada</p> <p>38 Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis</p> <p>42 BMO Gestion de patrimoine</p> <p>46 BMO Marchés des capitaux</p> <p>50 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p> <p>52 Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2019 et Analyse des résultats financiers de 2018 : ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2019.</p>	<p>57 L'Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et certains instruments financiers désignés.</p> <p>57 Sommaire du bilan</p> <p>59 Gestion globale du capital</p> <p>66 Instruments financiers désignés et arrangements hors bilan</p> <p>68 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p>68 Risques pouvant influencer sur les résultats futurs</p> <p>72 Aperçu de la gestion des risques</p> <p>73 Cadre et risques</p> <p>78 Risque de crédit et de contrepartie</p> <p>86 Risque de marché</p> <p>91 Risque d'assurance</p> <p>91 Risque de liquidité et de financement</p> <p>100 Risque opérationnel</p> <p>103 Risque juridique et réglementaire</p> <p>105 Risque d'entreprise</p> <p>105 Risque de stratégie</p> <p>105 Risque environnemental et social</p> <p>106 Risque de réputation</p> <p>107 La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2019 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.</p> <p>107 Estimations comptables critiques</p> <p>111 Modifications de méthodes comptables en 2019</p> <p>111 Modifications futures de méthodes comptables</p> <p>111 Transactions avec des parties liées</p> <p>112 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p>113 Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>114 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements</p> <p>116 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
--	---

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion de l'exercice, la *Notice annuelle* et l'*Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction*, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section *Gestion globale des risques*, qui commence à la page 68, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, d'entreprise, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient s'en trouver sensiblement affaiblies.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2020 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, et elles comprennent des déclarations de notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « viser » et « pouvoir ».

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, le marché de l'habitation au Canada, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la législation et les interprétations fiscales, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les modifications de nos cotes de crédit, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions des épidémies de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques, la sécurité de l'information, la vie privée et la cybersécurité, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs* ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section *Gestion globale des risques*, qui commence à la page 68, sections qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentées dans la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques, les liens passés entre les variables économiques et financières ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (BMO) est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un actif totalisant 852 milliards de dollars et un effectif mobilisé et diversifié, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, nous servons plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion privée, BMO Ligne d'action, BMO Gestion de patrimoine, É.-U., BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, par l'intermédiaire de ses secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Ces mesures établissent la fourchette d'objectifs de rendement au fil du temps. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétit pour le risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir des ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Dans la gestion de notre exploitation et de nos risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer leur vigueur à long terme et leurs perspectives de croissance futures, d'autre part.

Pour 2019, notre taux de croissance du BPA ajusté sur un an s'est établi à 4,9 %, et s'est chiffré à 7,9 % en moyenne au cours des trois derniers exercices, ce qui est conforme à notre cible de croissance de 7 % à 10 %. Le levier d'exploitation net ajusté s'est établi à 0,8 % en 2019, en partie en raison d'une charge liée aux indemnités de départ au sein de BMO Marchés des capitaux. Ce levier a été positif au cours de chacun des trois derniers exercices. Notre RCP ajusté sur un an est passé de 14,6 % en 2018 à 13,7 % en 2019, et s'est établi en moyenne à 14 % au cours des trois derniers exercices. Dans un contexte où les taux d'intérêt demeurent bas et en considérant qu'une hausse des exigences de fonds propres est à prévoir, il sera difficile d'atteindre un RCP de 15 % à court terme, même si nous croyons qu'il s'agit d'un objectif approprié pour continuer d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de nos activités. Nous sommes bien capitalisés, notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 11,4 %.

Données importantes sur notre performance

Au 31 octobre 2019 ou pour les périodes closes à cette date	1 an	5 ans [*]	10 ans [*]
Rendement total des capitaux propres annuel moyen	3,2	7,8	11,6
Croissance du BPA, taux annuel moyen	6,0	6,3	11,9
Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen	4,9	7,4	9,0
RCP, taux annuel moyen	12,6	12,7	13,8
RCP ajusté, taux annuel moyen	13,7	13,7	14,4
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	7,4	5,7	3,8
Rendement de l'action ^{**}	4,2	4,0	4,2
Ratio cours-bénéfice ^{**}	11,3	11,9	11,9
Ratio cours-valeur comptable ^{**}	1,36	1,45	1,53
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	s. o.	s. o.

^{*} Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2009, et les IFRS en 2014 et 2019, respectivement.

^{**} La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2019. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

La section ci-dessus intitulée *Nos objectifs financiers* et les sections ci-après intitulées *Évolution de la situation économique et perspectives* et *Stratégie globale* contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé *Mise en garde* concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 14 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Sommaire de l'état des résultats			
Revenus nets d'intérêts 1)	12 888	11 438	11 275
Revenus autres que d'intérêts 1) 2)	12 595	11 467	10 832
Revenus 2)	25 483	22 905	22 107
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	2 709	1 352	1 538
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 3)	751	700	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	121	(38)	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 3)	872	662	746
Charges autres que d'intérêts 2)	14 630	13 477	13 192
Charge d'impôts sur le résultat 4)	1 514	1 961	1 292
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 758	5 453	5 337
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2
Bénéfice net ajusté	6 249	5 982	5 497
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire)			
Bénéfice par action	8,66	8,17	7,90
Bénéfice par action ajusté	9,43	8,99	8,15
Croissance du bénéfice par action (%)	6,0	3,3	14,3
Croissance du bénéfice par action ajusté (%)	4,9	10,3	8,3
Dividendes déclarés par action	4,06	3,78	3,56
Valeur comptable d'une action	71,54	64,73	61,91
Cours de clôture de l'action	97,50	98,43	98,83
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
À la clôture de la période	639,2	639,3	647,8
Nombre moyen dilué	640,4	644,9	652,0
Valeur marchande globale des actions ordinaires (en milliards de dollars)	62,3	62,9	64,0
Rendement de l'action (%)	4,2	3,8	3,6
Ratio de distribution (%)	46,8	46,1	44,9
Ratio de distribution ajusté (%)	43,0	41,9	43,5
Mesures et ratios financiers (%)			
Rendement des capitaux propres	12,6	13,3	13,2
Rendement des capitaux propres ajustés	13,7	14,6	13,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	15,1	16,2	16,3
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	16,1	17,5	16,4
Croissance du bénéfice net	5,6	2,1	15,3
Croissance du bénéfice net ajusté	4,5	8,8	9,5
Croissance des revenus	11,3	3,6	5,5
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI	5,7	4,8	5,9
Croissance des charges autres que d'intérêts	8,6	2,2	2,1
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées	5,0	3,5	3,5
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI	64,2	62,5	64,1
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	61,4	61,9	62,7
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI	(2,9)	2,6	3,8
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	0,8	1,3	2,0
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,70	1,67	1,74
Taux d'impôt effectif 4)	20,8	26,5	19,5
Taux d'impôt effectif ajusté	21,1	20,7	19,8
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,20	0,17	0,20
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,17	0,18	0,22
Bilan (en millions de dollars, sauf indication contraire)			
Actifs	852 195	773 293	709 604
Solde brut des prêts et acceptations	451 537	404 215	376 886
Solde net des prêts et acceptations	449 687	402 576	375 053
Dépôts	568 143	520 928	479 792
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	45 728	41 381	40 105
Ratio de la trésorerie et des valeurs mobilières au total des actifs (%)	28,9	29,9	28,5
Ratios des fonds propres (%)			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	11,3	11,4
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0	12,9	13,0
Ratio du total des fonds propres	15,2	15,2	15,1
Ratio de levier	4,3	4,2	4,4
Cours de change (\$) :			
Dollar CA/dollar US	1,3165	1,3169	1,2895
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,3290	1,2878	1,3071

1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

3) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instrument financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale.

4) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 tient compte d'une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

s. o. - sans objet

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Les résultats et mesures sont également présentés après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que nous menons aux États-Unis sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section *Change*, à la page 23, pour obtenir une analyse des répercussions des variations des cours de change sur nos résultats. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018	2017
Résultats comptables			
Revenus	25 483	22 905	22 107
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(2 709)	(1 352)	(1 538)
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(872)	(662)	(746)
Charges autres que d'intérêts	(14 630)	(13 477)	(13 192)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	7 272	7 414	6 631
Charge d'impôts sur le résultat	(1 514)	(1 961)	(1 292)
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339
BPA dilué (\$)	8,66	8,17	7,90
Éléments d'ajustement (avant impôts) ¹⁾			
Coûts d'intégration des acquisitions ²⁾	(13)	(34)	(87)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	(128)	(116)	(149)
Coûts de restructuration ⁴⁾	(484)	(260)	(59)
Ajustement lié à la réassurance ⁵⁾	(25)	-	-
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances ⁶⁾	-	-	76
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ⁷⁾	-	277	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(650)	(133)	(219)
Éléments d'ajustement (après impôts) ¹⁾			
Coûts d'intégration des acquisitions ²⁾	(10)	(25)	(55)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	(99)	(90)	(116)
Coûts de restructuration ⁴⁾	(357)	(192)	(41)
Ajustement lié à la réassurance ⁵⁾	(25)	-	-
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances ⁶⁾	-	-	54
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ⁷⁾	-	203	-
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ⁸⁾	-	(425)	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(491)	(529)	(158)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,77)	(0,82)	(0,25)
Résultats ajustés			
Revenus	25 483	22 905	22 107
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(2 684)	(1 352)	(1 538)
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 799	21 553	20 569
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(872)	(662)	(822)
Charges autres que d'intérêts	(14 005)	(13 344)	(12 897)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	7 922	7 547	6 850
Charge d'impôts sur le résultat	(1 673)	(1 565)	(1 353)
Bénéfice net	6 249	5 982	5 497
BPA dilué (\$)	9,43	8,99	8,15

- 1) Les éléments d'ajustement sont, en règle générale, imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et de certains coûts d'intégration des acquisitions qui, eux, sont ventilés aux groupes d'exploitation et de l'ajustement lié à la réassurance qui, lui, est inclus dans les SCVPI de BMO Gestion de patrimoine.
- 2) Les coûts d'intégration des acquisitions liés aux activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquis sont imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha sont présentés dans BMO Marchés des capitaux. Ils sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Ces montants sont imputés aux groupes d'exploitation en tant que charges autres que d'intérêts. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 33, 36, 40, 44 et 48.
- 4) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration de 357 millions de dollars après impôts (484 millions avant impôts) liée aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer notre efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. La charge de restructuration en 2018 et en 2017 découlait également d'une orientation similaire à l'échelle de la Banque. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 5) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans BMO Gestion de patrimoine.
- 6) Les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances sont constatés dans la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise pour l'exercice 2017.
- 7) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 8) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 inclut une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la page 111.

Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2019 et perspectives pour 2020

L'économie canadienne a connu une croissance modérée en 2019 sous l'effet des hausses antérieures des taux d'intérêt, des réductions de la production pétrolière et de la faiblesse de l'activité économique mondiale. Malgré de solides gains en matière d'emploi, les dépenses de consommation sont demeurées faibles, en raison de l'endettement élevé des ménages. Les investissements des entreprises se sont contractés compte tenu de l'incertitude croissante liée aux politiques commerciales mondiales, y compris le report de la ratification de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Malgré la valeur relativement faible du dollar canadien, les exportations ont fléchi sous l'effet du ralentissement de la demande mondiale. Cependant, après avoir décliné à la suite du resserrement de la réglementation des prêts hypothécaires en 2018, le marché de l'habitation s'est raffermi, une vigueur qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt et une croissance de la population due à l'immigration. Après avoir légèrement augmenté les taux d'intérêt depuis le milieu de 2017, la Banque du Canada maintient les taux d'intérêt à de bas niveaux depuis octobre 2018 pour soutenir l'économie, et cette tendance devrait se poursuivre en 2020. Les faibles taux d'intérêt et les mesures de relance budgétaire annoncées durant la campagne électorale fédérale de 2019 devraient favoriser une amélioration de la croissance du PIB réel, estimée à 1,7 % en 2019 et qui devrait passer à 1,8 % en 2020. Sur le marché de l'habitation, le volume des ventes et le prix des habitations devraient continuer d'augmenter modérément, sous l'effet des faibles coûts d'emprunt et du programme incitatif à l'achat d'une première propriété. Le taux de chômage devrait se maintenir près de 5,5 %, son niveau le plus bas en quatre décennies. Au cours de la prochaine année, le dollar canadien se maintiendra probablement autour des faibles valeurs constatées récemment, soit environ 0,76 \$ US, en raison du déficit commercial qui persiste. On s'attend à ce que la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité progresse de 3,0 % en 2020, tandis que la demande de prêts hypothécaires à l'habitation devrait augmenter de 3,6 %. La croissance des prêts aux entreprises non financières, estimée à 10,0 % en 2019, devrait ralentir et s'établir à 5,1 % en 2020, en raison du recul des investissements des entreprises.

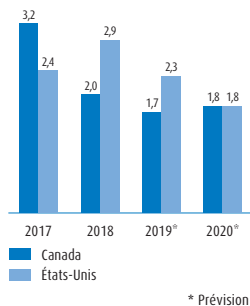
Alors qu'elle était de 2,9 % en 2018, la croissance du PIB réel aux États-Unis a ralenti en 2019 pour s'établir à un taux estimé à 2,3 %, sous l'effet de politiques budgétaires moins souples et de l'incidence négative du protectionnisme commercial sur les investissements des entreprises. Les exportations ont fléchi en raison des tarifs douaniers de rétorsion, de la vigueur du dollar américain et d'un ralentissement de la demande globale. Cependant, la baisse des taux hypothécaires a entraîné une reprise du marché de l'habitation, tandis que l'augmentation soutenue du revenu personnel, la progression de la richesse des ménages à un niveau record et les faibles coûts du service de la dette ont soutenu les dépenses de consommation. Les récentes baisses de taux d'intérêt décrétées par la Réserve fédérale et l'augmentation des dépenses fédérales prévue devraient contribuer à une croissance stable du PIB réel de 1,8 % en 2020. Comme l'économie devrait enregistrer un taux de croissance s'approchant de la croissance potentielle à long terme, le taux de chômage devrait demeurer près des creux historiques des cinquante dernières années. On s'attend à ce que la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité reste modérée et s'établisse à 3,3 % en 2020, tandis que le récent recul des taux d'intérêt devrait favoriser une légère hausse de la demande de prêts hypothécaires à l'habitation, croissance qui devrait atteindre 4,0 %. La diminution des dépenses d'entreprise devrait se traduire par un fléchissement de la croissance des prêts aux entreprises à l'échelle du secteur d'activité, qui devrait s'établir à 4,2 % en 2020, alors que de très solides gains ont été enregistrés au cours des deux années précédentes.

Le taux moyen de croissance économique dans les huit États où BMO offre des services bancaires aux particuliers et aux entreprises (Illinois, Wisconsin, Missouri, Kansas, Indiana, Minnesota, Floride et Arizona), qui était estimé à 2,5 % en 2019, devrait fléchir et s'établir à 2,0 % en 2020 en raison du ralentissement de la croissance démographique dans la région du Midwest américain, de la baisse de la production manufacturière liée au commerce et du maintien des contraintes budgétaires en Illinois. Il s'agit d'un taux de croissance acceptable compte tenu de la durée record de l'expansion économique.

Les principaux risques qui assombrissent les perspectives économiques nord-américaines ont trait à une nouvelle escalade de conflits commerciaux, principalement entre les États-Unis et la Chine, et possiblement entre les États-Unis et l'Union européenne. Bien que les tarifs douaniers n'aient eu qu'une légère incidence sur la croissance économique, l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes pourrait faire grimper le taux de chômage. Le climat d'incertitude politique accrue lié à l'enquête sur la destitution du président américain, de même que les tensions géopolitiques croissantes, notamment entre les États-Unis et l'Iran, constituent un autre facteur susceptible de déstabiliser les marchés financiers mondiaux et d'affaiblir l'économie américaine. L'incertitude liée au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ne devrait pas avoir de conséquences défavorables importantes sur l'économie nord-américaine.

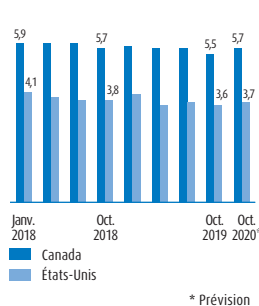
La section *Évolution de la situation économique et perspectives* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



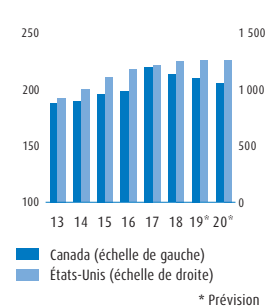
Les économies canadienne et américaine devraient enregistrer une croissance modérée en 2020 dans un contexte où persiste l'incertitude liée aux politiques commerciales.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



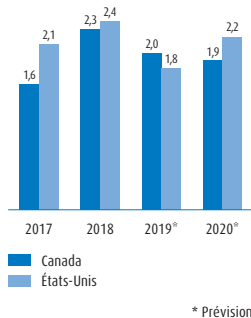
Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient demeurer stables.

Mises en chantier (en milliers)



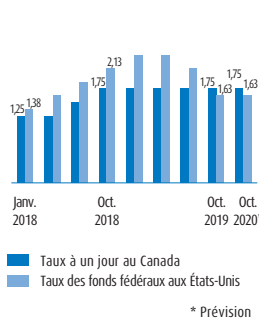
L'activité dans le marché de l'habitation devrait demeurer solide dans les deux pays.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



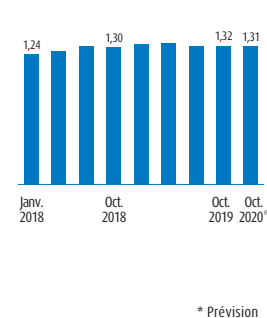
L'inflation devrait se maintenir près des cibles établies par les banques centrales.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient maintenir les taux stables en 2020.

Cours de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait se maintenir autour des faibles valeurs constatées récemment.

Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas, à l'exception des taux d'intérêt qui sont les taux à la fin de la période. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Stratégie globale

Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

Nos priorités stratégiques

- Assurer une croissance de premier plan dans nos activités prioritaires en fidélisant la clientèle.
- Simplifier, gagner en vitesse et améliorer la productivité.
- Exploiter le pouvoir du numérique et des données pour avancer.
- Être des leaders dans la prise et la gestion de risques prudentes, conformément à notre appétit global pour le risque.
- Activer une culture de haute performance.

Les stratégies de nos groupes d'exploitation sont présentées dans l'*Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation*, qui débute à la page 32.

Nos valeurs

Intégrité

Faire ce qui est bien

Empathie

Penser d'abord aux autres

Diversité

Apprendre de nos différences

Responsabilité

Bâtir un avenir meilleur

Nos principes de durabilité

BMO est résolu à poursuivre sa croissance de manière responsable et durable. Nos principes de durabilité sont présentés aux côtés de nos priorités stratégiques pour indiquer que la performance financière est indissociable de la responsabilité sociétale. Notre réussite en tant qu'organisation repose sur notre capacité à tenir nos engagements envers nos collectivités, nos employés et nos clients ainsi qu'à l'égard de notre planète. La croissance durable prend sa source au point de rencontre de tous ces éléments.

Changement social

Aider les gens à s'adapter et à réussir en encourageant la diversité et en concevant des produits et services qui traduisent l'évolution des attentes.

Résilience financière

Travailler avec nos clients à l'atteinte de leurs objectifs, et donner des conseils et un soutien aux collectivités mal desservies.

Renforcement des collectivités

Favoriser le bien-être social et économique des collectivités où nous vivons, travaillons et offrons du soutien.

Impact environnemental

Réduire notre empreinte écologique en tenant compte des répercussions de nos activités.

Mesures de la valeur

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. Notre RTCP sur un an s'est établi à 3,2 %, demeurant relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Notre RTCP annuel moyen sur trois ans et notre RTCP annuel moyen sur cinq ans, respectivement à 8,6 % et à 7,8 %, ont été supérieurs à ceux des marchés canadiens en général.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2015 aurait valu 1 454 \$ au 31 octobre 2019, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 45,4 %.

Le 3 décembre 2019, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,06 \$ par action, soit une hausse de 0,03 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,06 \$ par action, ou de 6 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2020 aux actionnaires inscrits le 3 février 2020. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté quatre fois et de 14 % le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui était de 0,93 \$ pour le premier trimestre de 2018. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 6 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	4,5	3,6
Dividende versé (en dollars, par action)	3,99	3,72	3,52	3,36	3,20	5,9	5,6
Rendement de l'action (%)	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	(0,9)	(0,4)	15,8	12,3	(7,0)	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	8,6	7,8

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.
n. s. - non significatif

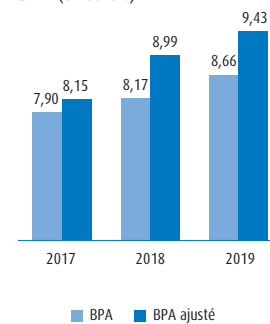
Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 8,66 \$, une hausse de 0,49 \$, ou de 6 %, par rapport à 8,17 \$ en 2018. Le BPA ajusté s'est établi à 9,43 \$, une hausse de 0,44 \$, ou de 5 %, par rapport à 8,99 \$ en 2018. La croissance du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une augmentation sur un an de 5 %, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a diminué de 1 %, principalement en raison des rachats d'actions.

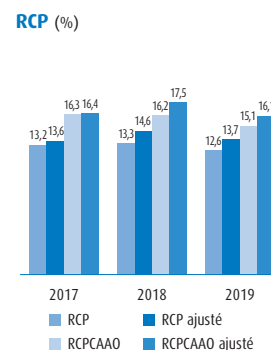
Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197, contient plus de détails sur le BPA dilué. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

BPA (en dollars)



Rendement des capitaux propres

En 2019, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 12,6 % et le RCP ajusté, à 13,7 %, comparativement à 13,3 % et à 14,6 %, respectivement, en 2018. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont diminué en 2019, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice net. Une augmentation de 278 millions de dollars, ou de 5 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 240 millions, ou de 4 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées en 2019. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 4,4 milliards de dollars, soit de 11 % par rapport à 2018, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) comptable s'est établi à 15,1 %, comparativement à 16,2 % en 2018, et le RCPCAA ajusté s'est chiffré à 16,1 %, comparativement à 17,5 % en 2018. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 11 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 71,54 \$, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des capitaux propres.



Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite du passif d'impôts différés connexe. Le RCPCAA ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net. Le RCPCAA est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017
Bénéfice net comptable	5 758	5 453	5 339
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	(2)
Dividendes sur actions privilégiées	(211)	(184)	(184)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	5 547	5 269	5 153
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	99	90	116
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	5 646	5 359	5 269
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts 1)	392	439	42
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	6 038	5 798	5 311
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	44 170	39 754	38 962
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	12,6	13,3	13,2
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	13,7	14,6	13,6
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	37 456	33 125	32 303
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	15,1	16,2	16,3
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	16,1	17,5	16,4

1) Les autres éléments d'ajustement comprenaient le rajustement au titre de la réassurance en 2019, une charge liée à la réévaluation de notre actif d'impôt différé net aux États-Unis et un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations en 2018, et une diminution de la provision générale en 2017. Toutes les périodes incluent également des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions.

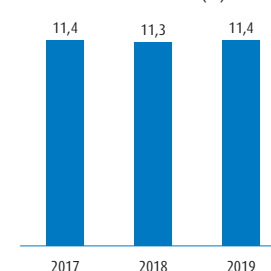
Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires démontre que BMO est bien capitalisé compte tenu du risque dans notre secteur d'activité. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,4 % au 31 octobre 2019, alors qu'il était de 11,3 % au 31 octobre 2018. Ce ratio a augmenté depuis la fin de l'exercice 2018, ce qui s'explique par une augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, qui a plus que contrebalancé la hausse des actifs pondérés en fonction des risques découlant de la croissance des affaires.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite ainsi que certains éléments d'actif d'impôts différés et d'autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Analyse des résultats financiers de 2019

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2019 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 137. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2018 à partir de la page 55.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a progressé en regard de celui de 2018, en raison de l'appréciation du billet vert. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents entre les dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats de l'entité aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2019, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat de nos activités aux États-Unis d'un montant de 16 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre les fluctuations des cours de change survenues en 2019, en 2018 et en 2017. Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Il y a lieu de se reporter à la section *Gestion globale du capital*, à la page 59, pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur notre capital.

Les fluctuations des cours de change auront aussi des répercussions sur le cumul des autres éléments du résultat global, du fait essentiellement de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger. Chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, devrait entraîner une augmentation (diminution) de 159 millions de dollars de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger.

Incidence des fluctuations des cours de change sur les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 c. 2018	2018 c. 2017
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2019	1,3290	
2018	1,2878	1,2878
2017		1,3071
Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	140	(62)
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	94	(48)
Augmentation (diminution) des revenus	234	(110)
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(7)	2
Diminution (augmentation) des charges	(165)	77
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat 1)	(35)	28
Augmentation (diminution) du bénéfice net comptable 1)	27	(3)
Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	140	(62)
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	94	(48)
Augmentation (diminution) des revenus	234	(110)
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(7)	2
Diminution (augmentation) des charges	(160)	75
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat 1)	(14)	6
Augmentation (diminution) du bénéfice net ajusté 1)	53	(27)

1) Le bénéfice net comptable du premier trimestre de 2018 tient compte d'une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Les résultats reflètent l'incidence de la réévaluation de change sur la charge d'impôts. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques – Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mise en garde

La présente section *Change* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Bénéfice net

En 2019, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 5 758 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 305 millions, ou de 6 %, comparativement à celui de l'exercice précédent. Après ajustement, il s'est chiffré à 6 249 millions, ce qui correspond à une hausse de 267 millions, ou de 4 %, ou encore de 4 % compte non tenu des répercussions du raffermissement du dollar américain. Le bénéfice net ajusté de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ne tient pas compte des charges de restructuration, ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. L'exercice considéré ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. Le bénéfice net ajusté de l'exercice précédent exclut en plus une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine et l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter au tableau Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté reflète surtout le bon rendement dégagé par nos Services bancaires PE et une progression des Services d'entreprise, annulés en partie par un recul de BMO Marchés des capitaux. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine a diminué, tandis que le bénéfice net ajusté a, quant à lui, augmenté.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 2 626 millions de dollars et le bénéfice net ajusté, à 2 628 millions, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ce qui représente dans les deux cas une augmentation de 77 millions, ou de 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des revenus plus élevés qui ont été en partie annulés par une hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net de l'exercice précédent incluait un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation.

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est élevé à 1 611 millions de dollars, ce qui correspond à une progression de 217 millions, ou de 16 %, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 654 millions, ce qui correspond à une progression de 215 millions, ou de 15 %, en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En dollars américains, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 212 millions, ce qui représente une hausse de 130 millions, ou de 12 %, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 244 millions, ce qui représente une hausse de 127 millions, ou de 11 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement des solides revenus et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs annulés dans une certaine mesure par l'augmentation des charges.

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est établi à 1 060 millions de dollars, comparativement à 1 072 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'ajustement lié à la réassurance du quatrième trimestre et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est élevé à 1 122 millions, une augmentation de 9 millions, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 862 millions, ce qui représente une progression de 57 millions, ou de 7 %, eu égard à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 899 millions, ce qui équivaut à une hausse de 53 millions, ou de 6 %, du fait essentiellement des revenus tirés des dépôts et des prêts plus élevés. Le bénéfice net comptable des activités d'assurance s'est élevé à 198 millions, comparativement à 267 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 223 millions, contre 267 millions, en raison essentiellement de la diminution des revenus liés à la réassurance.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est chiffré à 1 086 millions de dollars, comparativement à 1 156 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, s'est établi à 1 113 millions, contre 1 169 millions à l'exercice précédent. Les revenus plus élevés ont été plus que contrebalancés par la hausse des charges, y compris la charge au titre des indemnités de départ inscrite au deuxième trimestre de 2019, et par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 625 millions de dollars, comparativement à 718 millions il y a un an. La perte nette ajustée de l'exercice s'est chiffrée à 268 millions, contre 290 millions il y a un an. Les résultats ajustés de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ne tiennent pas compte des charges de restructuration. Celui de l'exercice précédent exclut en plus une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations et les coûts d'intégration des acquisitions. La perte nette ajustée s'est améliorée, du fait principalement de la baisse des charges, tandis que les revenus exclusion faite de l'ajustement sur une base d'imposition comparable (bic) sont demeurés relativement stables. Les résultats comptables ont inscrit une hausse attribuable essentiellement à l'incidence des éléments d'ajustements susmentionnés.

Plus de détails se trouvent à la section *Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation*, aux pages 32 à 51.

Revenus¹⁾

Les revenus comptables se sont établis à 25 483 millions de dollars, une augmentation de 2 578 millions, ou de 11 %, ou encore de 10 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus se sont chiffrés à 22 774 millions, une hausse de 1 221 millions, ou de 6 %, ou encore de 5 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, grâce au bon rendement des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, qui tient compte de l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise ont aussi augmenté.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une bic. Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2019 ont totalisé 296 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse par rapport au montant de 313 millions inscrit en 2018.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 396 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la croissance des soldes pour la plupart des produits, de la progression des revenus autres que d'intérêts et de l'amélioration des marges. Les revenus de l'exercice précédent comprenaient un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 441 millions de dollars, ou de 9 %, eu égard à l'exercice précédent. Exprimés en dollars américains, les revenus ont progressé de 215 millions, ou de 6 %, pour se chiffrer à 4 049 millions, en raison essentiellement de l'augmentation des soldes pour la plupart des produits et de la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par une compression de la marge nette d'intérêts.

Les revenus de BMO Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI comptables, se sont élevés à 4 953 millions de dollars, soit pratiquement les mêmes que ceux de l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont chiffrés à 4 978 millions, soit une hausse de 29 millions, ou de 1 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 555 millions, ce qui équivaut à une progression de 85 millions, ou de 2 %, du fait principalement de l'augmentation des revenus tirés des dépôts et des prêts et de l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, contrebalancées en partie par le recul des revenus tirés des commissions, y compris les commissions sur le rendement lié à la gestion d'actifs. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, se sont chiffrés à 398 millions, comparativement à 479 millions à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la diminution des revenus de réassurance. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, qui ne tiennent pas compte des revenus liés à la réassurance, se sont élevés à 423 millions, contre 479 millions à l'exercice précédent.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont inscrit une hausse de 371 millions de dollars, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, ou de 7 % si l'on exclut l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté, ce qui est essentiellement imputable à l'accroissement des revenus liés aux services bancaires aux sociétés, des revenus de commissions de prise ferme et de consultation. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, incluant une contribution importante de l'acquisition de KGS-Alpha, et par la hausse des revenus de négociation de contrats sur produits de base, ces facteurs étant contrebalancés en partie par la baisse des revenus de négociation.

Les revenus des Services d'entreprise ont progressé de 9 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section *Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation*, aux pages 32 à 51.

- 1) Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, il y a lieu de se reporter à la page 28.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	13
Revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10
Total des revenus	25 483	22 905	22 107	11
Total des revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569	6
Total des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés	22 799	21 553	20 569	6

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 12 888 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 1 450 millions, ou de 13 %, ou encore de 11 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les revenus nets d'intérêts, déduction faite des revenus de négociation, se sont chiffrés à 11 665 millions de dollars, soit une progression de 943 millions, ou de 9 %, ou encore de 8 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison principalement de l'augmentation des soldes de prêts et de dépôts, annulée en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts.

L'actif productif moyen a atteint 758,9 milliards de dollars, s'étant accru de 75,9 milliards, ou de 11 %, ou encore de 10 %, compte non tenu de l'appréciation du dollar américain, ce qui est imputable à une augmentation des prêts, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés.

La marge nette d'intérêts globale de BMO a progressé de 3 points de base, ce qui s'explique essentiellement par l'amélioration des revenus nets d'intérêts des activités de négociation et par l'élargissement des marges de PE Canada, contrebalancés en partie par la hausse des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et Services d'entreprise, qui ont une marge plus faible que la Banque. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts de BMO a chuté de 4 points de base, ce qui découle surtout de l'augmentation des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise, qui ont une marge plus faible que la Banque, facteurs partiellement compensés par l'amélioration de la marge de PE Canada et la contribution positive de PE États-Unis.

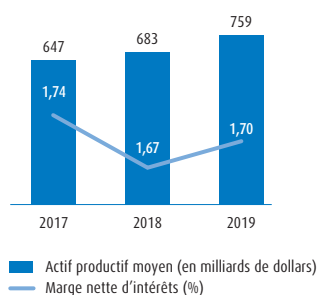
Le tableau 3, à la page 118, donne plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



Revenus nets*
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic)			Actif productif moyen			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation
PE Canada	5 878	5 541	6	222 513	212 965	4	264	260	4
PE États-Unis	4 218	3 843	10	119 640	103 394	16	353	372	(19)
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	10 096	9 384	8	342 153	316 359	8	295	297	(2)
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise	2 792	2 054	36	416 710	366 586	14	67	56	11
Total comptable de BMO	12 888	11 438	13	758 863	682 945	11	170	167	3
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	3 174	2 983	6	90 035	80 255	12	353	372	(19)

1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des exercices antérieurs et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 12 595 millions de dollars, soit une hausse de 1 128 millions, ou de 10 %, en encore de 9 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 9 886 millions, contre 10 115 millions à l'exercice précédent.

Les revenus autres que d'intérêt, déduction faite des SCVPI, ont diminué, en raison de la hausse des revenus de commissions sur prêts, de frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement et de commissions de prise ferme et de consultation, qui ont été plus que contrebalancés par la baisse des revenus de négociation et des revenus tirés des fonds d'investissement ainsi que par la diminution des revenus de change, autres que de négociation, et des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les revenus de négociation sont analysés à la section *Revenus de négociation* ci-après. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite de SCVPI, ont augmenté de 178 millions de dollars, ou de 2 %.

Le montant brut des revenus d'assurance a augmenté en regard de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des taux d'intérêt à long terme qui a fait augmenter la juste valeur des placements d'assurance au cours de l'exercice considéré, comparativement à des hausses des taux d'intérêt à long terme qui avaient fait baisser la juste valeur des placements d'assurance de l'exercice précédent, de l'incidence du raffermissement des marchés boursiers et de la croissance des activités. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. L'incidence de ces variations de la juste valeur est en grande partie contrebalancée par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, qui est prise en compte dans les SCVPI, tel qu'il est indiqué à la page 28.

Nous analysons généralement les revenus déduction faite des SCVPI, compte tenu de la mesure dans laquelle les revenus d'assurance peuvent varier et puisque cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI.

Le tableau 3, figurant à la page 118, donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Commissions et droits sur titres	1 023	1 025	964	-
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 204	1 134	1 109	6
Revenus de négociation	298	705	84	(58)
Commissions sur prêts	1 181	997	917	18
Frais de services de cartes	437	428	329	2
Gestion de placements et garde de titres	1 747	1 749	1 627	-
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 419	1 473	1 411	(4)
Commissions de prise ferme et de consultation	986	943	1 044	5
Profits sur titres, autres que de négociation	249	239	171	4
Revenus de change, autres que de négociation	166	182	191	(9)
Revenus d'assurance	3 183	1 879	2 070	69
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	151	167	386	(10)
Autres	551	546	529	1
Total comptable	12 595	11 467	10 832	10
Total comptable, déduction faite des SCVPI	9 886	10 115	9 294	(2)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	474	527	532	(10)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés	499	527	532	(5)

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, et des conditions des marchés. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Sur une base d'imposition comparable (bic), les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 97 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 1 778 millions. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont inscrit une hausse de 263 millions, ou de 60 %, grâce surtout à une contribution importante de l'acquisition de KGS-Alpha et à un profit lié à la juste valeur. Les revenus de négociation de contrats de change ont progressé de 24 millions, ou de 6 %, par suite de l'accélération des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont reculé de 183 millions, ou de 26 %, en raison essentiellement du ralentissement des activités auprès des entreprises clientes et d'une perte liée à la juste valeur. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base ont monté de 82 millions, ou de 130 %, grâce à l'accroissement des activités de couverture des clients et à l'expansion des activités. Les autres revenus de négociation ont diminué de 89 millions, ou de 94 %, en raison principalement des profits liés à la juste valeur se rapportant aux positions de couverture inscrites à notre bilan structurel comptabilisés l'an dernier.

La section *Risque de marché*, à la page 86, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ^{1) 2)}(en millions de dollars canadiens)
(base d'imposition comparable)

	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Pour l'exercice clos le 31 octobre				
Contrats de taux d'intérêt	700	437	480	60
Contrats de change	401	377	369	6
Contrats sur titres de participation	526	709	727	(26)
Contrats sur produits de base	145	63	84	+100
Autres contrats	6	95	39	(94)
Total (bic)	1 778	1 681	1 699	6
Compensation selon la bic	257	260	488	(1)
Total comptable	1 521	1 421	1 211	7
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	1 480	976	1 615	52
Revenus autres que d'intérêts – revenus de négociation	298	705	84	(58)
Total (bic)	1 778	1 681	1 699	6
Compensation selon la bic	257	260	488	(1)
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	1 521	1 421	1 211	7

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des exercices antérieurs et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) comptables se sont établis à 2 709 millions de dollars en 2019, une hausse de 1 357 millions par rapport à l'exercice précédent, et les SCVPI ajustés, qui excluent l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance, se sont chiffrés à 2 684 millions, soit une hausse de 1 332 millions. L'accroissement des SCVPI est attribuable aux diminutions des taux d'intérêt à long terme qui ont fait augmenter la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice considéré, comparativement à des hausses des taux d'intérêt à long terme qui ont fait diminuer la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice précédent, à la croissance des activités sous-jacentes et au raffermissement des marchés boursiers, ce qui a fait accroître la juste valeur des passifs au titre des indemnités. La hausse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités a été atténuée en grande partie par les revenus, tel qu'il est indiqué à la page 26.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 872 millions de dollars, comparativement à 662 millions en 2018. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 20 points de base en 2019, comparativement à 17 points de base au cours de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 751 millions, contre 700 millions à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision de PE Canada, de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise, compensée en partie par la baisse des dotations à la provision de PE États-Unis, dont les recouvrements ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes liées aux prêts douteux exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'élevait à 17 points de base en 2019, comparativement à 18 points de base au cours de l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 121 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude, hausse essentiellement attribuable à la croissance des soldes et aux modifications de la pondération des scénarios. Au cours de l'exercice précédent, un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 38 millions a été comptabilisé. Une dotation à la provision liée aux prêts productifs a été comptabilisée pour l'exercice en cours, comparativement à un recouvrement lors de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance plus élevée des prêts au cours de l'exercice considéré, ainsi que des dotations à la provision plus importantes du fait de la migration des portefeuilles et des changements de perspectives économiques de pondérations des scénarios en 2019.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE Canada a augmenté de 138 millions de dollars, pour s'établir à 607 millions, en raison de la hausse des dotations à la provision liées aux prêts douteux aux particuliers et aux entreprises ainsi que de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs plus élevée. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis a diminué de 23 millions par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 197 millions, ce qui est attribuable en grande partie aux recouvrements plus élevés liés aux prêts douteux contractés par des particuliers et des entreprises, contrebalancés en partie par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO Marchés des capitaux s'établissait à 80 millions, comparativement à des recouvrements nets de 18 millions pour l'exercice précédent, ce qui reflète les hausses de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les recouvrements de pertes sur créances des Services d'entreprise se sont élevés à 12 millions, contre 15 millions pour l'exercice précédent.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait à notre portefeuille de prêts canadiens, compte tenu de la taille importante de ce portefeuille par rapport à notre portefeuille de prêts américains et à notre portefeuille de prêts accordés dans d'autres pays. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour le Canada s'est élevé à 564 millions de dollars, contre 443 millions en 2018. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est élevé à 300 millions, ce qui correspond à une hausse par rapport à celui comptabilisé pour 2018, soit 238 millions. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts accordés dans d'autres pays s'est élevé à 8 millions, contre un recouvrement de 19 millions lors de l'exercice précédent. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 151, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 128, fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise ²⁾	Total de la Banque
2019							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	544	160	704	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	100	(2)	28	(5)	121
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	197	804	-	80	(12)	872
2018							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	466	258	724	6	(17)	(13)	700
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	3	(38)	(35)	-	(1)	(2)	(38)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	469	220	689	6	(18)	(15)	662
2017							
Total des dotations aux provisions spécifiques et à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	483	289	772	8	44	(78)	746

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 est conforme à la dotation aux provisions spécifiques aux termes de l'IAS 39 des exercices précédents. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a remplacé la dotation à la provision générale pour pertes sur créances aux termes de l'IAS 39. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend les dotations aux provisions spécifiques des groupes d'exploitation et inclut la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale des Services d'entreprise.

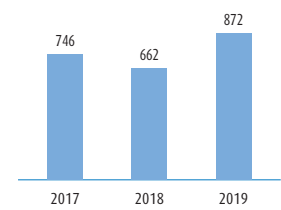
2) Avant 2018, la réduction de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances figure dans les résultats des Services d'entreprise.

Ratios de rendement des dotations à la provision pour pertes sur créances

	2019	2018	2017
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,20	0,17	0,20
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,17	0,18	0,22

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Charges autres que d'intérêts

En 2019, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 1 153 millions de dollars, ou de 9 %, comparativement à il y a un an, pour s'établir à 14 630 millions.

Les charges autres que d'intérêts ajustées des deux exercices excluent les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions. Les chiffres de l'année précédente excluent également un avantage de 277 millions de dollars découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations. Les coûts de restructuration se sont élevés à 484 millions en 2019 et à 260 millions en 2018, et se rapportent aux mesures prises à l'échelle de la Banque pour améliorer l'efficacité. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 128 millions et à 116 millions pour 2019 et 2018. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 13 millions et à 34 millions en 2019 et en 2018.

En 2019, les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 14 005 millions de dollars, soit une augmentation de 661 millions, ou de 5 %, ou encore de 4 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui reflète essentiellement la hausse des frais liés au personnel, y compris la charge au titre des indemnités de départ de BMO Marchés des capitaux comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 et l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha, et les coûts liés aux technologies plus élevés, facteurs compensés en partie par le recul des autres charges. La hausse de 1 153 millions, ou de 9 %, des charges autres que d'intérêts comptables, qui se sont établies à 14 630 millions, est attribuable aux facteurs et aux éléments d'ajustement susmentionnés.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans les tableaux ci-dessous intitulés Charges autres que d'intérêts et Charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 119.

Sur une base comptable, la rémunération liée au rendement s'est accrue de 100 millions de dollars, ou de 4 %, ou encore 3 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en partie en raison des répercussions de l'acquisition de KGS-Alpha. Sur une base comptable, les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont augmenté de 862 millions, ou de 17 %, ou encore de 16 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Après ajustement, les autres formes de rémunération du personnel ont augmenté de 365 millions, ou de 7 %, ou encore de 6 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. La charge liée aux indemnités de départ et l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha, toutes deux comptabilisées dans BMO Marchés des capitaux, représentent environ la moitié de la hausse d'un exercice à l'autre.

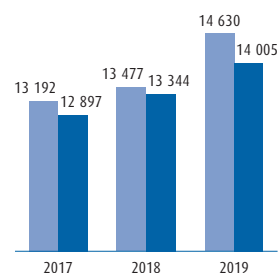
Les frais de bureau et de matériel ont grimpé de 235 millions de dollars, ou de 9 %, sur une base comptable et, sur une base ajustée, de 209 millions, ou de 8 %, ou encore de 7 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison surtout de l'accroissement de l'investissement dans les technologies. Les autres charges comptables ont diminué de 95 millions, ou de 3 %, et les autres charges ajustées ont diminué de 51 millions, ou de 2 %.

Le ratio d'efficacité comptable de BMO s'est amélioré de 140 points de base, pour se chiffrer à 57,4 %, et son ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 330 points de base, pour se chiffrer à 55,0 % en 2019. Selon les revenus nets¹⁾, le ratio d'efficacité comptable s'est établi à 64,2 %, contre 62,5 % il y a un an, et le ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 50 points de base, pour s'établir à 61,4 % en 2019.

Selon les revenus nets¹⁾, le levier d'exploitation comptable s'est élevé à -2,9 % et le levier d'exploitation ajusté a atteint 0,8 %.

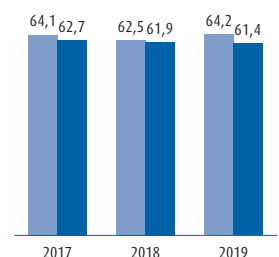
1) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Plus de renseignements se trouvent à la section *Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités*, à la page 28.

Charges autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



■ Charges autres que d'intérêts comptables
■ Charges autres que d'intérêts ajustées

Ratio d'efficacité net (%)



■ Ratio d'efficacité net
■ Ratio d'efficacité net ajusté

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le **levier d'exploitation ajusté** correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.

Charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Rémunération liée au rendement	2 610	2 510	2 386	4
Autres formes de rémunération du personnel	5 813	4 951	5 082	17
Rémunération totale du personnel	8 423	7 461	7 468	13
Bureaux et matériel	2 988	2 753	2 491	9
Autres	2 665	2 760	2 748	(3)
Amortissement des immobilisations incorporelles	554	503	485	10
Total des charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	13 192	9

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges autres que d'intérêts ajustées ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Rémunération liée au rendement	2 607	2 508	2 381	4
Autres formes de rémunération du personnel	5 361	4 996	5 008	7
Rémunération totale du personnel	7 968	7 504	7 389	6
Bureaux et matériel	2 947	2 738	2 430	8
Autres	2 664	2 715	2 742	(2)
Amortissement des immobilisations incorporelles	426	387	336	10
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	14 005	13 344	12 897	5

1) Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, des coûts d'intégration des acquisitions ni de l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations futures.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme nous l'indiquons à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 194.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 514 millions de dollars, contre 1 961 millions en 2018. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 20,8 % pour 2019, contre 26,5 % pour 2018. La hausse du taux d'impôt effectif comptable par rapport à l'exercice précédent est attribuable à la charge de 425 millions liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant d'une réforme fiscale américaine. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est établie à 1 673 millions en 2019, comparativement à 1 565 millions en 2018. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 21,1 % en 2019, contre 20,7 % en 2018.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant de ses établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des opérations de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 4 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 56 millions en 2018. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 140 des états financiers consolidés, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques*, à la page 107, pour obtenir des renseignements à cet effet.

Le tableau 4, à la page 119, présente en détail le montant des charges fiscales et des impôts de 2 334 millions de dollars relevant de BMO en 2019. De ce montant, un total de 1 434 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 830 millions est comptabilisée dans notre charge d'impôts sur le résultat, tandis que le reste, soit 604 millions, est comptabilisé dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat. La diminution par rapport à 2 715 millions en 2018 tient principalement à la baisse de la charge d'impôts sur le résultat.

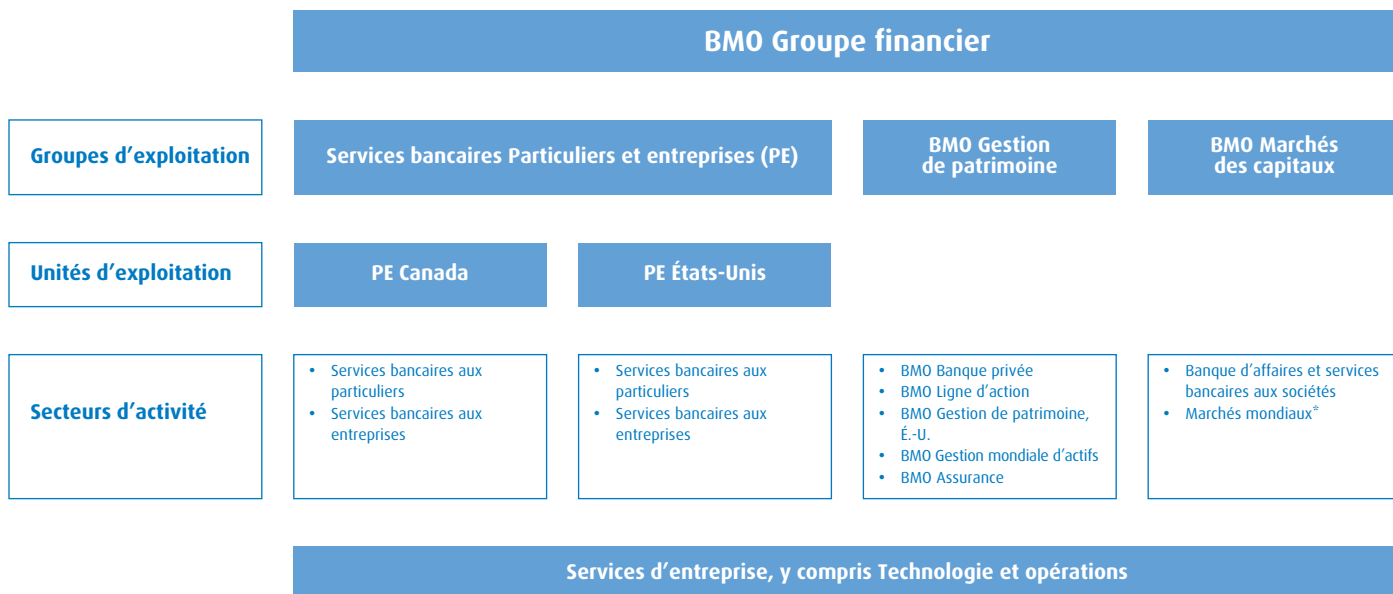
1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujetti aux impôts.

Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation

Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Rapport de gestion

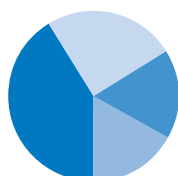


* Auparavant, Produits de négociation.

Les activités de BMO sont bien diversifiées par unité d'exploitation et par secteur géographique, ce qui comprend les régions et les segments de clientèle clés essentiels à nos plans stratégiques pour maintenir la croissance et offrir une valeur à nos actionnaires.

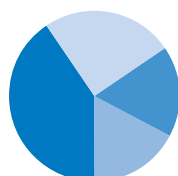
Bénéfice net comptable par unité d'exploitation*

2019



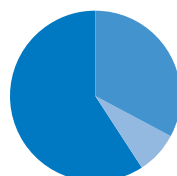
Bénéfice net ajusté par unité d'exploitation*

2019



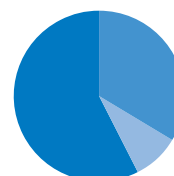
Bénéfice net comptable par pays

2019



Bénéfice net ajusté par pays

2019



La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus, des dotations à la provision pour pertes sur créances et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont reclassés en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

Depuis le premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés des revenus autres que d'intérêts aux revenus nets d'intérêts. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), au premier trimestre de 2019 et choisi de retraiter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, lorsque des clients nous remboursent certains débours engagés en leur nom, nous comptabilisons ce remboursement dans les revenus. Ces remboursements étaient auparavant portés en diminution de la dépense correspondante.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéficiaire sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			Total - PE		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts (bic)	5 878	5 541	5 261	4 218	3 843	3 551	10 096	9 384	8 812
Revenus autres que d'intérêts 1)	2 128	2 069	2 079	1 162	1 096	1 005	3 290	3 165	3 084
Total des revenus (bic) 1)	8 006	7 610	7 340	5 380	4 939	4 556	13 386	12 549	11 896
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	544	466	s. o.	160	258	s. o.	704	724	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	63	3	s. o.	37	(38)	s. o.	100	(35)	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	607	469	483	197	220	289	804	689	772
Charges autres que d'intérêts 1)	3 854	3 710	3 534	3 139	2 968	2 891	6 993	6 678	6 425
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 545	3 431	3 323	2 044	1 751	1 376	5 589	5 182	4 699
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	919	882	823	433	357	358	1 352	1 239	1 181
Bénéfice net comptable	2 626	2 549	2 500	1 611	1 394	1 018	4 237	3 943	3 518
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	2	3	43	45	46	45	47	49
Bénéfice net ajusté	2 628	2 551	2 503	1 654	1 439	1 064	4 282	3 990	3 567
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	3,0	2,0	13,2	15,6	36,9	(3,0)	7,5	12,1	7,9
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	3,0	2,0	13,1	15,0	35,1	(3,2)	7,3	11,9	7,7
Croissance des revenus (%)	5,2	3,7	6,4	8,9	8,4	(0,2)	6,7	5,5	3,8
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,9	5,0	3,3	5,8	2,7	0,9	4,7	3,9	2,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,9	5,0	3,3	5,9	2,9	1,0	4,8	4,0	2,3
Rendement des capitaux propres (%)	27,3	30,5	29,8	11,0	10,8	7,9	17,5	18,5	16,6
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	27,3	30,6	29,8	11,3	11,1	8,3	17,7	18,8	16,8
Levier d'exploitation (bic) (%)	1,3	(1,3)	3,1	3,1	5,7	(1,1)	2,0	1,6	1,6
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	1,3	(1,3)	3,1	3,0	5,5	(1,2)	1,9	1,5	1,5
Ratio d'efficacité (bic) (%)	48,1	48,7	48,2	58,3	60,1	63,4	52,2	53,2	54,0
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	48,1	48,7	48,1	57,3	58,9	62,0	51,8	52,7	53,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	2,64	2,60	2,53	3,53	3,72	3,68	2,95	2,97	2,90
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	9 545	8 222	8 268	14 418	12 692	12 581	23 963	20 914	20 849
Actif productif moyen	222 513	212 965	207 815	119 640	103 394	96 363	342 153	316 359	304 178
Solde moyen brut des prêts et acceptations	237 142	223 536	215 848	113 620	98 001	90 533	350 762	321 537	306 381
Solde moyen net des prêts et acceptations	236 253	222 673	215 667	112 904	97 346	90 572	349 157	320 019	306 239
Solde moyen des dépôts	175 125	159 483	152 492	106 733	90 738	85 927	281 858	250 221	238 419
Effectif - équivalent temps plein	14 728	14 740	14 648	7 013	7 248	7 197	21 741	21 988	21 845

1) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.

3) Les montants globaux avant impôts des Services bancaires PE de 59 millions de dollars en 2019, de 61 millions en 2018 et de 66 millions en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

s. o. - sans objet

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 4 237 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 294 millions, ou de 7 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 4 282 millions, soit une hausse de 292 millions, ou de 7 %. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à huit millions de clients. Nous sommes là pour aider les clients à prendre des décisions financières éclairées, qu'ils fassent affaire avec nous par l'intermédiaire de notre réseau de plus de 900 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques ou de notre réseau de plus de 3 300 guichets automatiques. Notre équipe des Services bancaires aux entreprises de haut calibre agit en tant que conseiller et partenaire de confiance pour nos clients dans divers secteurs d'activité à l'échelle du Canada.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts personnels et des conseils en matière de services financiers et de placement courants. Nos employés ont pour objectif d'offrir une expérience exceptionnelle à tous nos clients à chacune de leurs interactions avec eux.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change, de même que des programmes bancaires spécialisés. Notre équipe d'employés des services aux entreprises travaille en collaboration avec les clients pour les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance

Réalisations

- Nous avons gagné des parts de marché en ce qui a trait aux dépôts de particuliers, aux cartes de crédit, aux prêts aux entreprises et aux dépôts d'entreprises.
- Nous avons enregistré d'excellents résultats, supérieurs aux points de référence des entreprises chefs de file, dans notre sondage sur la mobilisation des employés, ce qui démontre l'engagement continu des employés à offrir une expérience client de premier plan.
- Nous avons tenu une série de campagnes promotionnelles efficaces pour appuyer des offres attrayantes, notamment sur le financement hypothécaire à l'habitation, les cartes de crédit et les services bancaires courants, initiative ayant contribué à une augmentation de la clientèle de BMO et au renforcement des relations avec les clients actuels.
- Nous avons encore augmenté la présence de conseillers au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent, quel que soit le moyen ou le moment qu'ils choisissent pour interagir avec nous.
- Nous avons mis en œuvre une nouvelle méthodologie de mesure, une plateforme permettant de recueillir les commentaires des clients et un rigoureux programme de rappel, lequel s'appuie sur une formation et un coaching de premier plan, pour comprendre les préoccupations des clients et y répondre et, ainsi, améliorer sans cesse l'expérience client.
- Nous avons modernisé 50 succursales au Canada et ouvert trois nouvelles succursales – y compris une succursale stratégique à Laval, une succursale concept dans le marché Stackt du centre-ville de Toronto et une nouvelle succursale intelligente à Cochrane, en Alberta.
- Nous avons amélioré les processus et l'efficacité de notre plateforme Affaires express BMO, ce qui permet à notre équipe de vente de consacrer plus de temps à interagir directement avec les clients.
- Nous avons constitué une nouvelle équipe, Technologie et innovation des Services bancaires aux entreprises, pour aider les entreprises à faire face à la concurrence et à croître dans le secteur de la technologie, en plein essor au Canada.
- Nous sommes fiers du fait que BMO a été nommé Meilleure banque commerciale au Canada pour la cinquième année d'affilée lors de la remise des prix 2019 pour le secteur bancaire par le magazine *World Finance*. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle, de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices.

Grande priorité : Offrir une expérience numérique de premier plan

Réalisations

- Nous avons élargi nos capacités d'ouverture de compte de crédit et les clients peuvent maintenant soumettre une demande de marge de crédit numérique ou de prêt hypothécaire préétabli au moyen d'un appareil mobile.
- Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, nous avons enregistré une hausse de 6 % du nombre total de comptes de chèques, d'épargne, de carte de crédit, de prêt hypothécaire à l'habitation, de prêt et de marge de crédit acquis au moyen des circuits numériques au Canada.
- BMO a été la première institution financière au Canada à offrir une gamme complète de méthodes d'authentification biométrique par le biais de son application mobile pour les clients des Services bancaires aux entreprises. BMO a remporté le prix *Impact Innovation Award in Cash Management and Payments 2019* du groupe Aite, dans la catégorie des circuits numériques, pour avoir réinventé l'expérience en ligne des entreprises clientes.
- Nous avons mis en œuvre le programme InnoV8 de BMO, une initiative d'accélérateur numérique qui favorise le passage de l'idée à la concrétisation et qui a généré deux demandes de brevets durant sa première année d'existence.
- Nous avons continué à améliorer l'expérience mobile offerte aux clients, ce qui a entraîné une croissance de 13 % du nombre d'utilisateurs actifs des services mobiles. Nos efforts ont été reconnus par la mention *Strong Performer* dans le rapport du 2^e trimestre de 2019 de Forrester intitulé *The Forrester Banking Wave^{MC} : Canadian Mobile Apps*.
- BMO a reçu le prix Model Bank 2019 de Celent dans la catégorie Innovation Enablement (mise en œuvre d'une innovation), et a été nommé parmi les finalistes des prix de la Vision à la Réalité de PwC Canada.

Accent en 2020

- Continuer à améliorer la fidélisation de la clientèle en élargissant les relations client principales
 - En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, offrir une expérience client de premier plan en mettant à profit les nouveaux circuits numériques et en améliorant les réseaux existants
 - Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, se concentrer sur le maintien de nos principales forces tout en tirant parti d'occasions prometteuses de croissance et de diversification axées sur les secteurs d'activité et les entreprises à valeur élevée
- Poursuivre nos efforts pour améliorer l'expérience numérique au moyen des transactions de vente et de service
- Continuer de générer des gains d'efficacité en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque

PE Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts	5 878	5 541	5 261
Revenus autres que d'intérêts 1)	2 128	2 069	2 079
Total des revenus 1)	8 006	7 610	7 340
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	544	466	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	63	3	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	607	469	483
Charges autres que d'intérêts 1)	3 854	3 710	3 534
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 545	3 431	3 323
Charge d'impôts sur le résultat	919	882	823
Bénéfice net comptable	2 626	2 549	2 500
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	2	3
Bénéfice net ajusté	2 628	2 551	2 503

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	4 998	4 921	4 625
Revenus des services aux entreprises	3 008	2 689	2 715
Croissance du bénéfice net (%)	3,0	2,0	13,2
Croissance des revenus (%)	5,2	3,7	6,4
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,9	5,0	3,3
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,9	5,0	3,3
Rendement des capitaux propres (%)	27,3	30,5	29,8
Rendement des capitaux propres ajustés (%)	27,3	30,6	29,8
Levier d'exploitation (%)	1,3	(1,3)	3,1
Levier d'exploitation ajusté (%)	1,3	(1,3)	3,1
Ratio d'efficacité (%)	48,1	48,7	48,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,64	2,60	2,53
Actif productif moyen	222 513	212 965	207 815
Solde moyen brut des prêts et acceptations	237 142	223 536	215 848
Solde moyen net des prêts et acceptations	236 253	222 673	215 667
Solde moyen des dépôts	175 125	159 483	152 492
Effectif - équivalent temps plein	14 728	14 740	14 648

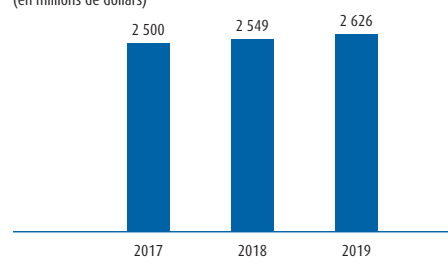
- 1) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- 2) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.
- 3) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2019 et en 2018 et de 3 millions en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. - sans objet

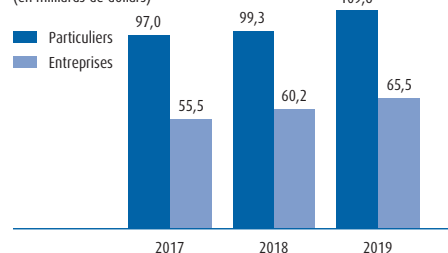
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



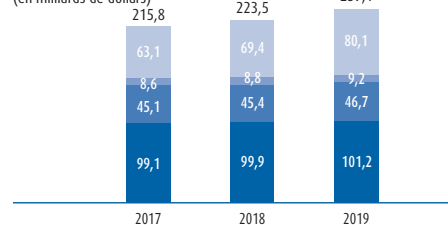
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars)



Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)



Entreprises et administrations publiques
Cartes de crédit
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers
Prêts hypothécaires à l'habitation

* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net comptable de 2 626 millions de dollars et un bénéfice net ajusté de 2 628 millions, une hausse de 77 millions, ou de 3 %, en regard de l'exercice précédent, tant pour le bénéfice net comptable qu'ajusté. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. La hausse des produits a été en partie annulée par les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances plus élevées.

Les revenus, qui se sont établis à 8 006 millions de dollars, ont augmenté de 396 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé de 77 millions, ou de 2 %, en raison des soldes plus élevés de la plupart des produits et de l'amélioration des marges, annulés en partie par le recul des revenus autres que d'intérêts. Les revenus de l'exercice précédent incluaient un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation de 39 millions, qui a eu un effet de 1 % sur la croissance des revenus des services bancaires aux particuliers. Quant aux revenus de l'unité des services bancaires aux entreprises, ils ont gagné 319 millions, ou 12 %, étant donné les soldes plus élevés de la plupart des produits, la hausse des revenus autres que d'intérêts et l'amélioration des marges.

La marge nette d'intérêts a augmenté de 4 points de base pour s'établir à 2,64 % grâce à une combinaison des produits favorable et à l'effet bénéfique d'une hausse des taux.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 607 millions de dollars, une augmentation de 138 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est accrue de 78 millions, ce qui s'explique par une hausse de la dotation à la provision des prêts aux particuliers et de la dotation à la provision des prêts aux entreprises au cours de l'exercice considéré. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 63 millions a été enregistrée, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 3 millions a été comptabilisée pour l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 854 millions de dollars, en hausse de 144 millions, ou de 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète en grande partie les investissements continus dans les activités, notamment l'augmentation des investissements dans les technologies et dans notre équipe de vente.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 13,6 milliards de dollars, ou de 6 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 237,1 milliards. Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes des particuliers) a progressé de 2,5 milliards, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui inclut un accroissement de 4 % des prêts hypothécaires exclusifs à la Banque et les marges de crédit sur valeur domiciliaire en cours d'amortissement. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont augmenté de 10,7 milliards, ou de 15 %, affichant une solide croissance dans bon nombre des secteurs d'activité.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 15,6 milliards de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 175,1 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 10 %. La croissance des soldes des dépôts des entreprises a été généralisée, les soldes progressant de 9 % en regard de l'exercice précédent.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises est hautement concurrentiel et évolue rapidement. Nos concurrents de longue date continuent d'investir dans des technologies innovantes qui leur permettent de trouver de nouvelles façons de servir les clients et de se concentrer plus efficacement sur l'expérience client.

Les nouveaux acteurs poursuivent sur leur lancée et consolident leurs liens avec les banques pour améliorer leurs produits et établir des relations avec les clients.

Au Canada, la croissance économique s'est essouffée davantage en 2019, notamment du fait que le niveau d'endettement élevé des ménages a freiné les dépenses de consommation, tandis que les investissements des entreprises ont subi les contrecoups des incertitudes liées au commerce. Malgré une diminution des coûts d'emprunt, nous nous attendons à ce que la croissance dans les secteurs des prêts aux particuliers, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit demeure modeste, en raison des niveaux élevés d'endettement. Le secteur du crédit aux entreprises subit aussi des pressions à la baisse sous l'effet des incertitudes liées au commerce et des inquiétudes quant à la possibilité d'un ralentissement économique. Pour ce qui est des dépôts, la croissance des dépôts de particuliers devrait connaître un léger rebond, compte tenu des solides conditions du marché du travail, tandis que la croissance des dépôts à terme de particuliers, qui avait été vigoureuse en 2019, devrait décélérer dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt. La croissance des dépôts d'entreprises devrait être à la hausse.

Nous sommes déterminés à poursuivre le développement de nos services bancaires aux entreprises en continuant d'augmenter la présence de conseillers au sein de notre équipe de vente et en tirant parti des occasions prometteuses dans les différentes régions et les divers segments de marché et secteurs d'activité, surtout les secteurs et les entreprises à valeur élevée.

Nous continuons à consolider nos services bancaires aux particuliers en élargissant les relations client principales, tout en tirant profit des technologies numériques dans le but d'offrir une expérience client exceptionnelle. Nous continuons de nous positionner pour prospérer dans un avenir numérique en investissant dans les nouvelles technologies et en améliorant les réseaux existants.

La technologie continuera de jouer un rôle de premier plan dans la prestation d'une expérience exceptionnelle à l'ensemble de nos clients tout en permettant de mener nos activités de façon plus efficiente.

Le contexte économique au Canada en 2019 et les perspectives relatives à 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Nous servons plus de deux millions de clients en leur offrant une expérience bancaire à dimension humaine et l'accès à une vaste gamme de services financiers. Nous répondons aux besoins des particuliers de façon intégrée par l'intermédiaire de notre vaste réseau comportant plus de 560 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques et de notre réseau de plus de 40 000 guichets automatiques à l'échelle du pays. Nos conseillers en services bancaires aux grandes entreprises agissent en tant que conseillers et partenaires de confiance auprès de nos entreprises clientes, et leur offrent une expertise sectorielle et adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme variée de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires. Tout ce que nous faisons reflète notre volonté d'aider nos clients à faire de réels progrès d'ordre financier.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une vaste gamme de produits et de services, notamment différentes options de financement et des solutions de trésorerie, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec nos clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Offrir une expérience exceptionnelle à nos clients et à nos employés

Réalisations

- Nous avons continué d'améliorer la fidélisation de notre clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers, comme le démontre notre taux de recommandation net, et nous demeurons un chef de file sur ce plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises.
- Nous continuons d'enregistrer une forte croissance de la clientèle : nous occupons toujours le premier rang au chapitre du nombre total d'ouvertures de compte des ménages dans le secteur des dépôts de détail et notre acquisition nette de clients est en hausse dans le secteur des services aux grandes entreprises.
- Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché des dépôts dans nos marchés de base de Chicago et du Wisconsin et nous figurons parmi les cinq premiers dans les régions du Midwest où nous sommes présents.
- Pour la dixième année de suite, un exploit sans précédent, notre équipe de dirigeantes reçoit le titre de « Femmes les plus influentes des secteurs bancaire et financier » décerné par le magazine *American Banker*.
- Nous figurons au palmarès de l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg, qui reconnaît les entreprises qui s'engagent à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion en milieu de travail, pour la quatrième année d'affilée, et nous avons été reconnus en 2019 par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité aux États-Unis, d'après un sondage indépendant effectué auprès de plus de 50 000 employés aux États-Unis.
- Nous nous classons parmi les employeurs favorisant le plus l'égalité LGBTQ selon le Corporate Equality Index de 2019 de la Human Rights Campaign Foundation; c'est la troisième année de suite que nous figurons dans cet indice.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, accélérer le passage au numérique, favoriser la prestation de conseils, stimuler la croissance des dépôts et optimiser notre portefeuille de prêts

Réalisations

- Nous avons lancé une nouvelle plateforme de services bancaires mobiles pour aider nos clients à effectuer leurs transactions bancaires quand ils le veulent et de la façon qui leur convient.
- Nous avons enregistré une croissance de premier plan dans le secteur des dépôts et surpassé celle des membres de notre groupe de référence, grâce à notre solide offre de produits de dépôt.
- Nous avons fait des progrès dans l'acquisition de clients grâce aux services numériques : l'ouverture de compte est maintenant accessible dans les 50 États et la majorité des dépôts numériques proviennent de régions où nous n'avons aucune succursale.
- Nous avons continué d'améliorer l'expérience client et employé en misant sur un nouvel outil numérique de demande de prêt hypothécaire, de même que sur la centralisation et la simplification des processus.
- Nous avons solidifié notre portefeuille de crédit en continuant de mettre l'accent sur les actifs non immobiliers, tels que les prêts sur cartes de crédit et autres prêts non garantis.
- Nous avons investi dans nos capacités d'automatisation en succursale afin d'être plus proactifs à l'égard des entretiens client.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, accélérer la croissance dans les régions présentant un potentiel élevé, investir dans des entreprises spécialisées à l'échelle nationale, et accroître l'acquisition de dépôts et notre part de portefeuille

Réalisations

- Nous avons continué d'élargir les territoires où nous exerçons nos activités, grâce à l'ouverture de notre deuxième bureau dans le nord du Texas et à l'expansion de notre équipe à Atlanta, et en mettant davantage l'accent sur la mise en marché d'une gamme complète de produits, de solutions et de fonctions dans le but de stimuler la croissance interne.
- Nous avons renforcé notre présence dans notre marché de base de l'Illinois en augmentant de façon importante l'effectif de notre équipe assurant le service aux entreprises de taille intermédiaire.
- Nous avons élargi notre présence à l'échelle nationale grâce à l'intégration de nouvelles entreprises spécialisées, y compris l'ajout de plateformes de financement reposant sur l'actif aux entreprises des secteurs du commerce de détail et des soins de santé.
- Nous avons enregistré la croissance des dépôts la plus élevée de notre groupe de référence, grâce au lancement de nouvelles initiatives de vente et à la poursuite du travail visant à offrir une gamme de produits et de services qui se démarquent de la concurrence, comme notre compte de chèques hybride.
- Nous avons lancé de nouvelles capacités numériques, y compris l'appli mobile Services bancaires en ligne pour entreprises avec identification biométrique, et procédé à la refonte du centre libre-service pour entreprises.
- Nous avons remporté un prix Model Bank 2019 de Celent pour le lancement de la plateforme de paiements de BMO, une initiative transfrontalière qui modernise notre infrastructure de paiement de manière à offrir à nos clients des expériences de paiement plus rapides et plus efficaces.

Accent en 2020

- Continuer à renforcer notre position concurrentielle en investissant dans les capacités essentielles, notamment nos services numériques et nos talents, tout en tirant parti de la gamme complète de produits, de solutions et de fonctions offerte par BMO, ainsi que des avantages distinctifs que représente notre expertise transfrontalière pour offrir une expérience client exceptionnelle
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, poursuivre nos efforts en vue de favoriser une forte croissance des dépôts, d'augmenter l'acquisition de nouveaux clients et d'accroître notre part de portefeuille en misant sur des entretiens plus approfondis avec les clients et sur l'adoption des services numériques
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, continuer d'élargir notre présence à l'échelle nationale en misant sur les régions et les entreprises spécialisées présentant un potentiel élevé, investir dans les capacités numériques et de paiement et renforcer la collaboration à l'échelle de la Banque
- Continuer à mettre l'accent sur la gestion des coûts structurels et des charges afin d'améliorer la productivité et notre ratio d'exploitation

PE États-Unis

(équivalent en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Bénéfice net comptable	1 611	1 394	1 018
Bénéfice net ajusté	1 654	1 439	1 064
Croissance du bénéfice net (%)	15,6	36,9	(3,0)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	15,0	35,1	(3,2)

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts (bic)	3 174	2 983	2 718
Revenus autres que d'intérêts 1)	875	851	770
Total des revenus (bic) 1)	4 049	3 834	3 488
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	121	201	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	28	(31)	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	149	170	221
Charges autres que d'intérêts 1)	2 362	2 303	2 213
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 538	1 361	1 054
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	326	279	273
Bénéfice net comptable	1 212	1 082	781
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	32	35	36
Bénéfice net ajusté	1 244	1 117	817

Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

	2019	2018	2017
Revenus des services aux particuliers	1 362	1 257	1 085
Revenus des services aux entreprises	2 687	2 577	2 403
Croissance du bénéfice net (%)	12,0	38,7	(1,6)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	11,4	36,9	(1,7)
Croissance des revenus (%)	5,6	9,9	1,3
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	2,6	4,1	2,3
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	2,7	4,3	2,5
Rendement des capitaux propres (%)	11,0	10,8	7,9
Rendement des capitaux propres ajustés (%)	11,3	11,1	8,3
Levier d'exploitation (bic) (%)	3,0	5,8	(1,0)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	2,9	5,6	(1,2)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	58,3	60,1	63,4
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	57,3	58,9	62,0
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,53	3,72	3,69
Actif productif moyen	90 035	80 255	73 752
Solde moyen brut des prêts et acceptations	85 505	76 067	69 294
Solde moyen net des prêts et acceptations	84 966	75 558	69 324
Solde moyen des dépôts	80 316	70 431	65 724
Effectif – équivalent temps plein	7 013	7 248	7 197

1) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.

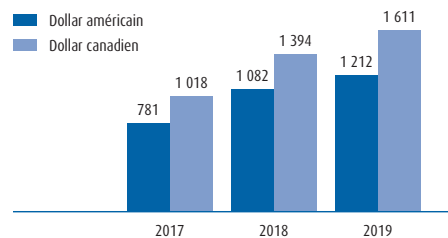
3) Des montants avant impôts de 43 millions de dollars américains en 2019, de 45 millions de dollars américains en 2018 et de 49 millions de dollars américains en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. – sans objet

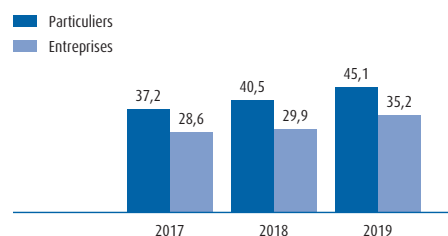
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Solde moyen des dépôts*

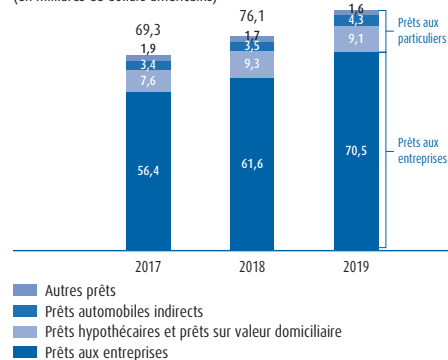
(en milliards de dollars américains)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars américains)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis, d'un montant de 1 611 millions de dollars, a progressé de 217 millions, ou de 16 %, et le bénéfice net ajusté, qui s'est établi à 1 654 millions, a augmenté de 215 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 212 millions de dollars, a augmenté de 130 millions, ou de 12 %, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 1 244 millions, a augmenté de 127 millions, ou de 11 %, augmentations surtout attribuables aux solides revenus et à la baisse de la dotation à la provision des pertes sur créances, annulés en partie par la hausse des charges.

Les revenus, d'un montant de 4 049 millions de dollars, ont inscrit une hausse de 215 millions, ou de 6 %, ce qui reflète essentiellement la hausse des soldes de la plupart des produits et la progression des revenus autres que d'intérêts, neutralisés en partie par une baisse de la marge nette d'intérêts. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont progressé de 105 millions, ou de 8 %, ce qui reflète surtout la croissance des revenus tirés des dépôts. Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, les revenus ont grimpé de 110 millions, ou de 4 %, en raison essentiellement des soldes de prêts et des revenus tirés des dépôts plus élevés, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts.

La marge nette d'intérêts a diminué de 19 points de base, pour s'établir à 3,53 %, ce qui s'explique en partie par la compression des marges sur les prêts et par des changements dans la combinaison des produits de dépôt, déduction faite de l'amélioration des marges sur les produits de dépôt et de l'effet de la croissance plus rapide des dépôts par rapport à celle des prêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 149 millions de dollars, soit une diminution de 21 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 80 millions, en raison principalement des recouvrements plus élevés liés aux prêts aux particuliers et aux entreprises. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 28 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude, comparativement à un recouvrement pour pertes sur créances lié aux prêts productifs de 31 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 59 millions de dollars, ou de 3 %, pour se fixer à 2 362 millions et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 319 millions, ce qui représente une hausse de 61 millions, ou de 3 %, du fait principalement des investissements constants dans les activités, y compris l'augmentation des investissements dans les technologies et des frais liés au personnel, facteurs compensés en partie par une baisse de la charge liée à la prime d'assurance versée à la Federal Deposit Insurance Corporation et par l'incidence de facteurs non récurrents de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations, à savoir 85,5 milliards de dollars, a augmenté de 9,4 milliards, ou de 12 %, par rapport à il y a un an, stimulé par la croissance de 14 % des prêts aux entreprises et de 4 % des soldes de prêts aux particuliers.

Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 80,3 milliards de dollars, soit une hausse de 9,9 milliards, ou de 14 %, ce qui comprend une croissance de 18 % des soldes de dépôts des entreprises et de 11 % des soldes de dépôts des particuliers.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis exercent leurs activités dans un environnement en rapide évolution et sont concentrés principalement dans huit États (Illinois, Wisconsin, Missouri, Indiana, Minnesota, Kansas, Arizona et Floride). De plus, nos Services bancaires aux grandes entreprises ciblent des secteurs spécialisés stratégiques à l'échelle nationale et ont des bureaux dans certains marchés régionaux sélectionnés.

Nous cherchons à accroître notre clientèle des services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans un marché qui demeure très concurrentiel, et le contexte de baisse des taux d'intérêt aura comme effet d'exercer une pression accrue à la fois sur les marges et l'acquisition de clients. Après avoir ralenti en 2019, l'économie américaine devrait croître à un rythme constant en 2020, sous l'effet des récentes baisses des taux d'intérêt et d'une expansion modeste de la politique budgétaire. Les principaux risques qui assombrissent les perspectives économiques américaines découlent de l'escalade des conflits commerciaux, du climat d'incertitude politique qui règne au pays et des tensions géopolitiques.

Nous continuons à surveiller le contexte concurrentiel pour veiller à ce que la tarification de nos produits et services soit appropriée, et nous poursuivons le développement d'une interface numérique transparente pour les clients leur permettant d'effectuer leurs transactions bancaires quand ils le veulent et de la façon qui leur convient.

Les résultats que nous avons enregistrés dans le domaine du crédit aux grandes entreprises, qui figurent parmi les plus élevés de notre groupe de référence, nous ont permis de nous tailler une place de choix dans des secteurs diversifiés et spécialisés, et également d'être en position de force dans les principaux territoires que nous couvrons et les marchés que nous choisissons. En ce qui concerne le crédit aux particuliers, nous nous concentrons sur l'amélioration de l'efficacité dans le but d'offrir une meilleure expérience à nos clients et à nos conseillers.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises sont bien outillés et maintiennent leur engagement à poursuivre leur stratégie de croissance orientée client, en mettant l'accent sur les secteurs à forte croissance, l'augmentation de notre part de marché dans de nouveaux segments et l'approfondissement de nos relations avec les clients actuels.

Le contexte économique aux États-Unis en 2019 et les perspectives relatives à 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, du grand public aux clients institutionnels en passant par les particuliers à valeur nette très élevée. Par l'entremise de nos différents secteurs d'activité, nous offrons une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, notamment dans le domaine de l'assurance, et maintenons une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

Secteurs d'activité

BMO Gestion privée offre des solutions et des services financiers, de placement et de gestion de patrimoine axés sur le client. Au Canada, BMO Nesbitt Burns offre des services complets de conseil en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière et des solutions de grande qualité. BMO Banque privée, Canada et Asie offre aux clients et aux familles à valeur nette élevée et très élevée des solutions novatrices axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification fiscale, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie. En travaillant ensemble comme une seule et même équipe, nous aidons les clients à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine.

BMO Ligne d'action est un service de placement numérique qui propose aux clients trois façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré, au moyen de ConseilDirect^{MC}, un service qui offre aux investisseurs des conseils et du soutien personnalisés de la part de conseillers en placement inscrits, tout en permettant aux clients de prendre les décisions de négociation, et par l'intermédiaire de Portefeuille futé^{MC}, une solution numérique qui associe un portefeuille aux objectifs d'un client, et dont la gestion quotidienne des placements est assurée par notre équipe de professionnels en placement.

BMO Gestion de patrimoine, É.-U. propose une gamme complète de solutions financières aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée ainsi que, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients aisés.

BMO Gestion mondiale d'actifs est un groupe de sociétés de placement d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée du monde entier. Nos gammes de fonds d'investissement et de fonds négociés en bourse offrent aux clients des solutions de placement novatrices au moyen de divers circuits de distribution.

BMO Assurance offre des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine. Nous élaborons des produits d'assurance vie, notamment d'assurance accident et maladie, et de rentes ainsi que des fonds distincts qui sont offerts aux courtiers ou directement aux particuliers et aux régimes de retraite collectifs. Nous offrons également des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage aux clients de la Banque au Canada.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers et de l'assurance, en leur offrant une expérience client exceptionnelle

Réalisations

- Nous avons continué d'améliorer nos résultats au chapitre de la fidélisation de la clientèle dans tous nos secteurs d'activité en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client exceptionnelle et de services complets de planification du patrimoine.
- Nous avons renforcé nos capacités dans les domaines du crédit et des dépôts, notamment en développant de nouveaux produits et en élargissant la gamme de solutions de financement sur mesure destinées à nos clients à valeur nette très élevée.
- Selon le *Brokerage Report Card 2019* d'Investment Executive, plus de 90 % des conseillers en placement de BMO Nesbitt Burns interrogés recommanderaient leur société.
- Nous avons changé l'appellation de nos services destinés à la clientèle à valeur nette très élevée aux États-Unis pour BMO Family Office (Gestion de patrimoine familial), qui offre des solutions intégrées et des conseils personnalisés pour répondre aux besoins uniques des personnes et des familles très fortunées.
- Nous avons transformé le processus d'intégration client de manière à faciliter l'ouverture de compte pour les nouveaux clients.
- Nous avons continué à répondre aux besoins particuliers des femmes propriétaires d'entreprise et clientes par l'entremise du programme BMO pour Elles, l'un des meilleurs du secteur.
- Nous avons maintenu et même renforcé notre position de chef de file dans l'atténuation des risques liés aux régimes de retraite, au moyen d'une approche prudente en matière de tarification.

Grande priorité : Consolider notre position de chef de file dans les principaux marchés de gestion des actifs grâce à nos capacités de placement et de distribution accrues

Réalisations

- Nous avons mis encore davantage l'accent sur les produits, les circuits de distribution et les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel, comme l'investissement responsable, les placements non traditionnels et les placements axés sur le passif.
- Nous avons lancé le fonds BMO Sustainable Development Goal Engagement Global Equity Fund, qui allie savoir-faire en gestion active des actions et profond engagement à l'égard de l'investissement responsable.
- Nous avons maintenu notre solide position dans le secteur des fonds négociés en bourse au Canada, arrivant au premier rang quant aux nouveaux actifs nets pour la neuvième année de suite et au deuxième rang pour ce qui est de la part de marché.
- Nous avons poursuivi notre progression dans le secteur immobilier, particulièrement en Europe.

Grande priorité : Collaborer efficacement pour offrir le meilleur de BMO à nos clients

Réalisations

- Nous avons réuni les équipes de BMO Nesbitt Burns et de BMO Banque privée au Canada sous le nom de BMO Gestion privée, afin de resserrer la collaboration et de faire profiter nos clients de ce que ces deux groupes solides ont de mieux à offrir.
- Nous avons continué de nous rapprocher de notre objectif d'établir un partenariat de premier ordre avec les Services bancaires aux entreprises et les Services bancaires aux grandes entreprises en portant le nombre d'équipes de vente intégrées au Canada à plus de 70 et en créant trois nouvelles équipes combinant la gestion de patrimoine et les services aux grandes entreprises à Chicago, Milwaukee et Dallas.
- Nous avons lancé un programme global de services bancaires destiné aux professionnels de la santé afin d'offrir à ces derniers une gamme complète de services bancaires et de gestion de patrimoine conçus pour les aider à chaque étape de leur parcours.

Accent en 2020

- Offrir une expérience client unique et un soutien supérieur en conjuguant nos efforts pour aider les clients à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine en toute confiance
- Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions en offrant une gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs qui combinent les besoins en évolution constante des clients et dépassent leurs attentes
- Prendre appui sur nos bases solides et continuer à faire évoluer, à simplifier et à rationaliser nos secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur, l'efficacité et le rendement
- Continuer à resserrer la collaboration à l'échelle de BMO Gestion de patrimoine et de l'organisation et au-delà des frontières afin d'offrir le meilleur de BMO à tous les clients

BMO Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts	935	826	722
Revenus autres que d'intérêts 1)	6 727	5 475	5 496
Total des revenus 1)	7 662	6 301	6 218
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	2 709	1 352	1 538
Revenus, déduction faite des SCVPI	4 953	4 949	4 680
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	2	6	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	(2)	-	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	-	6	8
Charges autres que d'intérêts 1)	3 522	3 515	3 355
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 431	1 428	1 317
Charge d'impôts sur le résultat	371	356	350
Bénéfice net comptable	1 060	1 072	967
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	37	41	65
Ajustement lié à la réassurance 4)	25	-	-
Bénéfice net ajusté	1 122	1 113	1 032

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	862	805	729
Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	899	846	794
Bénéfice net des activités d'assurance	198	267	238
Bénéfice net ajusté des activités d'assurance	223	267	238
Croissance du bénéfice net (%)	(1,1)	11,0	24,5
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	0,8	8,0	17,6
Croissance des revenus (%)	21,6	1,3	5,1
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	0,1	5,7	7,1
SCVPI ajustés	2 684	1 352	1 538
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés (%)	0,6	5,7	7,1
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	0,2	4,8	0,4
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	0,3	5,8	1,9
Rendement des capitaux propres (%)	16,7	17,8	15,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	17,7	18,5	17,0
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(0,1)	0,9	6,7
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	0,3	(0,1)	5,2
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	71,1	71,0	71,7
Ratio d'efficacité ajusté (%)	45,3	55,0	52,7
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	69,8	70,0	70,0
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	6 321	5 989	6 040
Actif moyen	40 951	35 913	32 562
Solde moyen brut des prêts et acceptations	23 519	20 290	18 068
Solde moyen net des prêts et acceptations	23 487	20 260	18 063
Solde moyen des dépôts	36 419	34 251	33 289
Actifs sous administration 5)	393 576	382 839	359 773
Actifs sous gestion	471 160	438 274	429 448
Effectif - équivalent temps plein	6 459	6 440	6 304

Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	613	600	650
Charges autres que d'intérêts	512	532	546
Bénéfice net comptable	77	50	76
Bénéfice net ajusté	85	60	88
Solde moyen net des prêts et acceptations	4 156	3 619	3 300
Solde moyen des dépôts	5 794	5 748	5 783

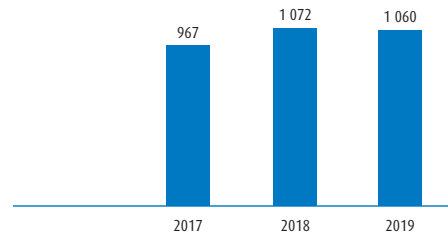
- En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.
- Des montants avant impôts de 47 millions de dollars en 2019, de 52 millions en 2018 et de 80 millions en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 comprend un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. Cet ajustement lié à la réassurance est inclus dans les SCVPI.
- Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par nous sont inclus dans les actifs sous administration.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. - sans objet

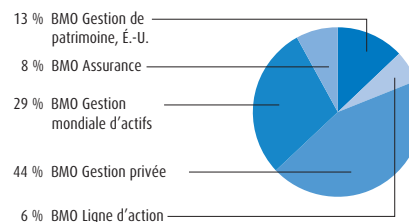
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2019

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 060 millions de dollars, comparativement à 1 072 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 122 millions, une augmentation de 9 millions, ou de 1 %. La performance du secteur de la réassurance n'a pas répondu à nos attentes en matière de risque et de rendement. Nous avons donc pris la décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur en 2019.

Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 862 millions de dollars, une progression de 57 millions, ou de 7 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 899 millions, soit une hausse de 53 millions, ou de 6 %, étant donné les revenus plus élevés tirés des dépôts et des prêts et l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, contrebalancés en partie par la diminution des revenus tirés des commissions et par les charges plus élevées. Le bénéfice net comptable lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 198 millions, comparativement à 267 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 223 millions, contre 267 millions, en raison essentiellement du recul des revenus liés à la réassurance.

Les revenus se sont établis à 7 662 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1 361 millions, ou de 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables, se sont chiffrés à 4 953 millions, soit pratiquement les mêmes qu'à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont élevés à 4 978 millions, soit une augmentation de 29 millions, ou de 1 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont progressé de 85 millions, ou de 2 %, pour se chiffrer à 4 555 millions, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des revenus tirés des dépôts et des prêts et par l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, contrebalancés en partie par la diminution des revenus tirés des commissions, y compris des commissions sur le rendement lié à la gestion d'actifs. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, se sont élevés à 398 millions, comparativement à 479 millions à l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont établis à 423 millions, par rapport à 479 millions, en raison surtout de la baisse des revenus de réassurance.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a inscrit une baisse de 6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 4 millions, en raison de dotations à la provision liées aux prêts aux particuliers moins élevés. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 2 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 522 millions de dollars, soit une hausse de 7 millions par rapport à l'exercice précédent. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 475 millions, soit une hausse de 12 millions en regard de l'exercice précédent, ce qui est principalement imputable à des investissements choisis dans les activités.

Les actifs sous gestion ont progressé de 32,9 milliards de dollars, ou de 8 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 471,2 milliards, ce qui s'explique surtout par le regain des marchés boursiers. Les actifs sous administration ont augmenté de 10,7 milliards, ou de 3 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 393,6 milliards, augmentation qui est attribuable essentiellement au regain des marchés boursiers et à la croissance des activités sous-jacentes.

Contexte, perspectives et défis

BMO Gestion de patrimoine offre des services financiers à l'échelle mondiale. Le contexte d'exploitation est très concurrentiel dans le secteur de la gestion de patrimoine qui englobe les grandes banques, les compagnies d'assurance, les maisons de courtage de valeurs et les sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion d'actifs. Tous les concurrents de notre groupe de référence s'appliquent à se démarquer en matière d'expérience client en misant sur les nouvelles technologies et en lançant de nouveaux produits et services pour satisfaire les besoins en constante évolution de leurs clients et permettre à ces derniers d'atteindre leurs objectifs.

Après avoir ralenti en 2019, la croissance économique devrait se redresser légèrement en 2020 au Canada, alors que, du côté américain, la croissance de l'économie devrait s'affaiblir sous l'effet, entre autres, des mesures de protectionnisme commercial. Les nouveaux actifs nets devraient toutefois connaître une bonne croissance et nous nous attendons à une progression modérée des marchés en 2020. Les taux d'intérêt à court terme devraient demeurer à un niveau historiquement bas tant au Canada qu'aux États-Unis, ce qui aura une incidence négative sur nos activités de courtage. Dans les deux pays, les taux d'intérêt à long terme devraient se maintenir autour des niveaux actuels. L'évolution constante du contexte concurrentiel et des préférences des clients continuera d'exercer des pressions à la baisse sur les frais applicables aux produits et aux services. Nous entendons maintenir notre approche rigoureuse en matière de gestion des charges en réalisant des gains d'efficacité grâce à la numérisation et en simplifiant notre façon de travailler et de servir nos clients.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2019 et les perspectives pour 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *BMO Gestion de patrimoine* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 800 employés et possède 33 bureaux répartis dans le monde entier, dont 19 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions, et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Maintenir notre position de chef de file au Canada grâce à notre équipe sectorielle de haut calibre

Réalisations

- Nous avons continué à soutenir nos clients et à décrocher des mandats importants dans divers secteurs. Nous avons, entre autres, exécuté quatre transactions pour la société Ensign Energy Services et agi comme chef de file teneur de livres dans le cadre de l'acquisition de Trinidad Drilling par Ensign; agi à titre de principal preneur ferme, de coarrangeur chef de file et de coteneur de livres pour la société de capital-investissement Searchlight Capital Partners pour la soutenir dans l'acquisition, au coût de 2 milliards de dollars, de Mitel Networks Corporation; et agi comme conseiller financier exclusif auprès de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada à l'occasion d'un placement de capitaux privés dans la société Premium Brands Holdings Corporation.
- Nous avons continué d'améliorer nos résultats au chapitre de la fidélisation de la clientèle au sein des Services bancaires aux sociétés, ce qui nous a permis de nouer de nouvelles relations de crédit d'importance et de soutenir la croissance de notre portefeuille de prêts, dans le but d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs.
- Nous avons créé une équipe Solutions financières durables au sein de BMO Marchés des capitaux dans le but de réunir du capital et du financement visant à soutenir des objectifs durables, de proposer des services-conseils et de gérer un nouveau fonds d'investissement d'impact.
- Nous avons agi comme chef de file dans le cadre de l'émission, par la Banque mondiale, d'une obligation pour le développement durable qui a contribué à sensibiliser la population aux avantages d'investir dans la santé et la nutrition des femmes, des adolescents et des enfants dans le monde. D'une valeur de 1,5 milliard de dollars, il s'agit de la plus importante émission obligatoire supranationale jamais réalisée sur le marché canadien.
- Nous avons effectué des investissements stratégiques en technologie dans le secteur Marchés mondiaux en vue d'améliorer la prestation de nos services. Ainsi, nous avons maintenu notre partenariat avec Clearpool Group afin d'aider nos clients à exécuter des stratégies de négociation algorithmique personnalisables; lancé une plateforme algorithmique pour l'exécution des opérations de change; numérisé notre plateforme de recherche et d'analyse; et continué d'investir dans nos capacités d'apprentissage machine et d'intelligence artificielle.
- Nous avons été reconnus comme un chef de file Greenwich pour la qualité et la part de marché dans le secteur des titres à revenu fixe au Canada, par Greenwich Associates : chef de file de la qualité pour nos recherches dans le secteur des titres à revenu fixe canadiens et troisième rang en ce qui a trait à la part de marché de l'ensemble du secteur des titres à revenu fixe canadiens. Nous nous sommes également distingués en tant que courtier de premier plan en obligations canadiennes de catégorie investissement.

Grande priorité : Améliorer la performance de nos activités aux États-Unis grâce à une stratégie ciblée et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines, dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel

Réalisations

- Nous avons réussi l'intégration de KGS-Alpha Capital Markets, un courtier en titres à revenu fixe de New York spécialisé dans les titres américains adossés à des créances hypothécaires et mobilières dans le marché des investisseurs institutionnels. La transaction cadre très bien avec notre stratégie aux États-Unis et fait de BMO un courtier de premier ordre en produits titrisés, particulièrement en ce qui a trait aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales garantis par des agences.
- Nous avons conseillé Newmont Goldcorp Corporation dans le cadre de deux transactions d'envergure : en tant que conseiller financier auprès de la société Newmont Mining Corporation relativement à l'acquisition de Goldcorp Inc., qui a donné naissance à la plus grande société aurifère au monde; et lors de la création subséquente d'une coentreprise avec Barrick Gold Corporation, dans le cadre de laquelle les deux minières ont combiné leurs activités au Nevada afin de créer le plus grand complexe de production d'or au monde.
- En nous appuyant sur la collaboration déjà établie avec les Services bancaires PE aux États-Unis, nous avons mené à bien diverses opérations de fusion et acquisition dans le marché des entreprises de taille intermédiaire pour le compte de nos clients, agissant entre autres à titre de conseiller financier exclusif auprès de Mar-Cone Appliance Parts durant la restructuration de son capital par Sterling Investment Partners.
- Nous avons pris l'un de nos plus importants engagements de financement et agi comme conseiller financier auprès de Brookfield Asset Management dans le cadre de l'acquisition par l'entreprise de l'entité Power Solutions de Johnson Controls International, une transaction de 13,2 milliards de dollars américains.
- Nous avons procédé à notre toute première émission d'obligations durables, d'un montant de 500 millions de dollars américains, pour soutenir l'engagement de la Banque en matière de finance durable.
- Nous avons obtenu le premier rang dans l'étude Global Fixed Income Research Team 2019 d'*Institutional Investor* pour la stratégie sur les taux américains, l'analyse technique et la stratégie de titres de créance émis par des agences américaines.

Grande priorité : Mettre à profit nos fortes capacités en Amérique du Nord et notre présence sur des marchés internationaux choisis

Réalisations

- Nous avons été reconnus par le magazine *Global Finance* comme la meilleure banque d'investissement au monde dans le secteur des mines et métaux pour la dixième année d'affilée et avons tenu la 28^e conférence mondiale annuelle sur le secteur des mines et métaux, à laquelle ont assisté près de 2 000 participants de 38 pays.
- Nous avons obtenu d'importants mandats de nos clients internationaux, notamment celui de coarrangeur chef de file, de coteneur de livres et d'agent administratif d'une facilité de crédit de premier rang aux fins de l'acquisition, au coût de 889 millions de dollars américains, de la société britannique SafeCharge International par Nuvei Technologies. Nous avons également conseillé et financé le groupe de sociétés Chrysaor dans son acquisition des activités pétrolières et gazières de ConocoPhillips au Royaume-Uni, une transaction de 2,7 milliards de dollars américains.
- Nous avons étendu nos services au domaine des infrastructures à Londres, un troisième secteur qui s'ajoute à nos plateformes servant déjà les mines et métaux et l'énergie dans ce marché vital.
- *Environmental Finance* nous a décerné le titre de chef de file dans la catégorie des obligations pour le développement durable, en reconnaissance du rôle influent que nous jouons dans le marché des obligations sous-souveraines et de notre approche novatrice des obligations pour le développement durable.
- Dans le but de simplifier notre structure, nous avons créé une seule région International des Marchés des capitaux et désigné Bank of Montreal Europe comme la nouvelle plaque tournante de nos activités en Europe. Nous pourrions ainsi mieux harmoniser nos activités avec notre présence mondiale et augmenter l'efficacité des opérations au sein de notre réseau de bureaux internationaux.

Accent en 2020

- Conserver notre position de chef de file sur le marché canadien en renforçant nos relations avec les clients et en continuant d'augmenter notre part de marché
- Continuer à mettre à profit nos investissements stratégiques afin d'accélérer la croissance découlant de notre plateforme aux États-Unis et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel
- Continuer à mettre à profit notre solide position en Amérique du Nord et nos capacités mondiales pour accroître l'apport provenant des marchés internationaux
- Continuer à chercher de nouveaux moyens de travailler plus intelligemment et de simplifier la façon dont nous faisons des affaires en vue d'améliorer notre efficacité globale

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	2 394	1 784	2 501
Revenus autres que d'intérêts 1) 2)	2 340	2 579	2 075
Total des revenus (bic) 1) 2)	4 734	4 363	4 576
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 3)	52	(17)	s. o.
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	28	(1)	s. o.
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 3)	80	(18)	44
Charges autres que d'intérêts 2)	3 261	2 859	2 786
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 393	1 522	1 746
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	307	366	471
Bénéfice net comptable	1 086	1 156	1 275
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	10	11	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	17	2	2
Bénéfice net ajusté	1 113	1 169	1 277

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux 6)	2 704	2 541	2 696
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 030	1 822	1 880
Croissance du bénéfice net (%)	(6,0)	(9,4)	3,2
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(4,8)	(8,5)	3,3
Croissance des revenus (%)	8,5	(4,7)	6,0
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	14,1	2,6	8,0
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	13,5	2,1	8,0
Rendement des capitaux propres (%)	9,8	12,8	15,3
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	10,1	13,0	15,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	(5,6)	(7,3)	(2,0)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(5,0)	(6,8)	(2,0)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	68,9	65,5	60,9
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	68,2	65,1	60,8
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	10 430	8 464	7 900
Actif moyen	342 347	307 087	302 518
Solde moyen brut des prêts et acceptations	60 034	46 724	48 217
Solde moyen net des prêts et acceptations	59 946	46 658	48 191
Effectif – équivalent temps plein	2 776	2 714	2 502

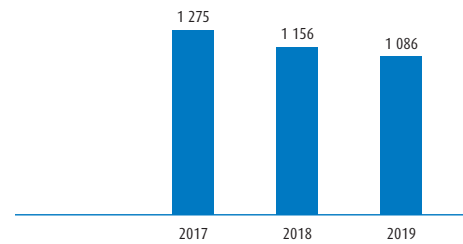
Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 609	1 252	1 320
Charges autres que d'intérêts	1 197	987	929
Bénéfice net comptable	292	196	267
Bénéfice net ajusté	312	205	268
Actif moyen	107 185	98 265	93 253
Solde moyen net des prêts et acceptations	21 260	15 249	15 359

- 1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des exercices antérieurs et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
 - 2) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
 - 3) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend les dotations aux provisions spécifiques.
 - 4) Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha avant impôts de 13 millions de dollars pour 2019 et de 14 millions pour 2018 ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.
 - 5) Des montants avant impôts de 22 millions de dollars en 2019, et de 3 millions en 2018 et en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
 - 6) Les Marchés mondiaux étaient auparavant connus comme le secteur Produits de négociation.
- Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.
- s. o. – sans objet

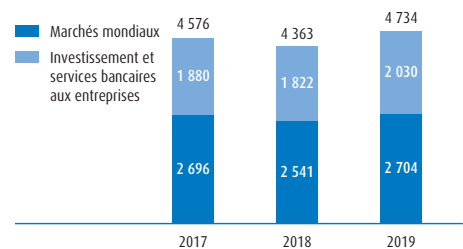
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



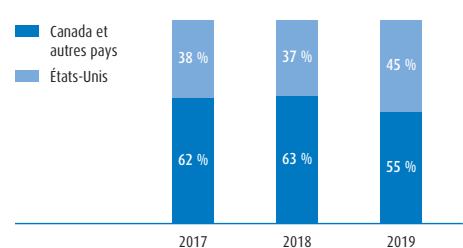
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est situé à 1 086 millions de dollars, par rapport à 1 156 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 113 millions, contre 1 169 millions il y a un an. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'intégration des acquisitions. La hausse des revenus a été plus qu'annulée par les charges plus élevées, y compris la charge liée aux indemnités de départ comptabilisée au deuxième trimestre de 2019, et par l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Les revenus se sont établis à 4 734 millions de dollars, soit une augmentation de 371 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 7 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont progressé de 208 millions, ou de 11 %, par rapport à il y a un an, pour atteindre 2 030 millions, étant donné surtout la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés ainsi que celle des revenus de commissions de prise ferme et de consultation. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 163 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 2 704 millions, en raison essentiellement de la hausse des revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt et de l'accroissement des revenus de négociation de contrats sur produits de base, contrés en partie par la baisse des revenus de négociation de contrats sur titres de participation. La croissance des revenus des Marchés mondiaux a bénéficié d'une contribution importante de l'acquisition de KGS-Alpha et d'un profit lié à la juste valeur comptabilisé lors du trimestre considéré.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 80 millions de dollars par rapport à un recouvrement de pertes sur créances de 18 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 52 millions, comparativement à un recouvrement de prêts douteux de 17 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 28 millions, comparativement à un recouvrement de pertes sur créances liée aux prêts productifs de 1 million à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 261 millions de dollars, une augmentation de 402 millions, ou de 14 %, et les charges autres que d'intérêts après ajustement se sont chiffrées à 3 226 millions, une hausse de 384 millions, ou de 14 %, ou encore de 12 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui est attribuable principalement à des frais liés au personnel plus élevés, y compris l'incidence de la charge au titre des indemnités de départ comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 et de l'acquisition de KGS-Alpha. La charge au titre des indemnités de départ représente environ les deux tiers de la hausse pour l'exercice complet.

L'actif moyen a augmenté de 35,3 milliards de dollars, ou de 11 %, par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 342,3 milliards. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, l'actif moyen a augmenté de 31,0 milliards, étant donné surtout la hausse du solde net des prêts et acceptations, du solde des valeurs mobilières et des prises en pension.

Contexte, perspectives et défis

Au cours de l'exercice 2019, le contexte mondial dans lequel nous avons évolué était caractérisé par l'incertitude, qui reflétait l'escalade des tensions commerciales, l'instabilité de l'environnement des taux d'intérêt et le ralentissement de l'économie mondiale. BMO Marchés des capitaux a su naviguer dans ces conditions difficiles du marché en continuant de mettre en œuvre une stratégie qui met à profit notre modèle d'affaires équilibré, diversifié et axé sur le client.

En 2020, nous poursuivrons nos efforts pour être une banque d'affaires d'envergure mondiale qui se classe parmi les 10 meilleures en Amérique du Nord. Le marché américain nous offre les meilleures perspectives et nous prévoyons de tirer profit des investissements effectués dans notre plateforme aux États-Unis, ainsi que de notre présence globale et de notre assise financière. Au Canada où nos activités sont bien établies, nous nous attendons à conserver la plus grande part du marché dans toutes nos gammes de produits et dans tous les secteurs, tout en constituant une base solide pour assurer notre croissance. Nous continuons à développer sélectivement nos capacités et nos gammes de produits afin de mieux servir nos clients nord-américains présents sur la scène internationale. Grâce à une approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée à nos investissements continus dans l'infrastructure technologique liée à la réglementation, nous serons en bonne posture pour répondre aux exigences en matière de gestion des risques dans les années à venir. Les préoccupations de nature macroéconomique liées, entre autres, aux tensions commerciales persistantes, à l'incertitude du contexte de taux d'intérêt et au ralentissement de la croissance économique mondiale, pourraient nuire à la stabilité des marchés. Dans la mesure où l'environnement macroéconomique ne se détériore pas davantage de façon marquée, nous avons confiance de pouvoir maintenir notre solide position sur le marché et atteindre nos objectifs stratégiques.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2019 et les perspectives pour 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *BMO Marchés des capitaux* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement ainsi que les données et les analyses, et l'innovation. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des autres activités de gestion de la trésorerie, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable et les dépenses résiduelles non attribuées.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle, et d'une bonne efficacité tout en aidant nos secteurs à atteindre leurs objectifs d'expérience client. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- Création du rôle de chef des Technologies de l'information et des opérations, nouveau modèle opérationnel qui permet d'assurer que les capacités technologiques et opérationnelles correspondent aux groupes de l'entreprise à l'échelle de l'organisation. Cette structure hiérarchique à deux têtes permet une responsabilisation tous azimuts pour garantir des solutions d'affaires technologiques intégrées, qui sont facilitées par des équipes intégrées.
- Lancement de l'Unité Crime financier (UCF) pour améliorer les capacités de sécurité à l'échelle de la Banque. L'UCF représente l'évolution de la meilleure pratique au Canada, rassemblant les fonctions de cybersécurité, de lutte contre la fraude et de sécurité matérielle pour les faire collaborer avec des spécialistes en la matière de tous les secteurs d'activité et de tous les groupes fonctionnels. Les capacités de l'UCF sont appuyées par des analyses et des méthodologies avancées, y compris l'intelligence artificielle (IA), pour contribuer aux capacités de détection, de prévention, de réponse et de recouvrement accélérées pour protéger les données des clients, des employés et de la Banque.
- Poursuite de l'accélération du déploiement d'une technologie numérique pour transformer notre entreprise, notamment les services bancaires numériques pour le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de BMO, la numérisation des activités de la gestion du patrimoine, l'expansion des capacités internationales de BMO Marchés des capitaux et la numérisation d'Opérations, Sociétés et grandes entreprises, conformément aux priorités établies par la Banque.
- Progression de notre plateforme Données et analyses pour accroître nos capacités d'analyse et de robotique en appui aux initiatives commerciales et permettre une plus grande efficacité. Solidification des partenariats d'infonuagique, introduisant des capacités technologiques novatrices dans les domaines de la robotique et de l'IA, et poursuite de l'exploration des occasions de tirer parti de l'informatique quantique au moyen de l'exécution de preuves de concept avec des tiers fournisseurs et des institutions de recherche.
- Prestation de services essentiels de technologie centrés sur l'entreprise pour assurer les capacités de résistance, d'économies d'échelle et d'intégration pour réduire les risques et les coûts et améliorer l'expérience liée à la technologie de nos clients et employés.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise de l'exercice s'est élevée à 625 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 718 millions à l'exercice précédent. La perte nette ajustée de l'exercice s'est établie à 268 millions, comparativement à 290 millions pour l'exercice précédent. Les résultats ajustés de l'exercice considéré et précédent excluent des charges de restructuration de 357 millions en 2019 et de 192 millions en 2018. De plus, ceux de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, d'un avantage de 203 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ni des coûts d'intégration des acquisitions de 14 millions. La perte nette ajustée s'est améliorée, en raison essentiellement de la baisse des charges, alors que les revenus, exclusion faite de la bic, sont demeurés relativement inchangés. Les résultats comptables se sont accrus, du fait principalement de l'incidence des éléments d'ajustement susmentionnés.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(241)	(243)	(193)
Compensation sur une bic des groupes	(296)	(313)	(567)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(537)	(556)	(760)
Revenus autres que d'intérêts	238	248	177
Total des revenus (bic)	(299)	(308)	(583)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 1)	(7)	(13)	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1)	(5)	(2)	s. o.
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 1)	(12)	(15)	(78)
Charges autres que d'intérêts	854	425	626
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(1 141)	(718)	(1 131)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(516)	-	(710)
Perte nette comptable	(625)	(718)	(421)
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	-	14	55
Coûts de restructuration 3)	357	192	41
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 4)	-	-	(54)
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 5)	-	425	-
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 6)	-	(203)	-
Perte nette ajustée	(268)	(290)	(379)
Total des revenus ajustés (bic)	(299)	(308)	(583)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances, après ajustement 1)	(12)	(15)	(2)
Charges autres que d'intérêts ajustées	370	422	480
Perte nette ajustée	(268)	(290)	(379)
Effectif - équivalent temps plein	14 537	14 312	14 549

Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	(38)	(40)	(90)
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(4)	(12)	(23)
Charges autres que d'intérêts	190	193	245
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(75)	263	(108)
Perte nette comptable	(149)	(484)	(204)
Total des revenus ajustés (bic)	(38)	(40)	(90)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1)	(4)	(12)	(2)
Charges autres que d'intérêts ajustées	74	138	171
Perte nette ajustée	(63)	(104)	(171)

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale. Les modifications apportées à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs aux termes de cette méthode ne seront pas considérées comme des éléments d'ajustement.

2) Les coûts d'intégration liés aux activités de financement de matériel de transport qui ont été acquises ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.

3) Il s'agit d'une charge de restructuration avant impôts de 484 millions de dollars en 2019, de 260 millions en 2018 et de 59 millions en 2017. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts.

4) Diminution de la provision générale pour pertes sur créances avant impôts de 76 millions de dollars en 2017.

5) Charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

6) Les résultats de 2018 tiennent compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. - sans objet

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats sous-jacents de BMO ont, en général, affiché des tendances à la hausse au cours des huit derniers trimestres, ce qui reflète en grande partie la croissance constante des Services bancaires PE, tandis que la fluctuation des marchés a eu des répercussions sur les groupes sensibles aux marchés boursiers.

Une charge de restructuration, principalement liée aux indemnités de départ, et un ajustement lié à la réassurance, tous deux comptabilisés au quatrième trimestre de 2019, un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations futures au quatrième trimestre de 2018, une charge de restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2018 et une charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du premier trimestre de 2018 ont eu des répercussions sur les résultats comptables. Au troisième trimestre de 2019, BMO Gestion de patrimoine a annoncé sa décision de ralentir progressivement ses activités dans le secteur de la réassurance.

Pendant sept des huit derniers trimestres, la croissance du bénéfice net de PE Canada s'est avérée positive, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des revenus, laquelle a découlé de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts. Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net de PE États-Unis a reflété la solide croissance des revenus attribuable à l'augmentation constante des volumes de prêts et de dépôts, contrée en partie par le déclin de la marge nette d'intérêts à compter du quatrième trimestre de 2018, ainsi que la bonne gestion des dépenses. Les résultats des activités traditionnelles de gestion de patrimoine de BMO Gestion de patrimoine ont généralement affiché des hausses modérées imputables en grande partie à la croissance de ses activités diversifiées, incluant des revenus plus élevés tirés des dépôts et des prêts. La fluctuation des marchés a aussi eu des répercussions sur les résultats au cours des huit derniers trimestres. Les résultats liés à l'assurance fluctuent en raison de l'incidence des variations des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des sinistres liés à la réassurance, et ont aussi été touchés par les sinistres plus élevés liés à la réassurance de quatre des huit derniers trimestres. BMO Marchés des capitaux a inscrit des revenus relativement élevés qui ont affiché une croissance sur un an au cours des six plus récents trimestres en raison d'une solide performance aux États-Unis et des avantages découlant de nos activités diversifiées, y compris l'acquisition de KGS-Alpha. Le bénéfice net trimestriel a subi de la variabilité en raison des conditions des marchés. Au deuxième trimestre de 2019, les résultats comprenaient une charge au titre des indemnités de départ. Les résultats des Services d'entreprise peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre, ce qui est en grande partie attribuable à l'inclusion des éléments d'ajustement, qui sont pour la plupart comptabilisés dans les Services d'entreprise.

Les résultats de la Banque reflètent l'incidence de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qu'elle a adoptée de manière rétrospective au premier trimestre de 2019 comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ainsi que les remboursements de certains débours engagés en leur nom par les clients sont présentés dans les revenus autres que d'intérêts.

Exprimé en pourcentage du solde net des prêts et acceptations, le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO s'est situé entre 13 points de base et 28 points de base depuis le premier trimestre de 2018, et s'est établi à 20 points de base en 2019. Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et, en raison de la nature prospective de l'IFRS 9, nous nous attendons à ce que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de la Banque varie davantage au fil du temps.

Le taux d'impôt effectif a varié, car il dépend des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons des activités, et du montant du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018
Revenus nets d'intérêts 1)	3 364	3 217	3 135	3 172	3 015	2 882	2 666	2 875
Revenus autres que d'intérêts 1) 2)	2 723	3 449	3 078	3 345	2 878	2 912	2 914	2 763
Revenus 1) 2)	6 087	6 666	6 213	6 517	5 893	5 794	5 580	5 638
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	335	887	561	926	390	269	332	361
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	5 752	5 779	5 652	5 591	5 503	5 525	5 248	5 277
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 3)	231	243	150	127	177	177	172	174
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	22	63	26	10	(2)	9	(12)	(33)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 3)	253	306	176	137	175	186	160	141
Charges autres que d'intérêts 2)	3 987	3 491	3 595	3 557	3 193	3 359	3 525	3 400
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 512	1 982	1 881	1 897	2 135	1 980	1 563	1 736
Charge d'impôts sur le résultat	318	425	384	387	438	443	317	763
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 194	1 557	1 497	1 510	1 697	1 537	1 246	973
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	2	2	2	4	13	7	2	3
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	29	23	23	24	24	22	23	21
Coûts de restructuration 6)	357	-	-	-	-	-	192	-
Ajustement lié à la réassurance 7)	25	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 8)	-	-	-	-	-	-	-	425
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 9)	-	-	-	-	(203)	-	-	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 607	1 582	1 522	1 538	1 531	1 566	1 463	1 422
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	716	648	615	647	674	641	588	646
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	-	1	-	1	1	-	1	-
Bénéfice net ajusté de PE Canada	716	649	615	648	675	641	589	646
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	393	368	406	444	372	364	348	310
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	11	11	11	10	11	12	11	11
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	404	379	417	454	383	376	359	321
Bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine	267	249	305	239	219	291	296	266
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	9	8	10	10	10	10	11	10
Ajustement lié à la réassurance 7)	25	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Gestion de patrimoine	301	257	315	249	229	301	307	276
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	269	313	249	255	298	301	286	271
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	2	2	2	4	9	2	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	9	3	2	3	2	-	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	280	318	253	262	309	303	286	271
Bénéfice net comptable des Services d'entreprise	(451)	(21)	(78)	(75)	134	(60)	(272)	(520)
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	-	-	-	-	4	5	2	3
Coûts de restructuration 6)	357	-	-	-	-	-	192	-
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 8)	-	-	-	-	-	-	-	425
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 9)	-	-	-	-	(203)	-	-	-
Bénéfice net ajusté des Services d'entreprise	(94)	(21)	(78)	(75)	(65)	(55)	(78)	(92)
Bénéfice de base par action (\$) 10)	1,79	2,34	2,27	2,28	2,58	2,32	1,87	1,43
Bénéfice dilué par action (\$) 10)	1,78	2,34	2,26	2,28	2,58	2,31	1,86	1,43
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$) 10)	2,43	2,38	2,30	2,32	2,32	2,36	2,20	2,12
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	1,71	1,67	1,72	1,69	1,68	1,65	1,63	1,74
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,23	0,28	0,16	0,13	0,18	0,19	0,17	0,15
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,21	0,22	0,14	0,12	0,18	0,18	0,18	0,19
Taux d'impôt effectif (%)	21,0	21,5	20,4	20,4	20,6	22,4	20,3	43,9
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	22,0	21,5	20,5	20,4	19,7	22,4	21,2	19,5
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3240	1,3270	1,3299	1,3351	1,3047	1,3032	1,2858	1,2575

- 1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 2) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par ailleurs, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par conséquent, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- 3) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les modifications apportées à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs aux termes de cette méthode ne seront pas considérées comme des éléments d'ajustement. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures au premier trimestre de 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale.
- 4) Les coûts d'intégration des acquisitions avant impôts ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2019, 3 millions pour le troisième trimestre de 2019, 2 millions pour le deuxième trimestre de 2019, 6 millions pour le premier trimestre de 2019, 12 millions pour le quatrième trimestre de 2018 et 2 millions pour le troisième trimestre de 2018. Les montants des Services d'entreprise sont les suivants : 6 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2018 et 4 millions pour chacun des deuxième et premier trimestres de 2018.
- 5) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions avant impôts a été inscrit dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants relatifs à PE Canada sont les suivants : néant pour le quatrième trimestre de 2019, 1 million de dollars pour le troisième trimestre de 2019, néant pour le deuxième trimestre de 2019, 1 million tant pour le premier trimestre de 2019 que pour le quatrième trimestre de 2018, néant pour le troisième trimestre de 2018, 1 million pour le deuxième trimestre de 2018 et néant pour le premier trimestre de 2018. Les montants relatifs à PE États-Unis sont les suivants : 15 millions pour le quatrième trimestre de 2019, 14 millions pour chacun des troisième, deuxième et premier trimestres de 2019, 15 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2018, 14 millions pour le deuxième trimestre de 2018 et 15 millions pour le premier trimestre de 2018. Les montants de BMO Gestion de patrimoine sont les suivants : 11 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2019, 12 millions pour le deuxième trimestre de 2019, 13 millions pour le premier trimestre de 2019, 13 millions pour chacun des quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2018. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 12 millions pour le quatrième trimestre de 2019, 3 millions pour le troisième trimestre de 2019, 4 millions pour le deuxième trimestre de 2019, 3 millions pour le premier trimestre de 2019, 2 millions pour le quatrième trimestre de 2018, néant pour le troisième trimestre de 2018, 1 million pour le deuxième trimestre de 2018 et néant pour le premier trimestre de 2018.
- 6) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2019 comprend une charge de restructuration après impôts de 357 millions de dollars (484 millions avant impôts), laquelle se rapporte aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer notre efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018 inclut une charge de restructuration avant impôts de 260 millions (192 millions après impôts). Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 7) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les SCVPI et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans les SCVPI de BMO Gestion de patrimoine.
- 8) Le bénéfice net comptable du premier trimestre de 2018 tient compte d'une charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.
- 9) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2018 tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 10) Le bénéfice par action (BPA) est calculé au moyen du bénéfice net après déduction des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Pour obtenir plus de renseignements sur le BPA, il y a lieu de se reporter à la note 23, à la page 197 des états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Mise en garde

La présente section *Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice* contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2019

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 194 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 1 697 millions pour l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 607 millions, ce qui représente une hausse de 76 millions, ou de 5 %, par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte d'une charge de restructuration de 357 millions liée aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer notre efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires, ainsi que d'un ajustement lié à la réassurance de 25 millions visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance au cours du trimestre considéré, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions enregistrés pour les deux périodes ainsi que de l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations de 203 millions au cours de l'exercice précédent. Les résultats reflètent le bon rendement des Services bancaires PE et la hausse du bénéfice net de BMO Gestion de patrimoine, en partie contrés par une baisse enregistrée par BMO Marchés des capitaux et une augmentation de la perte nette des Services d'entreprise. Les résultats de l'exercice antérieur tiennent compte d'un élément de la fiscalité à effet favorable sur les activités que nous menons aux États-Unis. Une liste complète des éléments d'ajustement figure à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Le BPA comptable, établi à 1,78 \$, a diminué de 0,80 \$, ou de 31 %, et le BPA ajusté a augmenté de 0,11 \$, ou de 5 %, en regard du même trimestre un an plus tôt pour se chiffrer à 2,43 \$.

Un sommaire de l'état des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 53.

Le bénéfice net comptable global des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est élevé à 1 109 millions de dollars et, après ajustement, il s'est établi à 1 120 millions, ce qui, dans les deux cas, représente une hausse de 6 % comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ou encore de 5 % exclusion faite des répercussions de l'appréciation du dollar américain. Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 716 millions, ce qui correspond à une hausse de 42 millions, et, après ajustement, il a été de 716 millions, ce qui correspond à une hausse de 41 millions, ou de 6 %, par rapport à l'an dernier. Les résultats témoignent d'une solide croissance des revenus qui a été contrée en partie par une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et des charges. Exprimé en dollars canadiens, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est accru de 21 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 393 millions et, après ajustement, il a atteint 404 millions, ayant progressé de 21 millions, ou de 5 %, par rapport à l'an dernier. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 297 millions de dollars américains, une hausse de 12 millions de dollars américains, ou de 4 %, et, après ajustement, il a atteint 305 millions de dollars américains, une progression de 11 millions de dollars américains, ou de 4 %, qui s'explique essentiellement par la hausse des revenus et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par un élément de la fiscalité américaine à effet favorable à l'exercice antérieur et par une hausse des charges. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 267 millions de dollars, une progression de 48 millions, ou de 22 %, et, après ajustement, il a atteint 301 millions, une augmentation de 72 millions, ou de 31 %, par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net ajusté du trimestre à l'étude ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 237 millions, soit une hausse de 45 millions, ou de 24 %, et, après ajustement, il a atteint 246 millions, soit une hausse de 44 millions, ou de 22 %, en raison de l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, de la progression des revenus tirés des dépôts et des prêts ainsi que des revenus tirés des commissions plus élevés. Le bénéfice net comptable des activités d'assurance s'est fixé à 30 millions, soit un accroissement de 3 millions, ou de 9 %, et, après ajustement, il s'est établi à 55 millions, soit une progression de 28 millions, ce qui s'explique surtout par les modifications apportées aux placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs. Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 269 millions, comparativement à 298 millions et, après ajustement, il s'est situé à 280 millions, contre 309 millions à l'exercice précédent. La hausse des revenus a été plus que contrebalancée par l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances et les charges plus élevées. La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est située à 451 millions, comparativement à un bénéfice net comptable de 134 millions pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette ajustée s'est élevée à 94 millions, comparativement à une perte nette ajustée de 65 millions. Les résultats ajustés du trimestre à l'étude ne tiennent pas compte d'une charge de restructuration de 357 millions et les résultats ajustés de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations de 203 millions après impôts. Les résultats ajustés ont baissé, en raison essentiellement de la diminution des revenus, déduction faite des ajustements sur une base d'imposition comparable (bic), en partie compensée par la réduction des charges.

Le total des revenus s'est établi à 6 087 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 194 millions, ou de 3 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), s'est élevé à 5 752 millions, soit une hausse de 249 millions, ou 5 %. Les revenus de PE Canada ont augmenté de 7 %, ce qui s'explique par l'augmentation des soldes de tous les produits, par l'amélioration des marges et par la progression des revenus autres que d'intérêts. Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont progressé de 6 %, et exprimés en dollars américains, ils ont augmenté de 4 %, la hausse des soldes des prêts et des dépôts ayant été en partie compensée par la diminution de la marge nette d'intérêts. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine sont demeurés pratiquement les mêmes qu'à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables, ont progressé de 4 %. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont augmenté de 5 %, étant donné l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, les dépôts et les prêts plus élevés et les revenus tirés des commissions. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, sont demeurés pratiquement les mêmes par rapport à l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, ont enregistré une hausse de 24 millions, en raison des modifications apportées aux placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont progressé de 4 %. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, tandis que ceux du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont légèrement diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les revenus des Services d'entreprise ont baissé, en raison essentiellement des revenus anormalement faibles déduction faite des ajustements.

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 3 364 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 349 millions, ou de 12 %, ou encore de 11 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus nets d'intérêts, établis à 2 979 millions, ont augmenté de 210 millions, ou de 8 %, ou encore de 7 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain, et ce, en raison principalement de la hausse des soldes des prêts et des dépôts pour tous les groupes d'exploitation, contrée en partie par le rétrécissement des marges sur les prêts.

L'actif productif moyen, établi à 778,4 milliards de dollars, s'est accru de 66,7 milliards, ou de 9 %, ou encore de 62,7 milliards, ou de 9 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain. Cette progression est attribuable à l'augmentation des prêts, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés. La marge nette d'intérêts globale de BMO a progressé de 3 points de base, en raison essentiellement de l'augmentation des revenus nets d'intérêts des activités de négociation et de l'élargissement de la marge de PE Canada, en partie compensés par l'augmentation des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise qui ont une plus faible marge que celle de la Banque, ainsi que par un rétrécissement des marges de PE États-Unis. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts s'est resserrée de 5 points de base, en raison principalement d'une augmentation des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise qui ont une plus faible marge que celle de la Banque, ainsi que d'un rétrécissement des marges de PE États-Unis, en partie compensé par l'amélioration de la marge de PE Canada.

Les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI, se sont établis à 2 388 millions de dollars, en baisse de 100 millions, ou de 4 %, ou encore de 5 % si l'on ne tient pas compte de l'appréciation du dollar américain, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des revenus autres que d'intérêts des activités de négociation, en partie compensée par la hausse des revenus tirés des prêts. Les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont établis à 2 413 millions, en baisse de 75 millions, ou de 3 %, ou encore de 3 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI ajustés, ont été de 2 434 millions, en hausse de 77 millions, ou de 3 %, ou encore de 3 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain.

Le montant brut des revenus d'assurance a reculé de 50 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la diminution des ventes de rentes, compensée par la relative stabilité des taux d'intérêt à long terme au cours du trimestre à l'étude, comparativement à une augmentation des taux d'intérêt à long terme qui avait fait diminuer la juste valeur des placements au cours de l'exercice précédent, et par le raffermisssement des marchés boursiers au cours du trimestre à l'étude. Ces variations sont liées aux ventes de rentes et à la juste valeur des placements, lesquelles sont en grande partie contrebalancées par les variations des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances, établi à 253 millions de dollars, a augmenté de 78 millions par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est situé à 23 points de base, comparativement à 18 points de base il y a un an. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté de 54 millions, pour s'établir à 231 millions, contre 177 millions à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations enregistrées pour BMO Marchés des capitaux et les Services bancaires PE. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établi à 21 points de base, contre 18 points de base un an plus tôt. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 22 millions a été enregistrée au trimestre à l'étude en regard d'un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 2 millions enregistré à la même période de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 22 millions pour le trimestre à l'étude est attribuable à la croissance du portefeuille, aux perspectives économiques en demi-teinte et à une migration négative. La hausse sur un an de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs découle de la migration négative au cours du trimestre à l'étude,

alors qu'il y avait eu une migration positive l'an dernier, et de l'augmentation des dotations pour le trimestre à l'étude du fait des modifications de la pondération des scénarios, facteurs en partie contrés par la diminution des dotations pour le trimestre à l'étude du fait des modifications des perspectives économiques.

Les SCVPI comptables ont été de 335 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, en baisse de 55 millions par rapport au montant de 390 millions inscrit un an plus tôt, et les SCVPI ajustés, qui excluent l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance, se sont établis à 310 millions, soit une baisse de 80 millions. Les SCVPI ajustés ont diminué du fait de l'incidence du recul des ventes de rentes, compensé par la relative stabilité des taux d'intérêt à long terme au cours de l'exercice, comparativement à une hausse des taux d'intérêt à long terme qui avait entraîné la diminution de la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice précédent, et par l'incidence du regain des marchés boursiers au cours de l'exercice.

Les charges autres que d'intérêts comptables, établies à 3 987 millions de dollars, ont augmenté de 794 millions, ou de 25 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées, établies à 3 463 millions, ont augmenté de 42 millions, ou de 1 %, ou encore de 1 % compte non tenu du raffermissement du dollar américain. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de la charge de restructuration pour le trimestre considéré, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions dans les deux périodes ainsi que d'un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations au cours de l'exercice précédent. La hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des coûts liés aux technologies et des frais de personnel, contrée en partie par la diminution des frais de bureau.

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 318 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 120 millions par rapport au quatrième trimestre de 2018. Le taux d'impôt effectif s'est élevé à 21,0 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 20,6 % l'an dernier. Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 454 millions, ce qui représente une hausse de 78 millions par rapport au quatrième trimestre de 2018. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 22,0 % pour le trimestre à l'étude, contre 19,7 % pour le quatrième trimestre de 2018. L'augmentation du taux d'impôt effectif comptable et du taux d'impôt effectif ajusté pour le trimestre à l'étude en regard de ceux du quatrième trimestre de 2018 est principalement attribuable à un élément de la fiscalité américaine à effet favorable au cours de l'exercice précédent.

Les résultats ajustés de la présente section *Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2019* ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Analyse des résultats financiers de 2018

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de l'exercice 2019. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2018 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2017. Tel qu'il est indiqué à la page 13, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2019, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 33.

Bénéfice net

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 5 453 millions de dollars, a augmenté de 114 millions, ou de 2 %, par rapport à 2017 et, après ajustement, il a atteint 5 982 millions, ce qui signifie une hausse de 485 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice antérieur. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, ni de l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations de 203 millions de 2018, pas plus que des coûts de restructuration, des coûts d'intégration des acquisitions, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions des deux exercices, et d'une diminution de la provision générale au cours de 2017. L'incidence de la dépréciation du dollar américain sur le bénéfice net n'a pas été importante. La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté a reflété surtout le bon rendement dégagé par PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et PE Canada. Les résultats de BMO Marchés des capitaux ont reculé. En ce qui a trait aux Services d'entreprise, la perte nette comptable a augmenté, mais après ajustement, on constate une baisse.

Rendement des capitaux propres

En 2018, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté ont été de 13,3 % et de 14,6 %, respectivement, en comparaison de 13,2 % et de 13,6 %, respectivement, en 2017. Le RCP a augmenté en 2018, essentiellement du fait que la croissance du bénéfice net a été supérieure à celle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les résultats comptables tenaient compte de la charge hors trésorerie ponctuelle liée à la réévaluation de notre actif d'impôts différés net aux États-Unis sur le bénéfice net en 2018. Il y a eu une augmentation de 116 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à l'exercice antérieur, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en 2018 et une augmentation de 487 millions, ou de 9 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 792 millions, soit de 2 % par rapport à 2017, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une baisse du cumul des autres éléments du résultat global. En 2018, le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) comptable s'est établi à 16,2 %, comparativement à 16,3 % en 2017, et le RCPAAO ajusté s'est chiffré à 17,5 %, comparativement à 16,4 % en 2017.

Revenus

Les revenus, qui se sont établis à 22 905 millions de dollars, ont augmenté de 798 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Après avoir retranché les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), les revenus se sont accrus de 984 millions, ou de 5 %, pour se chiffrer à 21 553 millions en 2018, grâce au bon rendement de PE États-Unis, de PE Canada et de BMO Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la hausse des revenus des Services d'entreprise, ce qui a été atténué par un repli des revenus de BMO Marchés des capitaux. L'incidence de la dépréciation du dollar américain sur la croissance des revenus n'a pas été importante.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités se sont établis à 1 352 millions de dollars pour 2018, affichant ainsi une baisse de 186 millions par rapport à ceux de 2017, qui se sont chiffrés à 1 538 millions, ce qui est attribuable aux hausses accrues des taux d'intérêt à long terme qui ont fait diminuer la juste valeur des passifs au titre des indemnités en 2018, au raffermissement des marchés boursiers en 2017 et au fait que le montant comptabilisé pour 2018 eu égard aux sinistres liés aux activités de réassurance était moins élevé, ce qui a été atténué par l'accroissement des ventes de rentes et par la croissance des activités sous-jacentes au cours de 2018. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et la hausse relative aux ventes de rentes ont été atténuées en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 est conforme à la dotation aux provisions spécifiques aux termes de l'IAS 39 des exercices précédents et la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a remplacé la dotation à la provision générale pour pertes sur créances aux termes de l'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 662 millions de dollars en 2018, ce qui correspond à une baisse par rapport à 2017, où elle s'était chiffrée à 746 millions. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué, passant de 822 millions en 2017 à 700 millions, ce qui reflète le recouvrement net de pertes sur créances de BMO Marchés des capitaux au cours de l'exercice 2018 alors que des dotations nettes à la provision ont été enregistrées en 2017, la diminution des dotations à la provision de PE Canada, de PE États-Unis et de BMO Gestion de patrimoine, et la hausse des recouvrements des Services d'entreprise. Le montant net des recouvrements de pertes sur créances liés aux prêts productifs pour 2018 s'est élevé à 38 millions, et provenait surtout de PE États-Unis, comparativement à un recul de 76 millions avant impôts de la provision générale en 2017. Les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances ont été constatés dans les résultats comptables des Services d'entreprise pour l'exercice 2017. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités conformément à l'IAS 39.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts, lesquelles se sont chiffrées à 13 477 millions de dollars, ont augmenté de 285 millions, ou de 2 %, en 2018 et, après ajustement, elles se sont établies à 13 344 millions, ce qui représente une hausse de 447 millions, ou de 3 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent un avantage de 277 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations comptabilisé en 2018 ainsi que les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions pour les deux exercices. Les charges comptables et ajustées se sont accrues en raison essentiellement de la hausse des investissements dans la technologie et des frais liés au personnel, contrebalancée en partie par les avantages découlant d'une gestion disciplinée des charges.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2018, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 961 millions de dollars, contre 1 292 millions en 2017. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 26,5 % pour 2018, contre 19,5 % pour 2017. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 1 565 millions en 2018, contre 1 353 millions en 2017.

Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 20,7 % en 2018, contre 19,8 % en 2017. La hausse du taux d'impôt comptable appliqué aux résultats de 2018 est attribuable à une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis par suite d'une réforme fiscale américaine.

PE Canada

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 2 549 millions de dollars, ce qui représente une progression de 49 millions, ou de 2 %, pour l'exercice et le bénéfice net ajusté de 2 551 millions, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, a augmenté de 48 millions, ou de 2 %, par rapport à 2017. Les revenus ont augmenté de 270 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 7 610 millions. Les revenus ont enregistré une croissance en raison d'une hausse des soldes de la plupart des produits et de l'amélioration des marges. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé, stimulés par la hausse des revenus autres que d'intérêts, y compris un profit de 39 millions lié à la restructuration d'Interac Corporation, l'amélioration des marges et les soldes plus élevés de la plupart des produits. Quant aux revenus de l'unité des services bancaires aux entreprises, ils se sont repliés étant donné que l'avantage conféré par les soldes plus élevés et l'amélioration des marges a été plus qu'annulé par la baisse des revenus autres que d'intérêts attribuable au profit de 187 millions sur la vente de Moneris US réalisé en 2017. Ce profit a eu une incidence défavorable d'environ 7 % sur la croissance du bénéfice net et de 3 % sur celle des revenus en 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 14 millions, ou de 3 %, pour se chiffrer à 469 millions. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 17 millions en 2018 en raison du recul des dotations à la provision des prêts aux entreprises, contrebalancé en partie par une hausse des dotations à la provision des prêts aux particuliers. En 2018, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 3 millions a été enregistrée. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 710 millions, en hausse de 176 millions, ou de 5 %, par rapport à 2017, ce qui reflète en grande partie les investissements continus dans les activités, notamment l'augmentation des investissements dans les technologies et dans notre équipe de vente.

PE États-Unis

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 1 394 millions de dollars, ce qui correspond à une progression de 376 millions, ou de 37 %, en regard de l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 439 millions, ce qui correspond à une progression de 375 millions, ou de 35 %. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 082 millions de dollars, a augmenté de 301 millions, ou de 39 %, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 1 117 millions, a augmenté de 300 millions, ou de 37 %, augmentations attribuables à la hausse des revenus, à l'avantage découlant de la réforme fiscale américaine en 2018 et à une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, ces facteurs ayant été en partie annulés par une hausse des charges. L'avantage découlant de la réforme fiscale américaine a ajouté 91 millions au bénéfice net comptable et 95 millions au bénéfice net ajusté. Les résultats de 2017 comprenaient une perte sur la vente de prêts de 27 millions après impôts (43 millions avant impôts), ce qui a mené à une croissance du bénéfice net comptable d'environ 4 % et à celle des revenus ajustés d'environ 3 %. Les revenus, d'un montant de 3 834 millions, ont inscrit une hausse de 346 millions, ou de 10 %, ce qui s'explique essentiellement par l'amélioration des revenus tirés des dépôts et l'accroissement des soldes de prêts en 2018, et par l'incidence de la perte à la vente de prêts comptabilisée en 2017, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts. La dotation à la provision pour pertes sur créances de 170 millions a diminué de 51 millions, ou de 23 %, en 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 20 millions en 2018, ce qui reflète la baisse des dotations à la provision dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises. Un recouvrement net de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 31 millions a été enregistré en 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 303 millions et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 258 millions, ce qui représente une hausse de 4 % dans les deux cas, du fait principalement des investissements dans les technologies et d'autres investissements dans les activités.

BMO Gestion de patrimoine

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 072 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 105 millions, ou de 11 %, comparativement à 2017. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, était de 1 113 millions, en hausse de 81 millions, ou de 8 %, par rapport à l'exercice antérieur. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 805 millions, ce qui représente une progression de 76 millions, ou de 10 %, eu égard à 2017. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 846 millions, soit une hausse de 52 millions, ou de 7 %, du fait essentiellement de la croissance de nos activités diversifiées et de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, lesquelles ont été annulées dans une certaine mesure par l'augmentation des charges et une provision pour frais juridiques. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est élevé à 267 millions, ce qui représente une hausse de 29 millions, ou de 12 %, laquelle est imputable essentiellement au fait que le montant de sinistres liés à la réassurance de 2018 était moins élevé, et à la croissance des activités, ces facteurs ayant été toutefois contrebalancés en partie par les variations défavorables du marché en 2018 alors qu'en 2017, elles avaient été favorables. Les revenus se sont établis à 6 301 millions, ce qui représente une hausse de 83 millions, ou de 1 %, par rapport à 2017. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 4 949 millions, soit une augmentation de 269 millions, ou de 6 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 470 millions, ce qui équivaut à une progression de 260 millions, ou de 6 %, du fait de l'accroissement des actifs des clients, notamment les répercussions positives de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, et de l'augmentation des revenus tirés des dépôts et des prêts, le tout étant contrebalancé en partie par l'incidence du dessaisissement d'une activité secondaire effectuée en 2017. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 479 millions, ce qui équivaut à une hausse de 9 millions, ou de 2 %, ce qui est attribuable au fait que le montant des sinistres liés à la réassurance pour 2018 et que la croissance générée par nos activités aient été moins élevés, ce qui a été toutefois partiellement contrebalancé par les variations du marché, tel que mentionné plus haut. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 6 millions, contre 8 millions pour 2017. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 2 millions en 2018, ce qui reflète la baisse des dotations à la provision dans les portefeuilles de prêts aux particuliers. Aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts productifs n'a été enregistrée en 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 515 millions, soit une hausse de 160 millions, ou de 5 %. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 463 millions, soit une hausse de 188 millions, ou de 6 %, en regard de 2017, ce qui reflète l'augmentation des charges liées aux revenus, les investissements dans les technologies et une croissance stratégique au sein de l'équipe de vente, contrebalancés en partie par l'incidence du dessaisissement susmentionné.

BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a reculé de 119 millions de dollars, ou de 9 %, comparativement à celui de 2017, pour se chiffrer à 1 156 millions. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, a quant à lui fléchi de 108 millions, ou de 8 %, pour s'établir à 1 169 millions, à cause essentiellement d'une diminution des revenus. Les revenus ont diminué de 213 millions, ou de 5 %, pour s'établir à 4 363 millions, par rapport à 2017. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, les revenus se sont comprimés de 188 millions, ou de 4 %. Comparativement à 2017, les revenus des Marchés mondiaux ont reculé de 155 millions, ou de 6 %, en raison de la baisse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, du ralentissement des activités de négociation de valeurs mobilières menées auprès des entreprises clientes et du fléchissement des profits nets sur les titres. Les revenus de la Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont diminué de 58 millions, ou de 3 %, par rapport à 2017, ce qui est essentiellement imputable au recul des revenus de commissions de prise ferme et de consultation, ces facteurs étant compensés en partie par la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés. Le total des recouvrements nets de pertes sur créances a totalisé 18 millions par rapport à des dotations nettes de 44 millions à 2017. Pour 2018, le recouvrement net des pertes sur créances lié aux prêts douteux s'est établi à 17 millions, tandis que le recouvrement net des pertes sur créances lié aux prêts productifs s'est chiffré à 1 million. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 73 millions, ou de 3 %, pour s'établir à 2 859 millions, et les charges autres que d'intérêts après ajustement se sont chiffrées à 2 842 millions, soit une augmentation de 59 millions, ou de 2 %, ou encore de 3 % compte non tenu de la dépréciation du dollar américain, ce qui est attribuable principalement à l'investissement continu dans les activités.

Services d'entreprise

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est située à 718 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 421 millions en 2017. La perte nette ajustée s'est élevée à 290 millions pour le trimestre, contre 379 millions en 2017. La perte nette ajustée ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ni d'un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations en 2018, pas plus que des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices, lesquels ont été plus élevés en 2018, et d'une diminution de 54 millions de la provision générale pour pertes sur créances pour 2017. La perte nette ajustée s'est améliorée du fait principalement de la baisse des charges et de la hausse des revenus, exclusion faite de l'ajustement visant à tenir compte de la base d'imposition comparable. La perte nette comptable s'est accrue de 297 millions par rapport à 2017 à cause de l'incidence des éléments d'ajustements et des autres facteurs susmentionnés.

Les résultats ajustés de la présente section *Analyse des résultats financiers de 2018* ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2019	2018	2017
Actifs			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	56 790	50 447	39 089
Valeurs mobilières	189 438	180 935	163 198
Titres pris en pension ou empruntés	104 004	85 051	75 047
Solde net des prêts	426 094	383 991	358 507
Instruments dérivés	22 144	25 422	28 951
Autres actifs	53 725	47 447	44 812
Total des actifs	852 195	773 293	709 604
Passifs et capitaux propres			
Dépôts	568 143	520 928	479 792
Instruments dérivés	23 598	23 629	27 804
Titres mis en pension ou prêtés	86 656	66 684	55 119
Autres passifs	115 727	109 549	97 515
Dette subordonnée	6 995	6 782	5 029
Capitaux propres	51 076	45 721	44 345
Total des passifs et des capitaux propres	852 195	773 293	709 604

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 78,9 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2018, pour se chiffrer à 852,2 milliards. Le total des passifs a augmenté de 73,5 milliards par rapport au 31 octobre 2018, pour s'établir à 801,1 milliards. Le total des capitaux propres s'est renforcé de 5,4 milliards en regard de celui du 31 octobre 2018, pour se fixer à 51,1 milliards. Au 31 octobre 2019, le dollar américain était pratiquement stable par rapport à un an plus tôt et n'a pas eu d'incidence significative sur la progression du bilan.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 6,3 milliards de dollars, ce qui est imputable aux soldes plus élevés détenus auprès des banques centrales.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2019	2018	2017
Titres de négociation	85 903	99 697	99 069
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net 1)	13 704	11 611	s. o.
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titres de créance et titres de participation 2)	64 515	62 440	s. o.
Titres disponibles à la vente	s. o.	s. o.	54 075
Titres évalués au coût amorti 3)	24 472	6 485	s. o.
Titres détenus jusqu'à l'échéance	s. o.	s. o.	9 094
Titres divers	844	702	960
Total des valeurs mobilières	189 438	180 935	163 198

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 899 millions de dollars et de titres désignés à la juste valeur de 10 805 millions.

2) Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 2 millions de dollars au 31 octobre 2019 (2 millions au 31 octobre 2018 et s. o. au 31 octobre 2017).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars (1 million au 31 octobre 2018 et s. o. au 31 octobre 2017).

s. o. – Sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 8,5 milliards de dollars, par suite essentiellement des activités de gestion de la liquidité des Services d'entreprise et d'une accélération de nos activités d'assurance, facteurs annulés en partie par la baisse des soldes de BMO Marchés des capitaux.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 19,0 milliards de dollars, du fait de l'intensification des activités menées pour les clients BMO Marchés des capitaux, contrebalancée en partie par une baisse des soldes des Services d'entreprise.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2019	2018	2017
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 740	119 620	115 258
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	15 731	14 017	11 744
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	67 736	63 225	61 944
Cartes de crédit	8 859	8 329	8 071
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	211 878	180 439	163 323
Solde brut des prêts	427 944	385 630	360 340
Provision pour pertes sur créances	(1 850)	(1 639)	(1 833)
Total du solde net des prêts	426 094	383 991	358 507

Le solde net des prêts a augmenté de 42,1 milliards de dollars, ce qui s'explique en grande partie par une hausse de 31,4 milliards des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, en raison essentiellement de la croissance dans nos Services bancaires PE et dans BMO Marchés des capitaux. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont affiché une hausse de 4,5 milliards, ce qui s'explique par la croissance dans nos Services bancaires PE et dans BMO Gestion de patrimoine. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 4,1 milliards, étant donné surtout la croissance dans PE Canada, et les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation ont monté de 1,7 milliard, du fait principalement de la croissance dans PE États-Unis.

Le tableau 7 de la page 122 de la section *Données complémentaires* présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 123 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la page 81 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24, aux pages 151, 159 et 197 des états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont fléchi de 3,3 milliards de dollars, en raison surtout de la baisse de la juste valeur des contrats de change, des contrats sur titres de participation et des contrats sur produits de base, laquelle a été atténuée par une hausse de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les bureaux et le matériel, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. Ils ont augmenté de 6,3 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une hausse de 5,0 milliards des engagements de clients aux termes d'acceptations, principalement au sein de PE Canada.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2019	2018	2017
Banques	23 816	27 907	28 205
Entreprises et administrations publiques	343 157	312 177	283 276
Particuliers	201 170	180 844	168 311
Total des dépôts	568 143	520 928	479 792

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts ont augmenté de 47,2 milliards de dollars, ce qui reflète la hausse des dépôts des clients dans tous les groupes d'exploitation. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 31,0 milliards, traduisant l'accroissement des soldes des dépôts des clients et des activités liées au financement de gros qui sert à financer la croissance des prêts et des actifs liquides. Les dépôts des particuliers se sont accrues de 20,3 milliards du fait de la progression des Services bancaires PE et de BMO Gestion de patrimoine. Les dépôts par des banques ont fléchi de 4,1 milliards. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, à la page 174, et dans la section *Risque de liquidité et de financement*, à la page 91.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés sont restés pratiquement inchangés. Une diminution de la juste valeur des contrats de change a été en grande partie compensée par une augmentation de la juste valeur des contrats sur titres de participation, des contrats sur produits de base et des contrats sur taux d'intérêt.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 20,0 milliards de dollars, ce qui s'explique par les activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés aux activités d'assurance et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB). Ils ont augmenté de 6,2 milliards de dollars, en raison avant tout d'une progression de 5,0 milliards des acceptations, surtout au sein de PE Canada. Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées qui servent au financement de la croissance des prêts et des actifs liquides ont monté de 2,1 milliards. Les passifs d'assurance ont inscrit une hausse de 2,0 milliards, étant donné surtout l'incidence du recul des taux d'intérêt et des ventes de rentes. Les titres vendus à découvert ont diminué de 2,6 milliards, du fait du ralentissement des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 175.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 0,2 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent. Une nouvelle émission a été contrebalancée par un rachat en 2019. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 176.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2019	2018	2017
Capital social			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	5 348	4 340	4 240
Actions ordinaires	12 971	12 929	13 032
Surplus d'apport	303	300	307
Résultats non distribués	28 725	25 850	23 700
Cumul des autres éléments du résultat global	3 729	2 302	3 066
Total des capitaux propres	51 076	45 721	44 345

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le total des capitaux propres a augmenté de 5,4 milliards de dollars, en raison d'une hausse de 2,9 milliards des résultats non distribués, d'une progression de 1,4 milliard du cumul des autres éléments du résultat global et d'une montée de 1,0 milliard des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres. Les résultats non distribués ont augmenté par suite du bénéfice net dégagé au cours de l'exercice, ce qui a été atténué par les dividendes et les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation. Le cumul des autres éléments du résultat global a progressé à cause essentiellement de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt à la fois sur les couvertures de flux de trésorerie et sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'une diminution du cumul des autres éléments du résultat global sur les régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres se sont accrues en raison de nouvelles émissions en 2019.

Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 140 des états financiers consolidés, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 177, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Gestion globale du capital

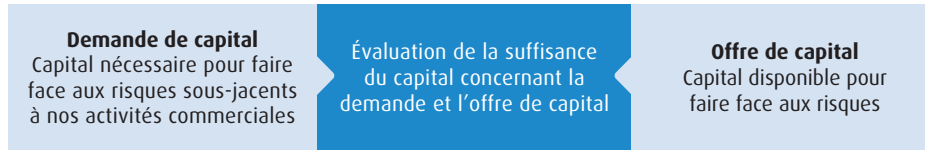
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles.

Cadre de gestion du capital



Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats de notre processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec notre plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre nos stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à nous assurer que notre capital est suffisant pour nous permettre de faire face aux risques que nous prenons dans le cours normal de nos activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Tout au long de l'exercice, BMO évalue la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport au plan de capital et le met à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque, des conditions d'exploitation et des exigences réglementaires.

BMO utilise les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre nos groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure du rendement des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section *Gestion globale des risques*, à la page 68.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et des cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie notre adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, en fonction des normes de fonds propres établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, les ratios des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. En plus des exigences de fonds propres minimales, le BSIF s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure (BIS), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de solution tampon initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1 % applicable aux BIS, auxquels s'ajoute la réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée). La réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier, qui peut varier de 0 % à 2,5 %, s'établissait à 2,0 % au quatrième trimestre de l'exercice 2019. Le ratio de levier minimal précisé dans la ligne directrice Exigences de levier du BSIF est de 3 %. Le tableau suivant résume les exigences du BSIF en matière de fonds propres.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	Exigences de fonds propres minimales	Réserves de fonds propres au titre du premier pilier 1)	Réserve pour stabilité intérieure 2)	Exigences du BSIF relatives aux fonds propres, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres et de levier de BMO au 31 octobre 2019
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	2,0 %	10,0 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	2,0 %	11,5 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	2,0 %	13,5 %	15,2 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	s. o.	3,0 %	4,3 %

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui sont de 3,5 % et qui peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BIS' de 1,0 % et la réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2019). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites de la réserve.
 - 2) Le BSIF exige des BIS' qu'elles constituent une réserve pour stabilité intérieure au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Cette réserve, qui peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, s'établit actuellement à 2,0 % au 31 octobre 2019. Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital.
- s. o. – sans objet

Ratios pour les fonds propres réglementaires

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

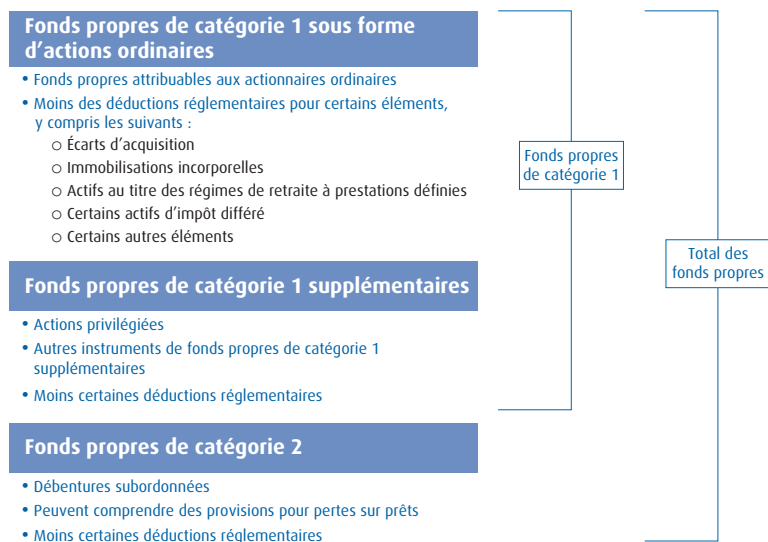
Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Composantes des fonds propres réglementaires

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'assurer une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



La ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF exige également l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Aux termes des clauses des FPUNV, certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, seront progressivement retirés d'ici à 2022.

Aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne. Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, les exigences minimales relatives à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) étaient les suivantes : ratio TLAC fondé sur les risques de 23,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, comprenant une réserve pour stabilité intérieure de 2,0 %, et ratio de levier TLAC de 6,75 %. Nous prévoyons être en mesure de satisfaire ces exigences lorsqu'elles entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2021. Au 31 octobre 2019, notre ratio TLAC fondé sur les risques s'établissait à 20,4 % et notre ratio de levier TLAC, à 6,75 %.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut associées au ralentissement économique, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à courir et du type de catégorie d'actifs, tel qu'il est défini par le BSIF.

Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour refléter l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de cotes établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche NI avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs autorisés selon les règles du BSIF, pour calculer le montant du capital nécessaire aux fins de la gestion du risque opérationnel.

Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé selon l'approche standard (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les provisions) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon le modèle plus sensible aux risques. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué à la Banque en 2019.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

Des modifications touchant les fonds propres réglementaires, dont certaines sont déjà établies et d'autres en cours d'élaboration, devraient entraîner des pressions à la hausse sur le montant des fonds propres que BMO est tenu de détenir au fil du temps. La nature de ces changements est présentée ci-dessous.

En décembre 2017, le CBCB a finalisé les réformes de Bâle III qui seront mises en œuvre le 1^{er} janvier 2022. Les réformes comprennent une révision des approches standard et fondée sur les notations internes pour mesurer le risque de crédit, du cadre de rajustement de la valeur du crédit, du dispositif de ratio de levier et de l'approche standard pour mesurer le risque opérationnel, qui remplacera les approches de mesure standard et avancée actuelles, ainsi qu'un plancher de fonds propres à l'égard des actifs pondérés en fonction des risques, dont l'entrée en vigueur doit se faire progressivement sur une période de cinq ans.

En juillet 2018, le BSIF a diffusé aux fins de consultation publique un document de travail sur la mise en œuvre nationale des dernières réformes de Bâle III. Le document faisait état des points de vue préliminaires du BSIF au sujet de la portée et du calendrier de mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au Canada. Bien que le CBCB ait prévu une période de transition de cinq ans pour le plancher de fonds propres, commençant par 50 % des actifs pondérés en fonction des risques en 2022 pour atteindre 72,5 % en 2027, le document consultatif du BSIF propose d'établir le plancher de fonds propres à 72,5 % au moment de la mise en œuvre des réformes au premier trimestre de l'exercice 2022.

En janvier 2019, le CBCB a publié les normes définitives établissant les exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché (le cadre définitif pour le risque de marché), qui font partie des réformes de Bâle III, afin de régler les problèmes pendants de conception et de calibrage du cadre de 2016 et d'apporter des précisions afin d'en faciliter la mise en œuvre. La date de mise en œuvre proposée est le 1^{er} janvier 2022.

Nous nous attendons à ce que les réformes de Bâle III se traduisent par une augmentation du montant des fonds propres que nous sommes tenus de détenir. Nous continuons à échanger avec le BSIF tandis que celui-ci finalise l'approche et l'échéancier qui seront adoptés pour la mise en œuvre au Canada.

En juin 2019, le BSIF a porté de 1,75 % à 2,0 % la réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier que les BISⁱ sont tenues de maintenir. Le nouveau taux est entré en vigueur le 31 octobre 2019. La hausse découle de l'évaluation que fait le BSIF des vulnérabilités systémiques détectées, notamment l'endettement des consommateurs canadiens, le déséquilibre des actifs sur le marché au Canada et l'endettement des entreprises au Canada. Constituée à même les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, la réserve pour stabilité intérieure peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice sur les limites régissant les expositions importantes qui sera appliquée aux BISⁱ dès le premier trimestre de 2020. Nous ne prévoyons pas que celle-ci aura une incidence importante sur nos activités.

En novembre 2018, la version modifiée de la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF est entrée en vigueur. Les principales modifications comprenaient la mise en œuvre nationale de l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie et des révisions aux exigences de fonds propres pour les expositions des banques aux contreparties centrales, ainsi qu'un cadre de titrisation révisé. Ces modifications ont donné lieu à une légère augmentation du montant des fonds propres que nous sommes tenus de détenir en vertu des dispositions transitoires définies par le BSIF pour l'exercice 2019. En novembre 2018, le BSIF a également mis en œuvre la version modifiée de la ligne directrice Exigences de levier afin de tenir compte des changements liés au risque de contrepartie et au cadre de titrisation définis dans la nouvelle ligne directrice NFP.

L'IFRS 16, *Contrats de location*, entre en vigueur le 1^{er} novembre 2019 et son adoption entraînera un ajustement à la baisse du solde d'ouverture des résultats non distribués. La principale incidence pour BMO sera la comptabilisation des contrats de location de biens immobiliers au bilan. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section *Modifications futures de méthodes comptables*, à la page 111 et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Nous prévoyons que l'adoption de l'IFRS 16 et l'expiration des dispositions transitoires concernant l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie et du cadre de titrisation révisé auront des répercussions combinées d'environ 15 à 20 points de base sur notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au premier trimestre de 2020.

En octobre 2019, la Réserve fédérale des États-Unis a publié la version définitive des règles visant à adapter les normes prudentielles aux organisations bancaires étrangères, et qui établissent quatre catégories d'exigences en matière de fonds propres et de liquidité en fonction du profil de risque de chaque organisation. Les nouvelles règles devraient avoir une incidence nulle ou légèrement positive sur notre filiale BMO Financial Corp. (BFC).

Analyse des fonds propres réglementaires de 2019

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris la réserve pour stabilité intérieure de 2,0 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,4 % au 31 octobre 2019, alors qu'il était de 11,3 % au 31 octobre 2018. Ce ratio a augmenté depuis la fin de l'exercice 2018, ce qui s'explique par une augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, qui a plus que contrebalancé la hausse des actifs pondérés en fonction des risques découlant de la croissance des affaires.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 13,0 % et à 15,2 % au 31 octobre 2019, alors qu'ils étaient respectivement de 12,9 % et de 15,2 % au 31 octobre 2018. La hausse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires présentés plus haut et à l'augmentation nette des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires provenant d'émissions, compte non tenu du rachat d'un instrument ne faisant pas partie des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Le ratio du total des fonds propres était comparable à celui de l'exercice précédent, puisque la hausse du total des fonds propres, principalement attribuable à la hausse des fonds propres de catégorie 1, a été contrebalancée par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres a été largement compensée. Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait en 2019. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur de notre portefeuille et le rendement des capitaux propres.

Le ratio de levier de BMO s'établissait à 4,3 % au 31 octobre 2019, affichant une hausse par rapport au ratio de 4,2 % observé au 31 octobre 2018, en raison de la hausse des fonds propres de catégorie 1, principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués et aux nouvelles émissions nettes de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires dont il est question ci-dessus, compensée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier découlant de la forte croissance des activités.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte du capital de base consolidé de la Banque, BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

En tant que société de portefeuille bancaire américaine détenant un total d'actifs consolidés de moins de 250 milliards de dollars américains, notre filiale BFC demeure assujettie au processus d'analyse et d'examen complet du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Elle devra se soumettre au processus tous les deux ans à compter de 2020; elle ne sera toutefois pas tenue de procéder à ses propres simulations de crise. Le processus d'analyse et d'examen complet du capital est un exercice que le CRF mène afin de s'assurer que les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les organisations bancaires étrangères exerçant des activités aux États-Unis disposent de capitaux suffisants pour poursuivre leurs opérations en périodes de difficultés économiques et financières, et qu'elles ont mis en place des processus prospectifs rigoureux de planification du capital pour faire face aux risques particuliers auxquels elles sont exposées. Réalisée en complément au processus d'analyse et d'examen complet du capital, la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank est un exercice prospectif mené par le CRF en vue de déterminer si les sociétés financières qu'il supervise disposent de capitaux suffisants pour absorber les pertes et poursuivre leurs activités en périodes de difficultés économiques. BFC devra continuer à élaborer et à tenir à jour un plan de capital confirmant qu'en cas de scénario extrêmement défavorable, ses ratios de fonds propres demeureront supérieurs à ceux des sociétés bien capitalisées.

Fonds propres réglementaires ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre

	2019	2018
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	13 274	13 229
Résultats non distribués	28 725	25 856
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	3 729	2 302
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(8 331)	(8 261)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(1 326)	(405)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	36 071	32 721
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	5 058	4 050
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	290	740
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(218)	(291)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	5 130	4 499
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	41 201	37 220
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	6 850	6 639
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	145	143
Instruments de catégorie 2 (et fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Provision générale	194	235
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(50)	(121)
Fonds propres de catégorie 2	7 139	6 896
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	48 340	44 116
Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier		
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	317 029	289 237
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1	317 029	289 420
Total des actifs pondérés en fonction des risques	317 029	289 604
Exposition aux fins du ratio de levier	956 493	876 106
Ratios des fonds propres (%)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	11,3
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0	12,9
Ratio du total des fonds propres	15,2	15,2
Ratio de levier	4,3	4,2

1) Les instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 supplémentaires non admissibles sont progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 36,1 milliards de dollars et à 41,2 milliards au 31 octobre 2019, affichant une hausse par rapport à 32,7 milliards et à 37,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2018. La hausse des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découle principalement de la croissance des résultats non distribués et, dans une moindre mesure, d'une diminution de la déduction pour les actifs d'impôt différé et de la hausse des profits latents évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et est partiellement contrebalancée par une augmentation de la déduction pour insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues et par l'incidence nette de la hausse de la charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi en raison de taux d'actualisation moins élevés. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 est surtout due à la croissance des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et aux nouvelles émissions nettes de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires dont il est question ci-dessus.

Le total des fonds propres s'élevait à 48,3 milliards de dollars au 31 octobre 2019, par rapport à 44,1 milliards au 31 octobre 2018, une hausse principalement attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 dont il est question ci-dessus.

Modifications aux actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires totalisaient 317,0 milliards de dollars au 31 octobre 2019, en hausse par rapport à 289,2 milliards au 31 octobre 2018. Au 31 octobre 2019, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit se chiffraient à 269,3 milliards, en hausse par rapport à 240,5 milliards au 31 octobre 2018, en raison de la forte croissance des activités, partiellement compensée par la baisse des actifs pondérés en fonction des risques découlant des changements apportés à la qualité du portefeuille et à la méthodologie, compte non tenu de l'incidence des changements réglementaires. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2019, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 11,2 milliards, contre 13,5 milliards au 31 octobre 2018, un recul attribuable à une diminution généralisée du risque de marché et aux changements à la méthodologie. Au 31 octobre 2019, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 36,6 milliards, comparativement à 35,2 milliards au 31 octobre 2018, surtout en raison de la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque. Aucun ajustement des actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres n'a été effectué au 31 octobre 2019 et au 31 octobre 2018.

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2019	2018
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	127 355	112 394
Prêts aux petites et moyennes entreprises	42 981	39 496
États souverains	4 552	3 323
Banques	3 928	4 790
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	9 512	9 527
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	5 605	4 846
Crédit renouvelable admissible	6 482	5 452
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	14 163	12 078
Prêts aux petites et moyennes entreprises	8 063	7 264
Capitaux propres	2 407	1 971
Portefeuille de négociation	12 410	9 693
Titrisation	2 722	2 295
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	17 210	16 776
Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	11 891	10 595
Total du risque de crédit	269 281	240 500
Risque de marché	11 183	13 532
Risque opérationnel	36 565	35 205
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	317 029	289 237
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1	-	183
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	317 029	289 420
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres	-	184
Total des actifs pondérés en fonction des risques	317 029	289 604

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée).

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(au 31 octobre 2019)

BMO Groupe financier				
Groupes d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
Capital économique par type de risque (%)				
Risque de crédit	78 %	34 %	65 %	65 %
Risque de marché	8 %	18 %	19 %	16 %
Risque opérationnel et autres risques	14 %	48 %	16 %	19 %
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque (en millions de dollars canadiens)				
Risque de crédit	175 111	14 938	67 705	11 527
Risque de marché	-	28	11 155	-
Risque opérationnel	20 133	6 347	10 085	-

Activités de gestion du capital

Le 3 juin 2019, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons acheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités fait partie intégrante de la stratégie de gestion du capital de BMO. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat. Au cours de 2019, nous avons racheté et annulé 1 million de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût moyen de 90,00 \$ l'action, pour un total de 90 millions de dollars. Au cours de 2018, nous avons racheté et annulé 10 millions de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un total de 991 millions de dollars.

Au cours de 2019, BMO a émis environ 0,9 million d'actions ordinaires en raison de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de 2019, BMO a procédé à des émissions, à des rachats et à des rajustements d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2, comme l'indique le tableau suivant.

Émissions, rachats, rajustements et conversions d'actions

(en millions) Au 31 octobre 2019	Date d'émission, de rachat ou de rajustement	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées		0,9	62 \$
Fonds propres de catégorie 1			
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 46, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	17 avril 2019	14,0	350 \$
Rajustement de taux d'actions privilégiées de catégorie B, série 27, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 mai 2019	20,0	500 \$
Rajustement de taux d'actions privilégiées de catégorie B, série 29, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2019	16,0	400 \$
Rachat de billets de catégorie 1 de la Fiducie de capital BMO II – série A	31 décembre 2018		(450) \$
Émission de billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	30 juillet 2019		500 \$ US
Fonds propres de catégorie 2			
Rachat de billets à moyen terme, série H, tranche 1	19 septembre 2019		(1 000) \$
Émission de billets à moyen terme, série J, tranche 1	16 septembre 2019		1 000 \$

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 3,07 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Le 14 novembre 2019, BMO a annoncé les résultats de la conversion de ses actions privilégiées de catégorie B, série 31, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (actions privilégiées de la série 31). Pendant la période de conversion, soit du 28 octobre 2019 au 12 novembre 2019, 69 570 actions privilégiées de la série 31 ont été déposées aux fins de conversion en actions privilégiées de catégorie B, série 32, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (actions privilégiées de la série 32), ce nombre étant inférieur au minimum de 1 000 000 requis pour donner effet à la conversion, aux termes du supplément du prospectus visant les actions privilégiées de la série 31 daté du 23 juillet 2014. Par conséquent, aucune action privilégiée de la série 32 ne sera émise; les titulaires des actions privilégiées de la série 31 conserveront leurs actions et le taux de dividende pour les actions privilégiées de la série 31 s'établira à 3,851 % pour la période de cinq ans débutant le 25 novembre 2019 et qui prendra fin le 24 novembre 2024.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés.

Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

Au 31 octobre 2019	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2019	2018	2017
Actions ordinaires	639	4,06 \$	3,78 \$	3,56 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 14 1)	-	-	-	0,66 \$
Série 15 1)	-	-	-	0,73 \$
Série 16 2)	-	-	0,64 \$	0,85 \$
Série 17 2)	-	-	0,52 \$	0,55 \$
Série 25 3)	236 \$	0,45 \$	0,45 \$	0,45 \$
Série 26 3)	54 \$	0,70 \$	0,59 \$	0,43 \$
Série 27*	500 \$	0,98 \$	1,00 \$	1,00 \$
Série 29*	400 \$	0,96 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 31*	300 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 33*	200 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 35*	150 \$	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Série 36*	600 \$	58,50 \$	58,50 \$	58,50 \$
Série 38*	600 \$	1,21 \$	1,21 \$	1,33 \$
Série 40*	500 \$	1,13 \$	1,13 \$	0,80 \$
Série 42*	400 \$	1,10 \$	1,10 \$	0,45 \$
Série 44*	400 \$	1,44 \$	-	-
Série 46*	350 \$	0,77 \$	-	-
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets à moyen terme* 4)				
Série H, tranche 2	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 1	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 2	850 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 4,338 %	850 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	3,5			
Droits non acquis	2,6			

* Convertibles en actions ordinaires

1) Rachetées en mai 2017.

2) Rachetées en août 2018.

3) En août 2016, environ 2,2 millions d'actions privilégiées, série 25, ont été converties en actions privilégiées, série 26, à raison de une action contre une action.

4) La note 15 afférente aux états financiers consolidés présente des détails sur les billets à moyen terme - série H, tranche 2, les billets à moyen terme - série I, tranches 1 et 2, les billets subordonnés à 3,803 % en \$ US, les billets subordonnés à 4,338 % en \$ US et les billets à moyen terme - série J, tranche 1.

s. o. - sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2019 ont totalisé 4,06 \$, une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 46,8 % du bénéfice net comptable et 43,0 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,2 % selon le cours de clôture. Le 3 décembre 2019, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,06 \$ par action, en hausse de 0,03 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,06 \$ l'action, ou de 6 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2020 aux actionnaires inscrits le 3 février 2020.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au cours de l'exercice 2019, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La présente section *Gestion globale du capital* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés et arrangements hors bilan

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Par conséquent, une analyse de notre portefeuille de prêts aux particuliers, du financement à levier financier et de nos entités de titrisation soutenues par BMO se trouve ci-dessous. Une table des matières indiquant les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'Enhanced Disclosure Task Force) et les pages où se trouvent ces informations à fournir dans notre rapport annuel ou dans les données financières complémentaires présentées à la page 116. Dans le cadre normal de ses activités, BMO conclut aussi un certain nombre d'arrangements hors bilan dont il est question plus en détail ci-dessous. Ils comprennent les instruments de crédit, les entités structurées et les garanties.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts garantis par des biens immobiliers (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire), les prêts à tempérament ou autres prêts aux particuliers (y compris les prêts automobiles indirects), ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité. Nos pratiques de consentement de prêts prennent en compte la capacité de nos emprunteurs à rembourser et la valeur des garanties sous-jacentes.

Une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts aux particuliers associé au marché de l'habitation du Canada se trouve dans la section *Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs*, à la page 68.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,8 % du total de ses actifs avec un encours de 15,1 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (1,7 % et 13,5 milliards respectivement en 2018). De ce montant, 27 % des prêts à levier financier dont l'encours s'élevait à 4,1 milliards au 31 octobre 2019 (30 % et 4,0 milliards respectivement en 2018) sont bien garantis par les actifs de haute qualité. De plus, au 31 octobre 2019, 207 millions de dollars ou 1,4 % de tous les prêts à levier financier représentent des prêts classés comme douteux (129 millions ou 1,0 % en 2018).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 113 millions de dollars en 2019 (97 millions en 2018).

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent leurs actifs directement à ces entités ou indirectement en vendant une participation dans les actifs titrisés dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO, pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat de PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons aux entités financées sur le marché. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2019 et en 2018, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à ces entités.

Au 31 octobre 2019, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 3,5 milliards de dollars (4,1 milliards en 2018). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. Les achats de PCAA effectués par BMO à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 8 millions de dollars au 31 octobre 2019 (12 millions en 2018).

BMO fournit aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie engagées totalisant 5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (5,6 milliards en 2018). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels et assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 79 % du total des actifs de ces entités (82 % en 2018).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients aux États-Unis que nous consolidons conformément aux IFRS. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. Cette entité de titrisation des clients financée sur le marché donne accès à nos clients, les vendeurs des actifs, à du financement dans les marchés du PCAA aux États-Unis. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat de PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elle et au soutien de trésorerie que nous lui fournissons. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. En 2019 et en 2018, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à cette entité.

Au 31 octobre 2019, le PCAA en cours de l'entité totalisait 2,6 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars américains en 2018). Le PCAA émis par l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Afin de se conformer aux règles américaines de rétention des risques mises en place en 2017, BMO détenait 145 millions de dollars américains du PCAA de l'entité au 31 octobre 2019 (159 millions de dollars américains en 2018).

BMO fournit à l'entité une facilité de soutien de trésorerie engagée, dont le montant inutilisé totalisait 5,1 milliards de dollars américains au 31 octobre 2019 (5,4 milliards de dollars américains en 2018). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles américaines et le programme Federal Family Education Loan Program garanti par le gouvernement américain. Ces deux catégories d'actifs représentent 74 % du total des actifs de cette entité (74 % en 2018).

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 185 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (163 milliards en 2018). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour réaliser des transactions pour le compte de clients, obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de nos actifs financiers ou transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés, laquelle figure à la page 159, donne une description de nos activités de titrisation de prêts que nous menons dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités structurées lorsqu'elles sont sous notre contrôle.

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués en détail dans la section *Entités de titrisation soutenues par BMO* ci-dessus, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160, qui fait part de notre participation dans des entités qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Nous consolidons nos entités de titrisation, notre entité de titrisation américaine des clients ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles nous détenons des placements.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 29 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (25 milliards en 2018). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait un paiement de notre part, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197, donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La présente section *Instruments financiers désignés et arrangements hors bilan* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, nous sommes exposés aux divers risques que posent nos activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien de nos atouts concurrentiels.

La section **Gestion globale des risques** décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

68	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	100	Risque opérationnel
72	Aperçu de la gestion des risques	103	Risque juridique et réglementaire
73	Cadre et risques	105	Risque d'entreprise
78	Risque de crédit et de contrepartie	105	Risque de stratégie
86	Risque de marché	105	Risque environnemental et social
91	Risque d'assurance	106	Risque de réputation
91	Risque de liquidité et de financement		

Les textes et les tableaux en bleu de la section *Gestion globale des risques* du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1, à la page 142, et la note 5, à la page 158, afférentes aux états financiers consolidés.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

BMO est exposé à de nombreux risques qui évoluent et qui pourraient influencer sur nos activités, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques, qu'ils soient importants ou émergents, sont des tâches essentielles de nos procédés de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents contribue à la mise en œuvre des plans d'action et des simulations de crise liés à notre exposition à certains événements.

Nous avons accordé une attention particulière aux éléments suivants :

Situation économique générale

La situation économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités a une incidence sur notre bénéfice. Au cours de la dernière année, la croissance du produit intérieur brut réel au Canada et aux États-Unis a ralenti. En outre, certaines parties des courbes de rendement des deux pays se sont inversées à divers moments de l'année et la Réserve fédérale des États-Unis a abaissé trois fois la fourchette cible des taux des fonds fédéraux. Ces événements, ainsi que la montée du protectionnisme commercial mondial (décrit dans la section *Montée des différends commerciaux* ci-dessous), évoquent le risque d'un ralentissement accru de la croissance dans les deux pays au cours de la prochaine année ou de l'entrée en récession économique de ces pays.

La direction examine continuellement le contexte économique dans lequel la Banque exerce ses activités, à la recherche de toute indication d'évolution importante des principales variables économiques. Dans l'éventualité d'un changement important de la conjoncture économique, la direction évalue son portefeuille et ses stratégies commerciales et élabore des plans d'urgence pour faire face à tout événement défavorable.

Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée

L'utilisation généralisée d'Internet et le recours aux technologies numériques avancées par la Banque, nos fournisseurs et nos clients nous exposent à un risque accru d'interruption de service, de fraude numérique et de violation de la vie privée. Le paysage des cybermenaces en constante évolution et la sophistication croissante des attaquants utilisant l'intelligence artificielle suscitent des préoccupations importantes dans tous les secteurs, notamment le secteur bancaire, ce qui en fait l'un des principaux risques pour BMO. La sécurité de l'information est essentielle à nos activités commerciales, à notre marque et à notre réputation. Nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire. Ces risques englobent le piratage informatique, la perte ou l'exposition de renseignements sur les clients ou les employés, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Nous continuons d'accroître nos capacités et d'investir dans notre Unité Crime financier, la première du genre au Canada, qui regroupe les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique, ainsi que des experts en la matière dans les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels. Ces mesures nous permettront d'améliorer notre capacité de contrer, de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité. Par ailleurs, nous continuons d'étudier les meilleures pratiques des secteurs bancaires et de la cybersécurité et de les évaluer les unes par rapport aux autres, de mener des examens externes portant sur les incidents liés à la cybersécurité et d'évaluer l'efficacité des contrôles clés et d'élaborer de nouveaux contrôles ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. BMO évalue nos tiers fournisseurs de services pour s'assurer qu'ils respectent les normes et nous participons activement à des forums de leadership éclairé pour en apprendre davantage sur les menaces émergentes. Nous travaillons également de concert avec des groupes de notre secteur d'activité et des groupes liés aux technologies de l'information dans le but de relever nos ressources internes et notre capacité technologique, et ainsi nous permettre d'améliorer notre capacité à demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Montée des différends commerciaux

La progression du protectionnisme et du mouvement altermondialiste aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient entraîner un ralentissement de la croissance mondiale. Plus particulièrement, un différend commercial prolongé et étendu entre les États-Unis et la Chine pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada. Des différends commerciaux ont également surgi entre le Canada et la Chine au cours de l'année, la Chine ayant interdit l'importation de canola canadien et temporairement suspendu l'entrée de certains produits carnés. De plus, il subsiste certaines incertitudes quant à la ratification de l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM) par le Congrès américain.

Bien qu'il soit difficile de prévoir et d'atténuer les conséquences financières et économiques que pourraient avoir des événements relevant du commerce sur les économies canadienne et américaine, nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos portefeuilles et nos stratégies d'affaires à la lumière de ces tendances. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de notre capital à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et nous élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 7, 8 et 11 à 13, aux pages 122 et 124 à 127, ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151, indiquent la répartition géographique de notre exposition au risque de crédit.

Défaillances technologiques, concurrence et résilience

Le secteur des services financiers continue d'évoluer rapidement, puisque la technologie permet à de nouveaux venus aux activités non conventionnelles d'exercer une concurrence dans des segments du marché bancaire, notamment les paiements de détail, les prêts aux particuliers et aux entreprises, les opérations de change et les services-conseils en placement. Ces nouveaux venus peuvent tirer parti des nouvelles technologies, de données et d'outils d'analyse hautement perfectionnés, tout en bénéficiant, dans certains cas, d'une réglementation et d'une surveillance moins sévères leur permettant de fournir des services à leurs clients plus rapidement et à coût moindre. Le fait de ne pouvoir suivre le rythme de ces nouvelles technologies et de se laisser distancer par la concurrence qu'elles entraînent pourrait, avec le temps, affaiblir nos revenus et notre bénéfice, nos clients choisissant alors de traiter avec ces nouveaux concurrents. Tout en surveillant de près ces éléments perturbateurs de nature technologique et les modifications de la réglementation qui pourraient avoir une incidence sur les conditions concurrentielles, y compris les nouveaux règlements éventuels liés au système bancaire ouvert, nous investissons également davantage dans la technologie et l'innovation, ce qui nous permet de combler les attentes en constante évolution de notre clientèle. Vu le degré élevé de dépendance de nos activités envers la technologie et les fournisseurs de technologie, il est important de maintenir une plateforme technologique qui offre un niveau élevé de fiabilité et de résilience opérationnelles. Nous avons mis en place des processus et des mesures visant à assurer un niveau approprié de résilience de notre plateforme technologique, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique demeure élevé, en raison des relations tendues entre bon nombre de pays, notamment celles entre les États-Unis d'une part, et la Chine et l'Iran, d'autre part. L'accroissement du risque géopolitique peut occasionner une réorientation des flux de capitaux à l'échelle mondiale, ce qui peut donner lieu à des perturbations des marchés et à une érosion de l'investissement, du commerce et de la croissance économique mondiale. Notre portefeuille bancaire de base comporte peu d'expositions directes hors de l'Amérique du Nord. Par contre, notre clientèle de base et notre stratégie internationale sont tributaires du commerce et de la croissance. Pour atténuer notre exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons et évaluons constamment, ce qui s'ajoute aux plans d'urgence que nous pourrions mettre en œuvre pour pallier une éventuelle détérioration des conditions.

Taux d'intérêt faibles ou négatifs

Au deuxième semestre de 2019, la Réserve fédérale des États-Unis a abaissé à trois reprises sa fourchette cible de taux des fonds fédéraux américains. En cas de récession, la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis continueront probablement de réduire leurs taux et, selon l'ampleur et la durée de la récession, pourraient envisager d'avoir recours à des taux négatifs pour stimuler leurs économies respectives.

Des taux d'intérêt faibles ou négatifs pourraient exposer la Banque à un certain nombre de risques financiers, opérationnels et technologiques. L'incidence financière la plus importante résulterait de la compression de la marge nette d'intérêts de la Banque et de la diminution probable des revenus nets d'intérêts. En ce qui concerne les risques opérationnels et technologiques, dans un environnement de taux négatifs, la Banque pourrait devoir adapter ses activités pour tenir pleinement compte de l'évaluation des taux négatifs sur ses prêts et ses dépôts.

En cas de taux d'intérêt faibles ou négatifs, la Banque se tournerait vers d'autres sources de revenus afin de compenser la baisse probable des revenus nets d'intérêts.

Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Bien que des données récentes indiquent que l'activité sur le marché canadien de l'habitation a rebondi par rapport à son creux du début de 2019, en partie en raison de la baisse des taux d'intérêt du marché au cours de la dernière année, une foule de facteurs pourraient éventuellement influencer sur les ventes et les prix des propriétés dans un proche avenir. Parmi ces facteurs, le niveau d'endettement des ménages historiquement élevé et le ralentissement connexe de la croissance du crédit hypothécaire, la faible accessibilité à la propriété dans la région du Grand Toronto (RGT) et la région du Grand Vancouver (RGV), et la possibilité d'un ralentissement économique plus marqué, ce dernier facteur n'étant toutefois pas à prévoir à court terme. Bien que le ratio de la dette des ménages canadiens par rapport au revenu disponible ait été relativement stable au cours des dernières années, il demeure près de son niveau record. Si les ménages devaient mettre davantage l'accent sur la réduction de la dette, l'incidence de cette décision sur les dépenses de consommation et l'activité sur le marché de l'habitation pourrait être importante. D'autres reculs du volume de ventes d'habitations, surtout dans la RGT et la RGV, pourraient influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires et, advenant que la valeur des habitations fléchisse, entraîneraient une diminution de la valeur des garanties exigées pour nos prêts et pourraient donner lieu à une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Il est impossible de prévoir avec précision l'ampleur des conséquences des changements récents visant l'économie et les politiques ou de ceux qui pourraient être apportés dans l'avenir, mais les excellentes conditions économiques dans ces régions, dont une croissance soutenue de l'économie, un faible taux de chômage et un essor démographique continu, donnent à penser que les taux de défaut des prêts immobiliers demeureront faibles, conformément à nos prévisions. Nos pratiques prudentes en matière de crédit, qui comprennent l'application d'un contrôle supplémentaire en matière de souscription à l'égard des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et un suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle contribuent à la qualité de notre portefeuille canadien de prêts immobiliers. Qui plus est, nos analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et un contexte de récession, nos pertes demeureraient à un niveau que nous pourrions gérer, essentiellement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette accrue des prêts consentis depuis plus longtemps.

Perspectives du secteur pétrolier et gazier

Les prix du pétrole et du gaz ont diminué au cours de l'année, sous l'effet d'une offre accrue et des conditions économiques en demi-teinte. Si ces facteurs se dégradaient davantage, ramenant les prix du pétrole et du gaz dans une fourchette inférieure, ceci pourrait constituer un enjeu pour les sociétés d'exploration et de production. De plus, les sociétés d'exploration qui seraient en mesure de dégager des flux de trésorerie positifs dans ce contexte de faiblesse des prix pourraient sabrer davantage les coûts des services liés au pétrole et au gaz et viser plutôt l'assainissement de leur bilan et/ou l'augmentation des rendements pour les actionnaires, ce qui aurait des répercussions sur le secteur des services pétroliers et gaziers.

La Banque continue de viser une prise de risque dans les limites de son appétit pour le risque approuvé, tout en cherchant à obtenir un rendement approprié sur ces risques. Pour ce qui est du secteur de l'exploration et de la production, nous avons continué de mettre l'accent sur les emprunteurs détenant des actifs de haute qualité et nous avons enrichi notre analyse de la volatilité éventuelle des flux de trésorerie et des valeurs marchandes. Nous maintenons également une limite interne qui établit un plafond pour notre exposition à ce secteur. En ce qui a trait au secteur des services pétroliers et gaziers, nous nous concentrons sur les emprunteurs qui sont fortement axés sur la prestation de services d'entretien des plus grands producteurs.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où nous sommes présents

Notre bénéfice est tributaire des politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous sommes présents. De fait, ces politiques et conditions peuvent avoir pour effet de réduire la concurrence, la rentabilité et la confiance dans certains secteurs et sur les marchés, et ainsi avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui pourrait accentuer leur risque de défaut. L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit des prêts consentis à nos clients et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous accédons.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu, et pourraient avoir dans l'avenir, une incidence sur les résultats de nos clients dont les revenus à l'étranger ou les coûts des intrants sont importants en dollars canadiens ou américains. Les investissements de BMO dans des établissements à l'étranger sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du taux de change sur les actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité des ratios de fonds propres de la Banque. BMO peut prendre des mesures pour gérer l'incidence des fluctuations du taux de change sur ses ratios de fonds propres, mesures qu'elle a prises en 2019. Se reporter à la section *Gestion globale du capital*, à la page 59. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution de nos activités américaines à notre rentabilité en dollars canadiens.

Nous pouvons recourir à des positions de couverture afin de gérer les expositions au risque de taux d'intérêt et d'atténuer l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur nos résultats financiers. Se reporter à la section *Change*, à la page 23, et à la section *Risque de marché*, à la page 86, pour une analyse plus détaillée de notre exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

Risques environnementaux

Nous sommes confrontés à des risques découlant des phénomènes environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux incontrôlés, les tremblements de terre et les ouragans et autres tempêtes. Ces phénomènes pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse de notre bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les dispositions que nous avons prises à l'égard de la gestion de la continuité des opérations nous donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

BMO fait également face à des risques liés aux emprunteurs qui subissent des pertes ou une hausse de leurs coûts d'exploitation du fait de politiques liées au climat, telles que la tarification des émissions de carbone, ou qui subissent une baisse de leurs revenus du fait de la modification ou de la perturbation de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes.

Des risques juridiques, réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de nos informations sur ces questions. Les risques juridiques, réglementaires ou de réputation liés à des questions environnementales pourraient également avoir une incidence sur nos clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui entraînerait des risques commerciaux ou de réputation pour BMO. Nous surveillons de façon continue les faits nouveaux de nature environnementale, juridique et réglementaire dans le cadre de notre évaluation globale des risques opérationnels, commerciaux et de réputation.

Nous appuyons les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et nous appliquons le cadre du GIFCC pour approfondir notre compréhension de l'incidence changeante des risques liés aux changements climatiques, de concert avec la mise en œuvre des stratégies possibles d'atténuation. Nous renforçons la capacité interne de BMO d'effectuer des analyses de scénarios sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC, et nous appliquerons ces résultats à l'ensemble de l'entreprise. Ces mesures nous aideront à cerner les risques financiers éventuels importants et orienteront notre stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir.

Il y a lieu de se reporter à la section *Risque environnemental et social*, à la page 105, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous avons connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles deviennent de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts de conformité réglementaires s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir nos rendements et notre croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur la portée de nos activités de tenue de marché. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par diverses autorités réglementaires nationales pourraient procurer à nos concurrents internationaux des avantages susceptibles d'affaiblir notre propre compétitivité et de gruger notre part de marché. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin que BMO puisse faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis.

Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section *Risque juridique et réglementaire* et la section *Gestion globale du capital*, respectivement aux pages 103 et 59, donnent plus de renseignements sur l'exposition à ce risque.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur notre bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. La section *Estimations comptables critiques*, à la page 107, donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur les actifs d'impôt différé.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à des acquisitions d'entreprises ou de portefeuilles. Toutefois, il est possible que nous concluons l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, il peut arriver que nous ayons à obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'autres frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité de nos résultats après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Brexit

Les négociations concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) (Brexit) sont en cours, et l'incertitude persiste quant à savoir si le Royaume-Uni sera en mesure de négocier une transition sans heurts hors de l'UE ou s'il y aura un Brexit sans accord. Un Brexit sans accord aurait une incidence sur la capacité des institutions financières britanniques à fournir des services au sein des pays de l'UE, ainsi que sur la capacité des institutions financières de l'UE à fournir des services au sein du Royaume-Uni. BMO a des établissements et des clients partout dans l'UE, y compris au Royaume-Uni. Nous sommes prêts à servir nos clients, contreparties, employés et fournisseurs quel que soit le scénario retenu, notamment un Brexit sans accord.

Réforme des taux de référence

Les taux interbancaires offerts (TIO) ont fait l'objet de nombreuses propositions et réformes réglementaires à l'échelle mondiale au cours des dernières années. Fait important à mentionner, la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé qu'elle n'obligerait plus les banques à se soumettre au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) après 2021. Par conséquent, le secteur d'activité doit passer du TIOL et autres TIO à d'autres taux dans plusieurs territoires, un changement qui affectera les intervenants des marchés financiers à l'échelle mondiale et visera de nombreux produits et catégories d'actifs.

Les mesures de transition relatives à ces réformes sont complexes et comportent d'importants risques et enjeux. [Le passage des TIO à d'autres types de taux pourrait entraîner une volatilité accrue, des variations de prix et/ou l'illiquidité des marchés visant les instruments qui reposent actuellement sur les TIO.](#) La transition pourrait avoir des conséquences défavorables pour tous les intervenants du marché, y compris BMO qui détient et émet des instruments fondés sur les TIO, notamment la possibilité d'une augmentation des risques financiers et opérationnels, du risque juridique, du risque de réputation ou du risque de conformité. Nous avons mis sur pied le Bureau de transition du taux interbancaire offert à l'échelle de l'organisation pour superviser notre transition des TIO vers d'autres taux. Le Bureau de transition, qui bénéficie du soutien et de la participation de la haute direction de BMO, a un mandat à l'échelle mondiale visant tous les secteurs d'activité de BMO et il supervise divers axes de travaux, y compris toutes les fonctions internes. Nous évaluons actuellement l'incidence de la modification des infrastructures de marché sur notre cadre de risque, nos modèles, nos systèmes et nos processus, passons en revue les documents juridiques et établissons un cadre de risque, afin de nous assurer que BMO et ses clients sont bien informés en prévision du délaissement du TIOL et des autres TIO.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers consolidés conformément aux IFRS. Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre à ces normes. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits à la page 111 ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 142.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que nos modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section *Estimations comptables critiques*, à la page 107, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Mise en garde

La section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs* ainsi que le reste de la présente section *Gestion globale des risques* renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 14. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Aperçu de la gestion des risques

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque.

Comprendre et gérer les risques

- Nous n'assumerons que les risques qui sont transparents et clairement définis, qui peuvent être évalués, gérés et surveillés et qui s'appuient sur des systèmes d'information, des processus, des principes de gouvernance et des contrôles efficaces.
- Nous adopterons une culture de remise en question constructive, de responsabilité personnelle et de partage transparent et en temps opportun de l'information à tous les échelons de l'entreprise, laquelle prévoit le signalement rapide des menaces et des préoccupations.
- Nous intégrerons des mesures de risque dans notre système de gestion de la performance et nos décisions en matière de rémunération tiendront compte de l'évaluation de la performance à la lumière de l'appétit pour le risque.
- Nous protégerons les actifs des clients et de l'entreprise, y compris les données et les systèmes, et gérerons tout risque en maintenant un système efficace de limites et de contrôles pour gérer l'ensemble des risques.

Préserver notre réputation

- Toutes nos actions seront guidées par des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi que par des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- Nous protégerons la réputation de l'organisation et nous nous efforcerons de respecter toutes les obligations réglementaires et juridiques en maintenant des politiques, des procédures, des lignes directrices, des normes de conformité et des contrôles efficaces ainsi qu'en offrant de la formation et en assurant une surveillance aux niveaux de direction pour guider les pratiques commerciales et les activités comportant une prise de risque de tous les employés.
- Nous établirons un cadre visant à repérer, à évaluer et à gérer les pertes ou les dommages éventuels découlant des enjeux de société, y compris les changements climatiques.

Diversifier, restreindre les risques extrêmes

- Nous viserons une diversification de nos activités qui limite la volatilité du bénéfice à des niveaux acceptables tout au long du cycle économique et qui limite l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé qui pourraient compromettre la note des titres d'emprunt, la situation financière ou la réputation de l'organisation.
- Nous utiliserons des méthodes de mesure du risque et de simulation de crise pour évaluer le risque, la capacité de prise de risque et le rendement durable ajusté en fonction du risque afin d'orienter les mesures d'intervention en gestion et de nous préparer à faire face aux événements extrêmes.

Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité

- Nous maintiendrons une solide situation de capital ainsi qu'une saine position de liquidité et de financement, qui respectent voire dépassent les exigences réglementaires et les attentes du marché (agences de notation, investisseurs et déposants).
- Nous veillerons à conserver des cotes de crédit de catégorie investissement pour nos titres d'emprunt qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- Nous maintiendrons une structure efficace de rétablissement et de résolution de problème qui permet de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.

Optimiser le rapport risque-rendement

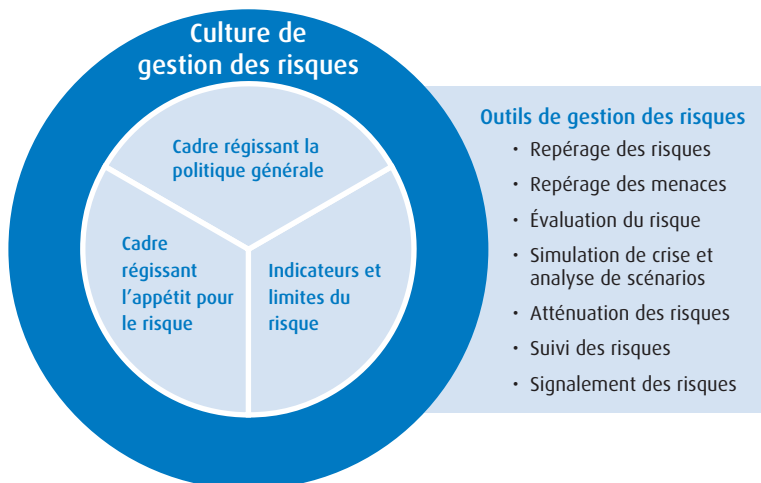
- Nous fixerons des limites à l'égard du capital et gérerons nos expositions en fonction de notre degré d'appétit pour le risque et de notre stratégie et exigerons de nos secteurs d'activité qu'ils optimisent les rendements ajustés en fonction du risque.
- Nous ciblerons de nouveaux produits, mesures et occasions d'acquisition qui offrent une bonne complémentarité sur le plan de la stratégie et de la culture d'entreprise et une forte probabilité de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement des questions relatives à notre degré d'appétit pour le risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques, et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Cadre et risques

Cadre de gestion globale des risques

Le cadre de gestion des risques de BMO oriente nos activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser à notre degré d'appétit pour le risque, aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Le cadre de gestion des risques assure à la fois une gestion directe de chaque type de risque et une gestion des risques intégrée, lesquelles comportent trois points de contrôle.

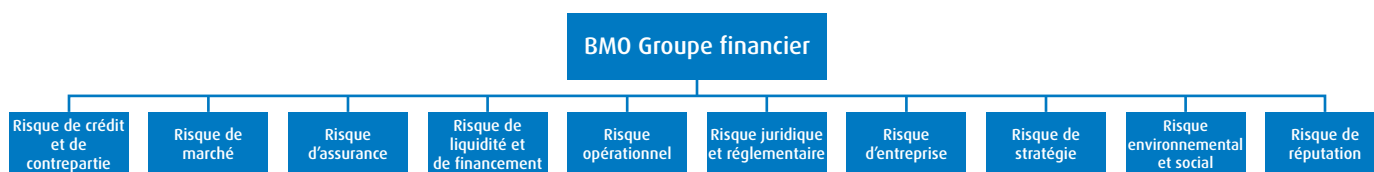


Cadre régissant notre degré d'appétit pour le risque

Le cadre régissant notre degré d'appétit pour le risque est constitué de notre énoncé d'appétit pour le risque et des mesures des risques clés, et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Notre degré d'appétit pour le risque désigne la part de risque que nous sommes disposés à assumer étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre degré d'appétit pour le risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à notre système de gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétit pour le risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques, au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration et au Conseil d'administration. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et procédures d'application spécifiques. Nos politiques générales définissent les cadres et les objectifs à l'égard de chaque grand type de risque afin que tous ceux auxquels l'organisation est exposée soient détectés, évalués, gérés, surveillés, atténués et signalés comme il se doit. Nous employons une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, laquelle reflète les risques de catégorie 1 de la Banque, comme il est indiqué dans le diagramme ci-dessous.

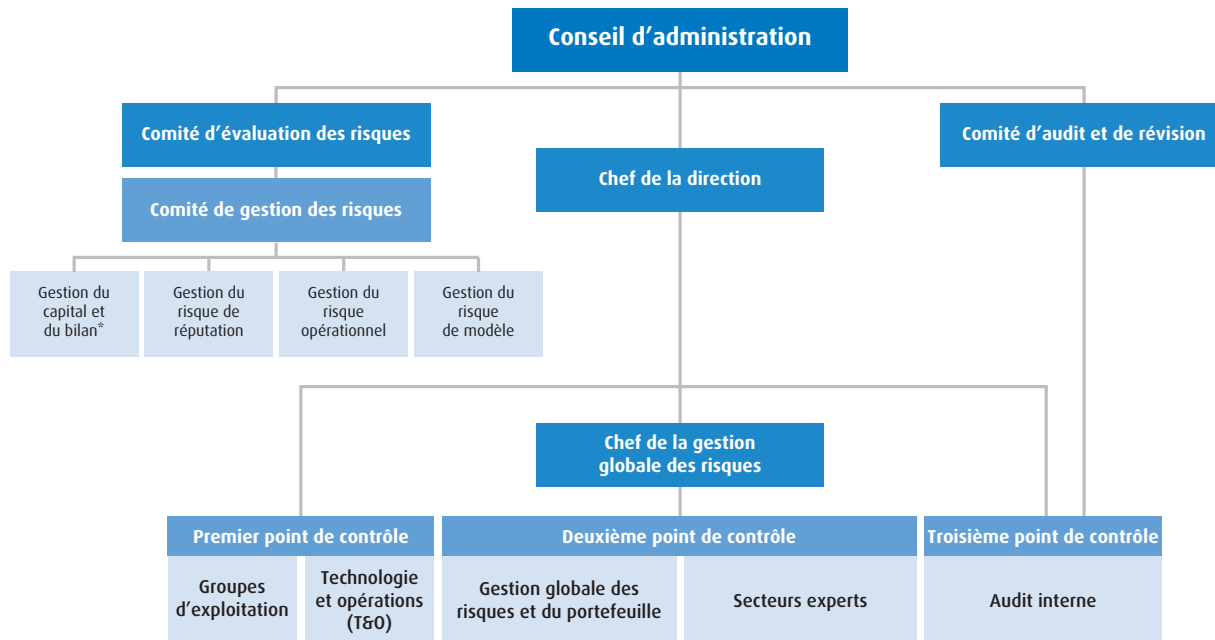


Des politiques spécifiques approuvées par le Conseil d'administration assurent la gouvernance de nos risques clés, tels ceux de crédit, de contrepartie, de marché d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que le risque opérationnel. À tous les échelons, ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à ce que les objectifs généraux de la Banque reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque des activités de la Banque. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable des activités de gouvernance et des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques afin d'assurer qu'ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième grand point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures et elle harmonise, surveille et teste les résultats des risques par rapport à notre degré d'appétit pour le risque et à nos attentes en matière de gestion, en s'assurant que les résultats liés à la prise de risques sont conformes aux rendements attendus. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Le diagramme ci-dessous expose notre cadre de gouvernance des risques, y compris le lien hiérarchique direct et le lien hiérarchique administratif.

Cadre de gouvernance des risques



* Pour les questions relatives au risque structurel de marché, au risque de liquidité et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, le Comité de gestion du capital et du bilan relève du Comité de gestion des risques.

Outre celui utilisé à l'échelle de l'organisation, des cadres efficaces de gouvernance des risques, qui s'appuient sur nos trois points de contrôle, ont été instaurés dans nos principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, ce qui signifie superviser la détection et la gestion des risques de BMO, promouvoir la culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et procédures générales de gestion des risques, veiller à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques et diriger l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement de l'auditeur indépendant, de la conformité de BMO aux exigences légales et réglementaires, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, gérés, surveillés, réduits et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance exhaustive de la gestion des risques. Elle veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'appréciation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous :

- Nos groupes d'exploitation constituent le **premier point de contrôle** de la Banque. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer, surveiller, atténuer et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques qu'ils ont eux-mêmes élaborés ou en se servant de ceux conçus par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs experts, et ils peuvent avoir recours à ceux-ci ou à des unités de l'entreprise ainsi qu'à d'autres fournisseurs de services pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les groupes d'exploitation doivent établir des contrôles internes appropriés et conformes à notre cadre de gestion des risques et en surveiller l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par nos politiques générales et par le cadre régissant notre appétit pour le risque.
- Le **deuxième point de contrôle** est constitué du groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et, pour ce qui est de certains domaines cibles, des secteurs experts. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par le premier point de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme **troisième point de contrôle** et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture d'entreprise, en plus de l'influencer, et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils perçoivent les risques, les interprètent, en discutent et prennent des décisions qui permettent d'équilibrer les risques et les occasions et d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, et en établissant et en maintenant des régimes de rémunération et d'autres mesures incitatives qui sont conçus pour encourager et récompenser les comportements souhaités, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Notre Comité de surveillance de la rémunération examine et évalue les risques tels que les dérogations au code de conduite de BMO, les prises de risques inappropriées et les dépassements de notre seuil d'appétit pour le risque, et il recommande que des modifications soient apportées à la rémunération, si nécessaire. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée dans nos politiques, nos processus administratifs, notre cadre de gestion des risques, notre degré d'appétit pour le risque et limites connexes, la gestion de notre capital et nos pratiques en matière de rémunération, et elle inspire chaque facette de nos activités à l'échelle de l'organisation. C'est notamment par des sondages normalisés et anonymes que nous demandons à notre personnel de se prononcer sur la valeur de notre culture de gestion des risques.

Cette culture s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui témoigne de notre volonté à « Être BMO » et qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. L'intégrité et la responsabilité de bâtir un avenir meilleur font partie des valeurs véhiculées par notre volonté à « Être BMO », et chacun d'entre nous se doit, entre autres choses, d'équilibrer les risques et les occasions, d'assumer ses responsabilités, d'honorer ses engagements et de signaler les manquements en toute franchise. Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à notre prise de décisions. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces. Des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités, les programmes de formation et une communication proactive renforcent également notre culture de gestion des risques et la soutiennent.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

- **Degré d'appétit pour le risque** – favorise une réelle compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés, oriente les stratégies commerciales et fournit les renseignements pour qu'elles s'harmonisent à notre appétit pour le risque et, par voie de nos mesures des risques clés, constitue un cadre de contrôle et d'alerte précoce, concourant ainsi à une prise de décisions d'affaires éclairées et à leur application en accord avec un cadre de surveillance empreint de rigueur.
- **Canaux de communication et de signalement** – favorisent la responsabilisation et le partage d'informations entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération et d'autres mesures incitatives récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes de notre cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Nos questionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques, ainsi qu'à l'évaluation du rendement du personnel qui prend des risques importants ou qui est à l'origine de pertes ou d'événements qui entraînent un risque de perte imprévu.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, enracinant ainsi notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation et assurant que nombre de nos spécialistes de la gestion des risques ont des connaissances pratiques de nos activités commerciales.

Cadre régissant la culture d'entreprise et la conduite

Notre culture est bien enracinée, ce qui nous permet d'avoir un impact positif pour nos clients et de contribuer au bon fonctionnement des marchés financiers. Notre culture d'entreprise et notre cadre régissant la conduite déterminent notre approche en matière de gestion et d'atténuation des inconduites éventuelles. L'inconduite est définie comme étant un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche à l'égard des autres risques non financiers, ce cadre s'appuie sur notre cadre de gestion globale des risques et sur notre souci de maintenir une solide culture de gestion des risques. Nous présentons diverses mesures liées à la culture et à la conduite et nous utilisons d'autres cadres de contrôle à l'échelle de l'organisation et dans les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.

Limites de risque

Nous établissons nos limites de risque de manière à ce que nos activités à risque continuent de refléter notre appétit pour le risque et ces limites nous aident à élaborer nos stratégies et à prendre des décisions. Plus particulièrement, nous tenons compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsque nous établissons ces limites. Ces limites sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration et/ou par les comités de gestion, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- Risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- Risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes fluctuations de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- Risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- Risque de liquidité et de financement – limites minimales relatives à notre scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- Risque opérationnel – limites relatives à des risques opérationnels spécifiques et mesures de risque clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels nous sommes exposés, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Comme il est indiqué ci-dessus, nous employons une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit notre degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise à l'échelle de l'organisation ou ciblés (simulation par secteur ou par portefeuille ou simulation ponctuelle) ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques et réglementaires, comptables, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les secteurs experts, en fonction des dépenses à l'égard des initiatives de placement et du risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des secteurs experts ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des volets essentiels de notre cadre de gestion des risques et de notre culture d'entreprise, et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l'échelle de l'organisation, des groupes d'exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l'organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Nos rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d'appétit pour le risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d'appétit pour le risque.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers et elles nous permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et, si cela est approprié, ils sont recalibrés ou revalidés. Nos modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à des simulations divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur nos portefeuilles, nos activités et l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance de notre cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. Les simulations de crise liées au processus d'examen du plan de capital, lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont régies de la même manière au niveau de cette filiale.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance du capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles, sur notre profil de risque, des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration de nos modèles de perte en période de tension et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourrait causer une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre établi à cette fin instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l'intègre à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les secteurs d'activité et les responsables de la gestion des risques réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préalable.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques importants qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétit pour le risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Sauf en de rares exceptions, les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent toutes les transactions de crédit et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous de solides compétences et une vaste expérience du premier et du deuxième point de contrôle; ils sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, lesquelles sont revues une fois l'an. Le Conseil examine annuellement notre politique de gestion du risque de crédit et délègue au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des normes, des politiques et des procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément au degré d'appétit pour le risque de l'organisation ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des débiteurs constitués d'entreprises et de grandes entreprises qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, nous avons mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs en difficulté financière, et tout est mis en œuvre pour ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives. Les débiteurs sont gérés au cas par cas, ce qui nécessite l'exercice d'un jugement de la part de nos groupes spécialisés.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes des entreprises et des grandes entreprises sont passés en revue régulièrement, au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à un éventail de déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donne lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction d'instaurer toutes les mesures qu'ils peuvent décider de prendre.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font aussi l'objet de la surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont assorties de garanties et surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, nous pouvons compenser les opérations par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réduisent le risque de défaillance au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres ressources. Toutes les expositions à des contreparties centrales sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit qui s'appliquerait à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que nous concluons, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre de nos activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives à nos positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, les annexes de soutien au crédit, pour documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties transférées comprennent une marge initiale ou une marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment, entre autres mesures, des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi qu'une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), ainsi que les seuils, la question de savoir si la sûreté peut ou non être redonnée en garantie par son bénéficiaire et le mode de calcul des intérêts.

Plusieurs pays du G20 ont mis en œuvre de nouveaux règlements qui nécessitent que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section *Risque juridique et réglementaire – Réforme des produits dérivés*, à la page 104.

Pour documenter les relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les douze mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par une société de gestion des évaluations de tiers pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur du prêt.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un certain nombre de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue sectoriel, sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition la plus importante au 31 octobre 2019 relevait de particuliers et totalisait 249 762 millions de dollars (238 400 millions en 2018).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie ou l'ampleur de notre perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions élevées, quelles qu'elles soient. Des simulations de crise portant expressément sur le risque de remplacement sont réalisées tous les mois et peuvent servir à détecter les concentrations existantes ou émergentes du risque général de corrélation défavorable que présentent nos portefeuilles.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre bénéfice, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de notre perte économique, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

À des fins d'inclusion dans les calculs des fonds propres réglementaires, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Nous avons principalement recours à l'approche fondée sur les NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. Les expositions au titre du traitement des fonds propres par l'approche NI avancée représentent 93 % de l'exposition en cas de défaut (ECD) totale des portefeuilles de prêts de notre clientèle de gros ainsi que des portefeuilles de prêts aux particuliers, et le reste de l'exposition est assujéti à l'approche standard. Les exemptions aux modèles NI avancée existants sont assujétiées à l'approbation du BSIF. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard prescrite par Bâle III pour calculer les fonds propres réglementaires liés aux portefeuilles de Marshall & Ilsley Corporation et des activités de financement de matériel de transport que nous avons acquis, ainsi qu'à certaines autres expositions qui sont considérées comme négligeables. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les positions importantes de ces portefeuilles. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant notre cadre régissant nos fonds propres réglementaires que celui relatif à notre capital économique exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans nos propres comptes et qui comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.
- Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut ou de perte en cas de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2019 et 2018, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, compte non tenu de l'incidence des garanties par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés de gré à gré		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total 1)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Institutions financières	117 959	102 552	24 010	21 741	974	1 649	6 402	5 016	203 084	177 094	352 429	308 052
Administrations publiques	58 051	44 552	1 665	2 118	9	1	894	667	8 452	8 401	69 071	55 739
Secteur manufacturier	26 266	22 580	16 581	13 490	12	10	1 494	1 396	-	-	44 353	37 476
Secteur immobilier	37 146	31 534	8 948	8 170	1	1	861	820	-	-	46 956	40 525
Commerce de détail	22 529	19 961	3 974	3 617	-	-	601	559	-	-	27 104	24 137
Services	46 612	39 067	13 304	12 666	12	1	2 996	2 389	-	-	62 924	54 123
Commerce de gros	16 843	14 659	5 273	4 531	1	2	564	436	-	-	22 681	19 628
Industrie pétrolière et gazière	13 406	9 131	11 302	10 410	-	-	1 802	1 804	-	-	26 510	21 345
Particuliers	198 214	190 688	51 433	47 586	-	-	115	126	-	-	249 762	238 400
Autres 2)	40 573	35 617	19 814	18 197	68	88	6 866	6 474	-	-	67 321	60 376
Total de l'exposition en cas de défaut	577 599	510 341	156 304	142 526	1 077	1 752	22 595	19 687	211 536	185 495	969 111	859 801

1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation, du portefeuille de négociation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

2) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont examinés, validés et surveillés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la page 102 pour obtenir des détails sur nos processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. BMO dispose d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles sont généralement conçus en fonction des données internes enregistrées sur une période de plus de sept ans et des ajustements des paramètres sont effectués afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte. Nos principaux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires canadiens, les marges de crédit sur valeur domiciliaire canadiennes et les portefeuilles de cartes de crédit des particuliers canadiennes.

Une PD est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.

Une PCD estimative est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.

Une ECD estimative est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises, banques et États souverains)

Pour les portefeuilles de notre clientèle de gros, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. BMO compte toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur désignées en interne et ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, aux entreprises, aux banques et aux États souverains.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang du risque de défaut. Les modèles sont essentiellement conçus à l'aide de données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Le facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plus de sept ans qui englobe au moins un cycle économique entier, et les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire. Aux fins des capitaux propres, les paramètres sont calibrés pour refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / Douteux		
T1, de D-1 à D-4	C	De C à D

Information sur la qualité du crédit

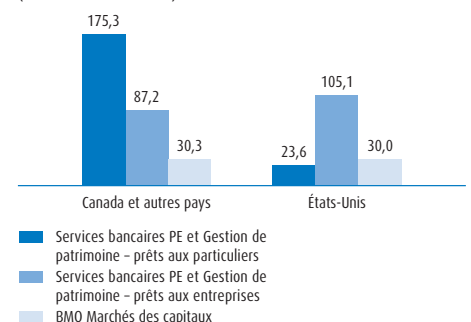
Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 969,1 milliards de dollars au 31 octobre 2019, soit 467,9 milliards au Canada, 415,8 milliards aux États-Unis et 85,4 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 109,3 milliards, ou de 13 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 47,3 milliards de dollars, ou de 12 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 451,5 milliards au 31 octobre 2019. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains a représenté respectivement 62,4 % et 35,2 % du total des prêts, contre 64,7 % et 32,9 % en 2018. Nos portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 44,4 % du portefeuille global, ce qui signale un recul en regard de 47,3 % en 2018, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 55,6 % du portefeuille total, soit une hausse par rapport à 52,7 % en 2018.

Prêts par région et par groupe d'exploitation

(en milliards de dollars)



Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Canada								
Particuliers	58 580	54 375	113 162	109 991	4 432	4 199	176 174	168 565
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	65 534	57 530	16 591	14 862	1 973	1 750	84 098	74 142
Secteur immobilier commercial	7 928	7 397	11 647	10 143	2 298	1 275	21 873	18 815
États-Unis	37 867	33 688	87 443	73 470	33 423	25 955	158 733	133 113
Autres pays	9 214	8 628	996	658	449	294	10 659	9 580
Total	179 123	161 618	229 839	209 124	42 575	33 473	451 537	404 215

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Taux fixe	217 002	193 661
Taux variable	209 092	190 330
Non sensibles aux taux d'intérêt 1)	23 593	18 585
Total	449 687	402 576

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 122 à 128. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151, renferme des renseignements sur notre exposition au risque de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 872 millions de dollars pour 2019, comparativement à 662 millions en 2018. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 29, au tableau 15 de la page 128, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le solde brut des prêts douteux (SBPD) s'est situé à 2 629 millions de dollars en 2019, en hausse de 36 % par rapport à 1 936 millions en 2018. La plus forte hausse des prêts douteux a été enregistrée dans les secteurs pétrolier et gazier. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,58 % en 2019, comparativement à 0,48 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 2 686 millions de dollars en 2019, en hausse par rapport à 2 078 millions en 2018, ce qui a découlé notamment d'une hausse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les secteurs pétrolier et gazier ainsi que dans le secteur manufacturier. Sur le plan géographique, moins de la moitié des nouveaux prêts douteux, soit 45,3 % du total de ceux de 2019, ont été enregistrés au Canada, en regard de 55,7 % en 2018. Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11, à la page 124, et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Variations du solde brut des prêts douteux 1) et acceptations douteuses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017
SBPD à l'ouverture de l'exercice	1 936	2 220	2 383
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	2 686	2 078	2 193
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(604)	(708)	(607)
Remboursements, montant net	(800)	(1 051)	(1 017)
Montants sortis du bilan	(528)	(618)	(618)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(57)	(11)	(46)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(4)	26	(68)
SBPD à la clôture de l'exercice	2 629	1 936	2 220
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,58	0,48	0,59

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient une provision liée aux prêts douteux et une provision liée aux prêts productifs, conformément aux normes comptables applicables. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des douze mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2). Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques et sont calculées en fonction de la

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

PD, de l'ECD et de la PCD. Le moment de la perte étant aussi pris en compte, et la perte sur créances attendue est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de pertes sur créances attendues. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

BMO maintient sa provision liée aux pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances liées à nos prêts.

Au 31 octobre 2019, notre provision pour pertes sur créances se situait à 2 094 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 224 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant un accroissement de la provision liée aux prêts productifs et de la provision liée aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 485 millions au 31 octobre 2019 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 1 609 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 22 millions et une provision liée aux prêts productifs de 222 millions à l'égard d'engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 88 millions par rapport aux 397 millions constatés au cours de l'exercice précédent. Notre ratio de couverture demeure adéquat. Exprimée en pourcentage du SDPB, la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 17,6 %, contre 19,1 % en 2018. Ce ratio peut varier d'un trimestre à l'autre en raison de la fluctuation des réductions de valeur des prêts et des provisions connexes. La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 136 millions par rapport à celle de 1 473 millions constituée au cours de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance du portefeuille, des perspectives économiques en demi-teinte et des modifications apportées à la pondération des scénarios.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 12 et 13, aux pages 126 et 127, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Expositions en Europe

Sur le plan géographique, les expositions de BMO sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion des expositions conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nos expositions en Europe au 31 octobre 2019, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total des expositions nettes de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 84.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie 1)

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2019		Tranche financée des prêts 2)				Titres 3) 4)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays GIPE														
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	323	-	-	-	-	3	240	-	243	3	240	-	243	566
Italie	14	-	-	-	-	4	-	-	4	4	-	-	4	18
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	162	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	162
Total – pays GIPE	499	-	-	-	-	7	240	-	247	7	240	-	247	746
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)														
France	244	-	-	63	63	20	2	-	22	20	2	-	22	329
Allemagne	515	785	48	758	1 591	18	5	2	25	18	5	2	25	2 131
Pays-Bas	354	743	3	-	746	4	153	-	157	4	153	-	157	1 257
Autres 8)	233	-	1	211	212	3	15	2	20	3	15	2	20	465
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 346	1 528	52	1 032	2 612	45	175	4	224	45	175	4	224	4 182
Reste de l'Europe														
Norvège	581	255	1	-	256	1	6	-	7	1	6	-	7	844
Suède	-	261	-	327	588	2	-	-	2	2	-	-	2	590
Royaume-Uni	1 677	8	400	7 550	7 958	122	219	34	375	122	219	34	375	10 010
Autres 8)	255	147	-	-	147	22	35	1	58	22	35	1	58	460
Total – reste de l'Europe	2 513	671	401	7 877	8 949	147	260	35	442	147	260	35	442	11 904
Total – Europe 9)	4 358	2 199	453	8 909	11 561	199	675	39	913	199	675	39	913	16 832

Au 31 octobre 2018		Tranche financée des prêts 2)				Titres 3)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Total – Pays GIPE	321	-	44	-	44	27	138	-	165	27	138	-	165	530
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 081	738	47	5 095	5 880	61	153	30	244	61	153	30	244	7 205
Total – reste de l'Europe	1 566	673	646	4 232	5 551	112	161	76	349	112	161	76	349	7 466
Total – Europe 9)	2 968	1 411	737	9 327	11 475	200	452	106	758	200	452	106	758	15 201

1) BMO avait les expositions indirectes suivantes en Europe au 31 octobre 2019 :

- Une sûreté de 770 millions d'euros servant à soutenir les activités de négociation sous forme de valeurs mobilières (168 millions d'euros dans les pays GIPE) et une sûreté en trésorerie détenue de 42 millions d'euros.
- Des garanties de 10,5 milliards de dollars (307 millions dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 166 millions de dollars, et aucune exposition nette de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2019 (*comprend une position nette de 100 millions – position qui a été acquise – dans un indice de swaps sur défaillance qui est constitué à 8 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (32,0 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2019).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 213 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2019.

8) L'exposition dans les autres pays de la zone euro est répartie entre cinq pays dans lesquels l'exposition nette est de moins de 300 millions de dollars. L'exposition dans les autres pays d'Europe était répartie entre six pays au 31 octobre 2019.

9) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 95 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aa2 ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie 9)

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts 2)						
	Tranche financée au 31 octobre 2019			Au 31 octobre 2019		Au 31 octobre 2018	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	2	321	-	343	323	5	5
Italie	14	-	-	14	14	15	15
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	138	24	-	237	162	318	301
Total – pays GIPE	154	345	-	594	499	338	321
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
France	172	72	-	376	244	186	136
Allemagne	283	232	-	707	515	522	461
Pays-Bas	123	231	-	377	354	443	298
Autres 8)	80	153	-	396	233	313	186
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	658	688	-	1 856	1 346	1 464	1 081
Reste de l'Europe							
Norvège	36	545	-	1 100	581	687	323
Suède	-	-	-	69	-	87	28
Suisse	-	-	-	-	-	303	244
Royaume-Uni	23	1 654	-	2 671	1 677	1 638	942
Autres 8)	12	243	-	475	255	548	29
Total – reste de l'Europe	71	2 442	-	4 315	2 513	3 263	1 566
Total – Europe 9)	883	3 475	-	6 765	4 358	5 065	2 968

Voir les notes du tableau, à la page 83.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance, et nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut. Dans le cadre des activités préparatoires de BMO à l'égard du Brexit, nous surveillons de près l'incidence qu'aura le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et les répercussions éventuelles d'un tel retrait sur les contreparties centrales dans les deux territoires.

Les exigences relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée, et plus précisément l'exigence relative à l'échange de marge initiale réglementaire, sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2019 pour BMO et BMO Europe plc. Cette modification réglementaire à l'échelle mondiale s'applique à certains contrats dérivés de gré à gré que BMO a conclus avec d'autres contreparties visées. L'échange de marge réduit le risque de crédit de la contrepartie et peut atténuer le risque systémique, bien qu'il puisse engendrer des coûts de financement supplémentaires liés à l'obtention de garanties admissibles.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Contrats dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
Au 31 octobre	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	467 428	453 976	3 928 844	3 378 021	4 396 272	3 831 997
Contrats à terme de gré à gré	7 106	10 031	484 331	401 542	491 437	411 573
Options achetées	42 084	35 023	-	-	42 084	35 023
Options vendues	49 487	48 721	-	-	49 487	48 721
Total des contrats de taux d'intérêt	566 105	547 751	4 413 175	3 779 563	4 979 280	4 327 314
Contrats de change						
Swaps de devises	97 507	92 916	-	-	97 507	92 916
Swaps de taux d'intérêt et de devises	507 221	455 232	-	-	507 221	455 232
Contrats de change de gré à gré	415 367	438 754	38 344	33 569	453 711	472 323
Options achetées	37 306	21 093	92	375	37 398	21 468
Options vendues	42 035	23 622	39	396	42 074	24 018
Total des contrats de change	1 099 436	1 031 617	38 475	34 340	1 137 911	1 065 957
Contrats sur produits de base						
Swaps	24 722	24 366	-	-	24 722	24 366
Options achetées	6 608	6 182	-	-	6 608	6 182
Options vendues	4 371	4 233	-	-	4 371	4 233
Total des contrats sur produits de base	35 701	34 781	-	-	35 701	34 781
Contrats sur titres de participation	51 226	53 107	-	-	51 226	53 107
Swaps sur défaillance						
Achetés	973	1 448	4 388	1 599	5 361	3 047
Vendus	129	23	1 939	420	2 068	443
Total des swaps sur défaillance	1 102	1 471	6 327	2 019	7 429	3 490
Total	1 753 570	1 668 727	4 457 977	3 815 922	6 211 547	5 484 649

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle des activités de négociation et de prise ferme de BMO ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui garantissent le repérage, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Les activités de prise de risques de BMO sont assujetties à un cadre de gouvernance complet. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute, en plus d'assurer une surveillance continue des activités de prise de risques de BMO au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction du cadre de gouvernance des risques de la Banque et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer le cadre de gouvernance des risques de BMO, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, assurent que les risques de marché auxquels est exposée la Banque sont adéquatement repérés, correctement évalués, et indépendamment surveillés et contrôlés de façon continue.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Repérage et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, liées aux activités de négociation ou autres, et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques, reflétant la nature multidimensionnelle du risque de marché, sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, l'attribution des fonds propres réglementaires et du capital économique ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme aux divers facteurs de risque de marché ainsi que l'examen des concentrations des positions, des valeurs notionnelles et des pertes de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **exigences supplémentaires liées au risque (IRC)** sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Un ensemble cohérent de modèles de la VaR et de la VaR en période de tension est utilisé à la fois à des fins de gestion et de réglementation par toutes les entités juridiques de BMO Groupe financier au sein desquelles des activités de négociation ou de prise ferme sont menées.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats que nous obtenons confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations sous-jacentes aux modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes.

Nous effectuons également chaque jour des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles de changements plausibles, mais marqués, de nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises événementielles historiques chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ciblées des risques et des portefeuilles ainsi que d'autres analyses ponctuelles sont aussi effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques.

La VaR, la VaR en période de tension, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Les contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le modèle de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par la haute direction et présentés aux organismes de réglementation.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, comme toute mesure fondée sur un modèle, elle comporte des limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et le fait que les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous appliquons un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétit pour le risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

La moyenne de la VaR liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre, sous l'effet de l'intensification des activités menées par les clients dans les produits de crédit après l'acquisition de KGS-Alpha en 2018, et reflète une augmentation de la volatilité des données historiques utilisées à des fins de calcul, facteurs en partie atténués par l'incidence d'une plus grande diversification. Les variations du total de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension sont également attribuables à l'intensification des activités menées par les clients et à la variation de l'exposition au risque lié au cours des actions et au risque de taux d'intérêt, facteurs en partie atténués par l'incidence d'une plus grande diversification.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ^{1) 2)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2019				2018			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	1,0	1,4	4,9	0,6	0,7	0,9	13,6	0,3
VaR liée aux titres de participation	3,0	4,6	12,6	2,5	4,4	4,4	7,8	2,9
VaR liée au change	0,5	0,5	1,4	0,2	0,5	0,6	2,2	0,1
VaR liée aux taux d'intérêt	9,9	6,5	10,6	4,3	6,1	5,9	8,7	3,6
VaR liée au crédit	5,1	5,8	9,2	4,0	7,4	2,6	7,4	1,5
Diversification	(10,9)	(9,8)	n. s.	n. s.	(8,3)	(6,8)	n. s.	n. s.
Total de la VaR – Négociation	8,6	9,0	17,2	5,8	10,8	7,6	17,5	4,7
Total de la VaR en période de tension – Négociation	19,2	31,7	69,6	16,5	56,3	26,8	56,3	16,6

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est établie sur une base mensuelle.

n. s. – non significatif

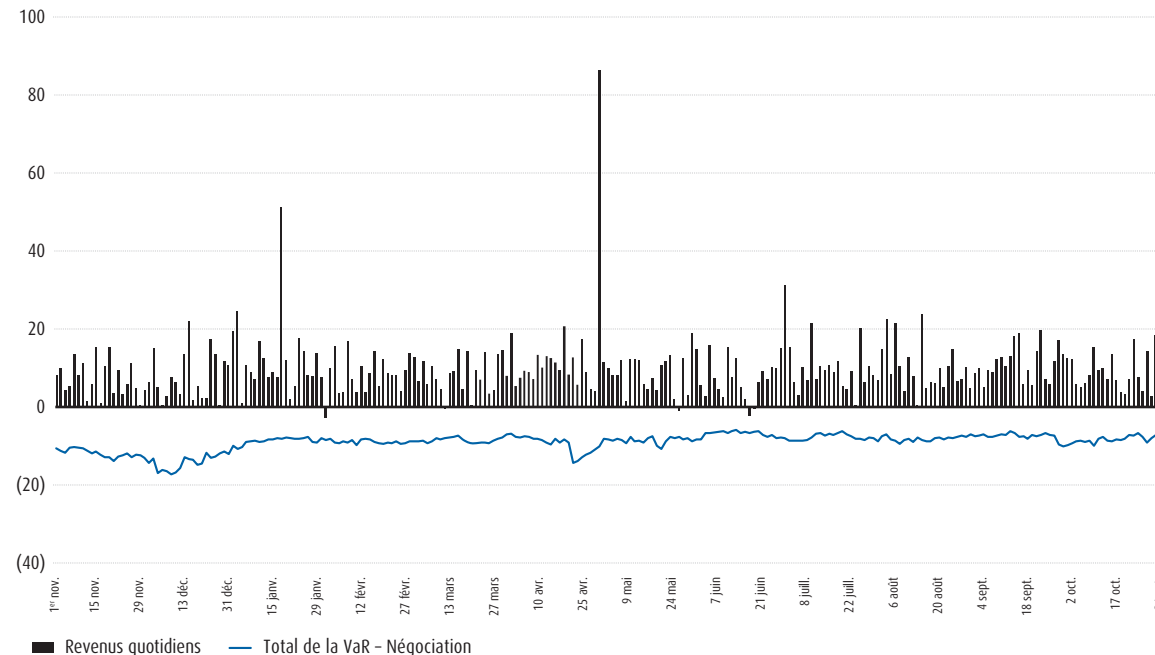
Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition de ces revenus. En 2019, nous avons subi des pertes de négociation nettes quotidiennes pendant cinq jours qui ont totalisé 5,9 millions de dollars. Ces pertes n'excédaient pas la VaR. La perte la plus importante a été subie le 30 janvier 2019.

Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

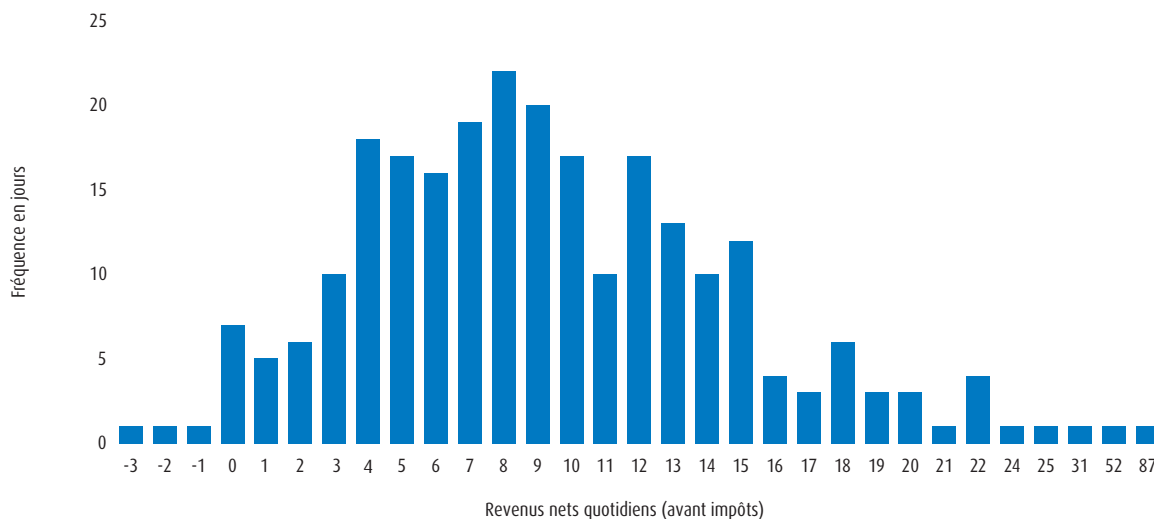
(avant impôts et en millions de dollars canadiens)

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque de trésorerie.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt utilisent l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis à notre cadre de gestion du risque de modèle, qui est décrit plus en détail à la page 102.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous.

Aucun changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt a diminué en regard du 31 octobre 2018, en raison surtout du fait que la tarification modélisée des dépôts est moins sensible aux taux d'intérêt lorsque ceux-ci sont moins élevés, étant donné que les taux du marché ont diminué au cours de l'exercice considéré. L'avantage, du point de vue de la valeur économique structurelle, d'une baisse des taux d'intérêt a diminué par rapport au 31 octobre 2018, puisque les taux d'intérêt peuvent maintenant chuter de manière moins importante. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les douze mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. L'exposition du résultat structurel aux baisses de taux d'intérêt a diminué en regard du 31 octobre 2018, étant donné qu'il est prévu, au 31 octobre 2019, qu'un plus petit nombre d'actifs nets seront réévalués au cours des 12 prochains mois. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il a diminué relativement au 31 octobre 2018, étant donné qu'il est prévu, au 31 octobre 2019, qu'un plus petit nombre d'actifs nets seront réévalués au cours des 12 prochains mois.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt ¹⁾

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Au 31 octobre 2019		Au 31 octobre 2018	
	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois
Hausse de 100 points de base	(883,4)	46,6	(1 079,2)	136,5
Baisse de 100 points de base	215,6	(80,3)	626,5	(304,1)

1) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant des activités d'assurance de BMO. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2019 donnerait lieu à une augmentation de 27 millions de dollars du résultat avant impôts (37 millions au 31 octobre 2018). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2019 donnerait lieu à une diminution de 25 millions de dollars du résultat avant impôts (37 millions au 31 octobre 2018). Sans couverture, une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2019 entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 57 millions (44 millions au 31 octobre 2018). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2019 entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 54 millions (42 millions au 31 octobre 2018). BMO peut conclure des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des valeurs du marché boursier sur ses résultats, ce qu'il a fait au cours de l'exercice considéré. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de l'état consolidé des résultats, une variation correspondante de la juste valeur de nos passifs au titre des indemnités étant comptabilisée au poste Autres passifs du bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. BMO peut conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice considéré. Il y a lieu de se reporter à la section *Gestion globale du capital*, à la page 59, pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers, cependant, aucune activité de couverture n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de 2019, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 16 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section *Change* à la page 23 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019				Au 31 octobre 2018				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 803	-	48 803	-	42 142	-	42 142	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	7 987	242	7 745	-	8 305	250	8 055	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	189 438	85 739	103 699	-	180 935	99 561	81 374	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	104 004	-	104 004	-	85 051	-	85 051	-	Taux d'intérêt
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	426 094	-	426 094	-	383 991	-	383 991	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	22 144	19 508	2 636	-	25 422	23 619	1 803	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	23 593	-	23 593	-	18 585	-	18 585	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	30 132	-	15 417	14 715	28 862	-	13 856	15 006	Taux d'intérêt
Total des actifs	852 195	105 489	731 991	14 715	773 293	123 430	634 857	15 006	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	568 143	15 829	552 314	-	520 928	14 186	506 742	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	23 598	20 094	3 504	-	23 629	20 598	3 031	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	23 593	-	23 593	-	18 585	-	18 585	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	26 253	26 253	-	-	28 804	28 804	-	-	-
Titres mis en pension ou prêtés	86 656	-	86 656	-	66 684	-	66 684	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	65 881	-	65 766	115	62 160	-	62 037	123	Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	6 995	-	6 995	-	6 782	-	6 782	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	801 119	62 176	738 828	115	727 572	63 588	663 861	123	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO vise le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef, Risque de marché et chef de la gestion globale des risques, BMO Marchés des capitaux. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion du risque, BMO Assurance, supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports trimestriellement aux conseils d'administration des sociétés d'assurance. De plus, le Comité d'audit et de révision du conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour atténuer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. D'un autre côté, nos activités de réassurance assurent les risques de catastrophe sur des biens et d'autres risques de réassurance d'assureurs indépendants de divers territoires partout dans le monde, afin de limiter notre exposition au risque de réassurance dans certaines régions, conformément au cadre de gestion du risque de BMO Assurance. BMO Assurance se retirera du marché de la réassurance de dommage, tous les traités venant à échéance en mars 2021, ce qui diminue sensiblement notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes. Toutefois, une certaine exposition au risque de catastrophe subsistera jusqu'à ce que toutes les réclamations survenues avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. La Direction de la trésorerie est responsable de cerner, d'évaluer, de gérer, de surveiller et d'atténuer les risques de liquidité et de financement, et de communiquer l'information relative à ceux-ci. La Direction de la trésorerie conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, surveille la gestion de la liquidité et du financement et assure une évaluation indépendante du risque qui y est associé. Le groupe remet également en question la gestion, les cadres, les politiques, les limites, la supervision et la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités que nous menons afin de réaliser nos priorités stratégiques. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent son degré général d'appétit pour le risque à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PNL en période de tension), ses ratios réglementaires de liquidité, sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles), ainsi que ses activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir sa tolérance pour les concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers ses contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes liées à la fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin de veiller à ce que des signaux économiques appropriés soient transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits offerts aux clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN en période de tension comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs ou les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport au degré établi d'appétit pour le risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et les flux de trésorerie nets cumulatifs et, à compter de 2020, le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT).

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre des activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 249,7 milliards de dollars au 31 octobre 2019, comparativement à 242,6 milliards au 31 octobre 2018. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de la hausse des soldes de trésorerie et de valeurs mobilières. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et par nos activités de courtage. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de la position de liquidité de BMO, nous ne nous fions pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'elle détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019					Au 31 octobre 2018
	Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1)	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 2)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 3)	Actifs nets non grevés 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 803	-	48 803	1 895	46 908	40 487
Dépôts à d'autres banques	7 987	-	7 987	-	7 987	8 305
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	170 219	22 838	193 057	102 694	90 363	78 158
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines et titres garantis par des créances hypothécaires	39 393	743	40 136	18 730	21 406	19 767
Titres de créance d'entreprises et autres	25 271	12 486	37 757	5 645	32 112	27 972
Titres de participation d'entreprises	58 559	22 808	81 367	52 931	28 436	42 805
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	293 442	58 875	352 317	180 000	172 317	168 702
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4)	26 126	-	26 126	3 688	22 438	25 118
Total des actifs liquides	376 358	58 875	435 233	185 583	249 650	242 612
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5)	69 011	-	69 011	765	68 246	63 369
Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées	-	-	-	-	-	-
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	445 369	58 875	504 244	186 348	317 896	305 981

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2019.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues, moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts de la Banque qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2019	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	56 790	-	1 895	-	54 895
Valeurs mobilières 5)	378 443	153 269	30 419	12 107	182 648
Prêts et acceptations	399 968	73 073	765	257 884	68 246
Autres actifs					
Instruments dérivés	22 144	-	-	22 144	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	23 593	-	-	23 593	-
Bureaux et matériel	2 055	-	-	2 055	-
Écart d'acquisition	6 340	-	-	6 340	-
Immobilisations incorporelles	2 424	-	-	2 424	-
Actifs d'impôt exigible	1 165	-	-	1 165	-
Actifs d'impôt différé	1 568	-	-	1 568	-
Actifs divers	16 580	3 722	-	12 858	-
Total des autres actifs	75 869	3 722	-	72 147	-
Total des actifs	911 070	230 064	33 079	342 138	305 789

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2018	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	50 447	-	1 655	-	48 792
Valeurs mobilières 5)	352 884	127 211	31 853	10 580	183 240
Prêts et acceptations	356 126	73 553	660	218 544	63 369
Autres actifs					
Instruments dérivés	25 422	-	-	25 422	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	18 585	-	-	18 585	-
Bureaux et matériel	1 986	-	-	1 986	-
Écart d'acquisition	6 373	-	-	6 373	-
Immobilisations incorporelles	2 272	-	-	2 272	-
Actifs d'impôt exigible	1 515	-	-	1 515	-
Actifs d'impôt différé	2 039	-	-	2 039	-
Actifs divers	14 677	2 509	-	12 168	-
Total des autres actifs	72 869	2 509	-	70 360	-
Total des actifs	832 326	203 273	34 168	299 484	295 401

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 12,1 milliards de dollars au 31 octobre 2019, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de la Banque, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLB.

5) Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti). Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-après présente les composantes du ratio de liquidité à court terme (RLCT) de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2019, le RLCT moyen quotidien a été de 138 %. Ce ratio est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a diminué en regard de celui de 145 % de l'exercice précédent. La hausse des sorties nettes de trésorerie a été en partie compensée par l'augmentation des actifs liquides de haute qualité. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est qu'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 93.

Ratio de liquidité à court terme

Trimestre clos le 31 octobre 2019

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	163,2
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	200,4	13,8
Dépôts stables	96,0	2,9
Dépôts moins stables	104,4	10,9
Financement de gros non garanti, dont :	165,3	91,2
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	62,4	15,5
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	68,1	40,9
Dettes non garanties	34,8	34,8
Financement de gros garanti	*	20,8
Exigences supplémentaires, dont :	156,3	32,7
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10,5	4,4
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	1,8	1,8
Facilités de crédit et de liquidité	144,0	26,5
Autres obligations de financement contractuelles	1,0	-
Autres obligations de financement conditionnelles	402,7	7,0
Total des sorties de trésorerie	*	165,5
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	149,2	33,2
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	10,2	5,5
Autres entrées de trésorerie	8,7	8,7
Total des entrées de trésorerie	168,1	47,4
Total de la valeur ajustée 4)		
Total des actifs liquides de haute qualité		163,2
Total des sorties nettes de trésorerie		118,1
Ratio de liquidité à court terme (%)		138
Trimestre clos le 31 octobre 2018		
Total des actifs liquides de haute qualité		155,0
Total des sorties nettes de trésorerie		106,9
Ratio de liquidité à court terme (%)		145

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 63 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2019.

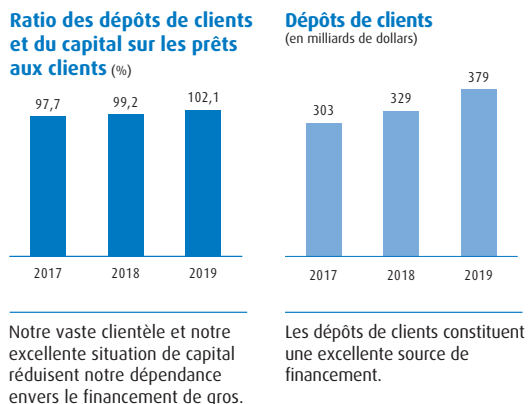
3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon notre stratégie de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à court terme de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 378,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019, et sont en hausse comparativement à ceux de 329,2 milliards en 2018, en raison de la forte croissance des dépôts. En outre, BMO reçoit des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels en vue de soutenir certaines activités de négociation. Au 31 octobre 2019, ces dépôts totalisaient 22,1 milliards, ce qui représente une baisse par rapport à 29,5 milliards au 31 octobre 2018.

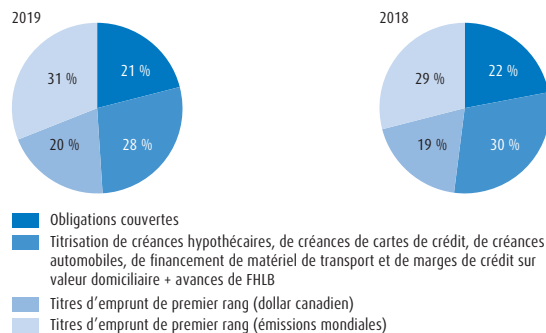


L'encours du financement de gros, financement provenant en grande partie de titres négociables, totalisait 207,6 milliards de dollars au 31 octobre 2019 et, de ce montant, une tranche de 63,9 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 143,7 milliards, de financement non garanti. L'encours du financement de gros a augmenté comparativement à 203,3 milliards au 31 octobre 2018, en raison principalement de l'émission du financement de gros net. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la page 98. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 249,7 milliards au 31 octobre 2019 et 242,6 milliards au 31 octobre 2018, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section *Actifs liquides non grevés*, à la page 92, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

En avril 2018, le gouvernement du Canada a publié le règlement final sur le régime de recapitalisation interne des banques au Canada (le régime de recapitalisation interne), qui est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Les créances admissibles aux fins de recapitalisation interne comprennent la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. BMO est tenu de respecter les exigences minimales relatives au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) d'ici le 1^{er} novembre 2021. Nous ne nous attendons pas à ce que le régime de recapitalisation interne du Canada et les exigences relatives à la TLAC aient une incidence importante sur notre plan de financement. Pour de plus amples renseignements sur le régime de capitalisation interne des banques au Canada et les exigences relatives à la TLAC, il y a lieu de se reporter à la section *Évolution de la réglementation en matière de fonds propres sous Gestion globale du capital*, à la page 59.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles, de prêts au financement de matériel de transport et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à son plan de financement de gros, BMO vise à obtenir une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre des processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019								Au 31 octobre 2018
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	3 521	480	10	291	4 302	–	10	4 312	4 977
Certificats de dépôt et papier commercial	11 391	19 286	14 918	18 528	64 123	367	–	64 490	68 318
Billets de dépôt au porteur	24	63	–	30	117	–	–	117	576
Papier commercial adossé à des actifs	683	1 524	1 069	–	3 276	–	–	3 276	3 586
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	1 711	751	10 690	13 152	15 910	34 727	63 789	55 753
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	6	7	–	5	18	–	3 789	3 807	3 693
Obligations couvertes et titrisations									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	–	544	1 384	1 288	3 216	3 604	12 782	19 602	18 203
Obligations couvertes	–	2 201	–	3 563	5 764	4 176	15 557	25 497	25 263
Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾	–	1 045	–	173	1 218	351	6 059	7 628	6 930
Dette subordonnée	–	–	–	–	–	–	7 189	7 189	6 841
Autres ⁴⁾	–	4 970	–	–	4 970	–	2 896	7 866	9 185
Total	15 625	31 831	18 132	34 568	100 156	24 408	83 009	207 573	203 325
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	683	10 284	2 453	5 024	18 444	8 131	37 294	63 869	63 167
Financement non garanti	14 942	21 547	15 679	29 544	81 712	16 277	45 715	143 704	140 158
Total ⁵⁾	15 625	31 831	18 132	34 568	100 156	24 408	83 009	207 573	203 325

- 1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles, à la page 98. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.
- 2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.
- 3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.
- 4) Avances des FHLB.
- 5) Le total du financement de gros était constitué de 51,7 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 155,9 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2019.

Évolution de la réglementation

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire de la liquidité qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs. Le BSIF a procédé à la mise en œuvre définitive à l'échelle nationale du RSLLT au deuxième trimestre de 2019. Les banques d'importance systémique intérieure (BIS) au Canada, y compris BMO, seront tenues de maintenir un RSLLT minimal de 100 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020 et de rendre public leur RSLLT avec prise d'effet pour le trimestre prenant fin le 31 janvier 2021. De plus, en avril 2019, le BSIF a achevé la révision du RLCT et d'autres paramètres de liquidité en vertu de la ligne directrice sur les normes de liquidité, dont la date de mise en œuvre est le 1^{er} janvier 2020. Nous ne prévoyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur notre approche de gestion du risque de liquidité et de financement.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si nos cotes se détérioraient, il est probable que notre coût de financement augmenterait et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés de gros. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, débutant à la page 162.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch et DBRS ont attribué des perspectives stables à BMO.

Le 1^{er} février 2019, par suite de la mise en œuvre des règles portant sur la recapitalisation interne des banques au Canada, Fitch a abaissé sa note de soutien des BIS au Canada, la faisant passer de « 5 » à « 2 », et sa note de soutien plancher de BBB- à « aucun plancher ». Le fait que Fitch ait revu à la baisse sa perspective relative au soutien des gouvernements souverains n'a aucune incidence sur la probabilité de défaillance de l'émetteur, sur les notes de viabilité ou sur les notes de crédit de l'émetteur pour les BIS, y compris BMO. Les cotes de Fitch pour la dette de premier rang de BMO et l'ancienne dette de premier rang demeurent inchangées à AA.

Au 31 octobre 2019

Agence de notation	Dette de court terme	Dette de premier rang ¹⁾	Dépôts à long terme / ancienne dette de premier rang ²⁾	Dette subordonnée – FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA-	A+	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

- 1) Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.
- 2) Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si nos cotes de crédit sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2019, si ses cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 95 millions de dollars, 392 millions et 614 millions, respectivement.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant, de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

	2019									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 844	-	-	-	-	-	-	-	959	48 803
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 088	1 893	1 081	714	211	-	-	-	-	7 987
Valeurs mobilières	2 680	3 420	2 797	3 508	4 670	15 001	46 687	66 005	44 670	189 438
Titres pris en pension ou empruntés	75 936	21 562	4 819	859	518	-	310	-	-	104 004
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 691	2 059	5 285	6 818	7 138	22 309	68 143	10 297	-	123 740
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	645	519	991	1 272	1 502	4 823	22 391	11 947	23 646	67 736
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 859	8 859
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	12 490	7 072	6 168	7 760	6 547	24 687	87 486	20 331	55 068	227 609
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 850)	(1 850)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	14 826	9 650	12 444	15 850	15 187	51 819	178 020	42 575	85 723	426 094
Autres actifs										
Instruments dérivés	1 209	1 867	877	830	911	2 375	5 095	8 980	-	22 144
Engagements de clients aux termes d'acceptations	20 694	2 562	173	159	5	-	-	-	-	23 593
Divers	1 951	593	245	12	5	7	5	4 475	22 839	30 132
Total des autres actifs	23 854	5 022	1 295	1 001	921	2 382	5 100	13 455	22 839	75 869
Total des actifs	169 228	41 547	22 436	21 932	21 507	69 202	230 117	122 035	154 191	852 195

	2019									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	12 177	4 187	1 215	319	1 174	-	-	201	4 543	23 816
Entreprises et administrations publiques	21 088	28 511	21 209	22 334	18 023	22 983	49 292	11 759	147 958	343 157
Particuliers	3 607	8 932	12 080	13 390	15 706	11 418	13 257	2 031	120 749	201 170
Total des dépôts	36 872	41 630	34 504	36 043	34 903	34 401	62 549	13 991	273 250	568 143
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 329	2 574	1 240	970	1 032	2 985	6 798	6 670	-	23 598
Acceptations	20 694	2 562	173	159	5	-	-	-	-	23 593
Titres vendus à découvert	26 253	-	-	-	-	-	-	-	-	26 253
Titres mis en pension ou prêtés	83 681	1 459	760	450	-	-	306	-	-	86 656
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	55	55
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	60	60
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	1	1 655	1 340	1 033	1 038	5 350	13 779	2 963	-	27 159
Divers	12 325	3 188	33	29	74	537	3 596	2 406	16 419	38 607
Total des autres passifs	144 283	11 438	3 546	2 641	2 149	8 872	24 479	12 039	16 534	225 981
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	6 995	-	6 995
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	51 076	51 076
Total des passifs et des capitaux propres	181 155	53 068	38 050	38 684	37 052	43 273	87 028	33 025	340 860	852 195

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

	2019									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)										
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 550	-	-	5 550
Contrats de location simple	32	66	98	97	96	361	931	2 119	-	3 800
Prêt de titres	4 102	-	-	-	-	-	-	-	-	4 102
Obligations d'achat	53	98	138	133	137	111	187	69	-	926

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

2018

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 162	-	-	-	-	-	-	-	980	42 142
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 964	1 717	1 037	457	112	18	-	-	-	8 305
Valeurs mobilières	4 522	4 283	5 049	7 749	4 943	11 854	32 480	56 004	54 051	180 935
Titres pris en pension ou empruntés	67 804	12 732	2 490	1 781	191	53	-	-	-	85 051
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 782	1 848	4 343	6 306	4 769	24 522	64 636	11 414	-	119 620
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	607	440	1 026	1 143	943	5 414	19 910	9 812	23 930	63 225
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 329	8 329
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	13 088	5 921	7 126	6 779	6 218	19 543	75 099	12 247	48 435	194 456
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 639)	(1 639)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	15 477	8 209	12 495	14 228	11 930	49 479	159 645	33 473	79 055	383 991
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 033	3 379	1 638	1 002	797	3 333	5 816	7 424	-	25 422
Engagements de clients aux termes d'acceptations	16 529	1 988	65	3	-	-	-	-	-	18 585
Divers	1 740	506	189	26	6	17	20	4 824	21 534	28 862
Total des autres actifs	20 302	5 873	1 892	1 031	803	3 350	5 836	12 248	21 534	72 869
Total des actifs	154 231	32 814	22 963	25 246	17 979	64 754	197 961	101 725	155 620	773 293

2018

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	16 966	6 032	1 200	227	106	-	-	-	3 376	27 907
Entreprises et administrations publiques	23 524	32 231	22 713	15 893	8 629	22 418	48 684	11 809	126 276	312 177
Particuliers	2 582	6 455	7 953	7 619	10 536	11 736	16 327	2 582	115 054	180 844
Total des dépôts	43 072	44 718	31 866	23 739	19 271	34 154	65 011	14 391	244 706	520 928
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 496	2 445	1 610	904	631	3 741	6 092	6 710	-	23 629
Acceptations	16 529	1 988	65	3	-	-	-	-	-	18 585
Titres vendus à découvert	28 804	-	-	-	-	-	-	-	-	28 804
Titres mis en pension ou prêtés	63 496	2 249	8	931	-	-	-	-	-	66 684
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	50	50
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	74	74
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	1 044	1 084	475	512	588	4 912	13 398	3 038	-	25 051
Divers	8 548	5 568	44	34	184	789	4 455	1 905	15 458	36 985
Total des autres passifs	119 917	13 334	2 202	2 384	1 403	9 442	23 945	11 653	15 582	199 862
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	-	6 782	-	6 782
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	45 721	45 721
Total des passifs et des capitaux propres	162 989	58 052	34 068	26 123	20 674	43 596	88 956	32 826	306 009	773 293

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2018

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 472	3 610	6 892	9 620	11 345	21 056	84 295	3 144	-	141 434
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 627	-	-	5 627
Contrats de location simple	34	70	99	101	100	358	770	1 210	-	2 742
Prêt de titres	4 939	-	-	-	-	-	-	-	-	4 939
Obligations d'achat	56	388	153	155	158	615	186	82	-	1 793

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Mise en garde

La présente section *Risque de liquidité et de financement* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines ou d'inconduite, ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres risques financiers.

Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos activités et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements comptables et entacher notre réputation. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance des processus internes, des employés et des systèmes de technologie ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de ses processus et de ses contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de la non-conformité aux exigences réglementaires, de l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique, des menaces à la cybersécurité et de l'exposition au risque lié à l'impartition ainsi que des dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités commerciales et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles auxquels nous avons recours pour gérer nos risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances de nos processus internes, employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher notre réputation.

La nature de nos activités nous expose également au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsque nous accordons du crédit, nous nous fions à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information que nous transmettent les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que nous ne le découvrons pas pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous appliquons divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer tous ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence que nous fournisseurs de services indépendants ont mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement nos principaux risques et risques émergents, et évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs, veuillez vous reporter à l'analyse de la page 70.

À l'instar de notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. Le risque opérationnel est géré par les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise en tant que premier point de contrôle. Il est surveillé par l'équipe de la gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et par les secteurs experts pour le risque spécialisé en tant que deuxième point de contrôle, régi par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un cadre de gestion du risque opérationnel exhaustif. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne évalue le respect des contrôles internes et des limites et cerne les occasions de rehausser nos procédés de gestion.

Gouvernance du risque opérationnel

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance des questions liées à la gestion du risque opérationnel. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques, les normes, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement de façon à garantir qu'elle intègre de saines pratiques et qu'elle est conforme à notre degré d'appétit pour le risque. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication et de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, les dirigeants des unités d'affaires assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, et les secteurs experts assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel, qui est responsable de la stratégie, des outils et des politiques et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel du groupe Gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre de la stratégie de notre cadre de gestion du risque opérationnel signifie également d'ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque opérationnel. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en matière de soutien et de supervision.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel qui nous aident lors de notre révision continue de notre profil de risque opérationnel :

- L'autoévaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.
- Le groupe Gestion du risque opérationnel offre une vue du risque opérationnel à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard de notre degré d'appétit pour le risque, afin que les principaux risques puissent être cernés, documentés, gérés et atténués comme il se doit.

- L'évaluation des risques liés aux processus et l'examen de la gestion du risque opérationnel définissent avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux importants qui peuvent toucher de nombreuses unités d'affaires et unités fonctionnelles. Les évaluations des risques liés aux processus et l'examen de la gestion du risque opérationnel permettent de mieux comprendre nos processus, questions et activités d'atténuation des risques d'importance critique, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et la gestion adéquate des risques.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus vise à assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise établissent les mesures spécifiques associées à leurs principaux risques opérationnels. Les indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétit pour le risque, sont soumis à des examens et à des demandes d'explication par l'équipe Gestion du risque opérationnel, et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent une intervention de la part de la direction.
- Le programme de gestion du risque opérationnel identifie, gère et atténue de façon dynamique les facteurs pouvant empêcher la Banque d'atteindre ses objectifs, et il constitue un indicateur d'une culture du risque bien ancrée. L'évaluation de la gravité des problèmes fournit à la direction l'information nécessaire pour établir l'ordre de priorité des ressources en fonction des risques. Les enjeux peuvent être repérés par la direction, ainsi qu'au moyen d'autres cadres de gestion des risques, par l'Audit interne ou par les organismes de réglementation externes.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation aux fins de la prévention des risques dans l'avenir. Lors de cette évaluation, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées aux données externes disponibles. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations nationales et internationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Le programme de gestion des risques opérationnels principaux et émergents identifie les risques opérationnels internes et externes de la Banque en s'appuyant tant sur des données ascendantes que descendantes. Le programme sert de fondement à la discussion et renforce les connaissances et les échanges au niveau des cadres supérieurs, se traduisant ainsi par des actions issues de l'arrimage de l'orientation stratégique et des risques principaux et émergents prioritaires.
- Le programme d'analyse de scénarios de BMO évalue les principaux risques et les processus opérationnels essentiels afin de guider l'évaluation et la gestion des risques. Les scénarios aident la direction à cerner et à comprendre l'incidence des événements à grande échelle, y compris les événements dont la fréquence est faible, mais dont les répercussions sont importantes, ainsi que les tensions de nature environnementale exercées sur l'entreprise, et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou des contrôles qui aideront à gérer les risques extrêmes.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations nous permet de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

L'un des grands objectifs du cadre de gestion du risque opérationnel, ainsi que de l'implantation et de la surveillance de ce cadre, et de ses dispositions est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétit pour le risque et est étayé d'un capital approprié.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire, compte tenu de notre dépendance envers Internet et de notre recours aux technologies numériques de pointe pour traiter l'information. Ces risques englobent la perte éventuelle de données, le piratage informatique, la perte ou la communication publique de renseignements visant les clients ou le personnel, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Nous continuons de rehausser nos capacités et d'accroître nos investissements continus dans notre Unité Crime financier, la première du genre au Canada, qui regroupe les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique, ainsi que des experts en la matière dans les secteurs et les groupes fonctionnels. De plus, nous améliorons nos processus afin de les rendre plus cyberrésilients, tout en augmentant également notre capacité de contrer, de repérer et de gérer les menaces à la cybersécurité. Nous continuons d'étudier les meilleures pratiques au sein de sociétés paires et de sociétés d'autres secteurs et de les évaluer les unes par rapport aux autres, de mener l'examen externe des incidents liés à la cybersécurité et d'évaluer l'efficacité de nos contrôles clés et d'élaborer de nouveaux contrôles ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. Nous travaillons également de concert avec des fournisseurs de technologie liée à la sécurité de l'information et de logiciels dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, nous permettant ainsi d'améliorer notre capacité de demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes représente une part essentielle de la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. BMO se consacre à la gestion prudente des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Les risques liés à la non-conformité à ces exigences peuvent comprendre des mesures d'exécution, des poursuites et une atteinte à la réputation. Notre programme de conformité au régime de LBA-FAT et à ses sanctions encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes les activités de BMO, pour que nous puissions prendre des mesures appropriées afin de prévenir le blanchiment d'argent, les activités terroristes et les activités sanctionnées, ce qui inclut l'utilisation d'analyses, de technologie et d'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. Les récentes modifications apportées au régime canadien de LBA-FAT, qui entrent en vigueur en juin 2021, visent à améliorer l'efficacité du régime et à le rendre davantage conforme aux normes internationales. Les modifications apportées rehaussent les exigences en matière de quantité de données à collecter et de production de rapports obligatoire, ce qui nécessite une modification des systèmes et des processus de gestion des clients, des transactions et des dossiers. BMO s'engage à apporter les changements nécessaires pour se conformer à ces nouvelles exigences réglementaires.

Risque de modèle

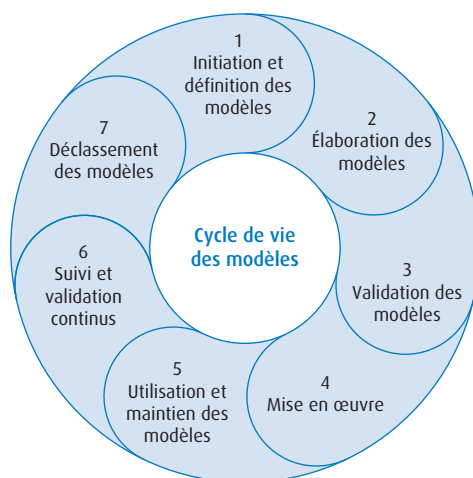
Le risque de modèle désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils quantitatifs qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique et économique ou d'autres techniques quantitatives pour traiter les données d'entrée et générer des estimations quantitatives. Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives. Les résultats obtenus par ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent. BMO veille également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité afin de convertir des données en estimations ou en prévisions des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui couvre le cycle de vie complet du modèle.



Ce cadre définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet d'assurer que ce risque demeure dans les limites de l'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus de gestion connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

L'équipe Risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle et de s'assurer que le cadre est conforme aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité de nos processus relatifs aux modèles, de notre collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Le Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant et d'analyses des résultats plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétit pour le risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps et permet de confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu et sont utilisés conformément à notre cadre. Le cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque opérationnel aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Évaluation du risque opérationnel

BMO utilise actuellement l'approche de mesure avancée (AMA), laquelle met en jeu un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs, aux fins du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique requis pour gérer le risque opérationnel. Le modèle de capital employé aux termes de l'AMA met en jeu une méthode de répartition des pertes ainsi que les quatre éléments qui sous-tendent l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel, comme l'exige le BSIF. Des données internes et externes sur les pertes servent de données d'entrée aux fins de ce modèle et sont regroupées, d'après leurs caractéristiques communes, en unités qui englobent le groupe d'exploitation, le secteur d'activité ou le type d'événement. Le montant minimal de

fonds propres requis pour contrer le risque opérationnel est calculé comme étant le degré de confiance le plus élevé pour ce qui est de la répartition du total des pertes de l'organisation. Des facteurs relevant du contexte commercial et du contrôle interne servent à apporter des ajustements après la modélisation et sont examinés régulièrement afin de détecter et de comprendre les facteurs de risque et d'assurer une application uniforme à l'échelle de l'organisation. L'emploi de scénarios permet de vérifier la répartition et les corrélations ayant servi à modéliser les fonds propres. À compter de l'exercice 2020, BMO, de concert avec les autres banques se qualifiant à l'AMA, adoptera l'approche standard pour déterminer les exigences en matière de fonds propres pour gérer le risque opérationnel des entreprises et BMO ne prévoit pas que cette transition aura une incidence sur les exigences en matière de fonds propres. On s'attend à ce que BMO mette en œuvre la nouvelle approche d'évaluation standard dans le cadre des réformes finales de Bâle III, laquelle remplacera l'approche de mesure avancée et l'approche standard actuelles aux fins des exigences en matière de fonds propres réglementaires relatives au risque opérationnel.

Mise en garde

La présente section *Risque opérationnel* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès des activités de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux continu de la part de nos superviseurs ainsi qu'à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet des questions de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des stratégies et des mesures de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des procédures judiciaires et des mesures d'exécution. Nous sommes impliqués dans des procédures judiciaires qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles procédures judiciaires pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation. Nous sommes tenus de signaler les procédures judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties. Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs pris en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard de toute activité de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires constitue un autre axe prioritaire, de même que les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients (notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications).

La protection de nos clients, de nos employés, de nos informations et de nos actifs contre l'exposition au risque d'actes criminels constitue une priorité majeure. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et inclut les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption et pour contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de son programme mondial, élaboré une série de principes et d'activités clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter et à empêcher les manœuvres frauduleuses et prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque opérationnel de BMO en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, il y a lieu de se reporter à la section *Lutte contre le blanchiment d'argent*, à la page 101.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les secteurs experts gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres secteurs experts, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et des exigences des organismes de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en contribuant à répondre aux besoins et aux demandes de nos clients. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des procédures judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation.

BMO reconnaît que notre entreprise est fondée sur notre réputation de bonne conduite. Par conséquent, il a adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite, pour appuyer la conduite éthique de ses employés. Nous nous efforçons d'avoir des résultats positifs pour nos clients et de contribuer à la bonne marche des marchés financiers tout en maintenant un environnement de travail diversifié et inclusif pour nos employés. Notre cadre régissant la culture et la conduite à l'échelle de l'organisation présente notre approche pour gérer et atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche vis-à-vis des autres risques non financiers, ce cadre est appuyé par notre cadre de gestion globale des risques et nous mettons l'accent sur le maintien d'une solide culture de gestion des risques. Nous présentons différents données liées à notre culture et à notre conduite et nous participons à d'autres cadres de contrôle au sein de l'organisation et dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) (Bâle III), qui, selon nous, exerceront une pression à la hausse sur le montant de fonds propres que nous devons détenir au fil du temps. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, dont il

est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section *Gestion globale du capital*, qui commence à la page 59, et à la section *Risque de liquidité et de financement*, qui débute à la page 91. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section *Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé* de la section *Estimations comptables critiques*, à la page 109, à la section *Législation fiscale et interprétations connexes*, à la page 71, et à la section *Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où nous sommes présents*, à la page 70, en ce qui a trait à certains changements éventuels à la politique budgétaire et à la législation fiscale; à la section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs – Brexit*, à la page 71, en ce qui a trait au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne; et à la section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs – Réforme des taux de référence*, à la page 71, en ce qui a trait à la réforme du taux de référence.

Résolution de problèmes bancaires et recapitalisation interne – En juin 2016, le gouvernement canadien a adopté les dispositions législatives qu'exige l'instauration d'un régime de recapitalisation interne des banques (régime de recapitalisation interne) dont l'objectif sera de rehausser les mesures de résolution des problèmes bancaires au pays et de les rendre comparables à ce qui se fait sur la scène internationale en la matière. Le règlement final ayant entraîné la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne est entré en vigueur en septembre 2018. Les exigences connexes relatives aux Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (normes TLAC) entreront en vigueur en novembre 2021. Pour obtenir une analyse détaillée du régime de recapitalisation et les normes TLAC, il y a lieu de se reporter à la section *Gestion globale du capital*, qui commence à la page 59, et à la section *Risque de liquidité et de financement*, qui commence à la page 91.

Législation fédérale régissant le secteur financier – En décembre 2018, le gouvernement du Canada a adopté une mesure législative visant à modifier la *Loi sur les banques* afin de renforcer le cadre de protection des consommateurs de produits et de services financiers, afin d'apporter des améliorations en matière de gouvernance d'entreprise, de conduite responsable des affaires, de plaintes et de recours des clients (aucune date d'entrée en vigueur fixée à ce jour); à modifier la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* afin de renforcer le mandat et les pouvoirs de cette dernière (aucune date d'entrée en vigueur fixée à ce jour); à adopter la *Loi sur l'équité salariale* afin d'éliminer la discrimination salariale fondée sur le genre, enjoignant les employeurs du secteur public fédéral et du secteur privé de mettre en œuvre un régime d'équité salariale dans un délai déterminé et d'en assurer la mise en œuvre (aucune date d'entrée en vigueur fixée à ce jour). L'édiction de règlements d'application est requise à l'égard d'autres modifications antérieures à la *Loi sur les banques*, qui permettraient aux banques d'entreprendre des activités plus importantes en matière des technologies financières.

Réforme de la réglementation aux États-Unis – En mai 2018, le Congrès américain a adopté l'*Economic Growth, Regulatory Relief, and Consumer Protection Act* (EGRRCP), qui a apporté des réformes à la loi *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, notamment en augmentant le seuil afin de resserrer les normes prudentielles, et a apporté des modifications à certaines exemptions aux restrictions sur les opérations pour compte propre ainsi que sur la détention et de la commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs sociétés affiliées. En octobre 2019, les agences bancaires fédérales américaines ont finalisé les règles établies en vertu de l'EGRRCP qui modifient les exigences en matière de fonds propres et de liquidité, les limites de crédit d'une contrepartie unique et les normes de prudence améliorées pour les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les banques étrangères, y compris BMO. La Banque continue de surveiller les activités réglementaires des organismes concernés aux termes de l'EGRRCP.

Autres initiatives réglementaires ayant une incidence sur les services financiers au Canada – Les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux continuent de se pencher sur les questions relatives à la protection des consommateurs, notamment celles qui visent les aînés et les investisseurs individuels, les dérivés hors cote et la conduite des conseillers. Le ministère des Finances Canada entreprend un processus de consultation sur les avantages d'un système bancaire ouvert, qui permettrait aux consommateurs et aux petites entreprises au Canada de demander aux institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral de divulguer leurs renseignements bancaires par l'entremise d'un mécanisme sécurisé aux entités qui satisfont aux exigences en matière de sécurité de l'information et à d'autres exigences. Les récentes modifications apportées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du gouvernement fédéral établissent des exigences en matière de signalement des atteintes à la vie privée. Pour de plus amples renseignements sur la protection de la vie privée, il y a lieu de se reporter aux sections *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Risques principaux et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité*, à la *sécurité de l'information* et à la *vie privée*, de la section *Gestion globale des risques*, à la page 68.

Réforme des produits dérivés – Les territoires du G20 continuent d'implanter de nouveaux règlements dans le cadre du programme de réforme réglementaire des produits dérivés hors cote. Les exigences relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée ont été adoptées dans un certain nombre de territoires, dont le Canada, l'Union européenne, Hong Kong, Singapour et les États-Unis. Les règles concernant les marges nécessitent l'échange de la marge de variation et de la marge initiale, les deux étant conçues pour garantir le rendement des transactions sur produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée entre les entités visées. BMO est assujéti aux règles concernant la marge de variation depuis le 1^{er} mars 2017 et aux règles concernant la marge initiale depuis le 1^{er} septembre 2019. BMO continue de surveiller l'incidence des changements réglementaires sur les autres dérivés négociés sur les marchés hors cote relativement à la compensation, à l'exécution et à la norme de conduite des affaires, et de s'y préparer.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les secteurs experts mettent en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous recensons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et méthodes visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Mise en garde

La présente section *Risque juridique et réglementaire* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** désigne le risque de subir une perte ou un préjudice du fait des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser les faits nouveaux par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de la concurrence accrue, des changements sur le plan de la technologie, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur. Par exemple, la conservation de la clientèle dépend de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix des produits et des services, les modes de distribution, l'accessibilité des produits et des services, la qualité de l'expérience client, notre réputation et les initiatives de la concurrence.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activités et des structures de coûts.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace de la stratégie, et certains de ces risques, dont les risques économiques, géopolitiques et réglementaires, peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et les secteurs experts afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion stratégique favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous pratiquons un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO ou à ses clients.

Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation. Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment la pollution et les déchets, l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, les changements climatiques, la biodiversité, les droits de la personne, les normes du travail, la santé communautaire, la santé et la sécurité, l'acquisition de terrains et les réinstallations forcées, les droits et la consultation des peuples autochtones ainsi que l'héritage culturel.

Gouvernance

Le Conseil de la durabilité de BMO, présidé par le conseiller général, est formé de hauts dirigeants de secteurs d'activité et de secteurs experts de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité. L'équipe du Conseil de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. L'équipe responsable de la durabilité travaille en partenariat avec les secteurs d'activité et les secteurs experts, y compris l'équipe des risques, l'équipe de la finance durable des Marchés des capitaux et l'équipe de l'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, pour gérer le risque environnemental et social au sein de nos activités et collabore avec des parties prenantes externes afin de mieux comprendre les répercussions de nos activités et de nos décisions de financement.

L'équipe responsable de la durabilité fait aussi équipe avec les groupes des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières de BMO pour instaurer des processus de gestion environnementale. Ces groupes sont chargés de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système opérationnel de gestion environnementale conforme au cadre énoncé dans la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles visant à harmoniser les activités que mène la Banque et sa politique environnementale.

Pour demeurer au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes internes et externes, et surveillons et évaluons constamment les modifications des lois et des politiques des territoires où nous menons des activités. BMO est membre des groupes de travail sur la durabilité de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Association des Principes d'Équateur et de l'Association des banquiers canadiens.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies, cadre qui favorise l'investissement durable en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise de décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat.

Gestion des risques

C'est par notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit que nous évaluons le risque environnemental et social associé aux transactions de crédit et de contrepartie et notre exposition à celui-ci. Nous avons élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social. Pour limiter notre exposition aux risques environnementaux des clients, nous appliquons un processus de contrôle préalable hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement et nous évitons de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en gestion du risque environnemental et social. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social. Depuis 2005, BMO est l'un des signataires des Principes d'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent aux transactions relevant de son champ d'application. Nous appliquons également des processus d'examen social et environnemental pour catégoriser et évaluer les projets en fonction de l'importance de leurs répercussions et risques éventuels. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit.

Codes de conduite et droits de la personne

Notre engagement à gérer nos activités de manière responsable est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs connaissent, comprennent et respectent le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO, qui décrit nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité. Nous avons rendu publique notre première déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015*, et notre code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO tient compte de cette loi.

Changements climatiques

BMO appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). BMO fait le suivi et l'analyse de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et de portée 2 ainsi que des émissions de GES de portée 3 liés à notre génération de déchets et nos voyages d'affaires.

BMO a amorcé un programme d'analyse de scénarios de changements climatiques dans la lignée des recommandations du GIFCC. Au cours de l'exercice 2019, nous avons dirigé plusieurs projets pilotes d'analyse de scénarios sur le climat centrés sur l'analyse des risques de transition et nous avons l'intention d'élargir une telle analyse à d'autres secteurs et types de risque, notamment le risque physique. Des renseignements additionnels se trouvent dans le Rapport de durabilité¹⁾.

Présentation de l'information

Notre performance environnementale et sociale ainsi que nos objectifs à cet égard sont décrits en détail dans notre Rapport de durabilité ainsi que sur notre site Web. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport proviennent d'un tiers. BMO fournit également des informations liées au climat relativement au cadre du GIFCC dans notre rapport de durabilité et dans les informations au public connexes figurant sur le site Web.

1) Dans le passé, le Rapport de durabilité portait le nom de Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles BMO a bâti sa réputation, qui est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes nos activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres de notre personnel des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons pour qu'il puisse prendre les bonnes décisions qui touchent nos clients et nos parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans notre code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables. Nous reconnaissons que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative sur BMO tout autant que sur les risques financiers. Nous faisons donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles qui soutiennent la gestion du risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation, y compris ceux qui pourraient avoir un impact d'envergure du fait du traitement médiatique dont ils pourraient faire l'objet, ou autrement. Lorsque nous cernons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef, Éthique et code de conduite, qui est responsable de la communication de l'information sur notre culture d'entreprise et la conduite de notre personnel à l'échelle de l'organisation, et signale les cas d'inconduite relative au risque de réputation important au Comité de gestion du risque de réputation de BMO, le cas échéant.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris la provision pour frais juridiques. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 159 et 160. La note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 179, donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent de nos estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 142, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions liées aux prêts douteux qui représentent l'estimation des pertes liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui constituent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice publiée par le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques décrits ci-dessous, et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'augmentation importante du risque de crédit tient compte de nombreux facteurs et variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de ces changements sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent notre point de vue quant à la conjoncture économique anticipée possible, soit un scénario de référence qui, à notre avis, représente le résultat le plus probable, et qui est décrit ci-dessous, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par notre groupe Études économiques. Le scénario défavorable est également décrit ci-dessous étant donné la place accordée à un tel scénario à ce stade-ci du cycle économique. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque nous mesurons les variations de la performance économique pour établir nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité VIX (VIX), les écarts de crédit de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Par ailleurs, nous tenons également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions liées aux prêts douteux sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes une hausse des soldes de prêts et/ou une détérioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts feraient augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Le total des provisions pour pertes sur créances se chiffrait à 2 094 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 870 millions au 31 octobre 2018), et il se composait d'une provision liée aux prêts productifs de 1 609 millions et d'une provision liée aux prêts douteux de 485 millions (1 473 millions et 397 millions, respectivement, au 31 octobre 2018). La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 136 millions d'un exercice à l'autre, du fait principalement de la croissance du portefeuille et des modifications apportées à la pondération des scénarios, facteurs en partie compensés par la variation des perspectives économiques.

Au 31 octobre 2019, selon notre scénario de référence, il est prévu que l'économie canadienne connaîtra une croissance modérée de 1,6 % en moyenne au cours de la période visée par les prévisions, soit légèrement inférieure à la croissance potentielle à long terme, le taux de chômage affichant une modeste croissance à 6,0 % en 2021. L'économie américaine croît un peu plus rapidement que l'économie canadienne, à un rythme moyen de 1,8 % au cours de la période visée par les prévisions, en raison d'une modération des dépenses de consommation, mais entravée par des politiques commerciales restrictives et incertaines. Dans l'ensemble, les prévisions de notre scénario de référence sont légèrement moins favorables qu'il y a un an. En supposant que les prévisions économiques du scénario de référence se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 325 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 250 millions au 31 octobre 2018), contre 1 609 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (1 473 millions au 31 octobre 2018).

Au 31 octobre 2019, les prévisions économiques aux termes du scénario défavorable font état d'une récession typique au Canada et aux États-Unis, laquelle se produit au cours de la première année de notre horizon de prévision et se traduit par une contraction de l'économie d'environ 3 % sur quatre trimestres et par une hausse de plus de 3 % du taux de chômage, qui atteint 9,1 % au Canada et 6,8 % aux États-Unis, suivie initialement d'une reprise constante qui se poursuit jusqu'à la fin de la période visée par les prévisions. Les prévisions du scénario défavorable sont en grande partie conformes aux prévisions défavorables utilisées il y a un an, à l'exception des taux de chômage au Canada et aux États-Unis, qui devraient, selon les prévisions, être légèrement inférieurs à ceux du scénario de l'an dernier. En supposant que les prévisions économiques du scénario défavorable se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 2 800 millions de dollars au 31 octobre 2019 (2 650 millions au 31 octobre 2018), contre 1 609 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (1 473 millions au 31 octobre 2018).

Les résultats réels en période de récession seront différents, car notre portefeuille évoluera au fil du temps en raison de la migration, de la croissance, des mesures d'atténuation des risques et d'autres facteurs. De plus, notre provision reflétera les trois scénarios économiques utilisés dans l'évaluation de la provision, les pondérations attribuées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégalement pondérées et ces pondérations évoluant au fil du temps.

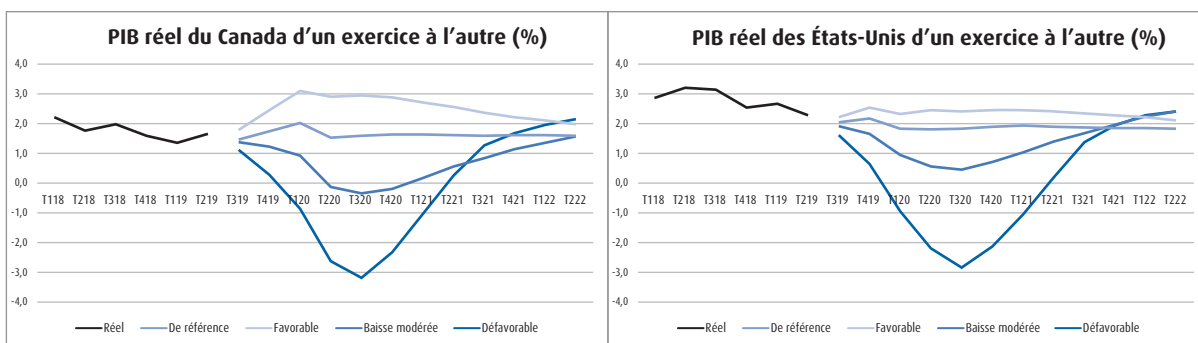
Le tableau suivant présente les principales variables économiques que nous utilisons pour estimer notre provision liée aux prêts productifs au cours de la période visée par les prévisions. Les valeurs indiquées représentent les valeurs moyennes nationales de fin de période pour les 12 premiers mois, puis la moyenne nationale pour l'horizon restant. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans nos modèles sous-jacents lorsque cela est jugé approprié.

Au 31 octobre	Scénario favorable				Scénario de référence				Scénario défavorable			
	Douze premiers mois		Horizon restant 1)		Douze premiers mois		Horizon restant 1)		Douze premiers mois		Horizon restant 1)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Taux de croissance du produit intérieur brut réel 2)												
Canada	2,9 %	3,1 %	2,3 %	2,4 %	1,6 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %	(3,2)%	(3,2)%	0,8 %	0,8 %
États-Unis	2,4 %	2,9 %	2,3 %	1,9 %	1,8 %	2,4 %	1,9 %	1,6 %	(2,9)%	(2,9)%	0,9 %	0,9 %
Écart de rendement des obligations de sociétés à 10 ans, cotées BBB												
Canada	2,0 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %	4,7 %	4,7 %	3,9 %	3,9 %
États-Unis	1,8 %	1,8 %	2,0 %	2,0 %	2,4 %	2,2 %	2,4 %	2,3 %	4,3 %	4,3 %	3,4 %	3,5 %
Taux de chômage												
Canada	5,1 %	5,4 %	4,9 %	5,2 %	5,7 %	5,6 %	5,9 %	5,6 %	8,9 %	9,3 %	8,9 %	9,3 %
États-Unis	3,3 %	3,2 %	3,2 %	3,1 %	3,7 %	3,6 %	3,8 %	3,7 %	6,5 %	6,7 %	6,6 %	6,8 %
Indice des prix des habitations												
Canada 3)	3,7 %	2,4 %	3,6 %	2,6 %	1,8 %	1,4 %	2,5 %	1,8 %	(12,8)%	(12,8)%	(3,2)%	(3,2)%
États-Unis 4)	4,5 %	5,1 %	4,1 %	4,3 %	3,0 %	3,6 %	2,7 %	3,0 %	(7,3)%	(7,3)%	(1,2)%	(1,2)%

- 1) La période restante visée par les prévisions est de deux ans.
- 2) Le produit intérieur brut réel est fondé sur un taux de croissance annuel.
- 3) Au Canada, nous utilisons l'indice composé des prix des habitations HPI.
- 4) Aux États-Unis, nous utilisons l'indice national des prix des habitations Case-Shiller.

À titre d'exemple additionnel de la manière dont la provision pourrait varier, en certaines circonstances, nous présentons un scénario dans lequel nous prévoyons un léger repli de l'économie dans le contexte des scénarios favorables, de référence et favorables utilisés pour calculer les pertes sur créances. Dans le cadre de ce scénario illustratif, l'économie canadienne enregistre une croissance moyenne de 0,8 % sur la période visée par les prévisions, ce qui se traduit par un taux de chômage atteignant un sommet de 7,5 % à la fin de 2021. Dans un tel contexte de récession modérée, le PIB réel se replie modérément pendant trois trimestres en raison de la faible demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base, avant de connaître une reprise constante découlant du recul des taux d'intérêt, de la dépréciation de la devise et des mesures de relance budgétaire. Par ailleurs, l'économie américaine affiche une croissance modeste moyenne de 1,5 % sur la période visée par les prévisions, un seul trimestre ayant une croissance nulle, ce qui est en deçà du potentiel à long terme, le taux de chômage augmentant à 4,9 % au début de 2021. Dans l'hypothèse d'une baisse modérée des prévisions et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 775 millions de dollars au 31 octobre 2019, comparativement à une provision liée aux prêts productifs comptable de 1 609 millions.

Comme il en est fait mention ci-dessus, le PIB réel sert de base pour mesurer les modifications de nos prévisions économiques, agissant comme déterminant important de bon nombre des autres principales variables économiques et variables du marché, même si la provision n'est pas sensible qu'à cette variable. Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des prévisions du PIB pour le Canada et les États-Unis au cours de la période visée par les prévisions compte tenu de divers scénarios économiques, y compris le scénario illustratif marqué par un repli modéré de l'économie.



Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité et compte tenu du profil de risque actuel de nos prêts, si la totalité de nos prêts productifs se situaient à l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 050 millions de dollars (1 000 millions en 2018), comparativement à une provision comptable liée aux prêts productifs de 1 609 millions (1 473 millions en 2018).

En 2019, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 872 millions de dollars (662 millions en 2018) et comprenait une dotation à la provision de 751 millions (700 millions en 2018) liée aux prêts douteux et une dotation à la provision de 121 millions (un recouvrement net de 38 millions en 2018) liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour l'exercice à l'étude découle essentiellement de la croissance des soldes et des modifications apportées à la pondération des scénarios. Une dotation à la provision liée aux prêts productifs a été comptabilisée pour l'exercice à l'étude, comparativement à un recouvrement pour l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de la croissance des prêts ainsi que d'une hausse des dotations à la provision découlant de la migration des portefeuilles, de la variation des prévisions économiques et de la pondération des scénarios en 2019 comparativement à l'exercice précédent. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section *Risque de crédit et de contrepartie*, à la page 78, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous utilisons une hiérarchie de la juste

valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les actifs et les passifs dérivés et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2019, ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 179.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, s'assure que les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures d'évaluation conformes aux exigences réglementaires et aux IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et nous optimisons l'utilisation des informations de marché observables. Lorsque le groupe de contrôle détermine que les estimations du modèle ne reflètent pas la juste valeur, nous effectuons certains ajustements pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement d'évaluation lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les ajustements d'évaluation et les changements à la méthodologie. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Ajustements d'évaluation

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre	2019	2018
Risque de crédit	91	55
Risque de financement	40	19
Risque de liquidité	56	79
Total	187	153

En 2019, les ajustements d'évaluation ont augmenté, en raison principalement de la taille accrue de notre portefeuille de négociation.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, l'écart est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel connexes est sensible aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, à la page 190.

Dépréciation de titres

Nous avons des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont classés comme titres divers. Nous soumettons ces investissements à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les instruments qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne ces titres divers, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre à un montant inférieur au coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de nos titres divers et de notre provision pour pertes sur créances attendues, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, à la page 147, et à la note 17, à la page 179.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis de l'impôt est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à suivre, à gérer et à atténuer tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer que notre exposition financière est bien comprise et se situe à l'intérieur d'une limite conforme à nos objectifs pour la gestion de ce risque, tel qu'il est énoncé dans notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité. Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des changements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et nous embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale. Nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous visons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs dont nous nous servons pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à couvrir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, la baisse du taux d'impôt fédéral américain de 35 % à 21 % par suite de l'adoption, en 2018, de la loi américaine intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* a donné lieu à une charge d'impôt ponctuelle hors trésorerie de 425 millions de dollars à l'égard de notre bénéfice net en 2018 et à une réduction correspondante de nos actifs d'impôt différé nets.

Au cours de l'exercice 2019, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 250 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés en 2014. Au cours des exercices précédents, l'ARC avait produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts supplémentaires, d'un montant d'environ 361 millions relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2013. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, l'ARC a refusé les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les points relatifs aux règles fiscales cités par l'ARC dans le cadre de ses avis de nouvelles cotisations ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. Nous nous attendons à recevoir d'autres avis de nouvelle cotisation relatifs à des montants d'impôts supplémentaires importants pour des activités similaires en 2015 et lors des années subséquentes. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation. Si la contestation est infructueuse, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 194.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2019, la juste valeur estimative de chacune de nos UGT était supérieure à la valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, nous la ramenons à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés, à la page 172.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement des hypothèses relatives aux taux d'intérêt et à la valeur du marché boursier. Si les taux d'intérêt futurs présumés augmentaient de un point de pourcentage, le résultat avant impôt enregistrerait une hausse d'environ 27 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du résultat avant impôt d'environ 25 millions. Si la valeur du marché boursier présumée augmentait de 10 %, le résultat avant impôt augmenterait d'environ 54 millions. Une diminution de 10 % entraînerait une baisse du résultat avant impôt d'environ 57 millions.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14, à la page 175 des états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section *Risque d'assurance*, à la page 91.

Dotations à la provision

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Les facteurs pris en compte pour faire l'estimation comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, notre expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs aux montants des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section *Risque juridique et réglementaire*, aux pages 103 et 104, et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de

décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 66, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles. Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons.

On trouvera d'autres renseignements sur nos intérêts dans des entités structurées à la page 67, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160.

Mise en garde

La présente section *Estimations comptables critiques* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2019

Depuis le 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui traite des principes de la comptabilisation des produits des activités ordinaires et établit un cadre rigoureux pour la comptabilisation et l'évaluation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Nous avons choisi de retraiter les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. De plus, l'IFRS 15 met en œuvre de nouvelles dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui a trait à la comptabilisation selon l'IFRS 15 des produits des activités ordinaires par secteur opérationnel. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 142, renferme d'autres renseignements au sujet de l'incidence de cette nouvelle norme.

Modifications futures de méthodes comptables

Le 1^{er} novembre 2019, nous adopterons l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles les preneurs comptabiliseront un passif au titre de la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location et enregistreront un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. À l'adoption de l'IFRS 16, nous comptabiliserons l'effet cumulatif de toute variation des résultats non distribués d'ouverture, sans retraiter les chiffres des exercices antérieurs. L'IFRS 16 aura pour effet d'accroître nos actifs d'environ 2,0 milliards de dollars et nos passifs d'environ 2,1 milliards, et de faire diminuer nos capitaux propres d'environ 100 millions (75 millions après impôts). Nous estimons que l'adoption de l'IFRS 16 fera également reculer notre ratio des fonds propres de catégorie 1 d'un maximum d'environ 10 points de base. Des renseignements supplémentaires sur l'adoption de l'IFRS 16 sont fournis à la note 1 des états financiers consolidés annuels audités, à la page 142.

En septembre 2019, l'IASB a publié la phase I de ses modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi qu'à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour atténuer les effets potentiels de l'incertitude provoquée par la réforme des taux interbancaires offerts (TIO), en mettant l'accent sur la période précédant le remplacement des taux interbancaires offerts. Les modifications apportent des changements aux exigences à l'égard de la comptabilité de couverture, nous permettant de présumer que le taux d'intérêt de référence sur lequel se fondent les flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture n'est pas altéré par la réforme des TIO, ce qui fera en sorte que la comptabilité de couverture pourra se poursuivre. L'application obligatoire des modifications se terminera lorsqu'il n'y aura plus d'incertitude entourant le calendrier et le montant des flux de trésorerie fondés sur le taux d'intérêt de référence ou lorsqu'il y aura cessation de la relation de couverture, selon la première des deux éventualités. La phase II du projet de l'IASB sur les TIO est amorcée et portera sur la réforme du passage aux TIO. Les modifications de la phase I entreront en vigueur pour la Banque à l'exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2020. Une application anticipée est permise. Nous évaluons actuellement nos instruments fondés sur les TIO et les relations de comptabilité de couverture connexes pour déterminer l'incidence de ces modifications sur nos résultats financiers. Nous fournissons les informations liées à nos relations de couvertures existantes à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, à la page 162.

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable global pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il est proposé de reporter la date d'entrée en vigueur d'un an, ce qui aurait pour effet de changer la date d'application prévue par la Banque pour celle du 1^{er} novembre 2022. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

D'autres renseignements sur les nouvelles normes et modifications aux normes existantes qui entreront en vigueur pour la Banque au cours des périodes de présentation de l'information financière à venir se trouvent à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, à la page 142.

Mise en garde

La présente section *Modifications futures de méthodes comptables* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2019, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur, l'exécution de l'audit, l'indépendance et l'esprit critique. De plus, le CAR procède à l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans, le dernier examen ayant eu lieu en 2015. L'examen complet a été réalisé conformément aux recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de ces examens, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance de nos auditeurs. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de notre politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à notre norme sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018.

(en millions de dollars canadiens) Honoraires 1)	2019	2018
Honoraires d'audit	19,6	18,2
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	2,8	2,2
Tous les autres honoraires 3)	1,9	2,1
Total	24,3	22,5

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) En 2019 et en 2018, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.

3) Tous les autres honoraires de 2019 et de 2018 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2019, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la Securities Exchange Act). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2019, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2019, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG S.F.I./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2019, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 136.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

- 1 **Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.**
Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section *Gestion globale des risques*, aux pages 68 à 106.
Données financières complémentaires : Une table des matières générale est présentée dans nos données financières complémentaires.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Une table des matières générale est présentée dans nos données complémentaires sur les fonds propres.
- 2 **Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.**
Rapport annuel : Les pages 78 à 106 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.
 Les pages 208 et 209 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
- 3 **Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.**
Rapport annuel : Les pages 68 à 71 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
- 4 **Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.**
Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 61 et 97.

Gouvernance des risques

- 5 **Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 72 à 77.
- 6 **Décrire la culture de gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 75.
- 7 **Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.**
Rapport annuel : Des descriptions des principaux risques découlant des modèles économiques et des activités de la Banque sont présentées aux pages 73 et 76.
- 8 **Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit à la page 77.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

- 9 **Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du premier pilier.**
Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du premier pilier sont décrites aux pages 59 à 63.
- 10 **Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.**
Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 62.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les informations à fournir aux termes du troisième pilier se trouvent aux pages 3 à 5. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
- 11 **Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III figure à la page 6.
- 12 **Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.**
Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous *Cadre de gestion du capital*, à la page 59.
- 13 **Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 64.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation sont présentés à la page 11.
- 14 **Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.**
Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées aux pages 60 et 61.
 Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 78 à 81.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 11.
- 15 **Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Le risque de crédit par notation interne se trouve aux pages 21 à 30. Le risque de crédit des services de détail et de gros par modèle, par secteur géographique et par catégorie d'actifs figure aux pages 33 à 35.
- 16 **Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent aux pages 32 et 57.

17 Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.

Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit à la page 102.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figurent à la page 58. Les contrôles ex-post de la probabilité de défaut par profil de risque se trouvent aux pages 59 à 62.

Liquidité**18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.**

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 91 à 97.

Financement**19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.**

Rapport annuel : La page 94 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Données financières complémentaires : La page 33 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : Les données et les tableaux sur les échéances contractuelles se trouvent aux pages 98 et 99.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 96 et 97.

La page 97 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché**22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.**

Rapport annuel : La page 90 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 86 à 88.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 89 et 90.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : Les pages 86, 87, 89 et 102 comprennent une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la valeur à risque en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 86 et 87.

Risque de crédit**26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.**

Rapport annuel : Les pages 78 à 85 ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 151 à 158, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 18 à 30.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 14 à 35 et 59 à 62.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont respectivement expliquées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 151 et 158.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : Les pages 82 et 83 et la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 155 et 156, comprennent respectivement l'historique du solde brut des prêts et acceptations douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 85 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que les pages 78 et 79 comprennent des informations qualitatives.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des informations quantitatives sur les instruments dérivés sont présentées aux pages 36 à 48.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée aux pages 78 et 79. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies aux pages 78 et 79 ainsi qu'à la note 8, aux pages 163 et 168, et à la note 24, à la page 199, afférentes aux états financiers consolidés.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des informations sur les techniques d'atténuation du risque de crédit sont présentées aux pages 16 à 18 et des informations sur les garanties au titre du risque de contrepartie sont présentées à la page 45.

Autres risques**31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.**

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 74. Une analyse des autres risques est présentée aux pages 100 à 106.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 100 à 106.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	106,51	109,00	104,15	87,92	84,39	85,71	73,90	61,29	63,94	65,71
Bas	86,25	93,60	83,58	68,65	64,01	67,04	56,74	53,15	55,02	49,78
Clôture	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	4,06	3,78	3,56	3,40	3,24	3,08	2,94	2,82	2,80	2,80
Ratio de distribution (%)	46,8	46,1	44,9	49,0	49,2	47,8	47,5	46,0	57,1	58,6
Rendement de l'action (%)	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6
Dividendes déclarés (\$) (en millions)	2 594	2 424	2 312	2 191	2 087	1 991	1 904	1 820	1 690	1 571
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	7,8	10,5	15,5	12,5	9,5	15,5	17,0	4,2	1,9	5,9
Rendement annuel moyen sur trois ans	8,6	13,3	10,9	9,9	13,5	16,7	11,5	10,8	17,4	4,5
Rendement sur un an	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	639 232	639 330	647 816	645 761	642 583	649 050	644 130	650 730	639 000	566 468
Nombre moyen de base	638 881	642 930	649 650	644 049	644 916	645 860	648 476	644 407	591 403	559 822
Nombre moyen dilué	640 360	644 913	651 961	646 126	647 141	648 475	649 806	648 615	607 068	563 125
Valeur comptable de l'action (\$)	71,54	64,73	61,91	59,57	56,31	48,18	43,22	39,41	36,76	34,09
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	62,3	62,9	64,0	55,1	48,9	53,0	46,8	38,4	37,6	34,1
Ratio cours/bénéfice	11,3	12,0	12,5	12,3	11,6	12,8	11,8	9,7	12,2	12,7
Ratio cours/bénéfice ajusté	10,3	10,9	12,1	11,4	10,9	12,4	11,7	9,9	11,5	12,5
Ratio cours/valeur comptable	1,36	1,52	1,60	1,43	1,35	1,70	1,66	1,47	1,49	1,77
Soldes (\$) (en millions)										
Total des actifs	853 950	774 075	709 604	687 960	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640
Actifs moyens	833 252	754 295	722 626	707 122	664 391	593 928	555 431	543 931	469 934	398 474
Solde net moyen des prêts et acceptations	432 638	386 959	370 899	356 528	318 823	290 621	263 596	246 129	215 414	171 554
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	12,6	13,3	13,2	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	13,7	14,6	13,6	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	15,1	16,2	16,3	15,3	15,8	17,3	17,9	19,4	17,6	16,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%)	16,1	17,5	16,4	16,1	16,4	17,4	17,7	18,5	18,2	16,6
Rendement des actifs moyens (%)	0,69	0,72	0,74	0,65	0,66	0,72	0,74	0,75	0,65	0,71
Rendement des actifs moyens ajusté (%)	0,75	0,79	0,76	0,71	0,70	0,74	0,75	0,73	0,68	0,71
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%)	1,86	1,97	1,98	1,71	1,84	1,85	1,93	1,96	1,70	1,74
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%)	2,01	2,16	2,04	1,85	1,96	1,91	1,94	1,92	1,79	1,76
Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05
Autres renseignements statistiques										
Employés 1)										
Canada	30 438	29 982	29 647	29 643	30 669	30 587	30 303	30 797	31 351	29 821
États-Unis	13 487	13 943	14 071	14 147	14 316	14 845	14 694	14 963	15 184	7 445
Autres	1 588	1 529	1 482	1 444	1 368	1 346	634	512	440	363
Total	45 513	45 454	45 200	45 234	46 353	46 778	45 631	46 272	46 975	37 629
Succursales bancaires										
Canada	891	908	926	942	939	934	933	930	920	910
États-Unis	561	571	573	576	592	615	626	638	688	321
Autres	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3
Total	1 456	1 483	1 503	1 522	1 535	1 553	1 563	1 571	1 611	1 234
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 370	3 387	3 315	3 285	3 442	3 016	2 900	2 596	2 235	2 076
États-Unis	1 597	1 441	1 416	1 314	1 319	1 322	1 325	1 375	1 366	905
Total	4 967	4 828	4 731	4 599	4 761	4 338	4 225	3 971	3 601	2 981

Les chiffres de 2010 ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats comptables							
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	10 945	9 796	9,2	8,7
Revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10 015	9 593	4,9	7,0
Revenus	25 483	22 905	22 107	20 960	19 389	6,9	7,8
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	2 709	1 352	1 538	1 543	1 254	12,5	11,5
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569	19 417	18 135	6,4	7,5
Dotation à la provision pour pertes sur créances	872	662	746	771	544	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	13 192	12 916	12 250	6,0	7,0
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	7 272	7 414	6 631	5 730	5 341	6,8	13,3
Charge d'impôts sur le résultat	1 514	1 961	1 292	1 100	936	10,9	21,4
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339	4 630	4 405	5,9	11,9
Attribuable aux actionnaires de la Banque	5 758	5 453	5 337	4 621	4 370	6,1	12,4
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	9	35	n. s.	n. s.
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339	4 630	4 405	5,9	12,4
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	10 945	9 797	9,2	8,7
Revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10 099	9 594	4,9	6,2
Revenus	25 483	22 905	22 107	21 044	19 391	6,9	7,4
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	2 684	1 352	1 538	1 543	1 254	12,3	11,4
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 799	21 553	20 569	19 501	18 137	6,4	7,0
Dotation à la provision pour pertes sur créances	872	662	822	771	544	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	14 005	13 344	12 897	12 463	11 887	5,3	6,8
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	7 922	7 547	6 850	6 267	5 706	8,0	10,9
Charge d'impôts sur le résultat	1 673	1 565	1 353	1 248	1 025	19,3	14,0
Bénéfice net ajusté	6 249	5 982	5 497	5 019	4 681	7,0	10,2
Attribuable aux actionnaires de la Banque	6 249	5 982	5 495	5 010	4 646	7,0	10,2
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	9	35	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	6 249	5 982	5 497	5 019	4 681	7,0	10,2
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	8,68	8,19	7,93	6,94	6,59	6,2	10,9
Dilué	8,66	8,17	7,90	6,92	6,57	6,2	10,9
Dilué après ajustement	9,43	8,99	8,15	7,52	7,00	7,4	7,0
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	5,6	2,1	15,3	5,1	1,7	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté	4,5	8,8	9,5	7,2	5,1	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	6,0	3,3	14,3	5,3	2,5	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté	4,9	10,3	8,3	7,4	6,2	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et selon les IFRS pour 2014 et 2019.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts.

n. s. – non significatif

s. o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	10 945	9 796	9,2	8,7
Taux de croissance annuel (%)	12,7	1,4	3,0	11,7	18,2	s. o.	s. o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	12 888	11 438	11 275	10 945	9 797	9,2	8,7
Taux de croissance annuel (%)	12,7	1,4	3,0	11,7	18,2	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	758 863	682 945	646 799	622 732	579 471	7,5	8,3
Marge nette d'intérêts (%)	1,70	1,67	1,74	1,76	1,69	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,70	1,67	1,74	1,76	1,69	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	1 023	1 025	964	921	901	2,7	0,5
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 204	1 134	1 109	1 069	1 005	3,7	3,9
Revenus de négociation	298	705	84	118	(46)	(20,7)	(8,5)
Commissions sur prêts	1 181	997	917	859	737	11,7	7,8
Frais de services de cartes	437	428	329	397	532	(1,1)	13,7
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 747	1 749	1 627	1 560	1 552	6,3	17,7
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 419	1 473	1 411	1 364	1 377	5,9	11,8
Commissions de prise ferme et de consultation	986	943	1 044	824	706	5,8	9,5
Profits sur titres, autres que de négociation	249	239	171	84	171	9,0	n. s.
Revenus de change, autres que de négociation	166	182	191	162	172	(1,5)	12,2
Revenus d'assurance 2)	3 183	1 879	2 070	2 023	1 762	9,7	10,2
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	151	167	386	140	207	(2,3)	n. s.
Autres	551	546	529	494	517	10,7	12,5
Total des revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10 015	9 593	4,9	7,0
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts (%)	9,8	5,9	8,2	4,4	(3,4)	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	49,4	50,1	49,0	47,8	49,5	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	12 595	11 467	10 832	10 099	9 594	4,9	6,2
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	9,8	5,9	7,3	5,3	(3,4)	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	49,4	50,1	49,0	48,0	49,5	s. o.	s. o.
Total des revenus	25 483	22 905	22 107	20 960	19 389	6,9	7,8
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	11,3	3,6	5,5	8,1	6,4	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2)	22 774	21 553	20 569	19 417	18 135	6,4	7,5
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	5,7	4,8	5,9	7,1	8,5	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés	25 483	22 905	22 107	21 044	19 391	6,9	7,4
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	11,3	3,6	5,1	8,5	6,4	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	22 799	21 553	20 569	19 501	18 137	6,4	7,0
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%)	5,8	4,8	5,5	7,5	8,5	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et selon les IFRS pour 2014 et 2019.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

2) À compter de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts, ratio des charges aux revenus et droits ou taxes et impôts

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts 1)							
Rémunération du personnel							
Salaires	4 762	4 176	3 996	4 084	3 910	7,0	7,1
Rémunération liée au rendement	2 610	2 510	2 386	2 278	2 102	6,0	6,9
Avantages du personnel	1 051	775	1 086	1 022	1 069	3,0	4,9
Total de la rémunération du personnel	8 423	7 461	7 468	7 384	7 081	6,2	6,7
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	595	526	494	486	462	7,5	6,9
Bureaux, mobilier et agencements	283	345	282	337	287	1,6	0,4
Impôt foncier	37	38	39	42	39	(1,2)	2,3
Matériel informatique et autre	2 073	1 844	1 676	1 528	1 349	11,7	11,9
Total des frais de bureau et de matériel	2 988	2 753	2 491	2 393	2 137	9,4	8,8
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles	554	503	485	444	411	7,7	10,6
Communications	296	282	286	294	314	0,5	3,0
Honoraires	568	572	569	528	595	(1,8)	4,6
Déplacements et expansion des affaires	545	519	540	509	605	0,1	5,9
Autres	1 256	1 387	1 353	1 364	1 107	5,3	6,1
Total des autres charges	3 219	3 263	3 233	3 139	3 032	2,8	6,1
Total des charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	13 192	12 916	12 250	6,0	7,0
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	8,6	2,2	2,1	5,4	11,8	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	14 005	13 344	12 897	12 463	11 887	5,3	6,9
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	5,0	3,5	3,5	4,8	10,1	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficacité) (%)	57,4	58,8	59,7	61,6	63,2	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficacité ajusté) (%)	55,0	58,3	58,3	59,2	61,3	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	64,2	62,5	64,1	66,5	67,5	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	61,4	61,9	62,7	63,9	65,5	s. o.	s. o.
Droits ou taxes et impôts 1)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	354	328	322	324	312	7,1	7,5
Impôt foncier	37	38	39	42	39	(1,2)	2,3
Impôt provincial sur le capital	35	29	29	30	33	5,1	(0,3)
Taxe d'affaires	9	8	8	9	10	(5,6)	(1,0)
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	384	350	330	318	288	7,1	12,7
Divers	1	1	1	3	2	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	820	754	729	726	684	6,3	8,4
Charge d'impôts sur le résultat	1 514	1 961	1 292	1 100	936	10,9	21,4
Total des droits ou taxes et des impôts	2 334	2 715	2 021	1 826	1 620	9,1	14,9
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du bénéfice avant les droits ou taxes et les impôts	28,8	33,2	27,5	28,3	26,9	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	20,8	26,5	19,5	19,2	17,5	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	21,1	20,7	19,8	19,9	18,0	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et selon les IFRS pour 2014 et 2019.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019			2018			2017		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	2 972	2,03	60	2 374	1,83	43	1 643	0,51	8
Valeurs mobilières	83 042	2,66	2 210	79 187	2,33	1 844	84 985	2,07	1 762
Titres pris en pension ou empruntés	39 074	2,10	820	36 325	1,56	566	32 528	0,95	309
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	109 289	3,04	3 317	106 610	2,79	2 973	104 529	2,61	2 729
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 637	3,43	194	5 873	3,28	193	6 114	3,23	197
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	60 680	5,49	3 333	58 612	5,15	3 021	57 675	4,77	2 752
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	62 965	4,10	2 580	56 427	3,98	2 248	52 668	3,48	1 831
Total des prêts	238 571	3,95	9 424	227 522	3,71	8 435	220 986	3,40	7 509
Total en dollars canadiens	363 659	3,44	12 514	345 408	3,15	10 888	340 142	2,82	9 588
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	47 001	1,72	808	46 607	1,40	654	39 660	0,86	340
Valeurs mobilières	109 072	3,05	3 331	91 198	2,49	2 275	74 991	2,35	1 763
Titres pris en pension ou empruntés	65 943	2,11	1 391	55 647	1,81	1 010	54 766	0,93	508
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 554	3,67	424	11 218	3,60	404	8 548	3,55	304
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	9 356	4,75	445	6 652	4,48	298	5 159	3,88	200
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	11 907	4,91	585	10 799	4,41	476	11 513	3,90	449
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	138 660	4,80	6 654	113 772	4,42	5 030	110 166	3,87	4 261
Total des prêts	171 477	4,73	8 108	142 441	4,36	6 208	135 386	3,85	5 214
Total en dollars américains et autres monnaies	393 493	3,47	13 638	335 893	3,02	10 147	304 803	2,57	7 825
Actifs divers ne portant pas intérêt	76 100			72 994			77 681		
Total - toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	833 252	3,14	26 152	754 295	2,79	21 035	722 626	2,41	17 413
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	4 905	1,02	50	3 607	0,59	21	6 267	0,44	27
Entreprises et administrations publiques	113 502	1,88	2 133	103 986	1,61	1 673	103 109	1,20	1 237
Particuliers	120 852	1,05	1 269	111 081	0,80	891	108 200	0,70	754
Total des dépôts	239 259	1,44	3 452	218 674	1,18	2 585	217 576	0,93	2 018
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	44 815	2,56	1 146	40 640	2,09	849	34 300	1,74	596
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	25 099	2,70	677	25 359	2,48	628	25 334	2,02	512
Total en dollars canadiens	309 173	1,71	5 275	284 673	1,43	4 062	277 210	1,13	3 126
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	24 534	2,41	592	26 282	1,93	506	24 416	1,10	269
Entreprises et administrations publiques	211 970	1,79	3 802	191 739	1,37	2 622	181 732	0,78	1 417
Particuliers	71 005	1,08	770	61 651	0,59	367	57 245	0,33	190
Total des dépôts	307 509	1,68	5 164	279 672	1,25	3 495	263 393	0,71	1 876
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	76 889	2,91	2 235	63 940	2,60	1 661	59 154	1,65	974
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	19 896	2,96	590	16 798	2,26	379	10 776	1,51	162
Total en dollars américains et autres monnaies	404 294	1,98	7 989	360 410	1,54	5 535	333 323	0,90	3 012
Passifs divers ne portant pas intérêt	70 916			65 223			69 049		
Total - toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	784 383	1,69	13 264	710 306	1,35	9 597	679 582	0,90	6 138
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	48 869			43 989			43 044		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires									
	833 252	1,59	13 264	754 295	1,27	9 597	722 626	0,85	6 138
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur l'actif productif		1,70			1,67			1,74	
- fondée sur le total des actifs		1,55			1,52			1,56	
Revenus nets d'intérêts									
			12 888			11 438			11 275

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 96 399 millions de dollars, de 85 489 millions et de 72 826 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019/2018			2018/2017		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	11	6	17	4	31	35
Valeurs mobilières	90	276	366	(120)	202	82
Titres pris en pension ou empruntés	43	211	254	36	221	257
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	75	269	344	54	190	244
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(8)	9	1	(8)	4	(4)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	107	205	312	45	224	269
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	260	72	332	130	287	417
Total des prêts	434	555	989	221	705	926
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	578	1 048	1 626	141	1 159	1 300
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	6	148	154	59	255	314
Valeurs mobilières	445	611	1 056	382	130	512
Titres pris en pension ou empruntés	186	195	381	8	494	502
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	12	8	20	95	5	100
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	121	26	147	58	40	98
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	49	60	109	(28)	55	27
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 101	523	1 624	140	629	769
Total des prêts	1 283	617	1 900	265	729	994
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	1 920	1 571	3 491	714	1 608	2 322
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	2 498	2 619	5 117	855	2 767	3 622
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	8	21	29	(12)	6	(6)
Entreprises et administrations publiques	153	307	460	11	425	436
Particuliers	78	300	378	20	117	137
Total des dépôts	239	628	867	19	548	567
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	87	210	297	110	143	253
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(6)	55	49	1	115	116
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	320	893	1 213	130	806	936
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	(33)	119	86	20	217	237
Entreprises et administrations publiques	277	903	1 180	78	1 127	1 205
Particuliers	55	348	403	15	162	177
Total des dépôts	299	1 370	1 669	113	1 506	1 619
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	336	238	574	79	608	687
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	70	141	211	91	126	217
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	705	1 749	2 454	283	2 240	2 523
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts (b)	1 025	2 642	3 667	413	3 046	3 459
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 473	(23)	1 450	442	(279)	163

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 448	107 956	106 647	103 558	96 975	11 275	11 645	8 587	8 686	8 905	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	8 289	7 788	7 550	7 541	7 427	570	541	521	560	553	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	55 311	52 706	51 637	50 368	49 181	11 752	9 918	9 798	13 974	16 098	537	458	373	215	206
Total des prêts aux particuliers	176 048	168 450	165 834	161 467	153 583	23 597	22 104	18 906	23 220	25 556	537	458	373	215	206
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	105 890	92 883	82 632	78 884	69 044	134 880	110 828	97 478	98 236	75 336	10 122	9 122	11 270	10 037	10 611
Solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	281 938	261 333	248 466	240 351	222 627	158 477	132 932	116 384	121 456	100 892	10 659	9 580	11 643	10 252	10 817
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	(740)	(689)	(799)	(833)	(816)	(630)	(574)	(641)	(687)	(682)	(17)	(6)	-	-	-
Solde net des prêts et acceptations	281 198	260 644	247 667	239 518	221 811	157 847	132 358	115 743	120 769	100 210	10 642	9 574	11 643	10 252	10 817

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD) – Information sectorielle ^{2) 4)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	233	185	206	195	204	164	171	161	175	173	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	138	126	127	121	117	194	252	293	345	316	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	371	311	333	316	321	358	423	454	520	489	-	-	-	-	-
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	336	235	248	298	220	1 101	597	762	843	613	-	-	30	1	4
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	707	546	581	614	541	1 459	1 020	1 216	1 363	1 102	-	-	30	1	4
Ratios liés à la situation ¹⁾															
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations	0,25	0,21	0,23	0,26	0,24	0,92	0,77	1,05	1,13	1,10	-	-	0,26	0,01	0,04
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations															
Prêts aux particuliers	0,21	0,18	0,20	0,20	0,21	1,52	1,91	2,40	2,24	1,91	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,32	0,25	0,30	0,38	0,32	0,82	0,54	0,78	0,86	0,81	-	-	0,27	0,01	0,04

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

4) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

Total					2019	2018	2017	2016	2015
2019	2018	2017	2016	2015					
123 723	119 601	115 234	112 244	105 880	14 601	13 925	13 686	13 736	13 364
8 859	8 329	8 071	8 101	7 980	42 985	40 177	38 802	38 263	36 493
					119 499	109 531	103 152	97 991	88 850
					51 639	48 634	46 853	46 411	43 519
					52 474	48 377	45 174	43 117	39 585
67 600	63 082	61 808	64 557	65 485	281 198	260 644	247 667	239 518	221 811
200 182	191 012	185 113	184 902	179 345	36 707	31 028	26 479	24 126	20 509
250 892	212 833	191 380	187 157	154 991	4 943	3 916	3 916	3 563	3 544
					23 085	20 403	18 496	16 430	13 538
					16 933	14 814	11 612	12 157	10 172
					13 268	12 321	11 114	10 951	9 891
					840	729	625	905	815
					4 124	4 439	5 060	6 093	6 454
					26 541	22 839	19 824	18 587	16 064
451 074	403 845	376 493	372 059	334 336	2 474	1 916	1 344	1 867	1 309
					13 421	9 168	8 167	7 930	6 667
					12 390	10 973	10 496	10 695	3 735
(1 387)	(1 269)	(1 440)	(1 520)	(1 498)	4 783	3 911	2 776	2 697	1 984
					1 152	840	835	889	859
449 687	402 576	375 053	370 539	332 838	45 730	38 348	33 705	32 659	26 778
					40 839	32 463	32 265	32 076	27 430
					1 801	1 436	1 470	1 326	1 488
					1 861	3 289	3 196	4 206	3 754
					250 892	212 833	191 380	187 157	154 991

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

Total					2019	2018	2017	2016	2015
2019	2018	2017	2016	2015					
397	356	367	370	377	49	45	45	60	87
332	378	420	466	433	21	18	39	45	83
729	734	787	836	810	56	50	36	13	55
1 437	832	1 040	1 142	837	76	42	97	51	47
					291	193	238	221	129
					6	-	-	1	13
					-	-	-	-	-
					191	77	70	106	102
					-	1	1	2	3
					356	57	145	408	100
2 166	1 566	1 827	1 978	1 647	119	90	156	88	30
					2	2	4	12	14
					2	-	2	7	9
					240	191	181	82	107
0,48	0,39	0,49	0,53	0,50	28	66	2	39	48
					-	-	3	6	-
					-	-	21	1	10
0,36	0,38	0,43	0,45	0,45	1 437	832	1 040	1 142	837
0,57	0,39	0,54	0,61	0,54					

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	426	439	407	404	438	470	508	585	557	678	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	309	354	380	282	344	731	869	1 009	757	623	-	50	2	4	5
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	735	793	787	686	782	1 201	1 377	1 594	1 314	1 301	-	50	2	4	5
Augmentation des prêts et acceptations douteux															
Prêts aux particuliers	895	836	697	631	617	244	274	360	473	526	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	323	321	281	453	231	1 224	647	799	953	542	-	-	56	2	5
Total des augmentations	1 218	1 157	978	1 084	848	1 468	921	1 159	1 426	1 068	-	-	56	2	5
Réduction des prêts et acceptations douteux ³⁾															
Prêts aux particuliers	(586)	(628)	(479)	(446)	(474)	(242)	(212)	(301)	(282)	(432)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(171)	(282)	(259)	(251)	(164)	(466)	(573)	(692)	(456)	(246)	-	(49)	(7)	(4)	(5)
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(757)	(910)	(738)	(697)	(638)	(708)	(785)	(993)	(738)	(678)	-	(49)	(7)	(4)	(5)
Prêts sortis du bilan ⁴⁾															
Prêts aux particuliers	(238)	(221)	(186)	(182)	(177)	(87)	(100)	(136)	(163)	(215)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(44)	(84)	(48)	(104)	(129)	(159)	(212)	(247)	(245)	(162)	-	(1)	(1)	-	(1)
Total des prêts sortis du bilan	(282)	(305)	(234)	(286)	(306)	(246)	(312)	(383)	(408)	(377)	-	(1)	(1)	-	(1)
Solde brut des prêts et acceptations douteux à la clôture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	497	426	439	407	404	385	470	508	585	557	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	417	309	354	380	282	1 330	731	869	1 009	757	-	-	50	2	4
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	914	735	793	787	686	1 715	1 201	1 377	1 594	1 314	-	-	50	2	4
Ratios liés à la situation															
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts															
Prêts aux particuliers	0,28	0,25	0,26	0,25	0,26	1,63	2,12	2,69	2,52	2,18	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,39	0,33	0,43	0,48	0,41	0,98	0,66	0,89	1,03	1,01	-	-	0,44	0,02	0,04
Total des prêts et acceptations	0,32	0,28	0,32	0,33	0,31	1,08	0,90	1,18	1,31	1,31	-	-	0,43	0,02	0,04

1) Le SBPAD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

4) Ne tiennent pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

	Total				
	2019	2018	2017	2016	2015
	896	947	992	961	1 116
	1 040	1 273	1 391	1 043	972
	1 936	2 220	2 383	2 004	2 088
	1 139	1 110	1 057	1 104	1 143
	1 547	968	1 136	1 408	778
	2 686	2 078	2 193	2 512	1 921
	(828)	(840)	(780)	(728)	(906)
	(637)	(904)	(958)	(711)	(415)
	(1 465)	(1 744)	(1 738)	(1 439)	(1 321)
	(325)	(321)	(322)	(345)	(392)
	(203)	(297)	(296)	(349)	(292)
	(528)	(618)	(618)	(694)	(684)
	882	896	947	992	961
	1 747	1 040	1 273	1 391	1 043
	2 629	1 936	2 220	2 383	2 004
	0,44	0,47	0,51	0,54	0,54
	0,70	0,49	0,66	0,74	0,67
	0,58	0,48	0,59	0,64	0,60

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice																
Particuliers	725	705	595	614	615	230	301	254	393	333	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	255	317	471	388	371	648	566	793	657	646	12	29	1	-	1	
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	980	1 022	1 066	1 002	986	878	867	1 047	1 050	979	12	29	1	-	1	
Dotation à la provision pour pertes sur créances ³⁾																
Particuliers	470	416	394	373	373	1	(9)	74	(33)	113	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	93	28	37	174	135	302	243	220	257	(76)	9	(21)	21	-	(1)	
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	563	444	431	547	508	303	234	294	224	37	9	(21)	21	-	(1)	
Recouvrements																
Particuliers	120	127	134	102	111	104	75	81	87	151	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	4	5	10	14	13	62	51	40	140	181	-	3	-	-	-	
Total des recouvrements	124	132	144	116	124	166	126	121	227	332	-	3	-	-	-	
Montants sortis du bilan																
Particuliers	(551)	(515)	(501)	(481)	(482)	(113)	(125)	(157)	(173)	(223)	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	(44)	(84)	(48)	(104)	(129)	(159)	(212)	(247)	(245)	(162)	-	(1)	(1)	-	(1)	
Total des montants sortis du bilan	(595)	(599)	(549)	(585)	(611)	(272)	(337)	(404)	(418)	(385)	-	(1)	(1)	-	(1)	
Divers, y compris les variations des cours de change																
Particuliers	(15)	(8)	(10)	(13)	(3)	(22)	(12)	(23)	(20)	19	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	(5)	(11)	(27)	(1)	(2)	(32)	-	(114)	(16)	68	-	2	(1)	1	1	
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(20)	(19)	(37)	(14)	(5)	(54)	(12)	(137)	(36)	87	-	2	(1)	1	1	
PPC à la clôture de l'exercice																
Particuliers	749	725	612	595	614	200	230	229	254	393	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	303	255	443	471	388	821	648	692	793	657	21	12	20	1	-	
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 052	980	1 055	1 066	1 002	1 021	878	921	1 047	1 050	21	12	20	1	-	
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ⁴⁾																
	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾⁵⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	
Particuliers																
Prêts hypothécaires à l'habitation	10	9	12	15	17	7	10	12	18	21	-	-	-	-	-	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	116	106	94	76	66	20	37	42	47	47	-	-	-	-	-	
Total des prêts aux particuliers	126	115	106	91	83	27	47	54	65	68	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	81	74	106	82	62	229	134	107	166	144	-	-	20	1	-	
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	207	189	212	173	145	256	181	161	231	212	-	-	20	1	-	
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	740	689	799	833	816	630	574	641	687	682	17	6	-	-	-	
Provision pour pertes sur créances	947	878	1 011	1 006	961	886	755	802	918	894	17	6	20	1	-	
Ratios de couverture																
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux																
Total	22,6	25,7	26,7	22,0	21,1	14,9	15,1	11,7	14,5	16,1	-	-	40,0	50,0	-	
Particuliers	25,4	27,0	24,1	22,4	20,5	7,0	10,0	10,6	11,1	12,2	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	19,4	23,9	29,9	21,6	22,0	17,2	18,3	12,3	16,5	19,0	-	-	40,0	50,0	-	

1) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

4) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

5) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Total				
2019	2018	2017	2016	2015
955	1 006	849	1 007	948
915	912	1 265	1 045	1 018
1 870	1 918	2 114	2 052	1 966
471	407	468	340	486
404	250	278	431	58
875	657	746	771	544
224	202	215	189	262
66	59	50	154	194
290	261	265	343	456
(664)	(640)	(658)	(654)	(705)
(203)	(297)	(296)	(349)	(292)
(867)	(937)	(954)	(1 003)	(997)
(37)	(20)	(33)	(33)	16
(37)	(9)	(142)	(16)	67
(74)	(29)	(175)	(49)	83
949	955	841	849	1 007
1 145	915	1 155	1 265	1 045
2 094	1 870	1 996	2 114	2 052
0,13	0,17	0,19	0,19	0,17

Total				
2019	2018	2017	2016	2015
17	19	24	33	38
136	143	136	123	113
153	162	160	156	151
310	208	233	249	206
463	370	393	405	357
1 387	1 269	1 440	1 520	1 498
1 850	1 639	1 833	1 925	1 855
17,6	19,1	17,7	17,0	17,8
17,3	18,1	16,9	15,7	15,7
17,7	20,0	18,3	17,9	19,8

Tableau 14 : Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	9	8	15	13	17
Construction (non immobilière)	8	16	14	4	8
Commerce de détail	11	17	14	12	23
Commerce de gros	52	23	17	31	19
Agriculture	22	16	11	19	6
Communications	7	-	-	1	9
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	35	20	51	36	38
Mines	-	-	-	1	1
Industries pétrolière et gazière	48	17	42	45	2
Transport	30	31	13	9	5
Services publics	-	-	2	3	-
Produits forestiers	-	1	1	1	2
Services	79	46	51	50	33
Services financiers	3	1	2	10	3
Administrations publiques	1	-	-	-	-
Autres	5	12	-	14	40
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	310	208	233	249	206

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	16	19	11	24	11
Prêts sur cartes de crédit	246	216	232	232	224
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	201	231	232	246	225
Total des prêts aux particuliers	463	466	475	502	460
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	5	(2)	(4)	(16)	(37)
Construction (non immobilière)	1	-	25	15	-
Commerce de détail	(2)	10	29	13	8
Commerce de gros	54	18	24	11	19
Agriculture	27	37	31	56	3
Communications	7	-	(1)	2	13
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	25	20	28	29	67
Mines	-	-	-	20	2
Industries pétrolière et gazière	51	(25)	9	105	25
Transport	67	74	108	56	(4)
Services publics	1	(2)	-	3	-
Produits forestiers	-	(1)	-	(1)	-
Services	68	87	102	21	(29)
Services financiers	(35)	(4)	(3)	(7)	8
Administrations publiques	1	-	-	-	(2)
Autres	18	22	(1)	(38)	11
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	288	234	347	269	84
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	751	700	822	771	544
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	121	(38)	(76)	-	-
	872	662	746	771	544
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,20	0,17	0,20	0,22	0,17
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels					
Particuliers	0,24	0,25	0,26	0,28	0,26
Entreprises et administrations publiques	0,12	0,12	0,18	0,15	0,06
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,17	0,18	0,22	0,22	0,17

1) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

Tableau 16 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2019		2018		2017	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	24 211	1,18	20 874	0,86	21 253	0,44
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	47 849	-	45 967	-	41 985	-
Dépôts à préavis	86 531	1,24	81 941	0,84	79 963	0,49
Dépôts à échéance fixe	173 337	2,33	150 583	1,97	147 097	1,50
Total des dépôts domiciliés au Canada	331 928	1,63	299 365	1,28	290 298	0,93
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	23 563	2,41	24 596	1,92	23 520	1,10
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	12 253	1,97	10 014	1,49	9 196	0,76
Autres dépôts à vue	14 484	0,86	13 858	0,30	14 327	0,04
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	164 540	1,38	150 513	1,05	143 628	0,61
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	214 840	1,49	198 981	1,13	190 671	0,63
Total des dépôts moyens	546 768	1,58	498 346	1,22	480 969	0,81

Au 31 octobre 2019, 2018 et 2017, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 46 766 millions de dollars, à 48 592 millions et à 44 722 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 39 382 millions, 34 754 millions et 33 561 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 25 098 millions, 28 927 millions et 30 648 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

1) Comprennent les banques réglementées et les banques centrales.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des ACVM sur les obligations d'information continue.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2019, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2019 est présentée à la page 136.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des déposants sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2019

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de Montréal (la « Banque »), qui comprennent :

- les bilans consolidés au 31 octobre 2019 et au 31 octobre 2018;
- les états consolidés des résultats pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019;
- les états consolidés du résultat global pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2019 et au 31 octobre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2019. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Les questions clés de l'audit liées aux états financiers consolidés sont présentées ci-dessous.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés.

La provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 2 094 millions de dollars au 31 octobre 2019. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée d'après des pondérations probabilistes, en fonction de scénarios économiques futurs prévus de la Banque, pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son point de vue quant à la conjoncture économique anticipée possible — un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'augmentation significative de l'évaluation du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter des facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances constitue une question clé de l'audit, car il existe un degré élevé d'incertitude relative à l'évaluation des données d'entrée clés, des méthodes et des jugements ainsi que de leur incidence sur les pertes sur créances qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a nécessité beaucoup d'attention de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit comprennent les éléments ci-après. Nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de spécialistes en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ces contrôles portaient notamment sur 1) la surveillance des paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD et la validation des modèles, 2) les contrôles informatiques sur les données utilisées dans les modèles relatifs aux provisions liées aux prêts productifs et le calcul des provisions liées aux prêts productifs, 3) une appréciation permettant de déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, et 4) l'examen des variables macroéconomiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons fait appel à des spécialistes en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui nous ont aidés à évaluer 1) les paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD établis par les modèles ainsi que la méthodologie liée à la conformité avec les IFRS, notamment la détermination d'une hausse importante du risque de crédit, et 2) les données clés, y compris les données historiques utilisées pour surveiller les paramètres des modèles et les variables macroéconomiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, y compris l'examen de données de rechange pour certaines variables macroéconomiques. Dans le cas de l'échantillon de prêts de gros, nous avons évalué les cotes de risque de crédit attribuées par la Banque aux prêts en fonction de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque. Nous avons évalué les échelons du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqués par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs en ayant recours à notre connaissance du secteur et à notre jugement en matière de crédit.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur des titres difficiles à évaluer

Il y a lieu de se reporter aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 164 122 millions de dollars au 31 octobre 2019. Ces montants comprennent certains titres difficiles à évaluer dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles et de valeurs liquidatives fournies par des tiers faisant intervenir des données de marché non observables importantes. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. La valeur liquidative, les marges d'escompte, les taux de remboursement anticipé et les coefficients VE/BAIIA constituent les principales données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres difficiles à évaluer.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur des titres difficiles à évaluer constitue une question clé de l'audit, car il existe un degré élevé d'incertitude relative à l'évaluation des taux de remboursement anticipé et des valeurs liquidatives, qui a nécessité beaucoup d'attention de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre afin de traiter cette question clé de l'audit comprennent les éléments ci-après. Avec la participation de nos spécialistes en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur des titres difficiles à évaluer. Ces tests comprenaient les contrôles liés 1) à l'élaboration et à la validation continue des modèles et des méthodologies d'évaluation; 2) à l'examen des valeurs liquidatives et des autres données clés; 3) à la vérification indépendante des prix; et 4) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également testé les contrôles liés à l'appréciation du classement de la hiérarchie des justes valeurs. Nous avons testé, avec la participation de spécialistes en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur d'un échantillon de titres difficiles à évaluer. Selon la nature des titres, nous avons effectué ce test en comparant les principales données non observables à des renseignements provenant de sources externes ou en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés.

Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constitue une question clé de l'audit. L'évaluation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant, a nécessité un degré élevé de subjectivité et de jugement. Cela a nécessité une attention considérable de la part de l'auditeur et l'exercice d'un jugement complexe de sa part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre afin de traiter cette question clé de l'audit comprennent les éléments ci-après. Avec la participation de spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque. Ces tests comprenaient des contrôles relatifs 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation des changements apportés aux lois fiscales, et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant. Nous avons fait appel à des spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui ont aidé 1) à apprécier l'interprétation des lois fiscales et l'évaluation faites par la Banque de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 11 581 millions de dollars au 31 octobre 2019. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constitue une question clé de l'audit, car il existe un degré élevé d'incertitude relative aux hypothèses clés visant notamment la mortalité, les déchéances de polices et les rendements futurs de placement, qui a nécessité beaucoup d'attention de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre afin de traiter cette question clé de l'audit comprennent les éléments ci-après. Nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des passifs liés à l'assurance de la Banque, notamment les contrôles relatifs : 1) à l'évaluation des hypothèses clés susmentionnées et 2) aux données des contrats utilisées pour calculer des passifs liés à l'assurance. Des actuaires possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente ont participé aux tests des contrôles relatifs aux hypothèses clés. Nous avons fait appel à des actuaires possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente pour tester les hypothèses clés susmentionnées, lesquels examinent les études internes et externes menées par la Banque à l'appui de ces estimations. Nous avons testé un échantillon des données sous-jacentes sur les titulaires de polices utilisées dans l'évaluation du passif par rapport à la documentation source.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document qui s'intitule Rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 3 décembre 2019

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la « Banque ») au 31 octobre 2019 et 2018, des états consolidés connexes des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des états consolidés des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2019, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et dans notre rapport daté du 3 décembre 2019, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants par rapport à la Banque conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et aux règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer le risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les éléments découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été communiqués au Comité d'audit et de révision, ou qui doivent l'être, et qui : 1) portent sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs en ce qui a trait aux états financiers consolidés et 2) font intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elles se rapportent.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Comme il est indiqué aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés, la provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 2 094 millions de dollars au 31 octobre 2019. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée d'après des pondérations probabilistes, en fonction de scénarios économiques futurs prévus de la Banque, pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son point de vue quant à la conjoncture économique anticipée possible — un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'augmentation significative de l'évaluation du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter des facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances constitue une question critique de l'audit, car il existe un degré élevé d'incertitude relative à l'évaluation des données d'entrée clés, des méthodes et des jugements ainsi que de leur incidence sur les pertes sur créances qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a nécessité beaucoup d'attention de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit comprennent les éléments ci-après. Nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de spécialistes en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ces contrôles portaient notamment sur 1) la surveillance des paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD et la validation des modèles, 2) les contrôles informatiques sur les données utilisées dans les modèles relatifs aux provisions liées aux prêts productifs et le calcul des provisions liées aux prêts productifs, 3) une appréciation permettant de déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, et 4) l'examen des variables macroéconomiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons fait appel à des spécialistes en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui nous ont aidés à évaluer 1) les paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD établis par les modèles ainsi que la méthodologie liée à la conformité avec les IFRS, notamment la détermination d'une hausse importante du risque de crédit, et 2) les données clés, y compris les données historiques utilisées.

pour surveiller les paramètres des modèles et les variables macroéconomiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, y compris l'examen de données de recharge pour certaines variables macroéconomiques. Dans le cas de l'échantillon de prêts de gros, nous avons évalué les cotes de risque de crédit attribuées par la Banque aux prêts en fonction de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque. Nous avons évalué les échelons du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqués par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs en ayant recours à notre connaissance du secteur et à notre jugement en matière de crédit.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur des titres difficiles à évaluer

Comme il est indiqué aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés, le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 164 122 millions de dollars au 31 octobre 2019. Ces montants comprennent certains titres difficiles à évaluer dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles et de valeurs liquidatives fournies par des tiers faisant intervenir des données de marché non observables importantes. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. La valeur liquidative, les marges d'escompte, les taux de remboursement anticipé et les coefficients VE/BAIIA constituent les principales données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres difficiles à évaluer.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur des titres difficiles à évaluer constitue une question critique de l'audit, car il existe un degré élevé d'incertitude relative à l'évaluation des taux de remboursement anticipé et des valeurs liquidatives, qui a nécessité beaucoup d'attention de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre afin de traiter cette question critique de l'audit comprennent les éléments ci-après. Avec la participation de nos spécialistes en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur des titres difficiles à évaluer. Ces tests comprenaient les contrôles liés 1) à l'élaboration et à la validation continue des modèles et des méthodologies d'évaluation; 2) à l'examen des valeurs liquidatives et des autres données clés; 3) à la vérification indépendante des prix; et 4) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également testé les contrôles liés à l'appréciation du classement de la hiérarchie des justes valeurs. Nous avons testé, avec la participation de spécialistes en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur d'un échantillon de titres difficiles à évaluer. Selon la nature des titres, nous avons effectué ce test en comparant les principales données non observables à des renseignements provenant de sources externes ou en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Comme il est indiqué aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit. L'évaluation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant, a nécessité un degré élevé de subjectivité et de jugement. Cela a nécessité une attention considérable de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre afin de traiter cette question critique de l'audit comprennent les éléments ci-après. Avec la participation de spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque. Ces tests comprenaient des contrôles relatifs 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation des changements apportés aux lois fiscales, et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant. Nous avons fait appel à des spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui ont aidé 1) à apprécier l'interprétation des lois fiscales et l'évaluation faites par la Banque de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Comme il est indiqué aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés, les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 11 581 millions de dollars au 31 octobre 2019. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constitue une question critique de l'audit, car il existe un degré élevé d'incertitude relative aux hypothèses clés visant notamment la mortalité, les déchéances de polices et les rendements futurs de placement, qui a nécessité beaucoup d'attention de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part, ainsi que des connaissances et une expérience du secteur.

Les principales procédures que nous avons mises en œuvre afin de traiter cette question critique de l'audit comprennent les éléments ci-après. Nous avons testé certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des passifs liés à l'assurance de la Banque, notamment les contrôles relatifs : 1) à l'évaluation des hypothèses clés susmentionnées et 2) aux données des contrats utilisées pour calculer des passifs liés à l'assurance. Des actuaires possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente ont participé aux tests des contrôles relatifs aux hypothèses clés. Nous avons fait appel à des actuaires possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente pour tester les hypothèses clés susmentionnées, lesquels examinent les études internes et externes menées par la Banque à l'appui de ces estimations. Nous avons testé un échantillon des données sous-jacentes sur les titulaires de polices utilisées dans l'évaluation du passif par rapport à la documentation source.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous sommes les auditeurs de la Banque depuis 2004 et avons été ses co-auditeurs pour les 11 années précédentes.

Toronto, Canada

Le 3 décembre 2019

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal au 31 octobre 2019, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

À notre avis, la Banque de Montréal (la Banque) a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2019 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2019 et 2018, des états consolidés connexes des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2019, ainsi que des notes y afférentes, (collectivement, les « états financiers consolidés ») et notre rapport daté du 3 décembre 2019 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse dans le Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, à la page 113 du Rapport de gestion (le Rapport de gestion), de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de notre audit.

Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières, aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 3 décembre 2019

État consolidé des résultats

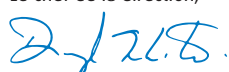
Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018	2017
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	19 824 \$	16 275 \$	13 564 \$
Valeurs mobilières (note 3) 1)	5 541	4 119	3 525
Dépôts à d'autres banques	787	641	324
	26 152	21 035	17 413
Charges d'intérêts			
Dépôts	8 616	6 080	3 894
Dette subordonnée	279	226	155
Autres passifs	4 369	3 291	2 089
	13 264	9 597	6 138
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	1 023	1 025	964
Frais de service - Dépôts et ordres de paiement	1 204	1 134	1 109
Revenus de négociation	298	705	84
Commissions sur prêts	1 181	997	917
Frais de services de cartes	437	428	329
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 747	1 749	1 627
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 419	1 473	1 411
Commissions de prise ferme et de consultation	986	943	1 044
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	249	239	171
Profits de change, autres que de négociation	166	182	191
Revenus d'assurance	3 183	1 879	2 070
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	151	167	386
Autres	551	546	529
	12 595	11 467	10 832
Total des revenus	25 483	22 905	22 107
Dotations à la provision pour pertes sur créances (notes 1 et 4)	872	662	746
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	2 709	1 352	1 538
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 20 et 21)	8 423	7 461	7 468
Bureaux et matériel (note 9)	2 988	2 753	2 491
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	554	503	485
Déplacements et expansion des affaires	545	519	540
Communications	296	282	286
Honoraires	568	572	569
Autres	1 256	1 387	1 353
	14 630	13 477	13 192
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	7 272	7 414	6 631
Charge d'impôts sur le résultat (note 22)	1 514	1 961	1 292
Bénéfice net	5 758 \$	5 453 \$	5 339 \$
Attribuable :			
Aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 758	5 453	5 337
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2
Bénéfice net	5 758 \$	5 453 \$	5 339 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars canadiens) (note 23)			
De base	8,68 \$	8,19 \$	7,93 \$
Dilué	8,66	8,17	7,90
Dividendes par action ordinaire	4,06	3,78	3,56

1) Comprend les revenus d'intérêts sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, de 1 853 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (1 290 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2018).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

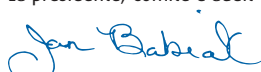
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables (note 1).

Le chef de la direction,



Darryl White

La présidente, Comité d'audit et de révision,



Jan Babiak

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Bénéfice net	5 758 \$	5 453 \$	5 339 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice 1)	412	(251)	s. o.
Profits latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 2)	s. o.	s. o.	95
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 3)	(72)	(65)	(87)
	340	(316)	8
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 4)	1 444	(1 228)	(839)
Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie 5)	143	336	61
	1 587	(892)	(778)
Profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(11)	417	(885)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 6)	(13)	(155)	23
	(24)	262	(862)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 7)	(552)	261	420
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur 8)	75	(24)	(148)
Profits latents sur les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice 9)	1	-	s. o.
	(476)	237	272
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)	1 427	(709)	(1 360)
Total du résultat global	7 185 \$	4 744 \$	3 979 \$
Attribuable :			
Aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	7 185	4 744	3 977
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2
Total du résultat global	7 185 \$	4 744 \$	3 979 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (140) millions de dollars, de 69 millions et de s. o., respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après (la charge) d'impôts sur le résultat de s. o., de s. o. et de (21) millions de dollars, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après la charge d'impôts sur le résultat de 26 millions de dollars, de 23 millions et de 36 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (521) millions de dollars, de 432 millions et de 322 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (le recouvrement) d'impôts sur le résultat de (51) millions de dollars, de (121) millions et de (21) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 4 millions de dollars, de 56 millions et de (8) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 196 millions de dollars, de (111) millions et de (157) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

8) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (27) millions de dollars, de 6 millions et de 53 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

9) Après (la charge) d'impôts sur le résultat de (1) million de dollars, de néant, et de s. o., respectivement, pour les exercices indiqués.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables (note 1).

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	48 803 \$	42 142 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	7 987	8 305
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	85 903	99 697
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	13 704	11 611
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	64 515	62 440
Titres de créance au coût amorti	24 472	6 485
Titres divers	844	702
	189 438	180 935
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	104 004	85 051
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 740	119 620
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	67 736	63 225
Prêts sur cartes de crédit	8 859	8 329
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	227 609	194 456
	427 944	385 630
Provision pour pertes sur créances (notes 1 et 4)	(1 850)	(1 639)
	426 094	383 991
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	22 144	25 422
Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12)	23 593	18 585
Bureaux et matériel (note 9)	2 055	1 986
Écart d'acquisition (note 11)	6 340	6 373
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 424	2 272
Actifs d'impôt exigible	1 165	1 515
Actifs d'impôt différé (note 22)	1 568	2 039
Actifs divers (note 12)	16 580	14 677
	75 869	72 869
Total des actifs	852 195 \$	773 293 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)	568 143 \$	520 928 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	23 598	23 629
Acceptations (note 14)	23 593	18 585
Titres vendus à découvert (note 14)	26 253	28 804
Titres mis en pension ou prêtés (note 6)	86 656	66 684
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 6 et 7)	27 159	25 051
Passifs d'impôt exigible	55	50
Passifs d'impôt différé (note 22)	60	74
Passifs divers (note 14)	38 607	36 985
	225 981	199 862
Dettes subordonnées (note 15)	6 995	6 782
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)	5 348	4 340
Actions ordinaires (note 16)	12 971	12 929
Surplus d'apport	303	300
Résultats non distribués	28 725	25 850
Cumul des autres éléments du résultat global	3 729	2 302
	51 076	45 721
Total des passifs et des capitaux propres	852 195 \$	773 293 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables (note 1).

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 340 \$	4 240 \$	3 840 \$
Émis au cours de l'exercice	1 008	400	900
Rachetés au cours de l'exercice	-	(300)	(500)
Solde à la clôture de l'exercice	5 348	4 340	4 240
Actions ordinaires (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 929	13 032	12 539
Émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	-	-	448
Émises en vertu du régime d'options sur actions	62	99	146
Rachetées aux fins d'annulation	(20)	(202)	(101)
Solde à la clôture de l'exercice	12 971	12 929	13 032
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	300	307	294
Charges liées aux options sur actions, déduction faite des options exercées (note 20)	-	(12)	6
Autres	3	5	7
Solde à la clôture de l'exercice	303	300	307
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	25 850	23 700	21 207
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28)	-	99	s. o.
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 758	5 453	5 337
Dividendes - Actions privilégiées (note 16)	(211)	(184)	(184)
- Actions ordinaires (note 16)	(2 594)	(2 424)	(2 312)
Frais d'émission de capitaux propres	(8)	(5)	(9)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	(70)	(789)	(339)
Solde à la clôture de l'exercice	28 725	25 850	23 700
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts 1)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(315)	56	48
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 28)	-	(55)	s. o.
Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	412	(251)	s. o.
Profits latents sur les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	1	-	s. o.
Profits latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice	s. o.	s. o.	95
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(72)	(65)	(87)
Solde à la clôture de l'exercice	26	(315)	56
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux couvertures de flux de trésorerie, après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(1 074)	(182)	596
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice (note 8)	1 444	(1 228)	(839)
Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	143	336	61
Solde à la clôture de l'exercice	513	(1 074)	(182)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 727	3 465	4 327
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(11)	417	(885)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(13)	(155)	23
Solde à la clôture de l'exercice	3 703	3 727	3 465
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel, après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	169	(92)	(512)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (note 21)	(552)	261	420
Solde à la clôture de l'exercice	(383)	169	(92)
Cumul des autres éléments de la perte globale attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur, après impôts			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(205)	(181)	(33)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	75	(24)	(148)
Solde à la clôture de l'exercice	(130)	(205)	(181)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	3 729	2 302	3 066
Total des capitaux propres	51 076 \$	45 721 \$	44 345 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales			
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	24
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	2
Rachat/Achat de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	(25)
Autres	-	-	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	-
Total des capitaux propres	51 076 \$	45 721 \$	44 345 \$

1) Les données de l'exercice 2017 représentent les titres disponibles à la vente (note 1).
s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables (note 1).

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	5 758 \$	5 453 \$	5 339 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
Dotation à la provision relative aux titres, autres que de négociation (note 3)	1	1	7
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(250)	(240)	(178)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	13 816	(2 650)	(16 237)
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	872	662	746
Variation des instruments dérivés – diminution des actifs dérivés	6 902	6 069	15 544
– (diminution) des passifs dérivés	(3 774)	(7 481)	(14 923)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	435	400	391
Amortissement des autres actifs	216	224	227
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	554	503	485
Diminution nette de l'actif d'impôt différé	483	832	156
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé	(15)	2	(12)
(Augmentation) diminution nette de l'actif d'impôt exigible	354	(232)	(497)
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt exigible	6	(87)	52
Variation des intérêts courus – (augmentation) des intérêts à recevoir	(299)	(366)	(130)
– augmentation des intérêts à payer	313	337	15
Variation nette des autres éléments et charges à payer	(1 255)	2 078	(3 405)
Augmentation nette des dépôts	48 009	34 138	15 409
(Augmentation) nette des prêts	(43 381)	(23 089)	(6 823)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	(2 524)	2 004	336
Augmentation nette des titres mis en pension ou prêtés	20 358	452	16 535
(Augmentation) nette des titres pris en pension ou empruntés	(19 396)	(2 958)	(10 891)
Augmentation nette des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	2 120	1 860	762
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	29 303	17 912	2 908
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des passifs des filiales	(1 227)	2 203	(87)
Produit de l'émission d'obligations sécurisées (note 13)	4 168	2 706	5 845
Remboursement d'obligations sécurisées (note 13)	(3 765)	(567)	(2 602)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15)	1 000	2 685	850
Remboursement sur la dette subordonnée (note 15)	(1 000)	(900)	(100)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (note 16)	1 008	400	900
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	-	(300)	(500)
Frais d'émission de capitaux propres	(8)	(5)	(9)
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 16)	54	88	149
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 16)	(90)	(991)	(440)
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(2 752)	(2 582)	(2 010)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 612)	2 737	1 996
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	329	(1 648)	(2 245)
Achat de titres, autres que de négociation	(63 496)	(46 749)	(30 424)
Échéances de titres, autres que de négociation	13 154	14 754	5 930
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	31 561	23 561	24 400
Achat d'une participation ne donnant pas le contrôle	-	-	(25)
Bureaux et matériel – (achats) nets (note 9)	(478)	(330)	(301)
Logiciels achetés et développés – (achats) nets (note 11)	(650)	(556)	(490)
Acquisitions (note 10)	-	(365)	-
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(19 580)	(11 333)	(3 155)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(450)	227	(803)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 661	9 543	946
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	42 142	32 599	31 653
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 2)	48 803 \$	42 142 \$	32 599 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de l'exercice	12 956 \$	8 790 \$	5 826 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	1 209 \$	1 261 \$	1 338 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	23 966 \$	18 867 \$	15 553 \$
Dividendes reçus au cours de l'exercice	1 740 \$	1 736 \$	2 063 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables (note 1).

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs et passifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 3 décembre 2019.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2019. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées est prise en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des participations dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée à l'égard de nos participations dans des coentreprises, qui sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. Nos investissements comptabilisés selon cette méthode sont pris en compte dans les titres divers alors que notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état consolidé du résultat global. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres divers à la note 3.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	142	16	Capitaux propres	177
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	147	17	Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation	179
3	Valeurs mobilières	147	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	187
4	Prêts et provision pour pertes sur créances	151	19	Gestion du capital	187
5	Gestion des risques	158	20	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	188
6	Transfert d'actifs	159	21	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	190
7	Entités structurées	160	22	Impôts sur le résultat	194
8	Instruments dérivés	162	23	Bénéfice par action	197
9	Bureaux et matériel	171	24	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	197
10	Acquisitions	172	25	Segmentation opérationnelle et géographique	199
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	172	26	Principales filiales	203
12	Autres actifs	173	27	Transactions avec des parties liées	204
13	Dépôts	174	28	Transition à l'IFRS 9	205
14	Autres passifs	175			
15	Dette subordonnée	176			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts, dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste profits de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les commissions et droits sur titres ont trait aux groupes d'exploitation Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux dans le cadre de transactions de courtage effectuées pour les clients. Ces commissions par action négociée sont normalement fixes et celles-ci, ainsi que les charges de compensation connexes, sont comptabilisées à la date de transaction. Il existe également des commissions, selon un pourcentage des avoirs en portefeuille du client, qui donnent droit à ce dernier à des conseils en placement et à un certain nombre de transactions, qui sont comptabilisées au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont essentiellement trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent les frais mensuels liés à la tenue de compte et d'autres frais liés aux activités facturés pour les dépôts et les services de gestion des liquidités. Les frais sont comptabilisés progressivement ou à un moment précis, soit au cours de la période où les services de tenue de compte ou de gestion des liquidités sont fournis ou lorsqu'une activité génératrice de produits est effectuée.

Les frais de services de cartes ont trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsque les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice. Les frais d'interchange sont calculés selon un pourcentage du montant de la transaction ou peuvent être fixes pour chaque transaction, tel qu'il est établi par le réseau de paiement, et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les coûts liés aux primes ayant trait à certaines de nos cartes sont portés en diminution des frais de services de cartes.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres ont trait au groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, à la clôture de la période, et se rapportent aux services de gestion de placements, de garde de titres, de gestion du patrimoine et aux services fiduciaires fournis. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les revenus tirés de fonds d'investissement ont trait au groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et sont obtenus pour les services de gestion de fonds, lesquels sont calculés et comptabilisés principalement selon un pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont trait au groupe d'exploitation Marchés des capitaux et surviennent lorsque nous agissons à titre de preneur ferme ou de placeur pour compte dans le cadre de placements de titres, où nous structurons et gérons les syndications de prêts et où nous fournissons des services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions de prise ferme et de consultation sont généralement comptabilisées lorsque les services sont fournis ou des étapes importantes sont franchies.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Modifications de méthodes comptables

Produits des activités ordinaires

Le 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15). Nous avons décidé de présenter les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. L'incidence principale de la nouvelle norme est le reclassement des montants dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients sont dorénavant reclassés dans les revenus autres que d'intérêts, alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges connexes. En outre, l'incidence sur le bénéfice net est négligeable étant donné qu'aux termes de l'IFRS 15 nous ne sommes plus tenus d'actualiser les obligations de prestation liées aux primes de fidélisation et nous amortissons maintenant les coûts liés à l'obtention de clients qui deviendront titulaires de cartes de crédit, alors qu'auparavant, ces coûts étaient passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

Le tableau qui suit résume l'incidence de l'application de l'IFRS 15 sur nos états consolidés des résultats des périodes antérieures :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Augmentation (diminution) des éléments suivants :		
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions et droits sur titres	(4)	(5)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	(10)	(14)
Frais de services de cartes	(136)	(150)
Frais de gestion de placements et de garde de titres	7	5
Commissions de prise ferme et de consultation	7	8
Autres	4	3
	(132)	(153)
Charges autres que d'intérêts		
Rémunération du personnel	2	1
Déplacements et expansion des affaires	(154)	(153)
Honoraires	8	6
Autres	8	8
	(136)	(138)
Charge d'impôts sur le résultat	1	(4)
Bénéfice net	3	(11)

Paiement fondé sur des actions

Le 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté les modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, relatives au classement et à l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Il n'y a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

Instruments financiers

Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui a remplacé l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). L'IFRS 9 traite de dépréciation, de classement et d'évaluation, ainsi que de comptabilité de couverture. Les montants de 2017 figurant dans l'état consolidé des résultats et l'état consolidé du résultat global n'ont pas été retraités. L'incidence sur les capitaux propres au 1^{er} novembre 2017 s'est traduite par une augmentation de 70 millions de dollars (44 millions après impôts) relativement aux exigences de la norme en matière de dépréciation. Il y a lieu de se reporter à la note 28, Transition à l'IFRS 9, pour connaître l'incidence sur le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2017 et les méthodes comptables aux termes de l'IAS 39 qui s'appliquaient à l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les provisions. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées.

Provision pour pertes sur créances

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues en général sur une période de 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté fortement et pour calculer le montant des pertes sur créances attendues, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine. Par exemple, l'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

Lors du calcul des pertes sur créances attendues, les prévisions de la conjoncture économique future sont prises en considération de façon explicite. Nous avons conçu des modèles qui incorporent des variables macroéconomiques spécifiques propres à chaque portefeuille. Les principales variables économiques propres aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent le taux de chômage, l'indice des prix des habitations et les taux d'intérêt et celles propres aux portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains comprennent le PIB, les taux d'intérêt et l'indice de volatilité, et ce, pour ce qui est des principaux marchés où nous exerçons nos activités, soit le Canada, les États-Unis et les marchés régionaux qui sont considérés comme importants. Les prévisions de la Banque sont élaborées en interne par notre groupe Études économiques, qui tient compte de données externes et de notre appréciation de la conjoncture économique future. Nous exerçons un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'intégrer diverses prévisions économiques qui sont pondérées en fonction de la probabilité pour déterminer les pertes sur créances attendues définitives. La provision est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et aussi pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers.

On trouvera d'autres renseignements sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur à note 17.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 21.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et titres divers ainsi que sur la provision pour pertes sur créances et la détermination de la juste valeur aux notes 3 et 17.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuelle. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

Une provision, y compris pour la restructuration, est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle dont elle peut estimer le montant de façon fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter cette obligation. Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des

risques et incertitudes connexes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions, le cas échéant. Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 24.

Transferts d'actifs financiers et consolidation d'entités structurées

Nous concluons des transactions visant le transfert d'actifs, essentiellement des prêts hypothécaires et des prêts sur cartes de crédit, avec une entité structurée ou un tiers afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

Pour ce qui est des entités de titrisation soutenues par la Banque, leur pouvoir décisionnel est normalement limité. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener, les types d'actifs qu'elles peuvent détenir et la façon dont les activités sont financées. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlons pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlons certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les actifs transférés sont analysés plus longuement à la note 6 et les entités structurées le sont aux notes 7 et 20.

Changements futurs des IFRS

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles, pour la plupart des contrats de location, les preneurs comptabiliseront un passif au titre de la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location, et enregistreront un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. Les changements touchant la comptabilisation par le bailleur sont minimes. L'IFRS 16 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2019.

L'incidence principale pour la Banque sera la constatation des contrats de location de biens immobiliers au bilan. À l'heure actuelle, la majorité de nos contrats de location de biens immobiliers sont classés en tant que contrats de location simple selon lesquels nous comptabilisons les charges liées aux contrats de location sur la durée du bail et aucun actif ni passif n'est comptabilisé au bilan, exception faite des améliorations locatives connexes. Aux termes de l'IFRS 16, nous comptabiliserons les actifs au titre de droits d'utilisation, qui seront amortis, et les obligations locatives, qui accumuleront des intérêts, sur la durée des contrats de location.

À la transition, nous recalculerons l'actif au titre du droit d'utilisation pour une sélection de contrats de location, comme si l'IFRS 16 avait toujours été appliquée, et pour les contrats de location restants, nous établirons l'actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative. Nous continuerons de comptabiliser les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur à titre de contrats à exécuter, les charges locatives étant comptabilisées sur la durée du contrat de location, sans actif au titre du droit d'utilisation ni obligation locative correspondants pour certains types de contrats de location. En outre, nous avons choisi d'exclure les immobilisations incorporelles de la comptabilisation des contrats de location, et nous combinerons les composantes locatives et non locatives (les coûts liés à l'entretien et aux services publics dont les paiements sont fixes, par exemple) dans le calcul des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

À l'adoption de l'IFRS 16, nous comptabiliserons l'effet cumulatif de toute variation des résultats non distribués d'ouverture, sans retraiter les chiffres des exercices antérieurs. L'IFRS 16 entraînera une hausse de nos actifs d'environ 2,0 milliards de dollars, et de nos passifs d'environ 2,1 milliards, et une baisse des capitaux propres d'environ 100 millions (75 millions après impôts), ainsi qu'une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'au plus environ 10 points de base.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui entre en vigueur le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'interprétation apporte des éclaircissements sur la façon d'appliquer les dispositions de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en matière de comptabilisation et d'évaluation en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. Nous ne nous attendons pas à ce que l'interprétation ait une incidence importante sur nos résultats financiers.

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO)

L'IASB a publié la phase 1 de ses modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* et à l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, de même qu'à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, en septembre 2019, afin de fournir une mesure d'allègement à l'égard des éventuelles répercussions des incertitudes entourant la réforme des taux interbancaires offerts (TIO), portant plus particulièrement sur la période précédant le remplacement des TIO. Ces modifications touchent des exigences liées à la comptabilité de couverture nous permettant de supposer que le taux d'intérêt de référence sur lequel reposent les flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture ne sont pas modifiées par la réforme des TIO, ce qui permet de maintenir la comptabilité de couverture. L'application obligatoire de ces modifications cesse à la date la plus hâtive entre le moment où l'incertitude à l'égard de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie fondés sur le taux d'intérêt de référence n'existe plus et le moment où la relation de couverture prend fin. L'IASB a amorcé la phase 2 de son projet sur les TIO qui traite de la transition aux TIO.

Les modifications de la phase 1 s'appliquent à notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2020, leur adoption anticipée étant permise. Nous examinons actuellement notre inventaire d'instruments fondés sur les TIO ainsi que les relations de comptabilité de couverture correspondantes afin d'évaluer l'incidence qu'auront ces modifications sur nos résultats financiers. Les informations à fournir à l'égard de nos relations de couverture sont présentées à la note 8.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable global pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il est proposé de reporter la date d'entrée en vigueur d'un an, ce qui aurait pour effet de repousser la date d'application prévue par la Banque au 1^{er} novembre 2022. Nous continuerons de suivre de près l'évolution de cette norme. Afin de nous conformer aux exigences de l'IFRS 17, nous avons mis sur pied un projet et nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Cadre conceptuel

En mars 2018, l'IASB a publié le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé, qui entre en vigueur pour notre exercice qui sera ouvert le 1^{er} novembre 2020, servira à prendre des décisions futures relativement à la normalisation, mais n'a aucune incidence sur les normes IFRS actuelles. Nous ne prévoyons pas que le cadre aura une incidence importante sur nos méthodes comptables.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	47 598	40 738
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 205	1 404
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48 803	42 142

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants totalisaient 1 896 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 655 millions en 2018).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en six catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable, et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 10 805 millions de dollars au 31 octobre 2019 (8 783 millions au 31 octobre 2018), est comptabilisée dans les titres figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 1 006 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (diminution de 372 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2018).

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés sur la base de la juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net de la Banque, qui se chiffraient à 13 704 millions de dollars au 31 octobre 2019 (11 611 millions au 31 octobre 2018), se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 899 millions au 31 octobre 2019 (2 828 millions au 31 octobre 2018).

Les titres de créance au coût amorti sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et de tout risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change ou encore de changements quant aux sources ou aux modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les titres divers représentent des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. En ce qui concerne les participations dans des entreprises associées, nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces titres sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Cette méthode est également appliquée à nos investissements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans les sections pertinentes de notre état du résultat global.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les titres de créance au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un actif financier est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Les titres de créance au coût amorti, qui totalisent 24 472 millions de dollars au 31 octobre 2019 (6 485 millions au 31 octobre 2018), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million au 31 octobre 2019 (1 million au 31 octobre 2018).

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui totalisent 64 434 millions de dollars au 31 octobre 2019 (62 378 millions au 31 octobre 2018), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 2 millions au 31 octobre 2019 (2 millions au 31 octobre 2018).

Les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui totalisent 81 millions de dollars au 31 octobre 2019 (62 millions au 31 octobre 2018), ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Dans le cas où le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. On trouvera d'autres renseignements sur les techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Terme à court de titres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à court					Sans échéance	2019	2018
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		Total	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	1 860	3 302	1 414	829	925	-	8 330	10 320
des provinces et municipalités canadiennes	921	1 122	735	1 170	3 579	-	7 527	8 702
l'administration fédérale américaine	859	3 677	2 432	1 620	175	-	8 763	9 517
des municipalités, agences et États américains	232	124	52	195	71	-	674	1 216
d'autres administrations publiques	437	719	296	133	-	-	1 585	1 412
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
	226	171	208	203	10 238	-	11 046	9 184
Titres de créance d'entreprises	1 293	1 613	1 408	1 297	2 107	-	7 718	9 198
Prêts détenus à des fins de transaction	7	31	41	24	-	-	103	199
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	40 157	40 157	49 949
Total des titres de négociation	5 835	10 759	6 586	5 471	17 095	40 157	85 903	99 697
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	392	4	2	3	116	-	517	431
des provinces et municipalités canadiennes	12	10	5	53	1 199	-	1 279	946
l'administration fédérale américaine	48	-	-	-	-	-	48	69
d'autres administrations publiques	-	-	49	-	-	-	49	-
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
	-	5	-	-	-	-	5	7
Titres de créance d'entreprises	578	71	128	1 083	6 357	-	8 217	6 820
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	3 589	3 589	3 338
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 030	90	184	1 139	7 672	3 589	13 704	11 611
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	5 618	2 090	3 059	1 109	-	-	11 876	12 884
Juste valeur	5 617	2 098	3 106	1 123	-	-	11 944	12 805
Rendement (%)	1,60	1,48	2,01	1,97	-	-	1,72	1,64
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	1 406	1 720	2 428	353	-	-	5 907	6 896
Juste valeur	1 406	1 740	2 503	363	-	-	6 012	6 862
Rendement (%)	1,67	2,32	2,63	3,05	-	-	2,34	1,90
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	5	3 770	5 095	6 493	-	-	15 363	17 403
Juste valeur	8	3 820	5 222	6 925	-	-	15 975	16 823
Rendement (%)	1,90	2,23	2,15	2,74	-	-	2,42	2,22
des municipalités, agences et États américains								
Coût amorti	389	703	961	1 036	1 002	-	4 091	3 694
Juste valeur	389	709	991	1 065	1 007	-	4 161	3 655
Rendement (%)	1,93	2,21	2,57	2,67	3,00	-	2,58	2,42
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	947	2 691	3 466	75	-	-	7 179	4 818
Juste valeur	951	2 727	3 582	75	-	-	7 335	4 790
Rendement (%)	1,27	2,53	2,56	3,17	-	-	2,38	2,39
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1)								
Coût amorti	29	409	1 515	-	-	-	1 953	2 382
Juste valeur	30	411	1 529	-	-	-	1 970	2 370
Rendement (%)	2,13	1,71	2,31	-	-	-	2,18	1,98
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
Coût amorti	12	58	146	2 361	9 389	-	11 966	11 811
Juste valeur	13	58	150	2 416	9 393	-	12 030	11 317
Rendement (%)	2,16	2,28	2,95	2,81	1,96	-	2,14	2,33
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	1 196	2 336	1 312	35	20	-	4 899	3 783
Juste valeur	1 197	2 378	1 374	37	21	-	5 007	3 756
Rendement (%)	1,28	2,76	3,06	3,09	3,32	-	2,48	2,67
Titres de participation d'entreprises								
Coût	-	-	-	-	-	79	79	62
Juste valeur	-	-	-	-	-	81	81	62
Total du coût ou du coût amorti	9 602	13 777	17 982	11 462	10 411	79	63 313	63 732
Total de la juste valeur	9 611	13 941	18 457	12 004	10 421	81	64 515	62 440
Rendement (%)	1,55	2,26	2,38	2,69	2,06	-	2,23	2,13
Titres au coût amorti								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	-	701	3 018	813	-	-	4 532	-
Juste valeur	-	701	3 021	812	-	-	4 534	-
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	290	399	1 460	1 404	-	-	3 553	832
Juste valeur	291	399	1 481	1 405	-	-	3 576	841
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	-	2 236	1 339	2 638	-	-	6 213	-
Juste valeur	-	2 245	1 339	2 630	-	-	6 214	-
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	3	667	334	45	-	-	1 049	10
Juste valeur	3	667	334	45	-	-	1 049	10
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
Coût amorti	131	366	642	2 073	5 062	-	8 274	5 552
Juste valeur	131	368	654	2 116	5 129	-	8 398	5 346
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	175	306	201	110	59	-	851	91
Juste valeur	175	305	202	110	59	-	851	91
Total du coût ou du coût amorti	599	4 675	6 994	7 083	5 121	-	24 472	6 485
Total de la juste valeur	600	4 685	7 031	7 118	5 188	-	24 622	6 288
Titres divers								
Valeur comptable	-	-	-	-	-	844	844	702
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	17 066	29 301	31 746	25 155	40 299	44 669	188 236	182 228
Total de la valeur des valeurs mobilières	17 075	29 465	32 221	25 697	40 309	44 671	189 438	180 935
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)								
Dollar canadien	13 507	10 843	13 417	7 314	14 102	26 722	85 905	82 767
Dollar américain	2 691	18 392	18 656	18 373	26 204	16 257	100 573	96 266
Autres monnaies	877	230	148	10	3	1 692	2 960	1 902
Total des valeurs mobilières	17 075	29 465	32 221	25 697	40 309	44 671	189 438	180 935

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. LNH signifie *Loi nationale sur l'habitation*.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à court indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents.

(en millions de dollars canadiens)	2019				2018			
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	11 876	72	4	11 944	12 884	1	80	12 805
des administrations provinciales et municipales canadiennes	5 907	106	1	6 012	6 896	8	42	6 862
l'administration fédérale américaine	15 363	617	5	15 975	17 403	4	584	16 823
des municipalités, agences et États américains	4 091	74	4	4 161	3 694	16	55	3 655
d'autres administrations publiques	7 179	158	2	7 335	4 818	2	30	4 790
Titres adossés à des créances en vertu de la LNH	1 953	18	1	1 970	2 382	6	18	2 370
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	11 966	106	42	12 030	11 811	2	496	11 317
Titres de créance d'entreprises	4 899	110	2	5 007	3 783	6	33	3 756
Titres de participation d'entreprises	79	2	-	81	62	-	-	62
Total	63 313	1 263	61	64 515	63 733	45	1 338	62 440

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans notre état consolidé des résultats comme suit, compte non tenu des autres titres et des titres de négociation. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Juste valeur par le biais du résultat net	34	16	s. o.
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 585	1 118	s. o.
Coût amorti	268	172	s. o.
Titres disponibles à la vente	s. o.	s. o.	662
Titres détenus jusqu'à l'échéance	s. o.	s. o.	150
Total	1 887	1 306	812

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Revenus autres que d'intérêts			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	164	93	s. o.
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1)			
Profits bruts réalisés	209	363	228
(Pertes) brutes réalisées	(123)	(216)	(99)
Profits nets réalisés et latents sur les titres divers	-	-	49
Pertes de valeur	(1)	(1)	(7)
Profits sur titres, autres que de négociation 2)	249	239	171

1) Les profits (pertes) réalisés sont présentés déduction faite des profits (pertes) latents sur les contrats de couverture connexes. Les données de l'exercice 2017 représentent des titres disponibles à la vente.

2) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 407 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (354 millions en 2018), et des profits sur titres, autres que de négociation de 11 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (1 million en 2018).

Les profits et les pertes latents sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans le cas où les flux de trésorerie liés à ces prêts correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Autrement, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Les commissions sur prêts ont trait aux groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et Marchés des capitaux. Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement correspondent à un pourcentage du solde de la facilité à la clôture de la période. Les commissions sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites en tant que commissions sur prêts gagnées sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont payables et portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux (étape 3) lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, une défaillance ou une situation de défaut. En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers, qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Les prêts sont en défaut s'il est improbable que l'emprunteur soit en mesure de payer ses obligations de crédit en totalité sans recourir à la Banque, pour la réalisation d'une sûreté par exemple, ou si les versements de l'emprunteur sont en souffrance depuis plus de 90 jours (180 jours pour les prêts sur carte de crédit). Les découverts sont considérés comme des créances échues dès que le client a dépassé une limite autorisée ou qu'il a été averti qu'il disposait d'une limite inférieure à l'encours actuel ou, dans le cas de prêts aux particuliers à découvert, lorsque le client n'a pas ramené le montant à découvert à zéro dans un délai donné.

Le solde brut moyen des prêts douteux a été de 2 285 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (2 115 millions en 2018). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 1 864 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (1 706 millions en 2018).

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt, déduction faite de sa provision connexe. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 80 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019 (67 millions en 2018 et 75 millions en 2017).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous avons constaté un profit net de 11 millions de dollars avant impôts (4 millions en 2018 et 28 millions en 2017) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 2 094 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 870 millions en 2018), dont une tranche de 1 850 millions (1 639 millions en 2018) a été comptabilisée dans les prêts et 244 millions (231 millions en 2018), dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

Les importantes variations des soldes bruts, notamment en ce qui a trait aux montages, aux échéances et aux remboursements dans le cours normal des activités, ont une incidence sur la provision pour pertes sur créances.

Provision liée aux prêts productifs

Nous maintenons une provision afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant généralement aux pertes sur créances attendues pour les douze mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante

depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2).

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut (PD) fondée sur des pondérations probabilistes depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure sur une liste de comptes à surveiller.

Pour chaque exposition, la perte sur créances attendue dépend de la PD, de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de perte sur créances attendues.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de douze mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque instrument individuel est modelée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modelée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modelée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsqu'approprié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute garantie.

Nous prenons en compte les événements passés, les conditions actuelles des marchés et les informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour calculer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous faisons appel à divers scénarios économiques, notamment à notre scénario de référence, lequel représente, selon nous, le résultat le plus probable, ainsi qu'à des prévisions favorables et défavorables, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour déterminer la provision pour pertes sur créances reflètent la diversité géographique de nos portefeuilles, selon le cas.

Afin de déterminer la durée de vie d'un prêt, la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options sont généralement prises en compte. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie que nous employons à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues.

Provision liée aux prêts douteux

Nous avons maintenu une provision de 463 millions de dollars au 31 octobre 2019 (370 millions au 31 octobre 2018) pour les prêts individuellement désignés comme douteux (étape 3) et de 2 629 millions au 31 octobre 2019 (1 936 millions au 31 octobre 2018) pour nos prêts douteux bruts afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu, qui se chiffre à 2 166 millions au 31 octobre 2019 (1 566 millions au 31 octobre 2018).

Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés comme importants pris individuellement est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte et des attentes à l'égard de la conjoncture économique future. Les prêts soumis collectivement à des tests de dépréciation sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque qu'ils présentent, telles le type d'instrument, la situation géographique, le secteur d'activité, le type de garantie et la durée à courir.

Exposition des prêts au risque de crédit

Les tableaux qui suivent présentent notre exposition au risque de crédit pour tous les prêts comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 octobre 2019 et 31 octobre 2018. L'étape 1 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur une période maximale de 12 mois, l'étape 2 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie et l'étape 3 représente les prêts douteux comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie.

(en millions de dollars canadiens)

31 octobre 2019

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Exceptionnellement faible	-	-	-	-
Très faible	79 011	242	-	79 253
Bas	20 853	2 821	-	23 674
Moyen	13 651	4 578	-	18 229
Haut	124	397	-	521
Non coté	1 531	118	-	1 649
Douteux	-	-	414	414
Provision pour pertes sur créances	15	32	17	64
Valeur comptable	115 155	8 124	397	123 676
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers				
Exceptionnellement faible	21 023	25	-	21 048
Très faible	16 491	194	-	16 685
Bas	9 894	346	-	10 240
Moyen	10 510	4 264	-	14 774
Haut	397	1 423	-	1 820
Non coté	2 594	107	-	2 701
Douteux	-	-	468	468
Provision pour pertes sur créances	82	318	136	536
Valeur comptable	60 827	6 041	332	67 200
Prêts sur cartes de crédit				
Exceptionnellement faible	2 418	-	-	2 418
Très faible	1 214	16	-	1 230
Bas	970	158	-	1 128
Moyen	2 020	876	-	2 896
Haut	140	440	-	580
Non coté	606	1	-	607
Douteux	-	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	43	193	-	236
Valeur comptable	7 325	1 298	-	8 623
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	134 587	1 028	-	135 615
Catégorie spéculative	96 731	11 553	-	108 284
Liste de surveillance	-	5 556	-	5 556
Douteux	-	-	1 747	1 747
Provision pour pertes sur créances	263	441	310	1 014
Valeur comptable	231 055	17 696	1 437	250 188
Engagements de prêt et contrats de garantie financière				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	134 920	884	-	135 804
Catégorie spéculative	45 178	6 435	-	51 613
Liste de surveillance	-	2 133	-	2 133
Douteux	-	-	324	324
Provision pour pertes sur créances	119	103	22	244
Valeur comptable 2)	179 979	9 349	302	189 630

1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

2) Représente le total des montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions au risque au titre d'éléments hors bilan, compte non tenu des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

(en millions de dollars canadiens)

31 octobre 2018

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Exceptionnellement faible	-	-	-	-
Très faible	76 314	125	-	76 439
Bas	18 975	2 479	-	21 454
Moyen	12 621	3 765	-	16 386
Haut	90	445	-	535
Non coté	4 250	181	-	4 431
Douteux	-	-	375	375
Provision pour pertes sur créances	20	37	19	76
Valeur comptable	112 230	6 958	356	119 544
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers				
Exceptionnellement faible	20 236	20	-	20 256
Très faible	13 364	222	-	13 586
Bas	12 581	364	-	12 945
Moyen	7 707	4 153	-	11 860
Haut	357	1 427	-	1 784
Non coté	2 105	168	-	2 273
Douteux	-	-	521	521
Provision pour pertes sur créances	83	312	143	538
Valeur comptable	56 267	6 042	378	62 687
Prêts sur cartes de crédit				
Exceptionnellement faible	2 403	4	-	2 407
Très faible	1 140	11	-	1 151
Bas	943	107	-	1 050
Moyen	1 742	874	-	2 616
Haut	108	428	-	536
Non coté	568	1	-	569
Douteux	-	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	39	191	-	230
Valeur comptable	6 865	1 234	-	8 099
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	109 774	2 148	-	111 922
Catégorie spéculative	88 348	7 308	-	95 656
Liste de surveillance	-	4 423	-	4 423
Douteux	-	-	1 040	1 040
Provision pour pertes sur créances	232	355	208	795
Valeur comptable	197 890	13 524	832	212 246
Engagements de prêt et contrats de garantie financière				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	116 108	1 722	-	117 830
Catégorie spéculative	44 895	3 426	-	48 321
Liste de surveillance	-	1 650	-	1 650
Douteux	-	-	242	242
Provision pour pertes sur créances	108	96	27	231
Valeur comptable 2)	160 895	6 702	215	167 812

1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

2) Représente le total des montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions au risque au titre d'éléments hors bilan, compte non tenu des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au 31 octobre 2018	20	38	44	102
Transfert à l'étape 1 1)	27	(25)	(2)	-
Transfert à l'étape 2 1)	(2)	7	(5)	-
Transfert à l'étape 3 1)	-	(8)	8	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(35)	26	15	6
Montages des prêts	7	-	-	7
Décomptabilisations et échéances	(2)	(4)	-	(6)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	(5)	(4)	16	7
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(19)	(19)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	13	13
Change et autres	-	(1)	(16)	(17)
Solde au 31 octobre 2019	15	33	38	86
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers				
Solde au 31 octobre 2018	90	326	144	560
Transfert à l'étape 1 1)	174	(161)	(13)	-
Transfert à l'étape 2 1)	(18)	85	(67)	-
Transfert à l'étape 3 1)	(5)	(109)	114	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(183)	232	167	216
Montages des prêts	48	-	-	48
Décomptabilisations et échéances	(16)	(40)	-	(56)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	-	7	201	208
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(306)	(306)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	118	118
Change et autres	(1)	-	(21)	(22)
Solde au 31 octobre 2019	89	333	136	558
Prêts sur cartes de crédit				
Solde au 31 octobre 2018	74	219	-	293
Transfert à l'étape 1 1)	107	(107)	-	-
Transfert à l'étape 2 1)	(21)	21	-	-
Transfert à l'étape 3 1)	(1)	(173)	174	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(96)	288	72	264
Montages des prêts	20	-	-	20
Décomptabilisations et échéances	(4)	(24)	-	(28)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	5	5	246	256
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(339)	(339)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	93	93
Change et autres	1	1	-	2
Solde au 31 octobre 2019	80	225	-	305
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques				
Solde au 31 octobre 2018	298	408	209	915
Transfert à l'étape 1 1)	201	(187)	(14)	-
Transfert à l'étape 2 1)	(50)	65	(15)	-
Transfert à l'étape 3 1)	(1)	(66)	67	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(214)	353	250	389
Montages des prêts	199	-	-	199
Décomptabilisations et échéances	(102)	(82)	-	(184)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	33	83	288	404
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(203)	(203)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	66	66
Change et autres	7	5	(49)	(37)
Solde au 31 octobre 2019	338	496	311	1 145
Total des soldes au 31 octobre 2019	522	1 087	485	2 094
Composition : Prêts				
Autres instruments de crédit 5)	403	984	463	1 850
	119	103	22	244

1) Les transferts représentent les pertes sur créances attendues qui sont passées d'une étape à l'autre au cours de la période, par exemple des pertes sur créances attendues sur un horizon de 12 mois (étape 1) à des pertes sur la durée de vie (étape 2).

2) Les réévaluations nettes correspondent à l'incidence des pertes sur créances attendues afférente au transfert d'étape, aux changements des prévisions économiques et à la qualité du crédit.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de (3) millions de dollars.

4) En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de l'exercice, à moins que le prêt n'ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons épuisé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.

5) Comptabilisés dans les autres passifs du bilan consolidé.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au 1 ^{er} novembre 2017	16	34	49	99
Transfert à l'étape 1 1)	34	(31)	(3)	-
Transfert à l'étape 2 1)	(1)	7	(6)	-
Transfert à l'étape 3 1)	-	(9)	9	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(37)	42	19	24
Montages des prêts	10	-	-	10
Décomptabilisations et échéances	(2)	(6)	-	(8)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	4	3	19	26
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(20)	(20)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	7	7
Change et autres	-	1	(11)	(10)
Solde au 31 octobre 2018	20	38	44	102
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers				
Solde au 1 ^{er} novembre 2017	76	357	137	570
Transfert à l'étape 1 1)	214	(200)	(14)	-
Transfert à l'étape 2 1)	(22)	105	(83)	-
Transfert à l'étape 3 1)	(4)	(162)	166	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(196)	272	162	238
Montages des prêts	39	-	-	39
Décomptabilisations et échéances	(18)	(50)	-	(68)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	13	(35)	231	209
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(301)	(301)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	92	92
Change et autres	1	4	(15)	(10)
Solde au 31 octobre 2018	90	326	144	560
Prêts sur cartes de crédit				
Solde au 1 ^{er} novembre 2017	83	254	-	337
Transfert à l'étape 1 1)	177	(177)	-	-
Transfert à l'étape 2 1)	(37)	37	-	-
Transfert à l'étape 3 1)	(1)	(195)	196	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(164)	342	20	198
Montages des prêts	19	-	-	19
Décomptabilisations et échéances	(3)	(42)	-	(45)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	(9)	(35)	216	172
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(319)	(319)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	103	103
Solde au 31 octobre 2018	74	219	-	293
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques				
Solde au 1 ^{er} novembre 2017	268	410	234	912
Transfert à l'étape 1 1)	136	(128)	(8)	-
Transfert à l'étape 2 1)	(31)	66	(35)	-
Transfert à l'étape 3 1)	(1)	(61)	62	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes 2)	(155)	203	215	263
Montages des prêts	163	-	-	163
Décomptabilisations et échéances	(80)	(86)	-	(166)
Changements apportés à un modèle 5)	(7)	(3)	-	(10)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 3)	25	(9)	234	250
Montants sortis du bilan 4)	-	-	(297)	(297)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	59	59
Change et autres	5	7	(21)	(9)
Solde au 31 octobre 2018	298	408	209	915
Total des soldes au 31 octobre 2018	482	991	397	1 870
Composition : Prêts	374	895	370	1 639
Autres instruments de crédit 6)	108	96	27	231

1) Les transferts représentent les pertes sur créances attendues qui sont passées d'une étape à l'autre au cours de la période, par exemple des pertes sur créances attendues sur un horizon de 12 mois (étape 1) à des pertes sur la durée de vie (étape 2).

2) Les réévaluations nettes correspondent à l'incidence des pertes sur créances attendues afférente au transfert d'étape, aux changements des prévisions économiques et à la qualité du crédit.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de 5 millions de dollars.

4) En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de l'exercice, à moins que le prêt n'ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons épuisé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.

5) Les changements apportés à un modèle correspondent à l'étalonnage des modèles pour tenir compte des informations prospectives et des changements suivant la réforme réglementaire.

6) Comptabilisés dans les autres passifs du bilan consolidé.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et de la provision pour pertes sur créances par région géographique au 31 octobre 2019 et 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	2019								2018
	Solde brut	Provision liée aux prêts douteux 2)	Provision liée aux prêts productifs 3)	Solde net	Solde brut	Provision liée aux prêts douteux 2)	Provision liée aux prêts productifs 3)	Solde net	
Répartition géographique : 1)									
Canada	258 842	207	740	257 895	243 261	189	689	242 383	
États-Unis	158 454	256	630	157 568	132 789	181	574	132 034	
Autres pays	10 648	-	17	10 631	9 580	-	6	9 574	
Total	427 944	463	1 387	426 094	385 630	370	1 269	383 991	

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au titre des autres instruments de crédit de 22 millions de dollars, laquelle est comprise dans les autres passifs (27 millions en 2018).

3) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs au titre des autres instruments de crédit de 222 millions de dollars, laquelle est comprise dans les autres passifs (204 millions en 2018).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux (étape 3) ainsi que des provisions correspondantes au 31 octobre 2019 et 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts douteux		Provision liée aux prêts douteux 2)		Solde net des prêts douteux	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Prêts hypothécaires à l'habitation	414	375	17	19	397	356
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	468	521	136	143	332	378
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 747	1 040	310	208	1 437	832
Total	2 629	1 936	463	370	2 166	1 566
Répartition géographique : 1)						
Canada	914	735	207	189	707	546
États-Unis	1 715	1 201	256	181	1 459	1 020
Autres pays	-	-	-	-	-	-
Total	2 629	1 936	463	370	2 166	1 566

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au titre des autres instruments de crédit de 22 millions de dollars, laquelle est comprise dans les autres passifs (27 millions en 2018).

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 54 millions de dollars et à 49 millions au 31 octobre 2019 et 2018, respectivement.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux, sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts ou des prêts qui sont détenus à la juste valeur. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2019 et 2018.

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Prêts hypothécaires à l'habitation	806	660	465	513	16	21	1 287	1 194
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	1 590	1 431	426	415	87	88	2 103	1 934
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	351	611	207	268	59	55	617	934
Total	2 747	2 702	1 098	1 196	162	164	4 007	4 062

Sensibilité des pertes sur créances attendues et principales variables économiques

La provision liée aux prêts productifs est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision. Parmi les facteurs, nombreux sont ceux qui ont un niveau élevé d'interdépendance, mais les provisions pour dépréciation de prêts prises dans leur ensemble ne sont pas sensibles à un facteur unique en particulier.

En présumant d'un scénario de référence à l'égard des prévisions économiques d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 325 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 250 millions en 2018), comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 609 millions (1 473 millions en 2018).

En présumant d'un scénario défavorable d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 2 800 millions de dollars au 31 octobre 2019 (2 650 millions en 2018), comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 609 millions (1 473 millions en 2018).

En cas de récession, les résultats réels différeront puisque la composition de notre portefeuille changera en raison des migrations, de la croissance, des mesures visant à atténuer les risques et d'autres facteurs. En outre, notre provision reflétera les trois scénarios économiques employés pour évaluer la provision, les pondérations liées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégales, et les pondérations varieront au fil du temps.

Le tableau qui suit présente les principales variables économiques que nous avons utilisées pour évaluer notre provision liée aux prêts productifs au cours de la période de prévision. Les valeurs présentées correspondent aux valeurs moyennes nationales de clôture pour les 12 premiers mois et pour la période résiduelle. Les valeurs présentées ci-dessous sont des variables nationales, mais nous utilisons des variables régionales dans nos modèles sous-jacents, le cas échéant.

Au 31 octobre	Scénario favorable				Scénario de référence				Scénario défavorable			
	12 premiers mois		Période résiduelle 1)		12 premiers mois		Période résiduelle 1)		12 premiers mois		Période résiduelle 1)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produit intérieur brut réel 2)												
Canada	2,9 %	3,1 %	2,3 %	2,4 %	1,6 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %	(3,2)%	(3,2)%	0,8 %	0,8 %
États-Unis	2,4 %	2,9 %	2,3 %	1,9 %	1,8 %	2,4 %	1,9 %	1,6 %	(2,9)%	(2,9)%	0,9 %	0,9 %
Écart de sociétés BBB sur dix ans												
Canada	2,0 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %	4,7 %	4,7 %	3,9 %	3,9 %
États-Unis	1,8 %	1,8 %	2,0 %	2,0 %	2,4 %	2,2 %	2,4 %	2,3 %	4,3 %	4,3 %	3,4 %	3,5 %
Taux de chômage												
Canada	5,1 %	5,4 %	4,9 %	5,2 %	5,7 %	5,6 %	5,9 %	5,6 %	8,9 %	9,3 %	8,9 %	9,3 %
États-Unis	3,3 %	3,2 %	3,2 %	3,1 %	3,7 %	3,6 %	3,8 %	3,7 %	6,5 %	6,7 %	6,6 %	6,8 %
Indice des prix des habitations												
Canada 3)	3,7 %	2,4 %	3,6 %	2,6 %	1,8 %	1,4 %	2,5 %	1,8 %	(12,8)%	(12,8)%	(3,2)%	(3,2)%
États-Unis 4)	4,5 %	5,1 %	4,1 %	4,3 %	3,0 %	3,6 %	2,7 %	3,0 %	(7,3)%	(7,3)%	(1,2)%	(1,2)%

1) La période de prévision résiduelle est de deux ans.

2) Le produit intérieur brut réel est basé sur la croissance d'un exercice à l'autre.

3) Pour le Canada, nous avons recours à l'indice composé de référence IPP.

4) Pour les États-Unis, nous avons recours à l'indice du prix des maisons Case-Shiller national.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité, en présumant que l'ensemble de nos prêts productifs relèvent de l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 050 millions de dollars, comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 609 millions au 31 octobre 2019 (1 000 millions, comparativement à la provision liée aux prêts productifs comptable de 1 473 millions au 31 octobre 2018).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons qu'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés qui ont été modifiés au cours de l'exercice était de 229 millions de dollars au 31 octobre 2019 (253 millions au 31 octobre 2018). Les prêts renégociés de 36 millions (53 millions en 2018 et 36 millions en 2017) ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019. Au 31 octobre 2019, 66 millions (93 millions au 31 octobre 2018) de prêts ayant fait antérieurement l'objet de renégociations sont passés d'un modèle de pertes sur créances attendues sur la durée de vie à un modèle sur 12 mois au cours de l'exercice.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés initialement selon leur valeur comptable.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 125 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (117 millions en 2018).

Au 31 octobre 2019, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 62 millions de dollars (58 millions en 2018). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié.

Sûretés

Nous avons recours à des sûretés pour gérer le risque de crédit lié aux titres pris en pension ou empruntés, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. D'autres renseignements sur nos exigences en matière de sûreté sont présentés aux notes 14 et 24 et en caractères de couleur bleue dans le texte de la section *Gestion globale des risques* de notre Rapport de gestion aux pages 78 à 80 du présent rapport.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et compensés de manière centralisée et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section *Gestion globale des risques* du Rapport de gestion, aux pages 78 à 82 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 4 et 8, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, et comprend le risque de migration du crédit et de défaut dans notre portefeuille de négociation. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section *Gestion globale des risques* du Rapport de gestion, aux pages 86 à 90 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section *Gestion globale des risques* du Rapport de gestion, aux pages 91 à 99 du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH et de notre propre programme. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts hypothécaires vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie eu égard aux swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous acquittons les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous recevons des intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents qui sont convertis en titres adossés à des créances hypothécaires conformément au Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH puis vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt et de crédit associés aux prêts hypothécaires titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts hypothécaires et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts hypothécaires sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous avons vendu pour 6 692 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (8 062 millions en 2018).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

(en millions de dollars canadiens)	2019		2018	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Prêts hypothécaires à l'habitation	6 357		5 569	
Autres actifs connexes 2)	10 872		11 640	
Total	17 229	17 253	17 209	17 105
Passifs connexes 3)	16 993	17 202	16 925	16 763

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts hypothécaires cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus sous forme d'instruments admissibles au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

3) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Actifs financiers transférés admissibles à la décomptabilisation

Nous conservons les droits de gestion de prêts hypothécaires à l'égard de certains prêts hypothécaires acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous avons vendu et décomptabilisé pour 460 millions de dollars de ces prêts (936 millions en 2018) et avons comptabilisé un profit de 15 millions (21 millions en 2018) lié aux revenus autres que d'intérêts. Nous conservons les droits de gestion à l'égard de ces prêts, ce qui représente le maintien de notre engagement. Au 31 octobre 2019, la valeur comptable des droits de gestion de prêts hypothécaires se chiffrait à 43 millions (52 millions au 31 octobre 2018).

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. La valeur comptable de ces titres correspond approximativement à la valeur comptable des passifs connexes qui totalise 86 656 millions de dollars au 31 octobre 2019 (66 684 millions au 31 octobre 2018) du fait que ces titres sont à court terme. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissions pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. On trouvera à la note 1 des renseignements concernant notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes, nos prêts automobiles et nos prêts visant du matériel canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes émanant des entités de titrisation de la Banque :

(en millions de dollars canadiens)	2019		2018	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Créances de cartes de crédit	7 747	7 747	7 246	7 246
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	5 872	5 876	6 827	6 799
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	716	721	-	-
Total	14 335	14 344	14 073	14 045
Passifs connexes 3)	10 166	10 209	8 179	8 134

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Comprennent les marges de crédit immobilières canadiennes et les prêts automobiles au Canada.

3) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés, l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients.

Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlions et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Nous offrons à cette entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 6 733 millions de dollars au 31 octobre 2019 (7 100 millions au 31 octobre 2018).

Entités de capital et de financement

Nous détenons une entité de financement, formée en vertu du Programme d'obligations sécurisées, qui a été créée pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Nous vendons des actifs à cette entité de financement en échange d'un prêt intersociétés.

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer le risque de crédit que posent certains actifs sous forme de prêts. Nous achetons auprès de ces entités une protection de crédit contre des événements de crédit admissibles. À leur tour, les entités garantissent leur obligation en émettant des billets liés à une garantie. Les actifs sous forme de prêts ne sont pas vendus ni attribués à ces entités et demeurent inscrits à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2019, 325 millions de dollars de billets liés à une garantie et émis par ces entités étaient pris en compte dans le montant des dépôts figurant à notre bilan consolidé (325 millions au 31 octobre 2018).

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. La note 13 et la note 24 renferment plus de renseignements sur les billets émis par ces entités et les actifs qui leur sont vendus.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

(en millions de dollars canadiens)	2019		2018	
	Entités de capital	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités de capital	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)
Participations inscrites au bilan				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	547	66	118	53
Titres de négociation	-	8	-	12
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	-	567	-	582
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	616	2	242
Prêts détenus à des fins de transaction	-	-	7	-
Titres divers	15	-	3	13
	562	1 257	130	902
Dépôts	547	66	570	53
Divers	9	-	17	-
	556	66	587	53
Risque de perte 2)	-	7 453	28	7 135
Total des actifs des entités	556	4 854	587	5 033

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation, les titres à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, le total des montants engagés de l'entité financée par BMO, les actifs dérivés et les prêts.

Entités de capital

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets de ces entités qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités. En 2019, l'une de nos entités de capital a remboursé un billet que nous avons émis. On trouvera d'autres renseignements à ce sujet à la note 16.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas, puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités financées sur le marché, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO était de 6 262 millions de dollars au 31 octobre 2019 (6 286 millions au 31 octobre 2018).

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Nos intérêts économiques dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisaient 1 728 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 612 millions en 2018), lesquels sont pris en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Nous achetons et détenons des participations dans une variété d'entités structurées tierces, notamment des fonds négociés en bourse, des fonds d'investissement, des sociétés en commandite et des fiducies d'investissement, qui sont comptabilisées dans les valeurs mobilières dans notre bilan consolidé. Il est jugé que nous avons une participation dans ces investissements en raison de nos avoirs et du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés. Nous n'agissons ni comme le gestionnaire de placements ni comme le promoteur de ces investissements. De façon générale, nous sommes un investisseur passif, nous ne détenons pas les principaux pouvoirs de décision à l'égard de ces investissements. Notre exposition maximale aux pertes liées à nos investissements se limite à la valeur comptable de nos investissements et à tout engagement non utilisé que nous avons fourni.

Entités structurées dont nous sommes le promoteur

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Nous ne détenons pas de participation dans des entités structurées dont nous sommes le promoteur.

On trouvera d'autres renseignements sur nos fiducies de rémunération à la note 20.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui accorde à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument dérivé incorporé dans un passif financier est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2019 était de 5 736 millions de dollars (2 860 millions en 2018), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 5 660 millions (2 963 millions en 2018).

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises, de transactions de change au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de dépôts libellés en devises.

Risque lié aux cours des actions

Nous gérons le risque lié aux cours des actions au moyen de swaps sur rendement total.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés que nous avons conclus dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire l'exposition aux risques existante ou prévue.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont généralement portés aux revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les profits et les pertes latents sur instruments dérivés utilisés pour couvrir certaines expositions, d'un point de vue économique, peuvent être comptabilisés dans l'état des résultats au même poste que les profits et les pertes latents dérivés de ces expositions. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Juste valeur des instruments dérivés de négociation et de couverture

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

	2019			2018		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
(en millions de dollars canadiens)						
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	7 588	(5 834)	1 754	7 013	(5 637)	1 376
Contrats de garantie de taux d'intérêt	44	(157)	(113)	36	(10)	26
Contrats à terme standardisés	1	(4)	(3)	2	(3)	(1)
Options achetées	632	-	632	425	-	425
Options vendues	-	(403)	(403)	-	(273)	(273)
Contrats de change						
Swaps de devises	2 394	(1 383)	1 011	2 362	(1 678)	684
Swaps de taux d'intérêt et de devises	3 471	(4 950)	(1 479)	4 977	(6 057)	(1 080)
Contrats de change à terme	2 796	(2 379)	417	4 335	(2 817)	1 518
Options achetées	188	-	188	241	-	241
Options vendues	-	(203)	(203)	-	(228)	(228)
Contrats sur produits de base						
Swaps	754	(1 273)	(519)	1 559	(1 084)	475
Contrats à terme standardisés	122	(40)	82	17	-	17
Options achetées	270	-	270	484	-	484
Options vendues	-	(367)	(367)	-	(372)	(372)
Contrats sur titres de participation	1 199	(2 999)	(1 800)	2 158	(2 402)	(244)
Contrats de crédit						
Achetés	2	(98)	(96)	1	(36)	(35)
Vendus	47	(4)	43	9	(1)	8
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	19 508	(20 094)	(586)	23 619	(20 598)	3 021
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	1 393	(121)	1 272	18	(1 261)	(1 243)
Couvertures de juste valeur - swaps	799	(1 435)	(636)	701	(668)	33
Total des swaps	2 192	(1 556)	636	719	(1 929)	(1 210)
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie	420	(1 948)	(1 528)	1 084	(1 074)	10
Total des contrats de change	420	(1 948)	(1 528)	1 084	(1 074)	10
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie	24	-	24	-	(28)	(28)
Total des contrats sur titres de participation	24	-	24	-	(28)	(28)
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 1)	2 636	(3 504)	(868)	1 803	(3 031)	(1 228)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	22 144	(23 598)	(1 454)	25 422	(23 629)	1 793
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(13 538)	13 538	-	(15 575)	15 575	-
Total	8 606	(10 060)	(1 454)	9 847	(8 054)	1 793

1) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence des instruments dérivés de négociation

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2019			2018		
	Négociés en bourse	Hors cote	Total	Négociés en bourse	Hors cote	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	4 209 193	4 209 193	-	3 684 763	3 684 763
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	491 437	491 437	-	411 573	411 573
Options achetées	13 737	42 084	55 821	26 629	35 023	61 652
Options vendues	16 446	49 487	65 933	16 511	48 721	65 232
Contrats à terme standardisés	225 747	-	225 747	192 482	-	192 482
Total des contrats de taux d'intérêt	255 930	4 792 201	5 048 131	235 622	4 180 080	4 415 702
Contrats de change						
Swaps de devises	-	47 977	47 977	-	57 226	57 226
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	499 571	499 571	-	449 187	449 187
Contrats de change à terme	-	453 711	453 711	-	463 743	463 743
Options achetées	3 295	37 397	40 692	2 625	21 468	24 093
Options vendues	2 502	42 075	44 577	1 420	24 018	25 438
Contrats à terme standardisés	882	-	882	739	-	739
Total des contrats de change	6 679	1 080 731	1 087 410	4 784	1 015 642	1 020 426
Contrats sur produits de base						
Swaps	-	24 722	24 722	-	24 366	24 366
Options achetées	3 615	6 608	10 223	3 303	6 182	9 485
Options vendues	5 230	4 371	9 601	4 909	4 233	9 142
Contrats à terme standardisés	32 422	-	32 422	33 104	-	33 104
Total des contrats sur produits de base	41 267	35 701	76 968	41 316	34 781	76 097
Contrats sur titres de participation	39 952	50 910	90 862	33 687	52 725	86 412
Contrats de crédit						
Achetés	-	5 361	5 361	-	3 047	3 047
Vendus	-	2 068	2 068	-	443	443
Total	343 828	5 966 972	6 310 800	315 409	5 286 718	5 602 127

Instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions. En outre, nous avons recours à des dépôts pour couvrir notre exposition au risque de change lié à notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Dans la mesure où ces instruments dérivés comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture. Nos stratégies de gestion du risque structurel de marché, y compris notre façon de gérer les risques de taux d'intérêt et de change, sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section *Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)* du Rapport de gestion à la page 89 du présent Rapport annuel. De plus, notre exposition au risque de change est présentée dans la section *Risque de change* du Rapport de gestion à la page 90. Notre exposition au risque lié aux cours des actions et la façon dont nous gérons ce risque sont présentées à la section *Autres régimes de rémunération fondée sur des actions, régimes d'intéressement à moyen terme*, de la note 20.

L'emploi d'instruments dérivés pour couvrir les expositions aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions nous expose en plus au risque de crédit de la contrepartie au dérivé. Nous atténuons le risque de crédit en concluant des transactions avec des contreparties de premier ordre, qui sont tenues de donner une garantie, en concluant des conventions-cadres de compensation ou en effectuant des règlements par l'entremise de contreparties compensées de manière centralisée.

Pour être considérée comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont l'efficacité doit être évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert. Nous évaluons l'efficacité de ces instruments de couverture à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement une analyse quantitative de régression statistique. Nous estimons qu'une relation de couverture est très efficace lorsque tous les critères suivants sont respectés : la corrélation entre les variables faisant l'objet de l'analyse de régression est d'au moins 0,8; la pente de la droite de régression se situe dans une fourchette de 0,8 à 1,25; et le niveau de confiance de la pente est d'au moins 95 %. La méthode diffère dans le cas de notre couverture d'investissement net, laquelle est présentée dans la section *Couvertures d'investissement net* ci-après.

Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le montant nominal de référence et les taux moyens des instruments dérivés et la valeur comptable des dépôts désignés comme instruments de couverture, en fonction du terme à courir, du type de couverture et du type de risque, selon le cas.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Terme à courir					2019	2018
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Couvertures de flux de trésorerie							
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt							
Montant nominal de référence	18 151	27 369	32 852	15 239	-	93 611	73 769
Taux d'intérêt fixe moyen	1,78 %	2,06 %	2,19 %	1,83 %	-	2,01 %	2,21 %
Risque de change – Swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré 1)							
Paire dollar canadien-dollar américain							
Montant nominal de référence	5 666	13 671	15 039	5 527	251	40 154	29 119
Taux d'intérêt fixe moyen	1,01 %	1,86 %	2,48 %	1,59 %	3,02 %	1,95 %	1,57 %
Cours de change moyen : dollar canadien-dollar américain							
	1,2938	1,3127	1,3121	1,2659	1,3122	1,3034	1,2930
Paire dollar canadien-euro							
Montant nominal de référence	4 993	8 464	6 699	-	201	20 357	21 349
Taux d'intérêt fixe moyen	1,98 %	2,42 %	2,11 %	-	2,97 %	2,21 %	2,11 %
Cours de change moyen : dollar canadien-euro							
	1,4719	1,4994	1,4894	-	1,4870	1,4892	1,4908
Autres paires de devises 2)							
Montant nominal de référence	1 453	2 272	3 202	922	-	7 849	6 353
Taux d'intérêt fixe moyen	1,86 %	2,56 %	2,92 %	2,54 %	-	2,57 %	2,59 %
Cours de change moyen : dollar canadien-devise autre que le dollar américain et l'euro							
	1,6026	1,3199	1,1895	1,4539	-	1,3348	1,3430
Risque lié aux cours des actions – swap sur rendement total							
Montant nominal de référence	316	-	-	-	-	316	381
Couvertures de juste valeur							
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt							
Montant nominal de référence	13 300	32 633	30 708	16 809	17	93 467	73 464
Taux d'intérêt fixe moyen	2,26 %	2,18 %	2,22 %	2,30 %	2,36 %	2,23 %	2,17 %
Couvertures d'investissement net							
Risque de change							
Dépôt libellé en dollars américains – valeur comptable	6 495	-	-	-	-	6 495	6 596
Dépôt libellé en livres sterling – valeur comptable	685	-	-	-	-	685	473

1) Dans le cadre de certaines stratégies de couverture qui reposent sur les swaps de devises, une branche libellée en dollars canadiens est insérée dans ces derniers afin de créer deux swaps désignés comme couvertures distinctes (par exemple, un swap de devises euro-dollar américain divisé en swaps de devises euro-dollar canadien et dollar canadien-dollar américain). Dans le tableau ci-dessus, les montants nominaux de référence sont majorés, car les swaps de devises sont présentés selon la paire de monnaies dollar canadien-devise.

2) Comprennent les swaps de devises visant les paires de monnaies suivantes : dollar canadien-dollar australien, dollar canadien-franc suisse, dollar canadien-renminbi, dollar canadien-livre sterling ou dollar canadien-dollar de Hong Kong, le cas échéant.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt avec ou sans options incorporées, des swaps de devises et des swaps sur rendement total afin de couvrir cette variabilité. Le risque de change est couvert pour son montant total, tandis que le risque d'intérêt est couvert jusqu'à concurrence des taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence est une composante observable sur les marchés financiers pertinents, comme le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) ou le taux des acceptations bancaires.

Nous déterminons le montant de l'exposition au risque faisant l'objet de la comptabilité de couverture en évaluant l'incidence éventuelle d'une variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des actions sur les flux de trésorerie futurs liés aux prêts et dépôts à taux variable, aux actifs et passifs libellés en devises et à certains paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. Cette évaluation est effectuée au moyen de techniques d'analyse comme la simulation, l'analyse de la sensibilité, la simulation de crise et l'analyse d'écart.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert au titre du risque couvert désigné, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. L'inefficacité de la couverture, soit la portion de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas la variation de la juste valeur de l'instrument couvert, est portée directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats, à mesure qu'elle survient.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. En général, nous ne résilions pas nos contrats de couverture de change avant l'échéance.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à un instrument dérivé hypothétique pour évaluer le risque couvert au titre des prêts et dépôts à taux variable, des actifs et passifs libellés en devises ou des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions. L'instrument dérivé hypothétique a les mêmes conditions essentielles que l'élément couvert et compense parfaitement les flux de trésorerie couverts.

Dans le cas de nos relations de couverture de flux de trésorerie, les principales sources d'inefficacité à l'égard de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont l'écart entre les indices de taux d'intérêt, l'écart entre leur durée et l'écart entre la fréquence de révision et la fréquence de règlement.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les dépôts libellés en devises sont désignés comme instrument de couverture pour une partie de l'investissement net dans des établissements à l'étranger. La conversion des devises de notre investissement net dans des établissements à l'étranger et la partie efficace de l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global.

L'efficacité de notre couverture d'investissement net est déterminée au moyen de la méthode de compensation selon le cours de change au comptant. Puisque le montant nominal de référence des dépôts et celui de l'investissement net couvert dans des établissements à l'étranger sont les mêmes, aucune source d'inefficacité n'existe au sein de ces relations de couverture.

Les tableaux suivants présentent de l'information ayant trait aux éléments désignés comme instruments de couverture, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 31 octobre 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des instruments de couverture 1)		Inefficacité de la couverture		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres
2019					
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt	1 393	(121)	3 142	(3 118)	15
Risque de change - swaps de change et contrats de change à terme	420	(1 948)	(1 195)	1 195	-
Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total	24	-	15	(15)	-
	1 837	(2 069)	1 962	(1 938)	15
Couvertures d'investissement net					
Risque de change - passif-dépôts	-	(7 180)	(17)	17	-
Total	1 837	(9 249)	1 945	(1 921)	15

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments financiers dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des instruments de couverture 1)		Inefficacité de la couverture		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres
2018					
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt	18	(1 261)	(1 685)	1 687	(4)
Risque de change - swaps de change et contrats de change à terme	1 084	(1 074)	(459)	459	-
Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total	-	(28)	24	(24)	-
	1 102	(2 363)	(2 120)	2 122	(4)
Couvertures d'investissement net					
Risque de change - passif-dépôts	-	(7 069)	(211)	211	-
Total	1 102	(9 432)	(2 331)	2 333	(4)

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments financiers dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent de l'information ayant trait aux répercussions, avant impôts, sur l'état consolidé du résultat global, des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 31 octobre 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2018	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2019 1)	Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
					Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
2019						
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt	(2 211)	3 127	240	1 156	1 150	6
Risque de change	751	(1 177)	(18)	(444)	(444)	-
Risque lié au cours des actions	30	15	(28)	17	17	-
	(1 430)	1 965	194	729	723	6
Couvertures d'investissement net						
Risque de change	(1 791)	(17)	-	(1 808)	(1 808)	-
Total	(3 221)	1 948	194	(1 079)	(1 085)	6

1) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffre à (216) millions de dollars.

Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger

(en millions de dollars canadiens)	Solde au 1 ^{er} novembre 2017	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2018 1)	Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt	(597)	(1 681)	67	(2 211)	(1 348)	(863)
Risque de change	298	(3)	456	751	751	-
Risque lié au cours des actions	72	24	(66)	30	30	-
	(227)	(1 660)	457	(1 430)	(567)	(863)
Couvertures d'investissement net						
Risque de change	(1 580)	(211)	-	(1 791)	(1 791)	-
Total	(1 807)	(1 871)	457	(3 221)	(2 358)	(863)

1) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffre à 356 millions de dollars.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt, y compris les taux d'intérêt de référence, qui sont inhérents aux titres à taux fixe, et pour couvrir un portefeuille de prêts hypothécaires, des dépôts et la dette subordonnée.

Tout actif ou passif à taux fixe qui fait partie de la relation de couverture est ajusté en fonction de la variation de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert contre le risque couvert, le montant net (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est inclus dans le profit ou la perte découlant de la vente ou du règlement.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, les principales sources d'inefficacité sont l'incidence de la contrepartie et notre risque de crédit propre sur la juste valeur du swap, et l'écart entre l'intérêt à taux fixe ou rajusté et la fréquence de règlement pour le swap et l'élément couvert.

Les montants liés aux instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 31 octobre 2018 sont les suivants :

	Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1)		Inefficacité de la couverture			Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres	Valeur comptable de l'élément couvert 2)	Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux d'intérêt	799	(1 435)						
Valeurs mobilières et prêts	-	-	(2 072)	2 058	(14)	53 672	1 249	8
Dépôts et dette subordonnée	-	-	1 269	(1 255)	14	(41 277)	(609)	308
Total	799	(1 435)	(803)	803	-	12 395	640	316

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments financiers dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

	Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1)		Inefficacité de la couverture			Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres	Valeur comptable de l'élément couvert 2)	Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux d'intérêt	701	(668)						
Valeurs mobilières et prêts	-	-	850	(843)	7	36 722	(1 160)	-
Dépôts et dette subordonnée	-	-	(764)	761	(3)	(34 375)	719	436
Total	701	(668)	86	(82)	4	2 347	(441)	436

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments financiers dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Informations comparatives

Au cours de 2017, les pertes nettes liées à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie de 1 161 millions de dollars étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Un profit de 188 millions lié aux couvertures de flux de trésorerie a été transféré des capitaux propres aux revenus d'intérêt ou aux charges d'intérêts. L'inefficacité nette comptabilisée au titre des couvertures de flux de trésorerie au cours de 2017 s'était traduite par une perte de 7 millions.

Sont pris en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, une perte liée à la juste valeur de 200 millions de dollars au titre d'instruments dérivés détenus dans des relations de couverture de juste valeur admissibles et un profit de 193 millions correspondant aux augmentations nettes de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position de la contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans les tableaux sur le risque de crédit qui suivent :

Valeur de remplacement : tient compte de la perte qui se produirait en cas de défaut d'une contrepartie dans la période courante ou à une période ultérieure, en supposant que la liquidation et le remplacement des transactions interviennent instantanément, dans l'hypothèse d'une absence totale de recouvrement en cas de faillite.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel ajusté en fonction du multiplicateur de 1,4, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

	Valeur de remplacement 1)	Équivalent- risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt			
Hors cote			
Swaps	3 233	8 114	2 300
Contrats de garantie de taux d'intérêt	102	1 162	236
Options achetées	11	62	39
Options vendues	38	154	98
	3 384	9 492	2 673
Négoiés en bourse			
Contrats à terme standardisés	90	161	3
Options achetées	28	40	1
Options vendues	3	6	-
	121	207	4
Total des contrats de taux d'intérêt	3 505	9 699	2 677
Contrats de change			
Hors cote			
Swaps	1 184	6 248	989
Contrats de change à terme	1 753	7 225	1 260
Options achetées	40	167	46
Options vendues	10	119	29
	2 987	13 759	2 324
Négoiés en bourse			
Contrats à terme standardisés	13	20	-
Options achetées	13	24	-
Options vendues	-	2	-
	26	46	-
Total des contrats de change	3 013	13 805	2 324
Contrats sur produits de base			
Hors cote			
Swaps	213	2 154	629
Options achetées	98	472	125
Options vendues	116	370	204
	427	2 996	958
Négoiés en bourse			
Contrats à terme standardisés	393	1 079	22
Options achetées	378	567	11
Options vendues	1	52	1
	772	1 698	34
Total des contrats sur produits de base	1 199	4 694	992
Contrats sur titres de participation			
Hors cote	197	4 572	1 246
Négoiés en bourse	1 083	2 580	52
Total des contrats sur titres de participation	1 280	7 152	1 298
Contrats de crédit			
	277	496	34
Total	9 274	35 846	7 325

1) En 2019, la valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit sont présentés après l'incidence des conventions-cadres de compensation et calculés au moyen de l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF le 30 octobre 2018 et en vigueur pour l'exercice 2019. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités étant donné qu'ils sont conformes aux exigences du BSIF publiées antérieurement.

(en millions de dollars canadiens)

2018

	Valeur de remplacement 1)	Équivalent- risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt			
Hors cote			
Swaps	7 732	9 917	-
Contrats de garantie de taux d'intérêt	36	34	-
Options achetées	409	393	-
	8 177	10 344	704
Négoiés en bourse			
Contrats à terme standardisés	2	29	-
Options achetées	16	250	-
Options vendues	-	-	-
	18	279	
Total des contrats de taux d'intérêt	8 195	10 623	704
Contrats de change			
Hors cote			
Swaps	8 305	22 741	-
Contrats de change à terme	4 453	8 373	-
Options achetées	225	424	-
	12 983	31 538	2 544
Négoiés en bourse			
Contrats à terme standardisés	-	8	-
Options achetées	16	36	-
Options vendues	-	-	-
	16	44	
Total des contrats de change	12 999	31 582	2 544
Contrats sur produits de base			
Hors cote			
Swaps	1 559	4 450	-
Options achetées	335	1 108	-
	1 894	5 558	1 188
Négoiés en bourse			
Contrats à terme standardisés	17	770	-
Options achetées	149	305	-
Options vendues	-	-	-
	166	1 075	
Total des contrats sur produits de base	2 060	6 633	1 188
Contrats sur titres de participation			
Hors cote			
Négoiés en bourse	573	1 646	
Total des contrats sur titres de participation	2 158	5 978	431
Contrats de crédit			
Total des instruments dérivés	10	55	83
Total des instruments dérivés	25 422	54 871	4 950
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(15 575)	(29 589)	-
Total 2)	9 847	25 282	4 950

1) En 2019, la valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit sont présentés après l'incidence des conventions-cadres de compensation et calculés au moyen de l'AS-RCC conformément à la ligne directrice sur les NFP établie par le BSIF le 30 octobre 2018 et en vigueur pour l'exercice 2019. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités étant donné qu'ils sont conformes aux exigences du BSIF publiées antérieurement.

2) Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés compensés dont la juste valeur était de 846 millions de dollars au 31 octobre 2018.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

	Terme à courir					2019	2018
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	1 652 793	1 321 286	771 362	510 596	140 235	4 396 272	3 831 997
Contrats de garantie de taux d'intérêt, contrats à terme standardisés et options	723 117	89 440	15 942	9 446	993	838 938	730 939
Total des contrats de taux d'intérêt	2 375 910	1 410 726	787 304	520 042	141 228	5 235 210	4 562 936
Contrats de change							
Swaps	169 935	187 893	126 074	97 154	23 672	604 728	548 148
Contrats de change à termes	442 750	9 590	1 226	119	26	453 711	472 323
Contrats à terme standardisés	862	18	2	-	-	882	739
Options	79 719	4 445	636	469	-	85 269	49 531
Total des contrats de change	693 266	201 946	127 938	97 742	23 698	1 144 590	1 070 741
Contrats sur produits de base							
Swaps	6 374	15 899	2 132	317	-	24 722	24 366
Contrats à terme standardisés	12 120	16 782	3 096	424	-	32 422	33 104
Options	8 646	10 497	613	68	-	19 824	18 627
Total des contrats sur produits de base	27 140	43 178	5 841	809	-	76 968	76 097
Contrats sur titres de participation							
	69 854	13 875	5 494	1 636	319	91 178	86 794
Contrats de crédit							
	204	444	4 152	2 451	178	7 429	3 490
Total du montant nominal de référence	3 166 374	1 670 169	930 729	622 680	165 423	6 555 375	5 800 058

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	De 5 à 7 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017. Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans le poste bureaux et matériel, sous les charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats, s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, à 600 millions de dollars, à 530 millions et à 501 millions, respectivement.

	(en millions de dollars canadiens)											
	2019						2018					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	145	1 627	2 229	933	1 514	6 448	174	1 726	1 994	913	1 429	6 236
Entrées	10	86	343	57	124	620	4	66	236	40	87	433
Sorties 1)	(45)	(179)	(102)	(15)	(24)	(365)	(32)	(163)	(11)	(27)	(20)	(253)
Change et autres	(1)	-	-	(2)	1	(2)	(1)	(2)	10	7	18	32
Solde à la clôture de l'exercice	109	1 534	2 470	973	1 615	6 701	145	1 627	2 229	933	1 514	6 448
Amortissement et dépréciation cumulés												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	1 016	1 662	704	1 080	4 462	-	1 063	1 465	674	1 001	4 203
Sorties 1)	-	(114)	(101)	(12)	(20)	(247)	-	(116)	(9)	(24)	(15)	(164)
Amortissement	-	59	227	51	98	435	-	60	201	48	91	400
Change et autres	-	-	(2)	(1)	(1)	(4)	-	9	5	6	3	23
Solde à la clôture de l'exercice	-	961	1 786	742	1 157	4 646	-	1 016	1 662	704	1 080	4 462
Valeur comptable nette	109	573	684	231	458	2 055	145	611	567	229	434	1 986

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

KGS-Alpha Capital Markets (KGS)

Le 1^{er} septembre 2018, nous avons réalisé l'acquisition des activités de KGS, maison de courtage de titres à revenu fixe, dont le siège social est aux États-Unis, qui se spécialise dans les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs américains et qui s'adresse à des investisseurs institutionnels, pour une contrepartie en trésorerie de 304 millions de dollars américains (397 millions de dollars canadiens). L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation Marchés des capitaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, le prix d'achat a baissé pour s'établir à 303 millions de dollars américains (396 millions de dollars canadiens) en raison d'un ajustement postérieur à la clôture fondé sur le fonds de roulement. Nous avons également terminé notre ventilation du prix d'achat et modifié l'évaluation des immobilisations incorporelles acquises, faisant en sorte que la valeur des immobilisations incorporelles se situe à 102 millions à l'acquisition avec un solde de l'écart d'acquisition de 6 millions.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de trois à quatorze ans selon la méthode d'amortissement accéléré. L'écart d'acquisition de 4 millions de dollars lié à cette acquisition est déductible à des fins fiscales.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)

	KGS
Titres – négociation	5 193
Titres pris en pension ou empruntés	5 669
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	108
Autres actifs	583
Total des actifs	11 553
Titres mis en pension ou prêtés	9 563
Titres vendus à découvert	1 431
Autres passifs	163
Prix d'achat	396

La ventilation du prix d'achat de KGS est finale.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'UGT en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les 10 premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces 10 années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 2,5 % (3,0 % en 2018). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2019 se situaient dans une fourchette de 8,0 % à 11,0 % (8,6 % à 11,4 % en 2018), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses, ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018 :

(en millions de dollars canadiens)

	PE		Services bancaires Particuliers et entreprises	Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Total
	Canada	États-Unis						
Solde au 31 octobre 2017	97	3 719	3 816	2 137	2	2 139	289	6 244
Acquisitions (sorties) durant l'exercice	-	-	-	-	-	-	54	54
Change et autres 1)	-	78	78	(8)	-	(8)	5	75
Solde au 31 octobre 2018	97	3 797	3 894	2 129	2	2 131	348	6 373
Acquisitions (sorties) durant l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres 1)	-	(1)	(1)	16	-	16	(48)	(33)
Solde au 31 octobre 2019	97 2)	3 796 3)	3 893	2 145 4)	2 5)	2 147	300 6)	6 340

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pymford International Limited, LGM Investments Limited, M&I, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I, Greene Holcomb Fisher et KGS.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution - succursales	Logiciels en cours d'amortissement 1)	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2017	654	931	187	3 696	398	376	6 242
Entrées (sorties)	35	-	-	422	94	12	563
Change et autres	(1)	20	4	9	4	(4)	32
Coût au 31 octobre 2018	688	951	191	4 127	496	384	6 837
Entrées (sorties)	-	-	-	718	(91)	30	657
Change et autres	72	-	-	(9)	(3)	33	93
Coût au 31 octobre 2019	760	951	191	4 836	402	447	7 587

1) Ce poste comprend 679 millions de dollars en logiciels générés en interne (416 millions au 31 octobre 2018).

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution - succursales	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2017	431	762	187	2 618	-	85	4 083
Amortissement	46	51	-	387	-	19	503
Sorties	-	-	-	(20)	-	-	(20)
Change et autres	(2)	17	4	(15)	-	(5)	(1)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2018	475	830	191	2 970	-	99	4 565
Amortissement	60	48	-	395	-	51	554
Sorties	-	-	-	(11)	-	-	(11)
Change et autres	16	-	-	7	-	32	55
Amortissement cumulé au 31 octobre 2019	551	878	191	3 361	-	182	5 163
Valeur comptable au 31 octobre 2019	209	73	-	1 475	402	265	2 424
Valeur comptable au 31 octobre 2018	213	121	-	1 157	496	285	2 272

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 168 millions de dollars au 31 octobre 2019 (165 millions au 31 octobre 2018) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les réductions de valeur des immobilisations incorporelles liées aux logiciels au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019 se sont chiffrées à 10 millions de dollars (13 millions en 2018 et 5 millions en 2017).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	2 905	2 781
Intérêts courus à recevoir	1 755	1 461
Contrats d'assurance-vie détenus par des banques	4 242	4 154
Véhicules loués	870	937
Garanties en trésorerie	3 517	2 019
Créances de clients, de négociants et de courtiers	177	236
Actifs liés à l'assurance	1 163	822
Actifs au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	46	-
Actifs au titre des régimes de retraite (note 21)	186	664
Métaux précieux 1)	1 719	1 603
Total	16 580	14 677

1) Les métaux précieux sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction des cours sur des marchés actifs.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte de modifications de méthodes comptables (note 1).

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue									
	Productifs d'intérêts		Non productifs d'intérêts		Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe 3)		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Catégories de déposants :										
Banques 1)	1 996	1 450	1 530	1 400	1 017	526	19 273	24 531	23 816	27 907
Entreprises et administrations publiques	29 083	25 266	33 853	33 984	85 022	67 026	195 199	185 901	343 157	312 177
Particuliers	3 361	3 476	23 084	21 345	94 304	90 233	80 421	65 790	201 170	180 844
Total 2) 4)	34 440	30 192	58 467	56 729	180 343	157 785	294 893	276 222	568 143	520 928
Domiciliation :										
Canada	27 338	21 735	49 911	47 231	90 630	82 091	181 835	160 069	349 714	311 126
États-Unis	6 043	7 395	8 531	9 477	88 604	74 476	86 368	86 805	189 546	178 153
Autres pays	1 059	1 062	25	21	1 109	1 218	26 690	29 348	28 883	31 649
Total	34 440	30 192	58 467	56 729	180 343	157 785	294 893	276 222	568 143	520 928

1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

2) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Comprend 16 248 millions de dollars au titre de la dette de premier rang non garantie au 31 octobre 2019, sous réserve du régime de recapitalisation interne des banques (recapitalisation interne) (37 millions au 31 octobre 2018). Aux termes de la recapitalisation interne, certains pouvoirs sont conférés par la loi à la Société d'assurance-dépôts du Canada, notamment la capacité de convertir certains types d'actions et de passifs admissibles en actions ordinaires si la Banque n'est plus viable.

4) Au 31 octobre 2019 et 2018, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 25 438 millions de dollars et 29 673 millions de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2019 et 2018, les dépôts comprenaient respectivement 279 860 millions et 259 747 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 36 680 millions et 37 427 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à 10 ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès de la Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2019, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 59 millions de dollars (55 millions en 2018).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 9 495 millions de dollars au 31 octobre 2019 (9 121 millions en 2018).
- Les obligations sécurisées, qui totalisaient 25 465 millions de dollars au 31 octobre 2019 (25 045 millions en 2018).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Moins de 1 an	183 952	162 666
De 1 an à 2 ans	34 401	34 154
De 2 à 3 ans	23 855	26 107
De 3 à 4 ans	21 735	16 708
De 4 à 5 ans	16 959	22 196
Plus de 5 ans	13 991	14 391
Total 1)	294 893	276 222

1) Comprend des dépôts de 273 657 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 167 294 millions étaient domiciliés au Canada, 79 682 millions, aux États-Unis et 26 681 millions, dans d'autres pays (246 685 millions, 145 574 millions, 71 770 millions et 29 341 millions, respectivement, en 2018). Des dépôts de 167 294 millions de dollars domiciliés au Canada, 73 027 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 4 312 millions, dans trois à six mois, 22 814 millions, dans six à douze mois et 67 141 millions, dans plus de douze mois (145 574 millions, 55 190 millions, 3 836 millions, 12 909 millions et 73 639 millions, respectivement, en 2018). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 249 650 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (242 612 millions en 2018).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés inclus dans les dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Au 31 octobre 2019, la juste valeur et le montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 15 829 millions de dollars et de 15 431 millions (14 186 millions et 15 088 millions, respectivement, en 2018). Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une baisse de 1 414 millions des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et comme une augmentation avant impôts de 114 millions qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, ce qui est attribuable aux fluctuations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (hausse de 1 038 millions enregistrée dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et diminution de 28 millions attribuable aux variations de notre propre écart de taux en 2018). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos propres écarts de taux et qui ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2019, correspondent à une perte latente d'environ 141 millions de dollars (perte latente de 255 millions en 2018).

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes des acceptations est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les autres actifs ou autres passifs, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée à sa juste valeur dans les titres vendus à découvert et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de nos propres programmes. Les notes 6 et 7 donnent plus de détails sur nos programmes de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	8 613	8 152
Intérêts courus à payer	1 693	1 385
Garanties en trésorerie	5 128	5 466
Passifs liés à l'assurance	11 581	9 585
Passifs de filiales, autres que des dépôts	7 934	9 283
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	1 125	960
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	2 204	1 898
Passif au titre des régimes de retraite (note 21)	329	256
Total	38 607	36 985

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes, ainsi que des activités de réassurance.

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des contrats de placement, soit 1 043 millions de dollars au 31 octobre 2019 (800 millions au 31 octobre 2018), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement ont donné lieu à une hausse de 119 millions des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 (baisse de 28 millions en 2018). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, une perte de 12 millions a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement aux variations de notre propre écart de taux (perte de 2 millions en 2018). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de cet écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance. Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de notre propre écart de taux et qui ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global entre le moment où ces contrats de placement ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2019, correspondent à une perte latente d'environ 33 millions (21 millions en 2018).

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	9 585	8 959
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	706	742
Polices existantes	906	(400)
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	23	3
Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	1 635	345
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	361	281
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	11 581	9 585

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Revenu des primes directes	1 944	1 976	1 750
Primes cédées	(158)	(148)	(157)
	1 786	1 828	1 593

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties envers les porteurs de nos titres d'emprunt, sous forme de billets et de débentures, et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8). Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état des valeurs nominales, des termes à courir et des valeurs comptables de notre dette subordonnée :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	Total 2019	Total 2018
Débentures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	145	143
Billets à moyen terme – série H						
Tranche 1 8)	1 000	Septembre 2024	3,12	Septembre 2019 1)	-	1 003
Billets à moyen terme – série H						
Tranche 2 8)	1 000	Décembre 2025	3,34	Décembre 2020 2)	983	916
Billets à moyen terme – série I						
Tranche 1 8)	1 250	Juin 2026	3,32	Juin 2021 3)	1 230	1 222
Billets à moyen terme – série I						
Tranche 2 8)	850	Juin 2027	2,57	Juin 2022 4)	820	813
Billets subordonnés à 3,803 % échéant en 2032 8)	1 250 US	Décembre 2032	3,80	Décembre 2027 5)	1 646	1 573
Billets subordonnés à 4,338 % échéant en 2028 8)	850 US	Octobre 2028	4,34	Octobre 2023 6)	1 180	1 112
Billets à moyen terme – série J	1 000	Septembre 2029	2,88	Septembre 2024 7)	991	-
Tranche 1 8) 9)						
Total 10)					6 995	6 782

1) La totalité des 1 000 millions de dollars de billets à moyen terme – série H, Tranche 1 a été remboursée le 19 septembre 2019 à leur plein montant en capital majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.

2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 8 décembre 2020, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 8 décembre 2020.

3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2021, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2021.

4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2022, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2022.

5) Remboursables à la valeur nominale le 15 décembre 2027 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.

6) Remboursables à la valeur nominale le 5 octobre 2023 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.

7) Remboursables à la valeur nominale le 17 septembre 2024 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.

8) Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque billet est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés du billet) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

9) Le 16 septembre 2019, nous avons émis 1 000 millions de dollars de billets à moyen terme – série J, Tranche 1.

10) Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet de diminuer leur valeur comptable au 31 octobre 2019 de 20 millions de dollars (baisse de 233 millions en 2018); voir la note 8 pour obtenir des détails au sujet des ajustements au titre des couvertures. La valeur comptable est également ajustée en fonction de nos avoirs au titre de la dette subordonnée détenus aux fins des activités de tenue de marché.

L'information sur l'ensemble des durées à courir jusqu'à l'échéance de notre dette subordonnée, selon les dates d'échéance énoncées dans les conditions des émissions, est présentée en caractères de couleur bleue dans la section *Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan* aux pages 98 et 99 du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 16 : Capitaux propres

Actions privilégiées et ordinaires en circulation et autres instruments de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2019		2018		Dividendes déclarés par action
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres					
Catégorie B – série 16 1)	-	-	-	-	0,64
Catégorie B – série 17 2)	-	-	-	-	0,52
Catégorie B – série 25	9 425 607	236	0,45	9 425 607	236
Catégorie B – série 26	2 174 393	54	0,70	2 174 393	54
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	0,98	20 000 000	500
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,96	16 000 000	400
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,95	12 000 000	300
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,95	8 000 000	200
Catégorie B – série 35	6 000 000	150	1,25	6 000 000	150
Catégorie B – série 36	600 000	600	58,50	600 000	600
Catégorie B – série 38	24 000 000	600	1,21	24 000 000	600
Catégorie B – série 40	20 000 000	500	1,13	20 000 000	500
Catégorie B – série 42	16 000 000	400	1,10	16 000 000	400
Catégorie B – série 44 3)	16 000 000	400	1,44	16 000 000	400
Catégorie B – série 46 4)	14 000 000	350	0,77	-	-
		4 690			4 340
Autres instruments de capitaux propres 5)					
		658			-
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres					
		5 348			4 340
Actions ordinaires					
Solde à l'ouverture de l'exercice	639 329 625	12 929		647 816 318	13 032
Émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	-	-		-	-
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 20)	902 651	62		1 513 307	99
Rachetées à des fins d'annulation	(1 000 000)	(20)		(10 000 000)	(202)
Solde à la clôture de l'exercice	639 232 276	12 971	4,06	639 329 625	12 929

- Le 25 août 2018, nous avons racheté la totalité de nos 6 267 391 actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 16 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 ont été de 0,64 \$ par action, et 6 267 391 actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 25 août 2018, nous avons racheté la totalité de nos 5 732 609 actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 17 au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes déclarés et non versés. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 ont été de 0,52 \$ par action, et 5 732 609 actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.
- Le 17 septembre 2018, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 44 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.
- Le 17 avril 2019, nous avons émis 14 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 46 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 350 millions de dollars.
- Le 30 juillet 2019, nous avons émis des billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 % d'un montant de 500 millions de dollars américains.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 25	25,00	0,112813 \$ 2)	1,15 %	25 août 2021 3) 4)	Catégorie B – série 26 8)
Catégorie B – série 26	25,00	Variable 7)	1,15 %	25 août 2021 3) 5)	Catégorie B – série 25 8)
Catégorie B – série 27	25,00	0,24075 \$ 2)	2,33 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 28 8) 9)
Catégorie B – série 29	25,00	0,22265 \$ 2)	2,24 %	25 août 2024 3) 4)	Catégorie B – série 30 8) 9)
Catégorie B – série 31	25,00	0,2375 \$ 2)	2,22 %	25 novembre 2019 3) 4)	Catégorie B – série 32 8) 9)
Catégorie B – série 33	25,00	0,2375 \$ 2)	2,71 %	25 août 2020 3) 4)	Catégorie B – série 34 8) 9)
Catégorie B – série 35	25,00	0,3125 \$	Sans rajustement	25 août 2020 6)	Non convertibles 9)
Catégorie B – série 36	1 000,00	14,6250 \$ 2)	4,97 %	25 novembre 2020 3) 4)	Catégorie B – série 37 8) 9)
Catégorie B – série 38	25,00	0,303125 \$ 2)	4,06 %	25 février 2022 3) 4)	Catégorie B – série 39 8) 9)
Catégorie B – série 40	25,00	0,28125 \$ 2)	3,33 %	25 mai 2022 3) 4)	Catégorie B – série 41 8) 9)
Catégorie B – série 42	25,00	0,2750 \$ 2)	3,17 %	25 août 2022 3) 4)	Catégorie B – série 43 8) 9)
Catégorie B – série 44	25,00	0,303125 \$ 2)	2,68 %	25 novembre 2023 3) 4)	Catégorie B – série 45 8) 9)
Catégorie B – série 46	25,00	0,31875 \$ 2)	3,51 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 47 8) 9)

- Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivalra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux variable.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux fixe.
- Les actions privilégiées – série 35 font l'objet d'une prime au rachat si elles sont rachetées avant le 25 août 2024.
- Le taux variable équivalra au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement.
- Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconverter en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.
- Les actions émises sont assorties d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les actions puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

Le 27 septembre 2019, nous avons annoncé que nous n'avions pas l'intention d'exercer notre droit de rachat, le 25 novembre 2019, des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 31 (actions privilégiées de série 31) actuellement en circulation. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit, à leur gré, de convertir, au plus tard le 12 novembre 2019, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées de série 31 en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 32 (actions privilégiées de série 32). Au cours de la période de conversion, qui se déroulait du 28 octobre 2019 au 12 novembre 2019, 69 570 actions privilégiées de série 31 ont été offertes pour être converties en actions privilégiées de série 32, soit moins que le nombre minimum de 1 000 000 requis pour donner effet à la conversion, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus des actions privilégiées de série 31 daté du 23 juillet 2014. Par conséquent, aucune action privilégiée de série 32 n'a été émise et les porteurs des actions privilégiées de série 31 ont conservé leurs actions. Le taux de dividende pour les actions privilégiées de série 31 pour la période de cinq ans qui sera ouverte le 25 novembre 2019 et close le 24 novembre 2024 sera de 3,851 %.

Le 27 juin 2019, nous avons annoncé que nous n'avions pas l'intention d'exercer notre droit de rachat, le 25 août 2019, des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 29 (actions privilégiées de série 29) actuellement en circulation. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit, à leur gré, de convertir, au plus tard le 12 août 2019, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées de série 29 en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 30 (actions privilégiées de série 30). Au cours de la période de conversion, qui se déroulait du 26 juillet 2019 au 12 août 2019, 223 098 actions privilégiées de série 29 ont été offertes pour être converties en actions privilégiées de série 30, soit moins que le nombre minimum de 1 000 000 requis pour donner effet à la conversion, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus des actions privilégiées de série 29 daté du 30 mai 2014. Par conséquent, aucune action privilégiée de série 30 n'a été émise et les porteurs des actions privilégiées de série 29 ont conservé leurs actions. Le taux de dividende pour les actions privilégiées de série 29 pour la période de cinq ans qui sera ouverte le 25 août 2019 et close le 24 août 2024 sera de 3,624 %.

Le 17 avril 2019, nous avons émis 14 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 46 [fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)] au prix de 25 \$ l'action, pour un produit brut de 350 millions de dollars. Pendant la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 25 mai 2024, les actions donnent droit à des dividendes en trésorerie trimestriels, si de tels dividendes sont déclarés, à un taux annuel de 5,1 %. Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, majoré d'une prime de 3,51 %. Les porteurs ont la possibilité de convertir les actions qu'ils détiennent en un nombre équivalent d'actions privilégiées de catégorie B à taux variable et à dividende non cumulatif – série 47 (actions privilégiées de série 47), sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées de série 47 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés trimestriels à taux variable non cumulatifs dans la mesure où de tels dividendes seront déclarés, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, majoré de 3,51 %.

Le 29 mars 2019, nous avons annoncé que nous n'avions pas l'intention d'exercer notre droit de rachat, le 25 mai 2019, des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 27 (actions privilégiées de série 27) actuellement en circulation. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit, à leur gré, de convertir, au plus tard le 10 mai 2019, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées de série 27 en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 28 (actions privilégiées de série 28). Au cours de la période de conversion, qui se déroulait du 25 avril 2019 au 10 mai 2019, 412 564 actions privilégiées de série 27 ont été offertes pour être converties en actions privilégiées de série 28, soit moins que le nombre minimum de 1 000 000 requis pour donner effet à la conversion, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus des actions privilégiées de série 27 daté du 16 avril 2014. Par conséquent, aucune action privilégiée de série 28 n'a été émise et les porteurs des actions privilégiées de série 27 ont conservé leurs actions. Le taux de dividende pour les actions privilégiées de série 27 pour la période de cinq ans ouverte le 25 mai 2019 et close le 24 mai 2024 sera de 3,852 %.

Autres instruments de capitaux propres

Le 30 juillet 2019, nous avons émis des billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %, d'un montant de 500 millions de dollars américains [fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)] (billets) qui sont classés comme capitaux propres et qui font partie de nos fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de catégorie 1 supplémentaires. Les billets sont des instruments financiers comportant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. À la date d'émission, nous avons attribué une valeur négligeable à la composante passif des billets et, par conséquent, le montant intégral du produit a été classé comme capitaux propres. Les distributions semestrielles sur les billets seront comptabilisées lorsqu'elles seront à payer. Les droits des porteurs de nos billets sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers, et ont un classement supérieur à nos actions ordinaires et privilégiées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					2019	2018
	Valeur nominale	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	Convertibles en	Total	Total
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$US	4,800 1)	Août 2024 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 3)	658	-
Total					658	-

1) Les intérêts non cumulatifs doivent être versés semestriellement à terme échu, au gré de la Banque.

2) Les billets sont remboursables, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés, en totalité ou en partie à notre gré à n'importe quelle date de paiement d'intérêts à compter de la première date de révision du taux d'intérêt en 2024 ou après certains événements réglementaires ou fiscaux. La Banque peut, en tout temps, acheter les billets peu importe le prix sur le marché libre.

3) Les billets émis sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les billets puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. En outre, les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire, ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur, sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 35, 36, 38, 40, 42, 44 et 46 et les autres instruments de capitaux propres sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque action privilégiée ou autre instrument de capitaux propres est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur de l'action privilégiée ou de l'autre instrument de capitaux propres émis (y compris les dividendes déclarés et impayés sur l'émission d'actions privilégiées ou d'autres instruments de capitaux propres) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 juin 2019, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons acheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous avons acheté, à des fins d'annulation, 1 million de nos actions ordinaires (10 millions en 2018).

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation et autres instruments de capitaux propres.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, si la Banque ne paie pas en totalité les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, la Banque ne déclarera pas de dividende sur ses actions ordinaires ou privilégiées, ni ne rachètera, n'achètera ou n'annulera autrement ces actions jusqu'au mois commençant après que la Banque ait payé intégralement les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Quant aux dividendes versés au cours des exercices 2019 et 2018, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous n'avons émis aucune nouvelle action ordinaire (néant en 2018) et avons acheté 2 198 109 actions ordinaires (1 995 353 en 2018) sur le marché libre destinées aux actionnaires dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2019, nous avons réservé 39 947 147 actions ordinaires (39 947 147 en 2018) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 6 108 307 actions ordinaires (6 095 201 en 2018) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 20.

Titres de fiducie de capital

Le 31 décembre 2018, Fiducie de capital BMO II a remboursé la totalité de ses billets de première catégorie de BMO – Série A émis et en circulation, à un prix de remboursement correspondant à 1 000 \$, pour un montant global de 450 millions de dollars, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, exclusion faite de celle-ci.

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, certains titres de participation et de créance et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités. Dans le cas de certains portefeuilles d'instruments financiers pour lesquels nous gérons les expositions à des risques similaires et compensatoires, la juste valeur est déterminée en fonction de notre exposition nette à ce risque.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie au moyen de l'obtention de prix provenant de tiers vendeurs indépendants, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de courtiers indépendants et de prix multisources.

Prêts détenus à des fins de transaction

La juste valeur de nos prêts détenus à des fins de transaction est établie d'après les cours du marché actuels pour des instruments identiques ou semblables.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation d'entreprises est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, autres que nos prêts sur cartes de crédit, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et de risques semblables. Pour ce qui est de nos prêts productifs sur cartes de crédit, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable, étant donné qu'ils sont à court terme.

Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

La juste valeur de nos prêts n'est pas ajustée pour tenir compte de la valeur d'une protection de crédit achetée pour atténuer le risque de crédit.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle de Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque bilatéral que l'une ou l'autre des contreparties à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels afférent à ces dépôts, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables. La juste valeur des passifs liés à nos billets de premier rang et de nos obligations sécurisées est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés, qui font intervenir des courbes de taux d'intérêt du marché et des écarts de financement du marché.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, puisque la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme étant égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur de nos passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme et autres instruments financiers

La valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des autres actifs, des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et des autres passifs.

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, ne constituent pas des instruments financiers, et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

2019

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Coût amorti	24 472	24 622	13 612	11 010	-
Prêts 1)					
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 676	124 093	-	124 093	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	67 200	67 516	-	67 516	-
Prêts sur cartes de crédit	8 623	8 623	-	8 623	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)	224 442	225 145	-	225 145	-
	423 941	425 377	-	425 377	-
Dépôts 3)	552 314	553 444	-	553 444	-
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	27 159	27 342	-	27 342	-
Dettes subordonnées	6 995	7 223	-	7 223	-

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Ne tient pas compte des 2 156 millions de dollars de prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net et des 22 millions de prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

3) Ne tient pas compte des 15 829 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à leur juste valeur.

Ce tableau ne tient pas compte de certains instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et les autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)

2018

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Coût amorti	6 485	6 288	429	5 795	64
Prêts 1)					
Prêts hypothécaires à l'habitation	119 544	118 609	-	118 609	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	62 687	62 618	-	62 618	-
Prêts sur cartes de crédit	8 099	8 099	-	8 099	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)	192 225	191 989	-	191 989	-
	382 555	381 315	-	381 315	-
Dépôts 3)	506 742	506 581	-	506 581	-
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	25 051	24 838	-	24 838	-
Dettes subordonnées	6 782	6 834	-	6 834	-

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Ne tient pas compte des 1 450 millions de dollars de prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Ne tient pas compte des 14 186 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

Ce tableau ne tient pas compte de certains instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et les autres passifs.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Le tableau suivant fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

	2019				2018			
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Total	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	6 959	1 371	-	8 330	9 107	1 213	-	10 320
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	3 871	3 656	-	7 527	4 013	4 689	-	8 702
d'autres administrations publiques	8 001	762	-	8 763	9 465	52	-	9 517
d'autres administrations publiques	48	626	-	674	78	1 138	-	1 216
d'autres administrations publiques	888	697	-	1 585	1 210	201	-	1 411
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	14	10 494	538	11 046	60	8 869	255	9 184
Titres de créance d'entreprises	2 620	5 091	7	7 718	2 973	6 218	7	9 198
Prêts détenus à des fins de transaction	-	103	-	103	-	199	-	199
Titres de participation d'entreprises	40 155	2	-	40 157	49 946	4	-	49 950
	62 556	22 802	545	85 903	76 852	22 583	262	99 697
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	410	107	-	517	328	103	-	431
l'administration fédérale américaine d'autres administrations publiques	364	915	-	1 279	219	727	-	946
d'autres administrations publiques	-	48	-	48	69	-	-	69
d'autres administrations publiques	-	49	-	49	-	-	-	-
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	5	-	5	-	7	-	7
Titres de créance d'entreprises	146	8 071	-	8 217	178	6 643	-	6 821
Titres de participation d'entreprises	1 536	69	1 984	3 589	1 378	134	1 825	3 337
	2 456	9 264	1 984	13 704	2 172	7 614	1 825	11 611
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	11 168	776	-	11 944	11 978	827	-	12 805
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	3 798	2 214	-	6 012	3 315	3 547	-	6 862
d'autres administrations publiques	15 068	907	-	15 975	16 823	-	-	16 823
d'autres administrations publiques	1	4 159	1	4 161	14	3 640	1	3 655
d'autres administrations publiques	4 396	2 939	-	7 335	3 143	1 647	-	4 790
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	14 000	-	14 000	-	13 687	-	13 687
Titres de créance d'entreprises	2 205	2 802	-	5 007	1 959	1 797	-	3 756
Titres de participation d'entreprises	-	-	81	81	-	-	62	62
	36 636	27 797	82	64 515	37 232	25 145	63	62 440
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
	-	442	1 736	2 178	-	-	1 450	1 450
Passifs à la juste valeur								
Titres vendus à découvert	22 393	3 860	-	26 253	26 336	2 468	-	28 804
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets	-	15 829	-	15 829	-	14 186	-	14 186
Passifs au titre des rentes	-	1 043	-	1 043	-	800	-	800
	22 393	20 732	-	43 125	26 336	17 454	-	43 790
Actifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	14	10 443	-	10 457	18	8 177	-	8 195
Contrats de change	7	9 262	-	9 269	16	12 983	-	12 999
Contrats sur produits de base	329	817	-	1 146	166	1 894	-	2 060
Contrats sur titres de participation	226	997	-	1 223	286	1 872	-	2 158
Swaps sur défaillance	-	49	-	49	-	10	-	10
	576	21 568	-	22 144	486	24 936	-	25 422
Passifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	11	7 943	-	7 954	14	7 838	-	7 852
Contrats de change	20	10 843	-	10 863	2	11 852	-	11 854
Contrats sur produits de base	218	1 462	-	1 680	295	1 161	-	1 456
Contrats sur titres de participation	103	2 896	-	2 999	246	2 183	1	2 430
Swaps sur défaillance	-	101	1	102	-	36	1	37
	352	23 245	1	23 598	557	23 070	2	23 629

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations. Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées de niveau 3, puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Au 31 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 984	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5x	s. o. 16x
Prêts 3)	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 736	Flux de trésorerie actualisés	Marge d'escompte	70 points de base	115 points de base
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	538	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 4)	2 % (5,91)	30 % 8,57

- 1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de chacune des catégories. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.
 - 2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 829 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous comptabilisons au coût, qui se rapproche de la juste valeur, et détenons afin de respecter des exigences réglementaires.
 - 3) L'incidence d'une hausse ou d'une baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte pour les prêts aux entreprises et aux administrations publiques est de 3 millions de dollars.
 - 4) La fourchette des valeurs d'entrée représente le prix par titre après l'ajustement.
- s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise (VE) selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Marge d'escompte

Le rendement des prêts et des titres de créance d'entreprises correspond au taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs attendus dans un modèle d'évaluation. La marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence, comme les obligations d'État, jouissent de cotes de crédit élevées et sont assortis d'échéances semblables. La marge d'escompte représente donc le rendement du marché qui tient compte de l'incertitude des flux de trésorerie futurs. En règle générale, une augmentation ou une diminution de la marge d'escompte se traduira par une diminution ou une augmentation de la juste valeur.

Flux de trésorerie actualisés

Des modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont utilisés pour calculer la juste valeur de nos titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, de nos titres adossés à des créances hypothécaires et de nos titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Le modèle de flux de trésorerie inclut des hypothèses liées à des taux de remboursement anticipé conditionnels, à des taux de défaut constants et au pourcentage de perte sur défaut.

Prix comparables de marché

Les prix comparables de marché sont utilisés pour évaluer la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Cette technique implique l'obtention de prix auprès de tiers pour des instruments semblables et l'application d'ajustements pour refléter les prix de transactions récentes, et les caractéristiques spécifiques à des instruments.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Les éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous avons exercé un jugement plus poussé pour savoir si les cours du marché des titres à revenu fixe avaient été obtenus sur des marchés actifs ou non et pour déterminer si ces titres devaient être classés dans le niveau 1 ou le niveau 2; par conséquent, certains titres ont été transférés dans le niveau 2 au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, 5 831 millions de dollars de titres de négociation, 715 millions en titres à la juste valeur par le biais du résultat net, 11 014 millions en titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et 9 973 millions en titres vendus à découvert (2 578 millions en titres de négociation, 714 millions en titres à la juste valeur par le biais du résultat net, 2 266 millions en titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et 3 971 millions en titres vendus à découvert, respectivement, en 2018) ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 par suite de l'exercice d'un jugement plus poussé et en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, 7 985 millions en titres de négociation, 808 millions en titres à la juste valeur par le biais du résultat net, 7 309 millions en titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et 7 898 millions en titres vendus à découvert (4 122 millions en titres de négociation, 742 millions en titres à la juste valeur par le biais du résultat net, 4 044 millions en titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global,

et 4 210 millions en titres vendus à découvert, respectivement, en 2018) ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue du cours du marché sur des marchés actifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, 159 millions de dollars (néant en 2018) de titres de négociation ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 en raison des changements touchant le caractère observable des données d'entrées sur le marché qui ont servi à établir le prix de ces titres, et des titres de négociation de 87 millions (néant en 2018) ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de la disponibilité des prix observables servant à l'évaluation de ces titres.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours des exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur							Juste valeur au 31 octobre 2019	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 3)	
	Solde au 31 octobre 2018	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats	Ventes 2)	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3			Transferts depuis le niveau 3
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	255	(46)	1	654	(399)	-	159	(86)	538	(16)
Titres de créance d'entreprises	7	-	-	44	(43)	-	-	(1)	7	-
Total des titres de négociation	262	(46)	1	698	(442)	-	159	(87)	545	(16)
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation d'entreprises	1 825	21	(2)	421	(280)	(1)	-	-	1 984	58
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 825	21	(2)	421	(280)	(1)	-	-	1 984	58
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	s. o.
Titres de participation d'entreprises	62	-	2	17	-	-	-	-	81	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	63	-	2	17	-	-	-	-	82	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 450	7	8	1 410	-	(1 139)	-	-	1 736	-
Passifs à la juste valeur										
Titres vendus à découvert	-	-	-	(7)	7	-	-	-	-	-
Total des passifs à la juste valeur	-	-	-	(7)	7	-	-	-	-	-
Passifs dérivés										
Contrats sur titres de participation	1	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	-	1	(1)	1	-
Total des passifs dérivés	2	-	-	-	-	-	1	(2)	1	-

1) Les écarts de conversion associés aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger ont été pris en compte dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, sous autres éléments du résultat global.

2) Comprend le produit recouvré des titres vendus à découvert.

3) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres à la juste valeur par le biais du résultat net toujours détenus au 31 octobre 2019 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

s. o. - sans objet

Exercice clos le 31 octobre 2018 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur							Juste valeur au 31 octobre 2018	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)	
	Solde au 1 ^{er} novembre 2017	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3			Transferts depuis le niveau 3
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	(1)	4	306	(54)	-	-	-	255	(5)
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	7	-	-	-	-	7	-
Total des titres de négociation	-	(1)	4	313	(54)	-	-	-	262	(5)
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de créance d'entreprises	73	-	(4)	5	-	-	-	(74)	-	-
Titres de participation d'entreprises	1 701	12	31	307	(161)	(2)	-	(63)	1 825	5
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 774	12	27	312	(161)	(2)	-	(137)	1 825	5
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	2	-	-	-	-	(2)	-	-	-	s. o.
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	62	-	-	-	-	62	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	-	-	62	-	(2)	-	-	63	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 372	(2)	24	604	-	(1 548)	-	-	1 450	-
Passifs dérivés										
Contrats sur titres de participation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
Swaps sur défaillance	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
Total des passifs dérivés	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-

1) Les écarts de conversion associés aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger ont été pris en compte dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, sous autres éléments du résultat global.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2018 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.
s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans l'état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme et des commissions liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans l'état consolidé des résultats. Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs.

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Taux d'intérêt	700	437	480
Change	401	377	369
Titres de participation	269	449	239
Produits de base	145	63	84
Autres	6	95	39
Total des revenus de négociation	1 521	1 421	1 211
Présentés en tant que :			
Revenus nets d'intérêts	1 223	716	1 127
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	298	705	84
Total des revenus de négociation	1 521	1 421	1 211

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les tableaux qui suivent présentent les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ces tableaux comportent également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)

2019

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net 3)
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	104 949	945	104 004	9 919	93 062	82	941
Instruments dérivés	22 423	279	22 144	13 538	1 740	2 750	4 116
	127 372	1 224	126 148	23 457	94 802	2 832	5 057
Passifs financiers							
Instruments dérivés	23 877	279	23 598	13 538	1 940	2 971	5 149
Titres mis en pension ou prêtés	87 601	945	86 656	9 919	76 501	4	232
	111 478	1 224	110 254	23 457	78 441	2 975	5 381

(en millions de dollars canadiens)

2018

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net 3)
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	86 635	1 584	85 051	13 516	70 479	-	1 056
Instruments dérivés	25 721	299	25 422	15 575	505	3 576	5 766
	112 356	1 883	110 473	29 091	70 984	3 576	6 822
Passifs financiers							
Instruments dérivés	23 928	299	23 629	15 575	600	1 492	5 962
Titres mis en pension ou prêtés	68 268	1 584	66 684	13 516	52 910	-	258
	92 196	1 883	90 313	29 091	53 510	1 492	6 220

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout suramortissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

3) N'a pas pour but de représenter notre exposition réelle au risque de crédit.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 19 : Gestion du capital

Notre objectif est de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui est appropriée compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis, qui soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation, qui maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires, et qui est conforme à nos cotes de crédit cibles.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui servent à gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure du capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis en fonction de la ligne directrice sur les besoins de suffisance du capital du BSIF.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, après des déductions réglementaires.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et peuvent comprendre certaines provisions pour pertes sur prêts, après des déductions réglementaires. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par le total des éléments inscrits au bilan et d'éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements prescrits (exposition aux fins du ratio de levier).

Au 31 octobre 2019, nous nous conformions aux exigences du BSIF concernant les ratios de capital cibles, lesquelles prévoient une réserve de fonds propres de 2,5 %, un supplément en fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux banques d'importance systémique intérieure, une réserve anticyclique et une réserve pour stabilité intérieure de 2,0 %.

Mesures des fonds propres réglementaires, actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	36 071	32 721
Fonds propres de catégorie 1	41 201	37 220
Total des fonds propres	48 340	44 116
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	317 029	289 237
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	317 029	289 420
Total des actifs pondérés en fonction des risques	317 029	289 604
Exposition aux fins du ratio de levier	956 493	876 106
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	15,2 %
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %

Note 20 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution, et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. En règle générale, les options viennent à échéance 10 ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019		2018		2017	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	6 095 201	72,19	7 525 296	72,05	9 805 299	77,41
Options attribuées	931 047	89,90	705 398	100,63	723 431	96,90
Options exercées	902 651	60,21	1 513 307	58,40	2 233 801	57,80
Options éteintes ou annulées	4 756	98,96	152 417	86,85	13 243	66,89
Options échues	10 534	103,79	469 769	153,40	756 390	195,02
Options en cours à la clôture de l'exercice	6 108 307	76,59	6 095 201	72,19	7 525 296	72,05
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	3 507 803	64,57	3 782 481	61,39	4 584 375	67,42
Options pouvant être attribuées	2 487 645		3 405 239		3 811 157	

1) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises aux cours de change en vigueur au 31 octobre 2019, au 31 octobre 2018 et au 31 octobre 2017, respectivement. Le prix d'exercice moyen pondéré des options libellées en devises qui ont été exercées ou qui ont expiré au cours de l'exercice est converti selon le cours de change en vigueur à la date de règlement et à la date d'expiration, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, respectivement à 9 millions de dollars, à 7 millions et à 8 millions avant impôts (respectivement, 8 millions, 7 millions et 7 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2019, 2018 et 2017 était respectivement de 130 millions de dollars, de 162 millions et de 232 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2019, 2018 et 2017 était respectivement de 116 millions, de 140 millions et de 174 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2019 par fourchette de prix d'exercice :

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré 2)	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré 2)
De 50,01 \$ à 60,00 \$	1 229 196	1,7	56,42	1 229 196	1,7	56,42
De 60,01 \$ à 70,00 \$	1 535 630	3,7	64,71	1 535 630	3,7	64,71
De 70,01 \$ à 80,00 \$	1 082 146	5,7	77,59	741 659	5,5	77,75
De 80,01 \$ à 90,00 \$	928 566	9,1	89,89	753	0,5	81,77
90,01 \$ et plus 1)	1 332 769	7,6	98,81	565	0,5	99,02

1) Certaines options ont été émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

2) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises au cours de change en vigueur au 31 octobre 2019.

Le tableau ci-dessous présente d'autres renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018	2017
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions			
dont les droits ne sont pas acquis	6	5	5
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années)	2,6	2,6	2,7
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées	36	67	90
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	54	88	129
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	99,84	102,55	98,05

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 s'est élevée à 10,23 \$, à 11,30 \$ et à 11,62 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution :

	2019	2018	2017
Rendement attendu des actions	5,7 %	4,1 %	4,3 %
Volatilité prévue du cours des actions	20,0 % - 20,1 %	17,0 % - 17,3 %	18,4 % - 18,8 %
Taux de rendement sans risque	2,5 %	2,1 %	1,7 % - 1,8 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 89,90 \$, de 100,63 \$ et de 96,90 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 100 000 \$. Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, à 54 millions de dollars, à 51 millions et à 53 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 18,0 millions, 17,8 millions et 18,3 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons notre cotisation de contrepartie.

Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Les actifs détenus par les fiducies ne sont pas inclus dans nos états financiers consolidés. Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionariat totalisaient 1 752 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 752 millions en 2018).

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 a été de 6,3 millions, de 5,9 millions et de 5,9 millions d'unités, respectivement.

Avant 2015, nous concluons avec des tiers des ententes aux termes desquelles ceux-ci reprenaient nos passifs relatifs à une partie des unités attribuées en contrepartie d'un paiement forfaitaire unique et fixe. Eu égard aux unités visées par de telles ententes, nous n'avons plus l'obligation d'effectuer, dans l'avenir, des paiements en trésorerie, et c'est pourquoi aucun passif n'est constaté relativement à ces unités. Tous les paiements en trésorerie effectués en vertu de ces ententes

sont différés et inscrits au bilan consolidé dans les actifs divers et sont constatés selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les changements ultérieurs de la valeur de marché de nos actions ordinaires n'influent nullement sur le montant de la charge de rémunération associée à ces attributions. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, le reliquat de la rémunération différée relative à ces ententes a été entièrement constaté.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes, lorsque nous avons conclu des ententes avec des tiers, s'est élevée respectivement à néant, à néant et à (7) millions de dollars avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 (néant, néant et (5) millions après impôts, respectivement).

Le nombre d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme et à l'égard desquelles nous n'avons pas conclu d'entente avec des tiers a totalisé 6,3 millions, 5,9 millions et 5,9 millions d'unités, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017. La juste valeur de ces unités à la date de leur attribution était de 616 millions de dollars, de 581 millions et de 515 millions, au 31 octobre 2019, 2018 et 2017, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 610 millions, de 595 millions et de 703 millions avant impôts, respectivement (448 millions, 437 millions et 516 millions après impôts, respectivement). Nous couvrons l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Nous concluons également des swaps de devises pour gérer les écarts de conversion attribuables à nos activités aux États-Unis. Des profits sur les swaps sur rendement total et les swaps de devises de 20 millions de dollars, de 51 millions et de 183 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 590 millions, de 544 millions et de 520 millions, respectivement.

Au total, 17,2 millions, 17,1 millions et 17,0 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2019, 2018 et 2017, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 1 251 millions de dollars, de 1 269 millions et de 1 253 millions, respectivement. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 642 millions, de 598 millions et de 343 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 s'est élevé à 0,3 million, à 0,3 million et à 0,3 million d'unités, respectivement, et la juste valeur à la date d'attribution des unités attribuées a été de 32 millions de dollars, de 33 millions et de 32 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 478 millions de dollars et à 485 millions au 31 octobre 2019 et 2018, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 59 millions, 60 millions et 32 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 s'est chiffrée respectivement à 17 millions de dollars, à 27 millions et à 91 millions avant impôts (respectivement, 12 millions, 20 millions et 67 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Les profits sur ces instruments dérivés comptabilisés au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 ont été de 4 millions, de 8 millions et de 78 millions avant impôts, respectivement. Ces profits ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 13 millions, 19 millions et 13 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 (respectivement, 10 millions, 14 millions et 10 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017 a été de 4,8 millions, de 4,9 millions et de 5,0 millions d'unités, respectivement.

Note 21 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, qui sont constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons annoncé des changements à notre régime d'autres avantages futurs du personnel destiné à nos employés au Canada, lesquels deviendront obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les nouveaux retraités. Les changements apportés au régime comprennent une augmentation du nombre d'années de service exigé pour être admissible et des avantages flexibles aux termes desquels les primes de l'employeur sont plafonnées. En 2018, la réévaluation de l'obligation au titre des prestations a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 277 millions de dollars dans la rémunération du personnel, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les régimes de retraite à prestations définies sont administrés suivant une structure de gouvernance précise; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques, tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette cible 2019	Répartition réelle 2019	Répartition réelle 2018
Titres de participation	20 % – 50 %	32 %	37 %
Placements à revenu fixe	25 % – 55 %	51 %	46 %
Autres stratégies	15 % – 45 %	17 %	17 %

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes à prestations définies sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et son incidence sur la Banque;
- la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le coût des services rendus au cours de l'exercice représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaire recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis que le régime complémentaire aux États-Unis ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite

conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2019 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2019.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Obligation au titre des prestations définies	9 866	8 311	8 846	1 254	1 113	1 460
Juste valeur des actifs des régimes	9 723	8 719	8 990	175	153	157
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	(143)	408	144	(1 079)	(960)	(1 303)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	36	573	339	46	37	28
Régimes non capitalisés	(179)	(165)	(195)	(1 125)	(997)	(1 331)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	(143)	408	144	(1 079)	(960)	(1 303)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Charge annuelle liée aux prestations						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	193	210	254	9	26	32
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	(20)	(10)	7	37	45	47
Coût des services passés (crédit)	(5)	7	-	-	(277)	-
Charges administratives	5	5	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	6	(10)	(6)
Charge liée aux prestations	173	212	266	52	(216)	73
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	82	76	75	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	170	153	123	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	425	441	464	52	(216)	73

Hypothèses moyennes pondérées

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Charges au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice 3) 4)	4,0 %	3,5 %	3,4 %	4,1 %	3,6 %	3,6 %
Taux de croissance de la rémunération	2,4 %	2,4 %	2,8 %	2,0 %	2,0 %	2,4 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	4,9 % 1)	4,9 % 1)	5,2 % 2)
Obligation au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	3,0 %	4,0 %	3,5 %	3,0 %	4,1 %	3,6 %
Taux de croissance de la rémunération	2,1 %	2,4 %	2,4 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	4,9 % 1)	4,9 % 1)	5,2 % 2)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et dans les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2031 et dans les années subséquentes.

3) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 4,10 %, de 3,70 % et de 3,68 % pour 2019, 2018 et 2017, respectivement.

4) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 4,20 %, de 3,76 % et de 3,78 % pour 2019, 2018 et 2017, respectivement.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

(en années)	Canada		États-Unis	
	2019	2018	2019	2018
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,7	23,7	21,7	21,9
Femmes	24,1	24,0	23,0	23,4
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,7	24,6	22,8	23,1
Femmes	25,0	25,0	24,2	24,5

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2019	2018	2019	2018
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	8 311	8 846	1 113	1 460
Fusion avec le régime américain 1)	46	-	-	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	193	210	9	26
Coût des services passés (crédit)	(5)	7	-	(277)
Charges d'intérêts	324	299	44	51
Prestations versées	(456)	(492)	(53)	(43)
Cotisations des employés	17	15	5	5
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(9)	(50)	(22)	(31)
Changements d'hypothèses financières	1 345	(562)	161	(77)
Résultats associés aux membres des régimes	92	16	(3)	(4)
Conversion de devises et autres	8	22	-	3
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	9 866	8 311	1 254	1 113
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	9 687	8 146	129	116
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	179	165	1 125	997
Total de l'obligation au titre des prestations définies	9 866	8 311	1 254	1 113
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	8 719	8 990	153	157
Fusion avec le régime américain 1)	43	-	-	-
Revenus d'intérêts	344	309	7	6
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	795	(323)	23	(10)
Cotisations versées par l'employeur	256	213	40	35
Cotisations des employés	17	15	5	5
Prestations versées	(456)	(492)	(53)	(43)
Charges administratives	(5)	(5)	-	-
Conversion de devises et autres	10	12	-	3
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	9 723	8 719	175	153
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(143)	408	(1 079)	(960)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	186	664	46	-
Passifs divers	(329)	(256)	(1 125)	(960)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(143)	408	(1 079)	(960)
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) actuariels nets sur les actifs des régimes	795	(323)	23	(10)
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	9	50	21	30
Changements d'hypothèses financières	(1 345)	562	(153)	72
Résultats associés aux membres des régimes	(92)	(16)	3	1
Conversion de devises et autres	(9)	6	-	-
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	(642)	279	(106)	93

1) En 2019, l'obligation et les actifs au titre des prestations afférents aux employés, qui, auparavant, étaient inclus dans un régime multi-employeurs, et sont comptabilisés en tant que régime à cotisations définies, ont été fusionnés avec le régime de retraite à prestations définies américain. L'incidence de la fusion a été prise en compte comme une réévaluation du régime de retraite à prestations définies américain.

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019			2018		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire	156	6	162	114	-	114
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	1	57	58	108	41	149
des administrations provinciales et municipales canadiennes	334	368	702	219	309	528
l'administration fédérale américaine	345	-	345	297	-	297
des municipalités, agences et États américains	-	-	-	-	12	12
Fonds communs	1 450	3 204	4 654	1 591	2 715	4 306
Instruments dérivés	-	8	8	1	(14)	(13)
Titres de créance d'entreprises	-	1 354	1 354	6	1 055	1 061
Titres de participation d'entreprises	1 219	-	1 219	1 105	-	1 105
	3 505	4 997	8 502	3 441	4 118	7 559

Au 31 octobre 2019 et 2018, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2019, notre principal régime canadien détenait indirectement, par voie de fonds communs, une tranche d'environ 10 millions de dollars (15 millions en 2018) de nos actions ordinaires et de nos titres à revenu fixe. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni aucun autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à la Banque ainsi qu'à certaines de nos filiales, 3 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019 (4 millions en 2018) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	3,0	3,0
Effet : hausse de 1 % (\$)	(1 041)	(122)
baisse de 1 % (\$)	1 324	153
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,1	2,0
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	51	- 1)
baisse de 0,25 % (\$)	(49)	- 1)
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(185)	(28)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	182	29
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	4,9 2)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	49
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(51)

1) La variation de cette hypothèse est négligeable.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et pour les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2019	2018
Régimes de retraite canadiens	15,2	14,0
Régimes de retraite américains	7,9	7,2
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	14,5	14,3

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Cotisations aux régimes à prestations définies	203	154	187	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	170	153	123	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	53	59	32	40	35	40
	426	366	342	40	35	40

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser et des prestations versées directement aux retraités dans l'exercice se terminant le 31 octobre 2020 sont d'environ 277 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 43 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel. Les versements de prestations sont estimés à 536 millions pour l'exercice 2020.

Note 22 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) nets dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs à des fins comptables et fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constatés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 26 millions de dollars (42 millions en 2018) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirent en 2037, un montant de 289 millions (962 millions en 2018) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines et aux crédits d'impôt, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2020 à 2039, et un montant de 19 millions (17 millions en 2018) lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis qu'il est probable que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 127 millions au 31 octobre 2019 (132 millions en 2018), dont une tranche de 3 millions (8 millions en 2018) est censée expirer d'ici cinq ans. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos filiales à l'étranger sont généralement assujettis aux impôts des pays où ces filiales mènent leurs activités. Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos succursales à l'étranger sont aussi généralement assujettis aux impôts à payer des pays où ces succursales mènent leurs activités. Le Canada perçoit également des impôts sur les revenus que nous gagnons par l'entremise des succursales à l'étranger et un crédit est accordé pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant. Au 31 octobre 2019, les différences temporaires imposables liées au rapatriement des bénéfices attribuables aux participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées et à certaines participations dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, totalisaient 15 milliards de dollars (13 milliards en 2018).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	1 198	1 340	1 159
Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	(14)	20	18
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporaires	327	268	171
Incidence des changements des taux d'impôt	3	425	(2)
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté	-	(92)	(54)
	1 514	1 961	1 292
Autres éléments du résultat global et capitaux propres			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Profits (pertes) latents sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1)	140	(69)	21
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1)	(26)	(23)	(36)
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	521	(432)	(322)
Reclassement, dans le résultat, de pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	51	121	21
Couverture des (profits) pertes latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(4)	(56)	8
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	(196)	111	157
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	27	(6)	(53)
Profits latents sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	-	s. o.
Rémunération fondée sur des actions	-	10	(12)
	514	(344)	(216)
Total de la charge d'impôts sur le résultat	2 028	1 617	1 076

1) Les données de l'exercice 2017 représentent les titres disponibles à la vente (note 3).

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	791	501	470
Palier provincial	465	299	272
	1 256	800	742
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	(113)	(44)	(2)
Palier provincial	(66)	(27)	-
	(179)	(71)	(2)
Total des impôts au Canada	1 077	729	740
À l'étranger : Impôts exigibles	308	233	186
Impôts différés	643	655	150
Total des impôts à l'étranger	951	888	336
Total de la charge d'impôts sur le résultat	2 028	1 617	1 076

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019		2018		2017	
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	1 934	26,6 %	1 972	26,6 %	1 764	26,6 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(220)	(3,0)	(226)	(3,0)	(409)	(6,2)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(158)	(2,2)	(110)	(1,5)	22	0,3
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	3	-	425	5,7	(2)	-
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté	-	-	(92)	(1,2)	(54)	(0,8)
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(37)	(0,5)	(39)	(0,5)	(103)	(1,5)
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	(14)	(0,2)	20	0,3	18	0,2
Autres	6	0,1	11	0,1	56	0,9
Charge d'impôts sur le résultat dans l'état consolidé des résultats et taux d'impôt effectif	1 514	20,8 %	1 961	26,5 %	1 292	19,5 %

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Actif net au 31 octobre 2018	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2019
Actifs (passifs) d'impôt différé 1)					
Provision pour pertes sur créances	484	23	-	4	511
Avantages futurs du personnel	282	12	31	-	325
Rémunération différée	494	(12)	-	1	483
Autres éléments du résultat global	195	-	(331)	(7)	(143)
Reports prospectifs de pertes fiscales	606	(462)	-	1	145
Crédits d'impôt	415	(228)	-	2	189
Bureaux et matériel	(515)	234	-	(1)	(282)
Prestations de retraite	(121)	(18)	166	-	27
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(201)	(14)	-	(2)	(217)
Valeurs mobilières	38	12	-	-	50
Autres	288	123	-	9	420
Total	1 965	(330)	(134)	7	1 508

(en millions de dollars canadiens)

	Actif net au 1 ^{er} novembre 2017 2)	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2018
Actifs (passifs) d'impôt différé 1)					
Provision pour pertes sur créances	684	(150)	-	(50)	484
Avantages futurs du personnel	416	(111)	(23)	-	282
Rémunération différée	545	(50)	-	(1)	494
Autres éléments du résultat global	50	-	138	7	195
Reports prospectifs de pertes fiscales	1 233	(628)	-	1	606
Crédits d'impôt	454	(39)	-	-	415
Bureaux et matériel	(664)	148	-	1	(515)
Prestations de retraite	(52)	19	(88)	-	(121)
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(261)	60	-	-	(201)
Valeurs mobilières	21	17	-	-	38
Autres	180	133	(10)	(15)	288
Total	2 606	(601)	17	(57)	1 965

1) Des actifs d'impôt différé de 1 568 millions de dollars et de 2 039 millions et des passifs d'impôt différé de 60 millions et de 74 millions au 31 octobre 2019 et 2018, respectivement, sont inscrits au bilan à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Tient compte de l'adoption de l'IFRS 9 (voir note 28).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au cours de l'exercice 2019, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts additionnels d'un montant d'environ 250 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées en 2014. Au cours des exercices précédents, nos cotisations ont été réévaluées relativement à des impôts et des intérêts additionnels d'environ 361 millions ayant trait à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées de 2011 à 2013. Dans le cadre de ses réévaluations, l'ARC avait refusé la déduction pour dividendes du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les règles fiscales qu'avait évoquées l'ARC ont été abordées de manière prospective dans les budgets fédéraux de 2015 et de 2018 du Canada. À l'avenir, nous nous attendons à recevoir un nouvel avis de cotisation visant des impôts importants en raison d'activités similaires menées en 2015 et au cours d'exercices subséquents. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En vertu de la nouvelle législation, les actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ont été réévalués, ce qui a donné lieu à une variation de 483 millions de dollars étant donné la baisse du taux d'impôt. La réévaluation de 483 millions se compose d'une charge d'impôts sur le résultat de 425 millions présentée dans l'état consolidé des résultats et d'une charge d'impôts sur le résultat de 58 millions présentée dans les autres éléments du résultat global et dans les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Note 23 : Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action ordinaire (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 758	5 453	5 337
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(211)	(184)	(184)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5 547	5 269	5 153
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	638 881	642 930	649 650
Bénéfice de base par action ordinaire (en dollars canadiens)	8,68	8,19	7,93
Bénéfice dilué par action ordinaire			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement au titre de l'incidence d'instruments dilutifs	5 547	5 269	5 153
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	638 881	642 930	649 650
Effet des instruments dilutifs			
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	5 326	5 876	6 859
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(3 847)	(3 893)	(4 548)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	640 360	644 913	651 961
Bénéfice dilué par action ordinaire (en dollars canadiens)	8,66	8,17	7,90

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen d'options sur actions en cours, soit 1 177 152, 1 101 938 et 1 330 564, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 101,83 \$, de 127,45 \$ et de 182,70 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables (note 1).

Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de notre meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	21 395	18 458
Swaps sur défaillance 1)	2 068	443
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie	5 550	5 627
Prêts de titres	4 102	4 939
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 272	1 263
Crédits fermes 2)	158 533	137 995
Autres engagements	5 181	8 935
Total	198 101	177 660

1) La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 43 millions de dollars au 31 octobre 2019 (8 millions en 2018).

2) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution lorsque les marchés du PCAA sont inaccessibles. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d'insolvabilité de l'emprunteur et, d'ordinaire, elles ne nous obligent pas à avancer des sommes en cas d'actifs non productifs ou de défaillance d'actifs. La durée moyenne de ces concours de trésorerie est d'environ deux ans.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, il se peut que nous procurions aux clients des indemnités contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs à remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Les autres engagements comprennent des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnités générales. Ces indemnités ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Actifs de la Banque		
Trésorerie et valeurs mobilières 1)		
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada	5 633	7 784
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	5 465	7 143
Titres divers	75 076	60 812
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	125 035	115 256
	211 209	190 995

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Actifs cédés en garantie en lien avec ce qui suit :		
Contreparties centrales, systèmes de paiement et dépositaires	2 098	2 403
Banque du Canada	467	525
Administrations publiques étrangères et banques centrales	3	3
Obligations relatives à des titres mis en pension	73 696	54 606
Emprunt et prêt de titres	48 892	50 388
Transactions sur instruments dérivés	9 614	6 120
Titrisation	30 120	28 710
Obligations sécurisées	27 208	26 721
Autres	19 111	21 519
Total des actifs cédés en garantie et des garanties 1)	211 209	190 995

1) Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Garanties

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement pour certaines transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remis par celle-ci à la fin du contrat.

La juste valeur des biens acceptés en garantie de la part des contreparties que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 163 929 millions de dollars au 31 octobre 2019 (123 782 millions au 31 octobre 2018). La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 101 665 millions au 31 octobre 2019 (82 392 millions au 31 octobre 2018).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement.

Au 31 octobre 2019, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 3 800 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 389 millions pour 2020, 361 millions pour 2021, 337 millions pour 2022, 305 millions pour 2023, 289 millions pour 2024 et 2 119 millions par la suite. Au 31 octobre 2019, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 1 165 succursales situées dans des locaux loués.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devons nous acquitter de cette obligation.

Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète notre meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant. Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé. Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau ci-dessous ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Charges de restructuration

Au 31 octobre 2019, les provisions au titre des charges de restructuration s'élevaient à 603 millions de dollars (176 millions au 31 octobre 2018), compte tenu de 484 millions relativement à des indemnités de départ et à un montant négligeable liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer l'efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. Ceci représente le montant qui sera ultimement payé selon notre meilleure estimation.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	284	170
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	666	375
Provisions affectées	(251)	(250)
Montants repris	(32)	(11)
Change et autres	13	-
Solde à la clôture de l'exercice 1)	680	284

1) Le solde inclut les obligations au titre des indemnités de départ, les charges de restructuration et les réserves réglementaires.

Note 25 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 9, nous répartissons la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs et les provisions correspondantes entre les groupes d'exploitation. Au cours de l'exercice 2017 et au cours des exercices antérieurs, la dotation à la provision générale et la provision générale étaient attribuées aux Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États. Nous mettons au service des entreprises clientes nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (BMO GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, nous exerçons nos activités dans 33 emplacements répartis dans le monde, dont 19 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement, les données et les analyses, et l'innovation. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de cybersécurité et de services d'exploitation à la Banque.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires PE, BMO GP et BMO MC), tout montant restant étant conservé dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle, l'élimination des ajustements d'imposition comparable, le reste des charges non attribuées et certains coûts d'intégration des acquisitions et coûts de restructuration.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des groupes sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque groupe. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 a été de 296 millions de dollars (313 millions en 2018 et 567 millions en 2017).

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Les frais généraux sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions intergroupes s'appliquent également à la segmentation géographique.

Les tableaux qui suivent présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité d'exploitation :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2019						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 878	4 218	935	2 394	(537)	12 888
Revenus autres que d'intérêts	2 128	1 162	6 727	2 340	238	12 595
Total des revenus	8 006	5 380	7 662	4 734	(299)	25 483
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	544	160	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	(2)	28	(5)	121
Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	197	-	80	(12)	872
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	2 709	-	-	2 709
Amortissement	338	456	262	149	-	1 205
Charges autres que d'intérêts	3 516	2 683	3 260	3 112	854	13 425
Bénéfice (perte) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 545	2 044	1 431	1 393	(1 141)	7 272
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	919	433	371	307	(516)	1 514
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 626	1 611	1 060	1 086	(625)	5 758
Actifs moyens	237 995	126 584	40 951	342 347	85 375	833 252
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2018						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 541	3 843	826	1 784	(556)	11 438
Revenus autres que d'intérêts	2 069	1 096	5 475	2 579	248	11 467
Total des revenus	7 610	4 939	6 301	4 363	(308)	22 905
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liées aux prêts douteux	466	258	6	(17)	(13)	700
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	3	(38)	-	(1)	(2)	(38)
Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	469	220	6	(18)	(15)	662
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 352	-	-	1 352
Amortissement	317	454	231	125	-	1 127
Charges autres que d'intérêts	3 393	2 514	3 284	2 734	425	12 350
Bénéfice (perte) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 431	1 751	1 428	1 522	(718)	7 414
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	882	357	356	366	-	1 961
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 549	1 394	1 072	1 156	(718)	5 453
Actifs moyens	224 554	110 351	35 913	307 087	76 390	754 295
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2017						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 261	3 551	722	2 501	(760)	11 275
Revenus autres que d'intérêts	2 079	1 005	5 496	2 075	177	10 832
Total des revenus	7 340	4 556	6 218	4 576	(583)	22 107
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 3)	483	289	8	44	(78)	746
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 538	-	-	1 538
Amortissement	308	433	242	120	-	1 103
Charges autres que d'intérêts	3 226	2 458	3 113	2 666	626	12 089
Bénéfice (perte) avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 323	1 376	1 317	1 746	(1 131)	6 631
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	823	358	350	471	(710)	1 292
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 500	1 018	967	1 275	(421)	5 339
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	-	-	2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	2 500	1 018	965	1 275	(421)	5 337
Actifs moyens	217 685	104 209	32 562	302 518	65 652	722 626

1) Les Services d'entreprise englobent le groupe Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section *Mode de présentation*.

3) Les données de 2017 n'ont pas été retraitées pour refléter l'adoption de l'IFRS 9.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte de modifications de méthodes comptables (note 1).

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays, comme il est présenté dans le tableau suivant. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2019				
Total des revenus	15 134	8 282	2 067	25 483
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 324	2 367	581	7 272
Bénéfice net comptable	3 391	1 903	464	5 758
Actifs moyens	469 032	316 983	47 237	833 252
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2018				
Total des revenus	13 632	7 273	2 000	22 905
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 840	1 871	703	7 414
Bénéfice net comptable	3 797	1 100	556	5 453
Actifs moyens	441 376	277 764	35 155	754 295
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2017				
Total des revenus	13 365	7 015	1 727	22 107
Bénéfice avant impôts sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	4 589	1 580	462	6 631
Bénéfice net comptable	3 816	1 200	323	5 339
Actifs moyens	430 570	264 473	27 583	722 626

certaines chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour tenir compte de modifications de méthodes comptables (note 1).

Note 26 : Principales filiales

Au 31 octobre 2019, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

Principales filiales 1) 2)	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	364
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	449
Bank of Montreal Europe plc 3)	Dublin, Irlande	1 042
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Toronto, Canada	31 175
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
BMO Compagnie d'assurance-vie et filiales, y compris :	Toronto, Canada	1 285
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	23 396
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Family Office, LLC 4)	Palo Alto, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Las Vegas, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	677
BMO Asset Management (Holdings) plc et filiales	Londres, Angleterre	
BMO Trustee Asia Limited	Hong Kong, Chine	2
LGM (Bermuda) Limited et filiales, y compris :	Hamilton, Bermudes	154
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
LGM Investments Limited	Londres, Angleterre	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	774

1) Si ce n'est de BMO Financial Corp., de BMO Asset Management Corp., de BMO Capital Markets Corp., de BMO Harris Financial Advisors, Inc., de BMO Harris Financing, Inc. et de BMO Family Office, LLC, qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé. BMO Asset Management (Holdings) plc a été constituée aux termes des lois de l'Écosse.

2) À moins d'indication contraire, la Banque détient, soit directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chaque filiale.

3) En date du 2 septembre 2019, Bank of Montreal Ireland Public Limited Company a changé sa dénomination pour devenir Bank of Montreal Europe Public Limited Company.

4) En date du 1^{er} janvier 2019, CTC MyCFO, LLC a changé sa dénomination pour devenir BMO Family Office, LLC.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 24 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 27 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les régimes d'avantages futurs du personnel ainsi que le personnel de gestion clé et les membres de leur famille proche. Les membres de la famille proche comprennent les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs à charge. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération de notre personnel de gestion clé :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Salaire de base et primes	22	21	23
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2	1
Paiements fondés sur des actions 1)	43	31	38
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	67	54	62

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt du marché sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 21 millions de dollars au 31 octobre 2019 (16 millions en 2018). Nous n'avons enregistré aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liée à ces montants au 31 octobre 2019 et 2018.

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence de même que notre quote-part du bénéfice de ces entités :

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	2019	2018	2019	2018
Valeur comptable	343	231	501	471
Quote-part du résultat net	99	107	52	60

Nous ne détenons aucune coentreprise ni entreprise associées qui, prises individuellement, ont une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Prêts	169	195
Dépôts	106	114
Commissions versées en échange de services reçus	69	71
Garanties et engagements	76	65

Note 28 : Transition à l'IFRS 9

Le tableau qui suit présente les catégories de classement et d'évaluation selon l'IAS 39, soit avant la transition, et les catégories de classement et d'évaluation correspondantes selon l'IFRS 9. On y présente également le rapprochement des valeurs comptables des prêts, des valeurs mobilières et des autres actifs financiers établies selon l'IAS 39 et selon l'IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017, par suite de l'adoption de l'IFRS 9. Aucun changement n'a été apporté à la base d'évaluation des autres catégories d'actifs financiers ou de tout passif financier.

(en millions de dollars canadiens)	Catégorie d'évaluation selon l'IAS 39	Catégorie d'évaluation selon l'IFRS 9	Valeur comptable selon l'IAS 39	Reclassement	Réévaluation	Valeur comptable selon l'IFRS 9
Actifs financiers						
Valeurs mobilières						
	Titres de négociation	Titres de négociation	99 069	(8 534)	-	90 535
		Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	-	8 534	-	8 534
	Titres disponibles à la vente	s. o.	54 075	(54 075)	-	-
		Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	51 909	-	51 909
		Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2 081	-	2 081
		Titres évalués au coût amorti	-	85	-	85
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	Titres évalués au coût amorti	9 094	-	(2)	9 092
	Divers	Divers	960	(333)	-	627
		Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	-	333	-	333
Total des valeurs mobilières			163 198	-	(2)	163 196
Prêts						
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Titres évalués au coût amorti	115 258	-	-	115 258
	Prêts à tempérament et autres prêts	Titres évalués au coût amorti	61 944	-	-	61 944
	Prêts sur cartes de crédit	Titres évalués au coût amorti	8 071	-	-	8 071
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Titres évalués au coût amorti	175 067	(2 372)	-	172 695
		Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2 372	-	2 372
Total des prêts			360 340	-	-	360 340
Provision pour pertes sur créances			(1 833)	-	154	(1 679)
			358 507	-	154	358 661
Actifs financiers restants 1)			127 706	-	(6)	127 700
Passifs financiers						
Provision pour pertes sur créances liée aux éléments hors bilan			163	-	76	239
Total de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, avant impôts			s. o.	-	70	s. o.
Total du cumul des autres éléments du résultat global, après impôts			3 066	(55)	-	3 011
Total des résultats non distribués, après impôts 2) 3)			23 709	55	44	23 808
Total des capitaux propres, après impôts			44 354	-	44	44 398

1) Représente la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés et les actifs divers. La réévaluation rend compte de l'incidence des dispositions de dépréciation de l'IFRS 9 sur ces actifs restants.

2) Le montant reclassé représente l'incidence après impôts (105 millions de dollars avant impôts) attribuable au reclassement des titres de participation des titres disponibles à la vente selon l'IAS 39 aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

3) Le montant reclassé représente l'incidence après impôts (70 millions de dollars avant impôts) attribuable à l'adoption des dispositions de dépréciation de l'IFRS 9.
s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Au 1^{er} novembre 2017, les soldes des titres selon les catégories d'évaluation après l'adoption de l'IFRS 9 se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} novembre 2017
Titres de négociation	90 535
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	10 948
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	51 909
Titres évalués au coût amorti	9 177
Divers	627
Total	163 196

L'incidence principale de l'adoption des dispositions de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 a trait aux titres détenus par la Banque.

À la transition, nos titres détenus jusqu'à l'échéance existants ont continué d'être admissibles au traitement au coût amorti, puisqu'ils sont détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts.

Notre portefeuille de titres disponibles à la vente a été reclassé en fonction des résultats des tests auxquels ont été soumis le modèle économique et les flux de trésorerie contractuels. Tous les titres disponibles à la vente qui représentaient des instruments de capitaux propres ont été reclassés en tant que titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres disponibles à la vente qui représentaient des investissements dans des instruments de créance ont été classés, dans la majorité des cas, en tant que titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Certains titres de créance disponibles à la vente ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net, puisque leurs flux de trésorerie contractuels ne constituaient pas uniquement des remboursements de capital et des versements d'intérêts. Certains titres de créance disponibles à la vente ont été classés au coût amorti, puisqu'ils sont détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. À la transition, les investissements détenus par nos activités de banque d'affaires ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net; ces derniers ne sont plus tenus d'être désignés selon l'option de la juste valeur.

Nos portefeuilles de prêts continuent d'être comptabilisés au coût amorti, à l'exception de certains prêts aux entreprises et aux administrations publiques, dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts; ces prêts ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à l'IFRS 9 sur la provision pour pertes sur créances au 1^{er} novembre 2017.

(en millions de dollars canadiens)	Provision générale selon l'IAS 39	Provision spécifique selon l'IAS 39	Provision selon l'IAS 39	Réévaluation	Provision selon l'IFRS 9	Étape 1 selon l'IFRS 9	Étape 2 selon l'IFRS 9	Étape 3 selon l'IFRS 9
Prêts								
Prêts hypothécaires à l'habitation	69	24	93	(20)	73	16	33	24
Prêts à tempérament et autres prêts	343	136	479	71	550	70	344	136
Prêts sur cartes de crédit	243	-	243	41	284	63	221	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	785	233	1 018	(246)	772	205	334	233
Total de la provision pour pertes sur créances	1 440	393	1 833	(154)	1 679	354	932	393
Provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers restants 1)	-	-	-	8	8	7	1	-
Provision pour pertes sur créances liée aux éléments hors bilan	136	27	163	76	239	89	123	27
Total	1 576	420	1 996	(70)	1 926	450	1 056	420

1) Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, les valeurs mobilières, les titres pris en pension ou empruntés et les autres actifs.

Méthodes comptables à l'égard des instruments financiers dans le cadre de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*

Les méthodes comptables suivantes s'appliquent aux informations comparatives pour 2017 dans nos états financiers consolidés étant donné que nous n'avons pas retraité les données des périodes antérieures par suite de l'adoption de l'IFRS 9.

Classement et évaluation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories : titres de négociation désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, titres disponibles à la vente, titres détenus jusqu'à leur échéance et titres divers.

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation et les titres désignés conformément à l'option de la juste valeur sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Nous comptabilisons les coûts de transaction de même que les profits et pertes réalisés à leur sortie et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères.

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance et dont la définition ne correspond pas à celle d'un prêt. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur sont inscrites à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur ces titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des participations dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Nous constatons les titres divers au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Les titres divers comprennent également certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si l'on s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance soient recouverts.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût amorti d'un titre et sa juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. S'il existe une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est reclassée du poste profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente de notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation de ce même état.

La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial. S'il y a une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance disponibles à la vente, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation disponibles à la vente, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale.

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations actuelles, ce qui pourrait engendrer une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section *Prêts douteux*). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir la perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences de l'IAS 39, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs afin d'établir le montant adéquat de celle-ci. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes, sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les données sur les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur les données observables les plus récentes, comme les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles et des facteurs relevant des risques de modèles.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques Actifs définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Le terme est utilisé aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires. P. 60

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources impossibles et de sources exemptes d'impôt. P. 25 et 100

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section *Mesures non conformes aux PCGR*. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes. P. 17

Bénéfice par action (BPA) Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 21 et 197

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) Elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Les plus grandes banques au Canada seront tenues de respecter des exigences minimales à l'égard du ratio TLAC fondé sur les risques et du ratio de levier TLAC à compter du 1^{er} novembre 2021, calculées conformément à la ligne directrice relative à la TLAC du BSIF. P. 60, 96 et 104

Capital économique Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli. P. 63 et 64

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. P. 22

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors coté. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité. P. 162

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dette admissible aux fins de recapitalisation interne Elle s'entend de la dette de premier rang non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution. P. 60, 61, 96 et 97

Dotations à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée

aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. P. 29, 55 et 82

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. P. 67

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Exigences supplémentaires liées au risque (IRC) Elles sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %. P. 86

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées et des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, moins les déductions réglementaires. P. 60 et 187

Fonds propres de catégorie 2 Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur prêts, moins les déductions réglementaires. P. 60 et 187

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. P. 62 et 187

Instruments dérivés Contrats dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Ils s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Juste valeur Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées. P. 30

Marge nette d'intérêts Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs. P. 26

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie. P. 162

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme. P. 66 et 97

Point de base Il équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu. P. 82 et 107

Ratio de distribution Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficience ajusté se calcule de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustés. P. 30

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés. P. 60

Ratio de liquidité à court terme Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension prévu par les autorités de réglementation. P. 94 et 95

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 60 et 187

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 22, 59, 60, 61, 63 et 187

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 60 et 187

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAO) Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 22 et 55

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 22 et 55

Rendement total des capitaux propres (RTCP) Rendement annualisé sur trois et cinq ans qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 21

Revenus de négociation Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 27

Revenus nets autres que d'intérêts Ils correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Revenus nets d'intérêts Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 26

Risque d'assurance Ce risque correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.
P. 91

Risque de crédit et de contrepartie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 78 et 158

Risque d'entreprise Ce risque désigne le risque de subir une perte ou un préjudice du fait des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 105

Risque de liquidité et de financement Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 91

Risque de marché Ce risque représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.
P. 86 et 159

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque donne lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.
P. 86

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.
P. 106

Risque de stratégie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.
P. 105

Risque environnemental et social Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales

et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO ou à ses clients.
P. 105

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.
P. 103

Risque opérationnel Ce risque correspond à la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines ou d'inconduite, ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres risques financiers.
P. 100

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.
P. 89

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.
P. 89

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.
P. 89

Services d'entreprise Ils comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement, les données et l'analyse et l'innovation. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services d'exploitation.
P. 50

Swap Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

- *Swap sur rendement total* – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.
P. 162

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.
P. 66

Total des fonds propres Il inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.
P. 60 et 187

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 86 et 87

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 86

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2020 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York et des règles de la Bourse du NASDAQ figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle*¹ de BMO décrit comment nous assurons la gouvernance, la gestion, la mesure et la déclaration des risques environnementaux et sociaux ainsi que des occasions connexes liées à nos activités, tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme cadre de communication de l'information pour faire état de notre performance en matière de développement durable, ainsi que d'autres normes reconnues à l'échelle internationale, dont celles émises par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Vous trouverez le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle* 2019 sur notre site Web en décembre 2019.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Computershare Investor Services PLC fait office

d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, au Royaume-Uni.

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada

Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis

Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : **416-867-6785**

Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :

1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

BMO et le médaillon contenant le M souligné; BMO Marchés des capitaux; BMO Groupe financier; BMO Gestion mondiale d'actifs; BMO Harris Bank; BMO Banque privée; BMO Gestion privée; BMO Gestion de patrimoine; Avoir le cran de faire une différence; et Ligne d'action.

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Bloomberg est une marque de commerce de Bloomberg Finance L.P.

The Forrester Banking Wave est une marque de commerce de Forrester Research.

Global Finance est une marque de commerce de Keller International Publishing Corporation.

¹ Les années précédentes, ce rapport s'intitulait Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2019

Bourses - marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2019	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	97,50 \$	106,41 \$	86,32 \$	424,2 millions
NYSE	BMO	73,99 \$ US	79,14 \$ US	63,51 \$ US	137,0 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 31 mars 2020 à 9 h 30 (heure locale)

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à l'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2020*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires - Dates de versement	Actions privilégiées - Dates de versement
3 février	26 février	25 février
1^{er} mai	26 mai	25 mai
4 août	26 août	25 août
2 novembre	26 novembre	25 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La *Loi sur les banques* interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Actionnariat des employés*

Pas moins de **83,5 %** de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2019.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 97 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/secureite

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Du soutien aux femmes

En 2019, BMO a pris l'engagement audacieux d'accroître son soutien aux entreprises détenues par des femmes, avec une équipe de conseillers attirés aux besoins des femmes entrepreneures et investisseuses, qui offre un soutien ciblé et complet. Cet engagement était la prochaine étape logique à la suite de notre promesse de 2018 de mettre trois milliards de dollars de capitaux à la disposition de femmes entrepreneures au Canada sur trois ans. Il s'inscrit dans un ensemble plus large d'initiatives du programme *BMOpourElles*, incluant des partenariats avec des organisations chef de file qui soutiennent les femmes propriétaires d'entreprise et en font la promotion, une plateforme en ligne qui permet aux femmes de se renseigner et leur offre des outils et des documents de recherche, et *BMO rend hommage aux femmes*, un programme unique qui souligne le travail des femmes qui réussissent en affaires ou qui font leur part pour leur collectivité.

Nous mettons depuis longtemps l'accent sur l'avancement de l'égalité des sexes à BMO dans le cadre de nos efforts visant à favoriser la diversité et l'inclusion à l'échelle de la Banque. Nous sommes chef de file pour ce qui est de la représentation des femmes au Conseil d'administration et à des postes de direction. Et nous sommes fiers d'avoir reçu des prix comme celui de Catalyst – deux fois – pour le soutien que nous offrons aux femmes en milieu de travail. Par-dessus tout, les employés de BMO sont fiers de ce que nous faisons ensemble chaque jour pour aider les femmes à prendre en charge leur avenir financier et à réaliser le plein potentiel de leur entreprise pour transformer le marché et renforcer notre économie.

#BMOpourElles
bmopourelles.com

› Anna Belanger, fondatrice d'une chaîne de cliniques de massothérapie dans la région d'Ottawa et lauréate de *BMO rend hommage aux femmes*, un programme qui a rendu hommage à plus de 170 femmes en Amérique du Nord depuis 2012 pour leur réussite en affaires et en renforcement des collectivités.

